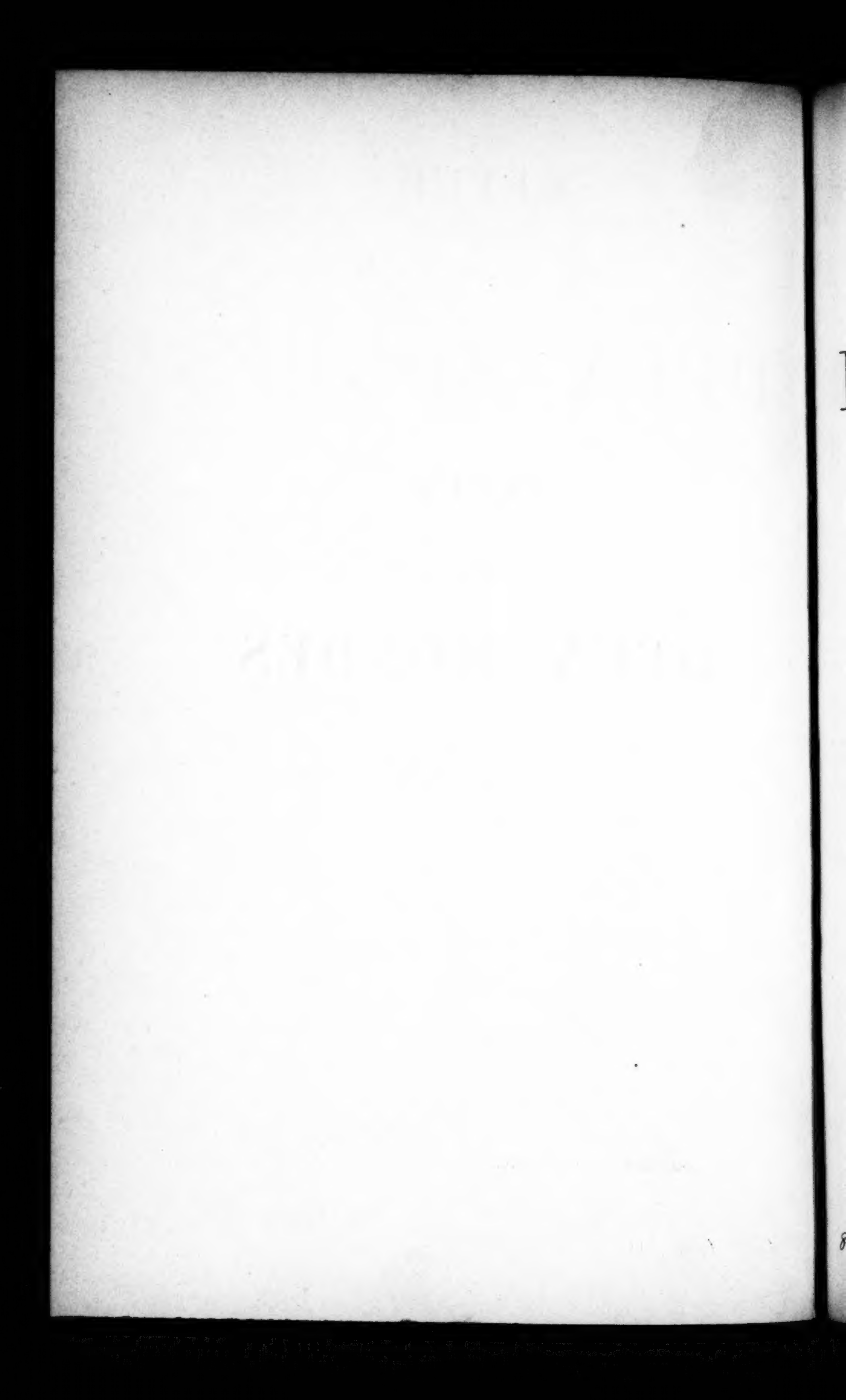
REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVᵉ ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIV[e] ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1894

SENEFFE

1674 (1)

I. — LE CAMP DU PIÉTON. LES ARMÉES EN CONTACT (10 août).

... Le camp des Estinnes, occupé par ordre, était trop en arrière et ne convenait en aucune façon; M. le Prince le quitta, le 23 juillet; marchant sur quatre colonnes, il vint s'arrêter à 11 kilomètres de Charleroy. L'armée se déploya face à l'est, sur un mamelon en dos d'âne, légèrement accentué, large de 1800 mètres environ, enveloppé au nord, à l'ouest et à l'est par deux ruisseaux en forme de boucle, et se perdant au sud dans le bois de Marche, dont les lieux dits (Coron-les-Bois, etc.) conservent le souvenir. Devant la gauche, le bourg et le château de Trazegnies; derrière la droite, le village de Piéton, — un nom devenu légendaire. La forme et la dimension du terrain permettaient de varier les évolutions tactiques, à l'abri d'une ligne tenaillée, à intervalles, qui fut rapidement construite et armée d'artillerie. Comme le camp occupait le centre du massif, une large fausse-braie régnait entre le retranchement et les ruisseaux, rendant ainsi la position inexpugnable. Le voisinage de Charleroy et de la Sambre assure les approvisionnemens de tout genre. Au point de vue stratégique, les avantages n'étaient pas moindres. Qu'on jette les yeux sur la carte, qu'on y cherche le ruisseau et le village dont le camp du Piéton a gardé le nom; on y verra M. le Prince en mesure de tendre la main aux détachemens ralliés, aux convois, aux renforts, inquiétant les ennemis partout, menaçant toutes leurs lignes d'opérations. De quelque côté que survienne le péril ou que s'ouvre la chance, M. le Prince est prêt....

Bientôt les événemens se précipitent; les troupes détachées

(1) Extrait de l'*Histoire des Princes de la maison de Condé.*

par ordre du ministre rentrent successivement au camp du Piéton et portent l'effectif de l'armée française à 45 000 hommes environ; les alliés (1) se concentrent et s'approchent; Condé pressent une rencontre prochaine, terrible, décisive. Les grand'gardes sont poussées en avant; la cavalerie légère redouble d'audace. Chaque jour est marqué par un nouvel exploit de Saint-Clas. Le 8 août, il rentre après avoir enlevé un courrier important, dont suit le résumé : les ennemis sont campés d'Arquennes à Nivelles; ils prétendent avoir 170 escadrons, donnant de 30 à 35000 chevaux, 70 bataillons, donnant de 35 à 40000 hommes, soit 65 à 75000 hommes. De plus, ils peuvent appeler les garnisons de Flandre ou de Hainaut. Ils font le pain à Mons; ils ont des amas de blé à Bruxelles.

Le 9 août à dix heures du soir, M. le Prince écrit au Roi : les ennemis ont remué; leur gauche est toujours près d'Arquennes; les avant-postes de leur droite sont poussés jusqu'au bois de Buisseret, dans la direction de Familleureux; leur front entre Feluy et Seneffe. Marcheront-ils demain? — Nous craignions de manquer de fourrage, et, ne voulant pas reculer jusqu'à Maubeuge, où l'on ne serait plus à portée de rien, nous cherchions aux environs une nouvelle position, sans espérer de rencontrer tous les avantages militaires dont nous jouissons en ce moment... Il est probable que les ennemis vont nous tirer d'embarras en marchant. « Nous tascherons de les bien recevoir. Jusqu'icy nos partis n'ont pas esté malheureux. J'ay esté toute la journée à cheval pour les aller reconnoistre. »

M. le Prince est en train. Il sent la poudre, et ses forces se sont ranimées.

Le 10, les alliés font séjour. Des deux côtés, les généraux sont dehors; on s'observe sans s'aborder. Le prince d'Orange, ses familiers, ses partisans voudraient donner aux retranchemens français, cherchent le point faible, ne le trouvent pas, rentrent assez dépités dans leurs quartiers. Cependant ils rapportent une observation consolante, — toute médaille a son revers : — plus la position des Français est forte, hérissée d'obstacles, plus il sera difficile d'en sortir. Décidément Condé n'est plus aussi redoutable; on le laissera se morfondre derrière ces retranchemens où il se trouve en sûreté, et, s'il se décide à sortir, avant qu'il n'ait franchi la Samme (2) et qu'il ne soit dégagé des défilés qui l'en-

(1) Armée de l'Empire : comte de Souches, *feldzeugmeister*, proclamé général en chef des alliés. Armée des Provinces-Unies : le prince d'Orange, stathouder, l'âme de la coalition. Armée d'Espagne : le comte de Monterey, capitaine général, représenté à la tête des troupes par le marquis d'Assentar.

(2) La Samme se jette dans la Senne au-dessous de Tubize, à 4000 mètres en amont de Hal.

tourent, les alliés seront loin ou auront trouvé de bonnes positions pour le recevoir; c'est peut-être la route de Paris qui s'ouvre; et Guillaume presse M. de Souches, cherche à le flatter, à secouer sa torpeur.

M. le Prince est convaincu que les ennemis vont marcher; en descendant de cheval dans l'après-midi du 10, il a pris ses mesures. Oui, les débouchés du camp sont assez mal commodes, surtout vers le nord : des ravins, des fondrières, des bois, enfin le ruisseau, qu'il faut traverser par les gués et passerelles; il y a là une cause d'encombrement, de retards funestes. Afin d'y remédier et d'avoir sous la main un corps à jeter sur le flanc de l'ennemi, soit qu'il attaque, soit qu'il marche, de jour ou de nuit, M. le Prince porte immédiatement, le soir même du 10, au delà du Piéton environ trois mille cinq cents hommes et quinze cents chevaux, avec six pièces légères (1), qui passent la nuit masqués dans un fond, à quelques centaines de mètres au nord des retranchemens. Dans le camp même, près des débouchés, sont également massés trois mille cavaliers d'élite, Gardes du corps, Cuirassiers, Gendarmes, quinze cents dragons (Colonel-Général), les premiers du monde, et quatre bataillons (Navarre, Royal-Italien), qui pourront, au premier signal, se porter où besoin sera.

Avec ses chevau-légers, Saint-Clas fouille le pays entre le Piéton et la Samme, lançant quelques cavaliers au delà de cette rivière pour garder le contact avec l'ennemi sans éveiller l'attention. Au milieu de la nuit, ces éclaireurs repassent la Samme et rejoignent la grand'garde: l'ennemi marche! Bientôt un bruit sinistre, qui grossit et se rapproche, confirme le rapport des éclaireurs et dénonce le passage d'une grande armée qui chemine : tumulte d'hommes et de chevaux, sorte de tonnerre non interrompu, grondement du sol ébranlé par les longues files de voitures, lourds affûts, pesans chariots chargés d'artillerie, de pontons, de bagages.

II. — NUIT DU 10 AU 11. LES ALLIÉS EN MARCHE.

Aussitôt averti, M. le Prince passe le Piéton avant le jour; son fils, ses lieutenans généraux, Luxembourg, Navailles, Fourilles, Rochefort, quelques autres encore, Montal, Choiseul, l'accompagnent. Les troupes sorties le soir, celles qui ont été désignées un peu plus tard, vont le suivre. Les autres se formeront en silence, prêtes à marcher au premier ordre, conduites par les maréchaux de camp.

(1) Deux régimens d'infanterie, la Reine et La Fère, un bataillon des Fusiliers du Roi servant et gardant l'artillerie, brigade Tilladet (cavalerie).

Les traces de l'accès de goutte n'ont pas entièrement disparu: Condé n'a pu mettre de bottes; chaussé comme pour le bal, en souliers et bas de soie, mais galopant avec aisance, il traverse rapidement le terrain accidenté qui sépare le bassin du Piéton de celui de la Samme, et gagne une hauteur qui a un beau commandement; la veille, il s'y était longuement arrêté. Encore aujourd'hui, ce point est jalonné par l'ermitage de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (1). Quelques cavaliers y sont en vedette; M. le Prince entend leur rapport, observe lui-même un moment, et s'empresse de rejoindre sa grand'garde, qui est rassemblée à une demi-lieue au nord, dans un fond, près de la ferme de Belle, où Saint-Clas attend son général. Là, une sorte de promontoire (2) s'avance dans la vallée; le commandement est le même qu'à la chapelle des Sept-Douleurs, la vue aussi étendue; par elle-même, la position a une importance capitale, que les événemens vont faire ressortir et que Saint-Clas a bien jugée. Il y était avant l'aurore et n'en avait pas bougé; déjà il a beaucoup vu. Condé se place à côté de lui, écoute, regarde, réfléchit. A sa gauche, à près de deux lieues au sud, le clocher de Fayt, situé sur une arête, domine tout le pays. Les maisons du bourg, alors de médiocre importance, se cachent parmi les arbres fruitiers, les houblonnières qui couvrent les flancs de la hauteur et qui, à leur tour, se perdent dans un océan de bois inégalement touffus et clairsemés.

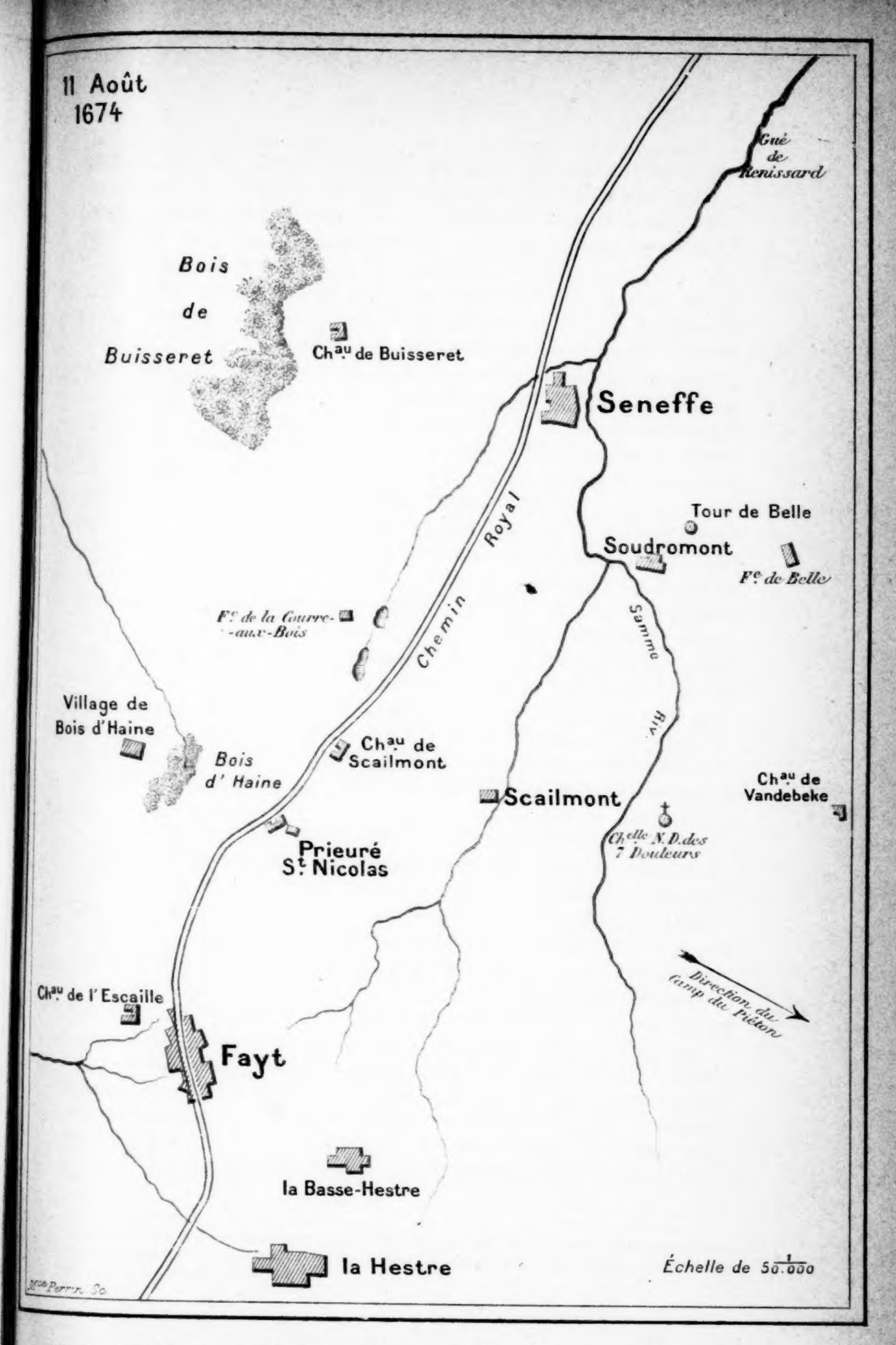
Un peu plus bas et moins loin, la flèche (3) du Prieuré-Saint-Nicolas s'élance du milieu des vergers; plus bas encore, au-dessous du Prieuré, un fond marécageux et quelques cabanes devenues aujourd'hui le bourg de Manage. En deçà, une petite plaine, bordée à l'ouest par des bois, à l'est par la Samme, qui, n'étant pas canalisée comme aujourd'hui, coulait au pied des hauteurs, roulant ses eaux du sud au nord, au milieu de marécages, de touffes d'aulnes et de peupliers, et continuait son cours dans la direction de Bruxelles. Aux pieds de Condé, des bosquets et quelques maisons (4) font comme une tête au pont qui traverse la Samme et qui conduit sur la rive gauche au bourg de Seneffe. Là est postée l'arrière-garde des ennemis, que la queue de leurs bagages n'a pas encore dépassée, tandis que l'avant-garde est déjà bien au delà de Fayt; car des hauteurs que Condé vient de parcourir, du moulin de Belle comme de la chapelle des Sept-Dou-

(1) 3500 mètres à l'ouest du camp.

(2) La carte de Belgique au 1/20000e y place la tour de Belle.

(3) Cette flèche a disparu. Un massif édifice, reste de l'ancien prieuré, sert aujourd'hui de caserne à la gendarmerie.

(4) Le château, les avenues que l'on voit aujourd'hui sur cet emplacement n'existaient pas alors. A en juger par la hauteur des chênes, une portion d'anciens bois a été enclose dans le mur qui enveloppe le parc.



Ce croquis indique approximativement les distances, la direction des principaux cours d'eau et du « Chemin royal », fixe quelques emplacemens et permet au lecteur de suivre non le détail, mais les principales phases de l'action du 11 août.

leurs, il n'a cessé de voir tout le paysage que nous venons de décrire, sillonné par les interminables colonnes de l'armée alliée, longs serpens dont les anneaux se déroulent lentement, apparaissant dans les prés, les clairières, se dérobant derrière les villages et surtout dans les bois dont le pays est couvert.

De tous les champs de bataille, ceux de Belgique sont peut-être les plus méconnaissables. Nulle part on n'a défriché plus de bois; l'ouverture de nombreux canaux, les progrès de la culture, ont assaini des prairies jadis marécageuses, diminué le volume, rétréci le lit de mainte rivière ou ruisseau, et adouci nombre de pentes jadis escarpées. Ainsi ont disparu ou se sont transformés une foule d'obstacles décrits par les historiens militaires et dont on a peine à retrouver la trace aujourd'hui. Cela est vrai, non seulement pour les champs de bataille du XVII[e] siècle, mais encore pour ceux de 1815. Le Ligny n'est plus qu'un filet d'eau; aux Quatre-Bras, où se maintint si longtemps la brigade du duc Bernard de Saxe-Weimar, et à Waterloo, les changemens ne sont pas moindres; où retrouver aujourd'hui le chemin creux d'Ohain et ce parapet naturel derrière lequel les gardes anglaises restèrent inébranlables? Dans les bassins houillers, la transformation est encore plus absolue et le bouleversement complet; partout des maisons, des puits, cheminées, tranchées, monticules, voies ferrées en tout sens; à peine peut-on relever un indice de l'ancien état des lieux. C'est le cas particulier de l'étrange champ de bataille allongé (1) où Français et alliés se heurtèrent pendant quatorze heures, le 11 août 1674.

La journée du 10 tirait à sa fin, lorsque M. de Souches, cédant aux instances de Guillaume, se laissait arracher l'ordre de reprendre la marche interrompue la veille. Aussitôt le *feldzeugmeister* change d'attitude; le voilà aussi pressé de mettre ses troupes en route qu'il semblait résolu tout à l'heure à ne pas troubler leur repos; son parti pris, il a hâte d'en finir avec ce défilé devant le camp de M. le Prince; d'ailleurs, puisqu'il faut marcher, il tient à s'assurer de bons quartiers et un logement tout prêt. L'armée impériale a l'avant-garde; son bagage part dans la nuit sous escorte; en tête marche M. de Fariaux, major-général au service de Hollande, avec deux mille chevaux fournis par les trois armées. Le *feldzeugmeister* lui donne un peu d'avance, puis s'achemine avec ses troupes. C'est le bruit causé par cette mise en train qui avait tout d'abord attiré l'attention de Saint-Clas.

(1) Ce terrain est compris dans la partie la plus animée du bassin de Charleroy: les noms aujourd'hui si connus de Manage et de La Louvière pourraient figurer sur un plan de ce champ de bataille.

L'armée de Hollande suit celle de l'Empereur; celle d'Espagne vient la troisième. L'ordre est donné de marcher sur trois colonnes, la cavalerie à gauche du côté de la rivière, l'infanterie au centre, les voitures à droite le long ou au travers des bois. La direction est donnée sur Haine-Saint-Pierre; c'est là ou près de là qu'on campera, logera comme on pourra; les maréchaux des logis sont partis et y pourvoiront.

La distance à franchir variait entre cinq et quatre lieues, suivant que les troupes quittaient des quartiers plus éloignés (Arquennes par exemple) ou plus rapprochés de Haine-Saint-Pierre; courte étape, bien longue à parcourir. Pour trois colonnes, il n'y avait qu'une route, un seul « chemin royal », qui, de Nivelles, allait rejoindre vers Binche une antique voie romaine, la « chaussée Brunehaut », et, se bifurquant, conduisait à Mons ou à Landrecies. Mons était l'objectif des alliés; ils comptaient y aller en deux jours. C'est la colonne du centre qui tenait la route royale; les deux autres devaient chercher leur passage dans de mauvais chemins ruraux ou au travers des prés et des bois. A mesure qu'on s'éloignait du point de départ, les obstacles se multipliaient, marais, vergers, clôtures, villages aux étroites ruelles, puis des taillis touffus, chemins creux, pentes abruptes; entre le Prieuré-Saint-Nicolas et Fayt, le pays se rétrécissait beaucoup. Le premier corps d'armée était passé tant bien que mal; mais les autres s'enchevêtraient, s'entassaient. Songez, que de monde! que de voitures! Soixante à soixante-dix mille combattans, dont le nombre était presque doublé par celui des charretiers, goujats, des femmes surtout, près de cent mille âmes (1).

A certains momens, on ne pouvait ni avancer ni reculer, et l'encombrement paraissait irrémédiable; aussi M. de Souches s'établissait déjà dans son logement de Haine-Saint-Pierre que la queue des convois était à cinq lieues en arrière.

Postée à hauteur et un peu au-dessus de Seneffe, fermant ce village aux traînards et aux voitures, l'arrière-garde attendait la fin du défilé pour prendre le même chemin. Comme la pointe d'avant-garde, elle se composait de détachemens des trois armées, cinq mille chevaux, quelques centaines de dragons et trois régimens d'infanterie hollandais. Le prince de Vaudemont, qui la commandait, lieutenant général au service d'Espagne, n'était pas un inconnu pour les officiers français. On avait admiré à la cour

(1) Dans l'armée impériale en campagne, la pratique est de passer à chaque compagnie quatre chariots, plus un chariot de vivandier, — à chaque cavalier un bidet, outre le cheval d'armes, — aux fantassins, femmes et ânes, *donne e sommari*, nombre indéterminé. Ajoutez les équipages de l'armée, chariots pour les vivres, les malades, les munitions, les outils, etc. (Montecuccoli, *Aphorismes*, t. I, p. 132.)

son esprit brillant, sa haute mine; il avait fait ses premières armes auprès de Condé, en 1668, en Franche-Comté, et venait de combattre, en cette même année 1674, dans le même pays, mais de l'autre côté. C'était le fils du duc de Lorraine et de la Cantecroix, en fait un bâtard, comme Saint-Simon se donne le plaisir de le répéter souvent. Ni cette origine, ni la qualité de prince étranger qu'il s'attribuait n'étaient faites pour lui nuire auprès de Louis XIV; mais il voulut s'ouvrir dans la chambre des filles un accès que le Roi entendait se réserver, et cela déplut. Le changement ne gênait pas le fils de Charles IV; il prit parti chez les Espagnols, prêt à passer au service de l'Empereur, et bien accueilli partout, car il était brave et bon officier, enfin se consolant d'avoir perdu l'amitié du roi de France en acquérant celle du prince d'Orange : ce ne sera pas sa dernière évolution, mais c'est celle du moment, et nous nous y tiendrons.

Cette matinée du 11 août lui paraissait longue. Il était là, en face du pont de Seneffe, avant le jour; ses dragons, sur l'autre rive, occupent un moulin, patrouillent dans les buissons; les heures s'écoulent monotones; pas un Français en vue.

Dès que Saint-Clas avait en quelque sorte éventé la présence et la marche de l'ennemi, il avait fait disparaître tous ses gens : grand'garde enfoncée dans un trou, vedettes très clairsemées, ne dépassant pas les crêtes, s'abritant derrière les murs, les troncs d'arbres. Avec le tact et la finesse d'un officier de troupes légères, Condé était entré aussitôt dans le jeu de son lieutenant; il se cache à côté de lui sur le promontoire de Belle, et ne montrera pas plus son monde que l'autre ne laisse voir ses éclaireurs.

Les troupes qui, après leur sortie du camp, s'étaient rassemblées dans un pli de terrain près du château de Vandebeke (1), vont serpenter dans les vallons pour se rendre aux points que M. le Prince leur fait assigner par les officiers généraux. Nulle précipitation; les mouvemens sont calculés de telle sorte que tous arrivent à la fois, un peu avant dix heures, à leur poste de combat autour de Seneffe. C'est là l'heure opportune : attaquée plus tard, l'arrière-garde ennemie trouverait les chemins déblayés, se mettrait peut-être à couvert; plus tôt, le gros de l'armée ne serait pas assez enfoncé dans les défilés, pourrait tenter un retour offensif. Quant à Saint-Clas, il va changer de rôle et repart avec ses cinq cents chevaux; par les ravins, les bois, il pousse droit dans la direction de Marimont; il ira, s'il le faut, jusqu'à Binche. C'est l'avant-garde des confédérés qu'il cherche. A peine

(1) Aujourd'hui transformé en ferme. L'enceinte maçonnée, la porte armoriée, la chaussée du pont, le fossé, existent encore.

a-t-il pu la joindre du côté de Haine-Saint-Pierre qu'il se montre, se grossit, fait du bruit, engage l'escarmouche. M. de Fariaux, surpris, signale à M. de Souches l'apparition de l'ennemi dans une direction inattendue. Le *feldzeugmeister* veut y pourvoir, donne des ordres, remue du monde. Quand Saint-Clas disparaîtra, il aura fait perdre plusieurs heures à l'armée impériale, atteint son but.

Entre les enfans perdus et le gros des troupes, Choiseul, maréchal de camp, s'est arrêté à mi-chemin, au point culminant, à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, avec quelques cavaliers, des estafettes plutôt. Sa mission est de voir au loin, de prévenir, de relier le gros, les détachemens, les enfans perdus. A l'autre extrémité, dans la direction de Nivelles, Fourilles, avec huit cents chevaux, va chercher un gué pour traverser la Samme, qu'il franchit en face de Renissart (1). Il poussera les escadrons espagnols qui gardent la queue des bagages, culbutera les voitures et reviendra sur le flanc de M. de Vaudemont. Le mouvement est un peu large, mais sans péril dans la circonstance et d'un effet assuré.

Montal est chargé de l'attaque centrale. Près du hameau de Belle, derrière les dernières crêtes, en face et assez près du pont de Seneffe, il forme ses troupes, dragons de Rannes (Colonel-Général) et chevau-légers de Tilladet en première ligne, puis les Fusiliers du Roi avec leurs pièces, soutenus par sept bataillons d'infanterie. Un peu au-dessous du bourg, en suivant le fil de l'eau et en se glissant derrière la brigade Montal, M. le Prince traversera la Samme (2) avec les deux mille chevaux de la Maison du Roi. C'est avec un élan de joie martiale qu'il se met à la tête de cette cavalerie d'élite; il sait ce qu'il peut attendre des soldats qui le suivent.

III. — DIX HEURES DU MATIN. COMBAT DE SENEFFE. DESTRUCTION DE L'ARRIÈRE-GARDE DES ALLIÉS.

Cependant la sécurité de M. de Vaudemont a été troublée... un peu tardivement peut-être. Une de ses patrouilles, en fouillant les bosquets de la rive droite, a cru apercevoir quelques cavaliers qui se sont dérobés assez vite. Divers indices confirment cette rapide observation. Vaudemont s'apprêtait à renvoyer son infanterie; il l'arrête, la ramène dans le bourg, rappelle les postes qu'il avait par delà l'eau, donne l'ordre de barrer ou de détruire le pont.

(1) 3 kilomètres nord de Seneffe.

(2) Les travaux du canal et du chemin de fer ont bouleversé les passages dont on retrouve la trace dans le vieux lit de la Samme.

Il n'en a pas le temps; soudain il se trouve menacé, presque enveloppé de tous côtés.

Il est dix heures. Les dragons Colonel-Général débouchent au galop, par petits groupes, des gorges et des bosquets qui bordent la Samme, délogent à coups de carabine les dragons ennemis qui essaient de défendre le pont, se jettent à bas de leurs chevaux, démolissent rapidement un embryon de barricade, se saisissent des premières maisons de l'autre rive, ouvrent le passage à la brigade Tilladet. Nos cavaliers franchissent le pont, nettoient les jardins, culbutent tous les détachemens qu'ils y rencontrent, et vont se rallier au nord-est de Seneffe, couvrant le débouché d'un second pont qui se trouve en aval et que vont franchir les escadrons de la Maison du Roi. L'infanterie hollandaise est rejetée dans les grosses maisons du bourg, essaie de s'y retrancher.

Déjà les Fusiliers du Roi ont passé la Samme et pris à gauche pour mettre leurs six pièces en batterie, couverts par un petit ruisseau qui coule dans un fond marécageux, parallèlement à la Samme, et qui ne permet aucun mouvement tournant au sud de Seneffe. C'est l'artillerie légère qui apparaît avec son allure leste. Les projectiles de petit calibre ne font guère d'effet sur les grosses murailles; mais ils incommodent les défenseurs, balaient les ruelles. Quelques boulets vont plus loin, atteignent la cavalerie de bataille du prince de Vaudemont, qui se forme à quelque distance à l'ouest du village.

Sous la protection de cette canonnade, de la mousqueterie des dragons et des évolutions de la brigade Tilladet, Montal forme son infanterie, qui a rapidement franchi le pont de Seneffe. Ses trois premiers bataillons sont disposés en éventail; il commence aussitôt l'attaque et la conduit avec sa fougue ordinaire, embrassant tout le bourg, chassant devant lui les défenseurs et les poussant vers le centre, où ceux-ci s'enferment dans l'église. A ce point la résistance fut plus vive, mais bientôt terminée par l'entrée en ligne des deux bataillons de réserve. Tout le village est emporté. Pas un des fantassins hollandais n'échappe; tous tués ou prisonniers. Leur commandant, un cousin du stathouder, le jeune prince Maurice de Nassau, est blessé et pris en combattant vaillamment. Les pertes des Français étaient faibles; elles eussent été insignifiantes si Montal avait eu la patience de laisser faire l'artillerie; mais cet ardent soldat avait les défauts, les nobles défauts de ses qualités, et s'était un peu hâté. Il porta la peine de sa chaleur et dut se retirer, la jambe cassée d'un coup de feu.

Ce combat d'infanterie n'était pas terminé lorsque la Maison du Roi, profitant du pont qui traversait la Samme un peu en aval

de Seneffe, débouche derrière les escadrons de la brigade Tilladet. Rochefort est en tête avec sa compagnie et celle de Noailles (1); il est heureux et fier de faire « travailler » devant son prince et son général ces Gardes du corps qu'il a choisis, formés, instruits avec tant de soin.

A peine a-t-il dépassé la droite de notre cavalerie légère qu'il découvre la grosse cavalerie des ennemis en bataille sur un terrain ondulé un peu au-dessus de Seneffe, en avant du château et des bois de Buisseret. M. de Vaudemont a rectifié sa position pour soustraire ses cavaliers au feu de l'artillerie française. Trois escadrons se détachent et font face à Rochefort, mille chevaux contre cinq cents! Encore l'ennemi aurait-il pu engager plus de monde sans les chemins creux qui coupaient et limitaient le terrain. Rochefort n'attend pas le choc et charge sans compter; la mêlée fut chaude; mais l'avantage allait rester au nombre, lorsque M. le Prince déploie sur la droite les autres compagnies des Gardes du corps et les chevau-légers de la Garde, sans attendre les Gendarmes et les Cuirassiers, qui arrivent à la file et resteront en réserve (2). Vaudemont engage aussitôt les deux tiers de son monde; environ trois mille de ses cavaliers sont aux prises avec deux mille Français; mais l'élan donné par M. le Prince est irrésistible; tout plie devant lui; les gros escadrons des confédérés sont renversés les uns sur les autres.

Le prince lorrain a encore l'avantage du nombre; il court à sa troisième ligne pour faire charger ses escadrons frais pendant que les Gardes du corps se remettent en ordre et avant que les Gendarmes n'arrivent. A ce moment, Fourilles, qui achevait son mouvement tournant et venait de défaire l'escorte des voitures, se présente sur le flanc des escadrons ennemis. Ce fut décisif. Tous ces cavaliers de diverses nations, se sentant peu soutenus, mal encadrés, se méfiant les uns des autres, ne veulent ni charger, ni attendre le

(1) La première compagnie des Gardes du corps, « Gardes écossais », portait le nom de son capitaine, le duc de Noailles, non présent. La quatrième compagnie était commandée, depuis 1669, par le marquis de Rochefort, que nous voyons charger à sa tête. Elle prit plus tard le nom d'Harcourt.

(2) Gardes du corps, seconde compagnie, Luxembourg; troisième, Béthune; depuis 1671, celle-ci avait pour capitaine le duc de Duras. — Il est remarquable que les capitaines des trois compagnies françaises, duc de Luxembourg, duc de Duras, marquis de Rochefort, avaient suivi Condé en exil. A Seneffe, les Gardes du corps formaient huit escadrons commandés par Chazeron (François de Monestay), lieutenant des Gardes, mort lieutenant général en 1697. Les chevau-légers de la Garde étaient conduits (le capitaine duc de Luynes absent) par le sous-lieutenant Henri Balzac, marquis d'Ailly, qui fut tué à la tête de sa compagnie; ils étaient compris dans les dix escadrons formés par le corps de la Gendarmerie, ainsi que les Gendarmes du Roi, commandés par le capitaine-lieutenant prince de Soubise, blessé. Les Cuirassiers du Roi, trois escadrons, de récente formation et déjà haut placés dans l'estime de l'armée, étaient conduits par le mestre de camp-lieutenant comte de Revel (Charles de Broglie), blessé dans l'après-midi.

choc, et tournent bride au galop (1) dans la direction qu'avait prise le gros de l'armée alliée. Ils abandonnent leurs colonels et nombre de prisonniers, parmi lesquels le duc de Holstein, le comte de Solms et plusieurs autres personnages de marque, la plupart blessés. Blessé aussi, le prince de Vaudemont, qui a été entraîné dans la déroute. Une grande partie des équipages ont été abandonnés, les charretiers ayant coupé les traits pour se sauver; d'autres, éperdus, emmènent leurs voitures vers les défilés déjà encombrés par les convois.

Le succès est éclatant. L'arrière-garde des confédérés, ce gros détachement de plus de huit mille hommes d'élite, est absolument anéantie; tous les trophées de guerre, drapeaux, étendards, timbales, sont aux mains des Français. Les survivans sont des prisonniers, ou des fuyards qu'on ne ralliera plus.

Ce premier engagement a duré une heure et demie; c'est celui qui a gardé plus particulièrement le nom de combat de Seneffe. Est-il permis de le définir et de le limiter comme on a l'habitude de faire? Les actions de guerre ne peuvent se diviser par tranches dont on prend ou laisse ce qui convient. Ces divisions, qu'il faut introduire dans le récit de la journée du 11 août pour tâcher d'y mettre un peu de clarté, étaient à peine sensibles dans la réalité, et les incidens de la journée vont se succéder, s'enchaîner sans interruption réelle.

M. le Prince devait-il, pouvait-il s'en tenir à cette moisson de lauriers, saluer poliment les confédérés, dont il voyait le nombre grossir en face de lui sur les hauteurs, et retourner pacifiquement dans son camp, comme il se pratique aux exercices de manœuvres? On l'a beaucoup dit. Mais n'oublie-t-on pas une condition préalable, indispensable? Il eût fallu le consentement du prince d'Orange. — A notre avis, Condé aurait eu tort d'y compter; s'il avait été d'humeur à lâcher prise quand il tenait l'ennemi, il n'est pas douteux que Guillaume ne l'eût reconduit de belle façon, en le poussant et en lui infligeant le plus rude des échecs.

IV. — MIDI. COMBAT DE LA COURRE-AUX-BOIS. L'ARMÉE D'ESPAGNE REPOUSSÉE.

Le prince d'Orange conserve la direction générale et l'exerce avec efficacité. Il se tient au Prieuré-Saint-Nicolas; une grande lieue de pays le sépare de Seneffe. C'est bien loin; mais derrière lui l'armée impériale est plus loin encore. De cette position presque centrale, Guillaume peut embrasser l'ensemble, se tenir en communication avec M. de Souches, dont il attend le secours

(1) Lettre du prince d'Orange aux États-Généraux, 18 août 1674.

avec impatience, et faire mouvoir les troupes qui ralentiront la marche et les progrès du prince de Condé. Le « chemin royal » qui se déroule à ses pieds conduit à Seneffe en droite ligne, et c'est déjà par cette route, grande artère des manœuvres de la journée, que s'avance, disons plutôt que rétrograde l'armée d'Espagne. Laborieusement elle sort des haies, des vergers, des pâtures humides, et se présente à la lisière d'une plaine ondulée, découverte, assez étendue, la gauche en avant de la ferme de la Courre-aux-Bois, la droite vers la Samme. La belle cavalerie wallonne fait le fond de cette armée; le capitaine général, comte de Monterey, n'est pas sur le terrain, retenu ailleurs par d'autres devoirs; cette absence lui sera reprochée. Il est remplacé par le marquis d'Assentar, mestre de camp général. L'infanterie étant peu nombreuse, — un seul régiment, celui du comte de Beaumont, — le prince d'Orange l'a renforcée de six bataillons hollandais conduits par le comte de Waldeck, et, pour donner confiance, il les fait suivre de six cents chevaux allemands, premier contingent envoyé par M. de Souches. Les fuyards qui reviennent de Seneffe embarrassent et ralentissent tous ces mouvemens.

Avec les Gardes du corps, Condé suivait au pas la cavalerie de Vaudemont dans sa retraite précipitée, lorsque à environ 1500 mètres en avant de lui il découvrit les têtes de colonnes, qui, débouchant des bosquets de Scailmont, semblaient précéder un corps assez nombreux. M. le Prince s'arrête, donne ses ordres. Il y a des blessés à relever, des prisonniers à rassembler. Il faut surtout reformer les troupes, rallier les dispersés. Si Fourilles n'avait pas pris soin de mettre le feu aux voitures abandonnées, il manquerait encore plus de chevau-légers retenus par le pillage.

Tandis que Luxembourg s'étend à droite et gagne du terrain avec la cavalerie légère, Fourilles, qui s'est remis à la tête de la Maison du Roi, appuie à gauche et couvre le mouvement général, surtout celui de l'infanterie, qui se prépare à l'attaque des vergers et des clôtures (1). Tous les régimens laissés au camp ont été appelés; ils sont en marche; les premiers échelons arrivent, trouvent les gués reconnus, notamment en amont de Seneffe, vers Soudromont, ce qui active le passage de la Samme et diminue la longueur du parcours. Il faut se hâter : Condé ne laissera pas à son adversaire le temps d'amener ses réserves, ni même de déployer sa première ligne.

La distribution des troupes et la nature du terrain indiquent ce que put être ce deuxième engagement. Quoique assez vif, il dura encore moins que le premier; la marche, les formations

(1) Le théâtre de ce combat de la Courre-aux-Bois est aujourd'hui traversé par le chemin de fer, et en partie occupé par la station et les maisons de Manage.

avaient pris plus de temps que l'action. Les alliés en sortirent malmenés, mais non sans honneur. La cavalerie wallonne soutint sa vieille réputation ; ses débris purent se retirer à travers les bosquets, qui facilitèrent aussi la retraite de l'infanterie. Ils emmenaient quelques blessés, le comte de Waldeck, le prince Charles, détaché par M. de Souches et futur duc de Lorraine. Ils en laissaient plus aux mains des Français, entre autres le marquis d'Assentar, le général espagnol, qui avait déployé le plus brillant courage (1). Là encore un Mérode se fit tuer ; c'est une vaillante race.

Vers une heure et demie après-midi, Luxembourg, à l'extrême droite, avait gagné beaucoup de terrain ; au centre, l'infanterie française occupait le château de Scailmont, au pied de la côte du Prieuré.

V. — UNE HEURE ET DEMIE. COMBAT DU PRIEURÉ-SAINT-NICOLAS. MORT DE FOURILLES. DÉFAITE DES HOLLANDAIS.

Voici Condé aux prises avec le plus passionné de ses adversaires. Cramponné au prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois, Guillaume fait ferme pour recueillir les troupes battues, sauver son artillerie, partie de ses équipages, laisser à M. de Souches le temps d'arriver, et, avec l'aide de Dieu, reprendre l'offensive. Les passages deviennent de plus en plus étroits, les pentes plus raides, le pays plus couvert. Ces obstacles n'arrêtent pas M. le Prince ; il a la Maison du Roi sous la main, il en usera, et tout de suite. La cavalerie légère, que les escadrons arrivant du camp grossissent à chaque instant, se range un peu en arrière sur le terrain récemment conquis vers Scailmont ; c'est Luxembourg qui la commande ; appuyant à droite, il ira chercher les troupes ennemies qui escortent l'artillerie et les équipages, et, par ce mouvement, tournera le réduit du Prieuré. L'infanterie attaquera de front cette position, que les Gardes du corps et les Gendarmes aborderont par la gauche, se déployant de leur mieux dans un terrain très accidenté ; aussitôt formé, leur premier échelon chargera ; M. le Prince se portera un peu plus loin avec le second. Brièvement il donne des instructions à Fourilles comme à un homme qui sait comprendre à demi-mot : Allez tête baissée ; vous serez soutenu. De son côté, Fourilles a l'aisance d'un lieutenant éprouvé ; n'a-t-il pas la confiance de son général ? n'est-il pas trop connu pour

(1) Il mourut de ses blessures et fut enterré à Mons. — « Don Fernando de Acuña, marquis d'Assentar, grand de Portugal, gouverneur de Novare, mestre de camp du meilleur et du plus ancien terce espagnol, nommé le terce de Lombardie. On peut dire de lui sans exagération que c'estoit le plus sage, le plus intrépide et le plus judicieux capitaine que les Espagnols ayent eu de son temps en Italie et en Flandre. » (*Mémoires manuscrits du baron de Woerden.*)

qu'on doute un instant de lui? Il croit pouvoir risquer quelques observations : le terrain n'est pas favorable ; au moins conviendrait-il de laisser souffler les chevaux, d'attendre que la cavalerie fraîche ait gagné du terrain, que le mouvement tournant de la droite se soit plus accentué...

Il est des momens où les minutes semblent des siècles à celui qui croit saisir la victoire. Condé ne s'appartient plus ; il n'entrevoit que le but qui se rapproche et dont rien ne saurait le détourner ; il oublie l'homme, l'ami. D'un geste, il arrête Fourilles : « Je sais, Monsieur, que vous aimez mieux raisonner que combattre ; mais je n'ai pas le temps de vous entendre, et je vous donne l'ordre de charger. » — Une demi-heure plus tard, on rapportait Fourilles percé de coups : « Je sais que mon compte est réglé, dit-il à un de ses amis en lui serrant la main ; ce que je demande à Dieu, c'est de vivre encore quelques heures pour voir comment ce b... là pourra se tirer du pétrin où il s'est mis (1). » — La mort de ce brave homme, tombant sous le coup d'une apostrophe cruelle, jette une ombre sur la gloire de Condé.

Les escadrons conduits par Fourilles, enveloppés, fusillés, ramenés, perdirent beaucoup de monde ; mais au prix de leur sang ils avaient ouvert le chemin à M. le Prince, qui, reprenant la charge, enfonce tout devant lui. Il va couper les communications entre l'armée de Hollande et l'armée impériale. L'infanterie hollandaise se sacrifie pour lui barrer le passage ; la légende veut que le régiment des gardes du prince d'Orange y soit resté tout entier.

D'autre part, Luxembourg, déployant toutes les brigades de cavalerie légère, s'étend au loin vers la droite, disperse trois bataillons qui gardaient les équipages, s'empare de toutes les voitures et achève son mouvement tournant. Le Prieuré est occupé par l'infanterie française. Les troupes des États et celles d'Espagne, réduites en nombre, abandonnant blessés, prisonniers, équipages, traversent les défilés en désordre, changent de direction et marchent sur Fayt.

Au loin derrière ce village, on peut voir des armes qui reluisent dans les bois, observer des masses qui s'agitent. Rien n'échappe à l'œil de M. le Prince, qui prépare ses ordres en si-

(1) Transporté à Charleroy, Fourilles vécut encore douze jours. — Les Fourilles étaient, de père en fils, aux Gardes françaises ; le frère aîné avait commandé le régiment comme lieutenant-colonel. Par exception, Jean-Jacques Chauméjean, chevalier de Fourilles, servait dans la cavalerie, étant entré comme cornette au régiment d'Harcourt en 1645. Depuis, il fit campagne chaque année ; la paix le trouva mestre de camp. Il suivit plus tard Coligny en Hongrie. En 1668, il inaugura les fonctions auxquelles l'appelait la confiance bien placée du Roi avec le titre de « visiteur » de la cavalerie. Mestre de camp général en 1670, lieutenant général du mois de février 1674.

lence. « C'est la déroute; partout les ennemis fuient, » murmurent les flatteurs ou les étourdis de l'état-major. — « Non, reprend une voix juvénile; ils changent de front. » Condé se retourne brusquement : « Jeune homme, qui vous en a tant appris »? Et M. le Prince ajoute en souriant : « Il voit clair. » — Ce jeune homme qui « voyait clair » avait vingt et un ans; depuis quelques mois seulement il était à l'armée; déjà il avait attiré l'attention de Louis XIV, et il fixait aujourd'hui celle du Grand Condé. C'était Hector de Villars, qui devait conduire nos soldats vingt fois à la victoire, pacifier les Cévennes, et sauver la France à Denain (1).

Villars avait vu juste; les ennemis ne quittaient pas la partie.

VI. — RETOUR DES ALLEMANDS SUR FAYT. FACE EN ARRIÈRE EN BATAILLE.

Le prince d'Orange avait perdu une partie de son armée, tout le bagage, l'équipage de pont, le trésor; il avait vu tuer ou prendre nombre d'amis, de parens, détruire des bataillons entiers, enfoncer presque tous ses escadrons. Tant de coups terribles n'ont pas abattu son âme; il se prépare à une lutte suprême. A des troupes en retraite, presque en fuite, il donne encore une fois pour direction le clocher de Fayt. Là aussi revenaient les Impériaux ramenés de leur bivouac; c'était le gros de l'armée. Comme ils tenaient l'avant-garde le matin, ils avaient traversé Fayt d'assez bonne heure. M. de Souches, qui les commandait, s'était d'abord occupé de quelques escadrons français, qui, paraissant venir de leur camp en droite ligne et débouchant vers La Hestre par les ravins, s'approchaient au même moment. C'était la troupe de Saint-Clas; il avait bien rempli sa mission. Escarmouchant avec prudence et habileté, dissimulant sa faiblesse, il sut attirer l'attention du *feldzeugmeister*, si bien que celui-ci tint peu de compte de ce qui se passait du côté de Seneffe; simple combat d'arrière-garde, pensait-il. Le bruit qui augmentait, le nombre croissant des fuyards ne firent guère d'impression sur ce vétéran. Il ne fut que plus pressé d'atteindre les lieux où son logement était marqué, Haine-Saint-Paul, Haine-Saint-Pierre, Saint-Vaast, d'y établir ses troupes, d'y mettre en sûreté son artillerie et ses bagages. Il fallut les messages réitérés, alarmans du prince d'Orange, la violence du feu, la durée de l'engagement pour le tirer de sa quiétude. Il donna l'ordre de parquer le bagage,

(1) Quelques minutes plus tard, lorsque le général en chef conduisit en personne la charge au milieu d'une mêlée effroyable, la même voix s'éleva : « Enfin ! voilà ce que je désirais tant voir, le Grand Condé l'épée à la main ! »

de quitter les quartiers et de rebrousser chemin, mais sans hâte et par échelons.

Ainsi toute l'armée alliée, les troupes fraîches qui revenaient sur leurs pas, comme celles que M. le Prince menait battant depuis le matin, allaient se trouver groupées autour du village de Fayt par un mouvement général de « face en arrière en bataille ». C'était l'ensemble de ces marches, contremarches, en avant, en arrière, en tiroir, aboutissant à un alignement nouveau, qui de loin pouvait ressembler à une accélération de retraite, et que le coup d'œil précoce de Villars avait bien apprécié. La position est formidable; mais les alliés ne l'ont pas encore complètement occupée; elle deviendra inattaquable si M. le Prince s'arrête; ou bien l'ennemi débouchera, s'étendra, enveloppera les Français; il va l'essayer tout à l'heure.

Le « chemin royal », après avoir traversé le Prieuré-Saint-Nicolas, s'élève doucement à flanc de coteau, et, à plus d'un quart de lieue (1), atteint l'église de Fayt (2), dont le clocher servait, depuis le matin, de point de direction aux deux armées; c'est le réduit du village. Les maisons, généralement solides et bien bâties, sont éparses sur un plateau ondulé et assez élevé qui s'élargit et se découvre vers le sud. Autour du village, une ceinture de vergers, de jardins, avec de grosses haies et de bons murs, qui forment autant d'obstacles et donnent à la défense de solides points d'appui. Le pays, jadis couvert de forêts, comme l'indiquent les noms de villages et les lieux dits La Hestre, La Basse-Hestre, et même Fayt (3), était encore fort boisé alors, surtout à l'ouest et au nord : haie de Rœulx, bois de Haine. Également à l'ouest, mais plus près du village, le château de l'Escaille (4). De ce côté, entre le village et les bois, serpente une ravine, bordée de broussailles et difficile à traverser, qui jouera son rôle dans la journée. Beaucoup de houblonnières, avec leur fouillis, surtout vers l'est, où elles se mêlent aux sources, aux prés marécageux, sur des pentes assez raides et accidentées.

Les troupes impériales, dont les échelons achevaient lentement de se distribuer sur la position que nous venons de décrire,

(1) Environ 1100 mètres.

(2) Nouvellement rebâtie, l'église actuelle de Fayt occupe l'emplacement de l'ancienne.

(3) Le mot Fayt qui, en wallon, se prononce Fa-ï, paraît être un dérivé de *fagus* (hêtre), et, selon d'autres, de « faine », fruit de cet arbre, qui était évidemment jadis l'essence dominante dans la région. — Nous n'avons pas besoin de rappeler que, pour retrouver l'état de lieux que nous décrivons, il faudrait remonter au delà de deux cents ans. — Voir la *Notice historique sur Fayt-les-Seneffe*, par Jules de Soignies.

(4) Environ 400 mètres nord-ouest de l'église. Ce château jalonne la tête de la ravine, encore fort reconnaissable aujourd'hui.

étaient restées les dernières attachées à l'ordre compacte; leurs mouvemens étaient pesans. Guillaume eut quelque peine à obtenir de leurs généraux un ordre plus étendu, qui permît de parer aux mouvemens tournans faciles à prévoir. Leurs rangs s'ouvrirent pour laisser passer les régimens plus ou moins débandés qui montaient par le « chemin royal ». On pouvait compter que l'ennemi serait pressant; il fallait se hâter : l'ordre de bataille fut donc un peu interverti, non sans mélange des diverses armées comprises dans le grand tout des alliés. Cependant le gros des Hollandais était à l'aile droite (1), dirigée par Guillaume, qui d'ailleurs était un peu partout et ne perdait pas de vue le comte de Souches, objet de son animadversion. Au centre et à la gauche (2), l'infanterie impériale occupait le village et se prolongeait vers les bois, les masses et la cavalerie rangées derrière. Le prince Pio de San-Gregorio commande de ce côté. L'artillerie tenait, à droite et à gauche, quelques pièces prêtes à agir; son groupe principal était auprès des réserves, au point culminant du plateau, les pièces prêtes à foudroyer le village s'il est enlevé par les Français.

Le comte de Souches est au centre; il a l'œil à tout; le vieux capitaine s'est réveillé; par son expérience, son coup d'œil, son froid courage, il va s'élever à la hauteur de l'indomptable ténacité du prince d'Orange. La ténacité! c'est la vertu de l'heure et du lieu. Les généraux alliés ne peuvent plus espérer une victoire; il s'agit d'empêcher la défaite de tourner à la déroute; il faut profiter de la supériorité numérique et de l'avantage de la position pour limiter l'essor de l'ennemi, s'assurer une retraite honorable. Leur armée va se montrer la digne émule de celle qu'elle combat. Comme les chefs, les soldats feront leur devoir; la palme reste aux Allemands. Robustes, braves, bien exercés, ils sont intacts et n'ont pas supporté, comme les autres, cinq heures de fatigues et de périls. S'ils doivent plier devant la furie française, ils se reformeront aussitôt. Chaque pouce de terrain par eux abandonné sera payé cher; parfois ils reprennent le terrain perdu, et sur certains points ils restent inébranlables. C'est ce qu'on verra dans le récit qui va suivre.

VII. — TROIS HEURES ET DEMIE. COMBAT DE FAYT. CONDÉ DANS LA MÊLÉE. A LA NUIT, LES DEUX ARMÉES RESTENT EN PRÉSENCE.

La nature des lieux, la variété des combats livrés depuis le matin, les derniers incidens avaient troublé l'ordre de bataille des Français, et réparti l'armée en deux colonnes ou plutôt deux

(1) Côté est, en face de la gauche des Français.
(2) Ouest, en face de la droite des Français.

groupes de colonnes de force très inégale. A droite, au nord-ouest du Prieuré, au milieu des bois, des vergers et des houblonnières, au delà du chemin dit de Bruxelles (1), M. de Luxembourg conduit les troupes qui avaient enlevé le bagage des Hollandais et dissipé l'escorte. Sur le « chemin royal » et le long de ce chemin, plusieurs colonnes, quittant le Prieuré, s'avancent vers Fayt. M. le Prince fit son déploiement en marchant. Il veut pousser l'ennemi sans lui laisser le temps de souffler, sans attendre ce complément d'infanterie qui ne peut arriver avant le soir. S'arrêter? Il eût dû reculer, et alors il avait sur les bras son adversaire et ses troupes fraîches.

Pendant que Luxembourg presse son mouvement tournant, Condé enveloppe le village avec presque toute son infanterie formée sur deux lignes. L'engagement fut long et très chaud. La seconde ligne tout entière remplit les intervalles de la première. A droite, les trois bataillons des Gardes françaises, soutenus par les Gardes suisses, avancent dans un ordre admirable. Vigoureusement et habilement conduit par le brigadier Rubentel, ce « superbe » (2) régiment gagne assez de terrain au prix de pertes cruelles : sept capitaines, nombre d'officiers et de soldats étaient sur le carreau (3). Les Gardes prennent position, formant un crochet défensif. Déployés des deux côtés de la route, les régimens du Roi, Royal des Vaisseaux, de Navarre et de la Reine, soutenus par les « petits Suisses » (Stoppa, Erlach, Pfiffer, Salis), s'établissent dans les vergers et les premières maisons; mais, foudroyés par l'artillerie et la mousqueterie, ils ne purent atteindre l'église. Anguien, Condé, Conti et Auvergne s'étendent vers la gauche; le duc de Navailles a le commandement de ce côté.

L'attaque de front ne pouvait réussir que secondée par le mouvement tournant. C'est ce que tentait M. de Luxembourg avec l'aile droite. Il fit commencer l'opération par les Gardes du corps, nettoya les abords du bois d'Haine, puis, rabattant à gauche, rejoignit son gros (régiment de Picardie, Dragons, Cuirassiers du Roi), et attaqua les troupes qui cherchaient à prolonger vers l'ouest la ligne de bataille des ennemis. Lui-même, se jetant à la tête de Picardie, fait un véritable trou dans les masses qui veulent l'envelopper; sa cavalerie s'y élance, charge, culbute plusieurs bataillons et s'empare du canon. Le château de l'Escaille a été enlevé, les bois, la haie de Rœulx traversés, la ravine franchie.

(1) Qui, venant de Binche ou Mons, conduit par Fayt à Braine-le-Comte et à Bruxelles.

(2) Ainsi noté par M. le Prince dans sa revue du 12 mai.

(3) Dans cette journée du 11 août, le régiment des Gardes françaises eut cinq cent quarante-huit hommes hors de combat, dont quarante et un officiers.

M. le Prince, avec les Gardes suisses et quelque cavalerie retirée du centre, marche vers sa droite pour soutenir ou plutôt pour relever son lieutenant; car Condé a dû prescrire à celui-ci de faire face à droite pour arrêter un parti de troupes alliées, qui, par un circuit au travers du bois de Haine, cherchait à gagner les derrières de l'armée française. Luxembourg remporte là un nouvel avantage : le corps tournant n'a pas le temps de se former; il est chargé, dispersé. Ses débris se retirent en désordre dans la direction de Braine-le-Comte. Le vainqueur abandonne la poursuite pour revenir par le château de l'Escaille à sa place de bataille et reprendre l'attaque qu'il avait momentanément suspendue. Il trouve la situation changée. Pressée par des forces supérieures, la cavalerie (Maison du Roi) qu'il avait laissée comme un rideau pour jalonner la position, a dû repasser la ravine. Elle reste en bataille sur l'autre bord, fusillée, mitraillée par une brigade de l'armée impériale que conduit un Français, le comte de Chavagnac (1). On était si près les uns des autres que Chavagnac entendait les officiers français dire à leurs hommes décimés par les balles : « Ce n'est rien, enfans. Serrez, serrez! »

Survient M. le Prince. Il donne aussitôt avec les Cuirassiers du Roi et Mestre-de-camp-général, qui poussent jusqu'au canon et le reprennent; mais ils ne peuvent se maintenir au milieu de l'infanterie. La cavalerie impériale leur donne la conduite. On emporte le comte Broglio de Revel, mestre de camp des Cuirassiers du Roi, blessé d'un coup de mousqueton. Le duc d'Anguien aussi a reçu deux fortes contusions. Inquiet pour son fils, M. le Prince s'approche; un biscaïen brise les deux jambes de derrière de son cheval; c'est le troisième qui tombe mort sous lui depuis le matin. « Sauvez-vous, Monseigneur! » lui crie son écuyer en voyant fondre les escadrons ennemis. — « Et comment faire avec mes jambes infirmes! » répond-il, tout prêt à rire de sa mésaventure. L'écuyer disparaît avec les chevaux. Le Grand Condé se tapit au milieu des flaques d'eau sous un buisson. Le flot passe et recule. On relève le héros tout mouillé, on le remonte; une fois en selle, il se retrouve calme, et reprend sa place au milieu de ses troupes.

Il fallait occuper la ravine pour continuer l'offensive. Les

(1) Nous avons déjà rencontré le comte Gaspard de Chavagnac servant sous M. le Prince et jouant un rôle assez important durant la guerre civile. Il était huguenot et d'une bonne famille d'Auvergne. Belle réputation militaire. A la paix des Pyrénées, il passa au service du roi catholique, puis à celui de l'Empereur. En 1681, il obtint sa grâce et rentra en France, où il mourut sans enfans en 1695, après avoir été marié trois fois. On a de lui des *Mémoires* qu'il faut consulter avec discrétion, car il ne les a certainement pas rédigés. — Son frère François, qui avait aussi suivi M. le Prince en 1651, fit souche et mourut en 1675.

deux bataillons des Gardes suisses arrivaient, encore intacts, précédés de leur vieille réputation. M. le Prince leur prescrit de déloger l'ennemi de l'obstacle naturel qui arrêtait tous les mouvemens; mais le feu était si vif et le terrain si défavorable que les Suisses ne purent traverser la ravine. Leurs mousquetaires s'embusquèrent sur le bord et entretinrent le feu contre ceux qui tenaient l'autre côté. L'aile droite de l'armée française se trouve ainsi arrêtée à l'ouest du village, conservant une partie des positions qu'elle avait d'abord conquises, en face d'un adversaire nombreux et solidement établi. Rien à faire de ce côté, si ce n'est tenir ferme sans reculer.

Changeant aussitôt son plan, M. le Prince renonce à forcer la ravine; vers l'ouest et le nord du village, il se borne à observer, à contenir l'ennemi; tout son effort va se porter sur la gauche. M. de Navailles avait déployé laborieusement huit bataillons, soutenus par quinze ou seize escadrons, dans un terrain accidenté, boisé, plein de sources et de prés marécageux, à l'est de Fayt. Il est renforcé. A l'extrémité de la ligne, La Motte (1) conduit Royal des Vaisseaux et les Fusiliers du Roi, qui n'ont pu amener leurs pièces, mais qui, pourvus d'un armement supérieur, forment une véritable élite. Soutenue par quatre escadrons de la Maison du Roi et six escadrons de cavalerie légère, la brigade La Motte « fait des merveilles », repousse les charges de douze escadrons, défait quatre bataillons, recueille nombre de prisonniers et pousse jusqu'à une grosse haie entre La Hestre et La Basse-Hestre. Un feu vif et soutenu arrête nos gens à cette haie, où ils restent embusqués. Au delà, au-dessus d'eux, sur la hauteur, on voyait des masses d'infanterie et de l'artillerie.

La nuit trouva l'armée française ainsi postée, maintenant le feu partout, sans avancer ni reculer, formant une ligne brisée, orientée du nord-ouest au sud-est sur un front d'environ 1 800 mètres, la droite s'étendant jusqu'à la haie de Rœulx, derrière la ravine, le centre dans les vergers et les premières maisons de Fayt, la gauche au-dessus de La Basse-Hestre (2). Les masses de l'armée alliée présentaient un front plus étendu, presque parallèle, mais plus régulier, la gauche vers la haie de Rœulx, la droite vers la pointe des bois de Marimont, le centre dans un terrain découvert dont la cote 170 marque le point culminant. Presque partout, les alliés ont le commandement. Ils cou-

(1) La Motte (Charles Guillaud, comte de), capitaine au régiment de Condé, avait suivi M. le Prince aux Pays-Bas. Lieutenant-colonel du régiment d'Anguien lors de son rétablissement (26 octobre 1667), colonel-lieutenant du même régiment (8 avril 1672), enfin brigadier d'infanterie, il continua de servir avec éclat, devint maréchal de camp, grand bailli de Cassel, lieutenant général, et fut tué en Catalogne en 1684.

(2) La Basse-Hestre, environ 1 300 mètres sud-est de l'église de Fayt.

vrent la route de Haine-Saint-Pierre, tiennent l'église et une partie du village de Fayt.

Un écart de deux cents mètres environ séparait les deux fronts. Tant que brilla la lune, le feu continua mollement, sans aucune tentative offensive d'une part ni de l'autre. Puis les hommes, accablés de fatigue, s'endormirent sur place, leurs armes dans les bras, à peine gardés par quelques sentinelles, mais prêts à recommencer cette lutte terrible après quelques heures de repos. C'était bien la pensée de M. le Prince, qui, lui aussi, roulé dans un manteau, s'était endormi dans un buisson à La Basse-Hestre. — On montrait encore récemment l'*Épine du Prince.* — Il était venu là, à la gauche de son armée, pour soutenir le duc de Navailles, et c'est par là maintenant qu'il espérait reprendre l'offensive au petit jour, comptant sur l'arrivée prochaine de son artillerie et de l'infanterie que lui amenait Magalotti. Il rêvait d'une nouvelle bataille, lorsqu'il fut réveillé par le bruit retentissant d'une fusillade générale.

VIII. — ALERTE DE NUIT. AU JOUR, LES DEUX ARMÉES ONT DISPARU.

Des deux parts on tirait follement, comme toujours dans les alertes de nuit; mais les premiers feux d'ensemble paraissent être partis de la ligne des alliés, qui voulaient ainsi assurer leur retraite, ou plutôt essayer d'en changer le caractère, lui donner l'allure d'une marche en avant, comme si, après le combat, ils continuaient de pousser vers l'étape désignée la veille et où déjà les Impériaux étaient attendus par leurs bagages. L'artillerie passa la première. Toutes les autres voitures étant perdues, la route ne se trouvait guère encombrée; l'infanterie et la cavalerie suivirent assez vite. La marche ne fut nullement inquiétée. Un cordon de troupes légères était resté en position au sud-est de Fayt, rangé derrière les haies et les vergers, pour donner l'alarme au cas d'une reprise d'offensive des Français.

Nul bruit ne troubla la fin de la nuit. Au petit jour, un des officiers de cette arrière-garde s'avisa de regarder par un trou dans une haie. Aucune troupe française n'était en vue. L'officier appela son chef, M. de Chavagnac. Tous deux ensemble passèrent la haie et se trouvèrent dans un pré, où, pêle-mêle avec les cadavres, gisaient de nombreux blessés, qui aussitôt se dressèrent, et, parlant dans toutes les langues, demandèrent qui un chirurgien, qui un confesseur. Chavagnac leur promit d'envoyer un trompette pour les recommander à M. le Prince, et piqua au galop pour aller rejoindre à Haine-Saint-Paul (1) l'état-major des alliés.

(1) 5 kilomètres.

Grande fut la joie aux nouvelles qu'il apportait. Les généraux ordonnèrent trois décharges pour célébrer leur prétendue victoire, et, marchant aussitôt, allèrent chercher sous les remparts de Mons (1) des ressources qui leur manquaient, des renforts, des secours et un gîte plus sûr que des villages en rase campagne.

IX. — LES TROPHÉES ET LES PERTES.

Guillaume d'Orange ne s'avouera jamais vaincu; c'est un des traits de ce mâle et ferme caractère; sa prétention est justifiée par le glorieux entêtement qui ne saurait accepter la défaite ni abandonner à l'adversaire un succès complet, incontesté. Tel on le retrouvera dans ses batailles plus ou moins complètement perdues contre Luxembourg, à Saint-Denis, à Steinkerque, à Nerwinde, à Fleurus. Aujourd'hui, amené par la fortune en présence de Condé, il ne s'est pas troublé, il n'a pas ployé; toutes les relations hollandaises, allemandes, espagnoles, les gazettes, les récits imprimés à La Haye, à Bruxelles, à Francfort, célèbrent sa victoire (c'est à peine si M. de Souches est nommé), et la défaite des Français, qui ont abandonné le champ de bataille : *dejando nos el campo de batalla*, concluait emphatiquement une relation espagnole jusque-là sincère et fort peu triomphale. Rien n'était moins conforme à la vérité.

Au bruit de la mousqueterie, M. le Prince s'était mis debout. Autour de lui il y a de l'étonnement, et, parmi les troupes, une certaine confusion, causée surtout par l'épouvante des chevaux. Le calme rétabli, M. le Prince a promptement jugé ce qui se passe. Il ne faut plus songer à reprendre le combat avec un ennemi qui abandonne la partie. Lui-même n'a ni vivres, ni canon; les renforts ne sont pas arrivés. Inutile de rectifier une position incorrecte. Ordre est donné de rentrer au camp du Piéton. A l'aurore, M. le Prince fut rejoint par sa chaise, qui le ramena au quartier général. Depuis vingt-six heures il n'avait quitté la selle que pour prendre quelques instans de repos dans le buisson de La Basse-Hestre. Monté à cheval au petit jour, sans bottes ni éperons, en bas de soie et souliers, quand chaque mouvement lui rappelait ses douleurs, il avait franchi de grands espaces au galop, chargé de tous côtés, roulé trois fois sous son cheval tué.

Nous aimons à citer les jugemens concis que la loyauté de Turenne semble lui arracher. Lorsqu'il sut tout ce que cet infirme avait accompli dans cette journée du 11 août, il écrivit : « J'admire comme M. le Prince a pu résister à un si grand travail (2). »

(1) 4 lieues et demie plus loin.

(2) Turenne à Louvois; camp près Landau, 20 août 1674 (*apud* Grimoard).

En quittant sa chaise à Trazegnies le 12, Condé pouvait à peine parler. Cependant il pourvoit à tout, donne de longues explications verbales à Briord, qui va trouver le Roi, et il envoie un capitaine avec un fort détachement à l'abbaye de Marimont, sur la position même qu'occupait l'ennemi, pour garder le champ de bataille. M. de Souches en était si peu maître que, sur la proposition de Chavagnac, il fit demander « un passeport afin de pouvoir enterrer ses morts et retirer ses blessés (1) ». Les aumôniers et les chirurgiens des alliés se mêlèrent aux nôtres dès le 12. Beaucoup de blessés ennemis furent recueillis dans les hôpitaux français. Pendant trois jours, des corvées et de nombreux volontaires partis du Piéton parcoururent le terrain des divers engagemens depuis Seneffe jusqu'à Fayt, achevèrent de vider les voitures, en firent sortir les femmes qui s'y trouvaient en grand nombre, et finirent par brûler quatre mille chariots abandonnés, ainsi que l'équipage de pont des Hollandais.

On a beaucoup disserté sur ce point : quel est celui des deux partis qui le premier a quitté, — on ne saurait dire le champ de bataille de Seneffe, car ce bourg était déjà fort loin, — mais le lieu précis où la nuit avait trouvé en présence les deux armées qui combattaient depuis le matin?

En réalité, il n'y eut guère d'intervalle entre le mouvement des deux partis. Peut-être même chacun des deux généraux s'est-il décidé sans connaître la résolution de son adversaire. Tous deux ont bien pu s'éloigner par un mouvement spontané, sans être pressés ni suivis. Toutefois on peut voir par ce qui précède que, si quelqu'un pouvait réclamer le champ de bataille, c'était le prince de Condé.

La version que nous avons adoptée est celle qui s'accorde le mieux avec les relations sérieuses et avec les quelques dépêches qui nous ont été conservées (2). L'ensemble et l'esprit de ce récit sont justifiés par les incidens qui marquèrent la fin de la campagne et par certains documens contemporains. Voici par exemple ce que, du cabinet même de Guillaume, écrivait un des confi-

(1) Le comte de Souches à M. le Prince; Mons, 16 août 1674. A. C. *(Archives de Condé)*. — M. le Prince à Bruant des Carrières; au Piéton, 21 août 1674. (Archives du comte de Mareuil au château de Puiseux.)

(2) L'un des plus importans documens, la lettre où le prince d'Orange rend compte de l'action à « Leurs Hautes Puissances, Messieurs les Députez des États aux Affaires Secrètes » (18 août 1674, *apua* Basnage, *Annales des Provinces-Unies*), ne contient aucune assertion qui ne concorde avec notre récit, sauf un passage dont l'obscurité ne paraît pas involontaire : « Après deux heures de combat (de nuit? ou douze heures?), l'ennemi s'est retiré vers son armée (camp?)... Deux heures après, nous nous sommes rendus dans le camp que nous avions désigné avant la bataille... »

dens de ce prince (1) : «... Nous avons perdu six bataillons d'infanterie dont il ne reste personne (on croit voir le tableau des ravages de l'armement moderne) ; tout le bagage de mon maistre et celuy de son armée a esté pris et pillé. Nostre perte est si proche que je ne sais pas quelle résolution on prendra. Nous marchons vers Mons, manquant de tout. L'épouvante est grande. » De Launoy n'était pas aussi fier que son prince ; en tout cas, ce n'est pas le langage d'un victorieux. Et, le 16 août, l'aveu est encore plus explicite : « Son Altesse mon maistre veut essayer d'avoir sa revanche ; la perte qu'il a faite est très considérable (2). » Enfin, au mois de novembre, quand Guillaume fit connaître aux ambassadeurs anglais, Arlington et Ossory, ce qu'il prétendait exiger de la France : « Il fallait gagner des batailles pour exiger de pareilles conditions, » répondit Arlington (3).

Les trophées ont aussi leur éloquence. Les alliés n'en avaient pas recueilli (4). Comptons ceux qui étaient échus aux Français. M. le Prince dirigea sur les places de l'intérieur trois mille cinq cents prisonniers ramassés par ses troupes. Plusieurs personnages de distinction, blessés et pris, le prince Maurice de Nassau, le prince de Salm, le duc de Holstein, d'autres encore, eurent la permission d'aller aux eaux ou chez eux sur parole. Le marquis d'Assentar, mestre de camp général espagnol, pris après un combat héroïque, mourut de ses blessures.

Cent sept drapeaux ou étendards, enlevés à l'ennemi pendant le combat, furent portés à Versailles par Gourville (18 août), et présentés le 22 par les Cent-Suisses à Notre-Dame de Paris, où l'archevêque chanta le *Te Deum* en présence du Roi, de la cour et de tous les corps constitués, *Te Deum* de meilleur aloi que ceux de Madrid, Vienne ou Bruxelles.

Les prouesses des officiers et des soldats français remplissent les pages de la *Gazette* et des relations (5)... Hélas! si gros qu'il

(1) M. de Launoy au comte d'Estrades, 14 août 1674. A. C. (*copie*).

(2) De Launoy au comte d'Estrades, 16 août 1674. A. E. (*Affaires étrangères*).

(3) Ruvigny à Pomponne, 29 novembre 1674. A. E. (*apud* Mignet, *Succession d'Espagne*, t. IV).

(4) Le nombre des prisonniers ou des trophées recueillis par les alliés était au moins insignifiant; ils n'ont jamais ni produit de chiffres, ni nommé un homme de marque, ni trouvé moyen d'offrir ou d'accepter un cartel d'échange. Deux ou trois étendards furent présentés à Vienne à l'Empereur et portés à Saint-Étienne avec grand fracas. « Si nous n'avons pas ramassé de prisonniers, disent les relations publiées par les confédérés, c'est que les Allemands n'avaient pas voulu faire quartier aux Français. » L'explication est faible.

(5) L'armée qui combattait à Seneffe comptait dans ses rangs seize futurs maréchaux de France : d'abord les lieutenans généraux Luxembourg, Navailles, Rochefort, et l'aide de camp Villars; les maréchaux de camp Villeroy et Choiseul; les brigadiers, mestres de camp et colonels comte d'Ayen (futur maréchal de Noailles), Tallard, Rosen, fils du vieux Rose de l'armée de Guébriant; Montrevel (Nicolas-Auguste de La Baume); Broglie (Victor-Maurice, comte de), qui conduisit la gen-

fût, le chiffre des faits d'armes n'égalait pas celui des pertes. C'est la Maison du Roi, infanterie et cavalerie, qui présentait le plus fort contingent de morts et de blessés. Ainsi se trouvaient frappées les familles les plus distinguées de la cour, du parlement, de la ville; le deuil était partout; le retentissement fut grand, et la victoire de Seneffe fut considérée comme une journée néfaste. Mme de Sévigné donne bien le ton : « Nous avons tant perdu à cette victoire que sans le *Te Deum* et quelques drapeaux portés à Notre-Dame nous croirions avoir perdu le combat. (1) » Et M. le Prince écrivait à Louvois, non sans tristesse : « M. l'intendant vous envoyera demain la liste de tous les officiers que le Roy a perdus. Vous y en trouverez beaucoup, dont j'ay bien de la douleur ; mais en vérité le feu a esté grand et a duré longtemps (2). »

Il est difficile de fixer le chiffre réel des pertes essuyées par les deux armées. On raconte que les curés du pays prétendaient avoir enterré vingt mille cadavres; c'est une fable. Si l'on fixe à quinze mille le nombre des hommes tués ou blessés et à peu près également répartis entre les deux armées, on sera probablement encore au-dessus de la vérité. Les Français comptaient sept mille hommes hors de combat, tant tués que blessés. Il manquait plus de monde aux alliés, environ douze mille hommes, y compris les prisonniers et les déserteurs (3). Mais ceux-ci, dès le lendemain de la bataille, s'appliquaient à réparer leurs pertes; au milieu de chefs indécis, d'officiers découragés, la volonté du prince d'Orange s'impose; à force de crier victoire, il réveille quelques illusions, et il arrache de nouveaux sacrifices aux gouvernemens de La Haye et de Bruxelles. De Hollande, cinq régimens marchent sur Mons. L'amiral Ruyter (4) va débarquer les fantassins montés sur ses vaisseaux et leur fera prendre la même route. M. de Monterey promet dix-huit mille hommes, tirés des garnisons espagnoles des Pays-Bas. Dans quelques jours l'effectif réel des alliés, plus fort qu'avant le combat, dépassera soixante mille hommes. L'armée qui se reposait dans les retranchemens du Piéton n'avait à compter que sur elle-même.

darmerie pendant l'action; Marchin, capitaine aux Gendarmes de Flandre, fils du Liégeois qui fut si longtemps le lieutenant préféré de Condé; Catinat, capitaine aux Gardes, et qu'il suffit de nommer; Montesquiou (futur maréchal d'Artagnan), aide-major aux Gardes; Bezons, des Cuirassiers du Roi; Grancey, des Gardes du corps (futur maréchal de Médavy).

(1) Mme de Sévigné à Bussy; Paris, 5 septembre 1674.

(2) 14 août. A. C. (*minute*).

(3) C'est l'estimation de M. de Launoy, le secrétaire du prince d'Orange. Diverses circonstances, trop longues à exposer, en confirment l'exactitude.

(4) De Launoy dit Tromp; mais cet amiral était encore en croisière sur les côtes de France et continua ses opérations dans la Méditerranée. On attendait alors Ruyter, qui revenait de sa campagne infructueuse aux Iles du Vent.

Le feu n'avait pas épargné l'état-major général. Les suites de deux graves contusions, légèrement traitées d'abord, retenaient M. le Duc au lit. Sur quatre lieutenans généraux, l'un, Fourilles, se mourait; un second, Rochefort, soignait sa blessure à Philippeville. Trois maréchaux de camp étaient hors de combat : le comte de Königsmarck et le marquis de Villeroy, blessés, à l'hôpital; Montal, le premier de tous, rentré à Charleroy avec la jambe cassée. Blessé aussi le commandant de l'artillerie, Du Metz, qui n'avait pas d'égal dans cette partie. Heureusement Luxembourg restait debout, et M. le Prince tenait bon : « Je me réjouis de vous revoir en train de gagner des batailles, lui écrivait Mademoiselle (1); c'est un remède pour la goutte qui vous fera plus de bien que tous ceux de Bourdelot. » Assurément, si dans ce moment une crise avait rejeté Condé dans les mains des empiriques, c'eût été au grand dommage de la France. Au milieu de complications très diverses, il avait encore besoin de tous ses moyens pour mener à bien sa laborieuse campagne.

X. — LES ALLIÉS A QUIÉVRAIN (16 AOUT). — M. LE PRINCE A LA BUISSIÈRE (23). LES ALLIÉS, RENONÇANT A L'INVASION, ASSIÈGENT AUDENARDE.

...Aucun renfort ne vint grossir l'armée de M. le Prince; mais par le rappel de divers détachemens, par le remaniement des garnisons, qui fournirent un certain nombre d'escadrons et de bataillons frais en échange de troupes fatiguées, l'effectif, tombé un moment à trente-deux mille hommes, remonta à plus de quarante mille, en y comprenant les colonnes mobiles maintenues à Philippeville, Avesnes, Lille, Tournay, dont M. le Prince pouvait appeler à lui les unes ou les autres, selon la direction que prendraient ses opérations.

Le ministre fit largement les fonds pour la solde, et donna toute son assistance au commandement pour assurer le service des subsistances. De grands approvisionnemens de farines furent formés ou entretenus dans les quatre places que nous venons de nommer et d'où l'armée pouvait avoir à tirer ses vivres. Des convois de chevaux furent dirigés sur la frontière, où des détachemens allaient les prendre pour les amener aux régimens. Et à ce propos nous citerons quelques paroles qui montrent combien Condé tenait à ses soldats et avec quelle fierté il parlait d'eux. Envoyant en remonte quinze cents cavaliers démontés, il écrivait à Louvois (2) : « Faites en sorte que ces cavaliers, qui sont les premiers soldats du monde, ne se perdent pas. »

(1) Eu, 17 août 1674. A. C.
(2) 26 août. A. C. (*minute*).

Charleroy continua d'être abondamment pourvu. L'encombrement y était grand; on en fit partir les prisonniers, dirigés sur l'intérieur. Force remèdes et chirurgiens y furent expédiés de Paris pour hâter la guérison des blessés. Cette place restait encore la principale base d'opérations de l'armée; car M. le Prince pouvait être appelé à prendre une direction nouvelle, à manœuvrer du côté de la Meuse, et c'est une des raisons qui le retinrent quelques jours à son camp du Piéton. Un gros nuage se formait à l'est. L'électeur de Brandebourg, le duc de Brunswick, avaient mis de nouvelles armées sur pied, et les coalisés s'évertuaient à faire miroiter ces troupes pour en menacer tantôt Turenne et tantôt M. le Prince (1). Cependant, malgré la pluie de pamphlets et d'estampes dont l'Europe était inondée, la vérité se faisait jour. Bientôt on cesse de croire en Allemagne à la grande victoire des alliés. « Les affaires vont changer de face. L'électeur de Brandebourg ralentit la marche de ses troupes. Si elles arrivent en Flandre, ce qui est douteux, ce ne sera pas avant la fin de la campagne. La cavalerie de Saxe se retire du Palatinat, où le secours du duc de Brunswick fera peu d'effet (2). »

M. le Prince n'eut donc pas à se préoccuper longtemps des armées nouvelles, qui, par le Rhin et la Meuse, devaient lui tomber sur les bras. Celle qu'il avait combattue et qui se reformait près de Mons suffisait à fixer son attention. Les généraux qui la commandaient s'appliquaient à soutenir leur rôle de victorieux et à relever la confiance qu'au fond du cœur eux-mêmes ne partageaient plus. Dès le 16 août, ils commencent à remuer et s'avancent de quelques lieues jusque vers Quiévrain. Là, ils se couvrent de retranchemens, construisent des ponts, rassemblent force pionniers, faisant grand bruit des renforts qu'ils reçoivent et cherchant à donner jalousie de tous côtés. Très vigilant, observateur judicieux et plein d'expérience, Broglie les surveillait de sa place d'Avesnes, et jugea de suite qu'ils songeaient moins à préparer un dessein qu'à se donner de l'espace et à faciliter leur subsistance (3). Condé ne se méprit pas davantage sur ce premier mouvement; sans s'endormir, il prit tout son temps. Rassuré du côté de l'est, dès qu'il eut à peu près reconstitué ses forces, il gagne la Sambre, la remonte, et va prendre position à La Buissière (4), (23 août), se rapprochant des routes que pourraient prendre les

(1) M. le Prince à Turenne (21 août. A. C.), qui manœuvrait alors dans la vallée du Rhin et dans les Vosges; sa plus belle campagne.

(2) Le duc de Vitry à M. le Prince; Munich, 29 août 1674. A. C.

(3) Broglie à M. le Prince; Avesnes, 18 août 1674. A. C.

(4) 4 lieues sud-ouest de Charleroy.

ennemis, en mesure de les devancer ou de les suivre en manœuvrant sur l'une ou l'autre rive du fleuve.

Il fallait veiller de très près. Établis au delà de la Haine, maîtres de Valenciennes, de Bouchain, de Cambrai, les coalisés pouvaient marcher presque sans obstacle jusqu'à la Somme : qu'ils réussissent à forcer le passage, et la route de Paris est ouverte! La pénétration de M. le Prince n'est pas en défaut, et sa puissante intelligence enfante plus d'un plan pour contrarier les projets de l'ennemi; mais avec son infériorité numérique il n'est pas sans quelque anxiété. A la place de M. de Souches, il n'aurait pas hésité. C'était bien aussi le rêve persistant du prince d'Orange : « Dès que nous serons en mesure, écrivait son secrétaire le 17 août (1), le plan est de se jeter sur quelque place, puis de pénétrer en France et d'y aller le plus avant qu'il se pourra. »

L'armée du Roi est maintenant prête à marcher. Partout, sur la frontière, on fait bonne garde. Confident des soucis de son père, le duc d'Anguien envoie à sa femme l'ordre de quitter Chantilly, et fait armer ses forestiers pour protéger contre un coup de main les objets précieux renfermés dans le château (2). Mais bientôt il donna contre-ordre.

Mis en échec par la marche de M. le Prince, les alliés reconnurent qu'il ne fallait pas faire fond sur des espérances trop légèrement conçues : l'armée française n'était pas aussi paralysée qu'on avait voulu le croire ou le faire croire au lendemain de la journée de Seneffe. D'ailleurs la discorde régnait dans leur camp. L'antagonisme était complet entre le comte de Souches et le prince d'Orange, le premier se méfiant de l'inexpérience militaire et des préoccupations personnelles de Guillaume, celui-ci prompt à flétrir du nom de trahison l'insouciance et la lenteur du commandant en chef de l'armée impériale. Tous deux étaient au plus mal avec le capitaine général espagnol, comte de Monterey, qui ne s'était pas même trouvé sur le terrain le jour de la bataille. Divisés, mécontens d'eux-mêmes et des autres, comme il arrive toujours lorsque le succès ne resserre pas les liens éphémères d'une coalition, les alliés renoncent à de trop grandes entreprises. Pourront-ils se mettre d'accord pour attaquer une des places avancées que les Français occupent dans les vallées de la Dender, de l'Escaut, de la Lys?

Le prince d'Orange n'avait même pas renoncé encore à pénétrer en France par la vallée de la Scarpe : « Nous avons reçu le

(1) De Launoy à d'Estrades, 17 août. A. C. (*copie*).
(2) M. le Duc à Gourville, 20 août. A. C.

gros canon, écrit de Launoy le 29 août (1), et nous marcherons dans deux jours. On songe à attaquer Douay ou Arras, et si le prince de Condé s'approche, on lui livrera bataille. »

Sans y croire beaucoup, le prince de Condé était tout prêt à accepter le défi, mais en choisissant le lieu et l'heure. Il continuait d'être très exactement et très complètement renseigné. La correspondance officielle, qui, déjà délicate à l'aube de son rapide développement et grosse de conséquences, tenait une place nouvelle dans les soucis et les devoirs du commandement, n'était pas la seule que Condé eût à entretenir. Le même commerce de lettres, toujours très suivi, le tenait en rapports avec les représentans du Roi dans les pays neutres, avec ses propres agens répartis çà et là, avec tous les commandans de places, dans un rayon prolongé. Au premier rang de ceux-ci, il faut encore nommer d'Estrades.

Non moins homme d'État qu'homme de guerre, supérieur par les vues, le savoir et l'expérience, le gouverneur de Maëstricht aurait voulu profiter de notre rupture récente avec la maison d'Autriche pour réparer les erreurs des années précédentes, ramener la France à sa politique traditionnelle, la rapprocher des États secondaires, de la Hollande surtout. « Dites beaucoup de bien du prince d'Orange, écrivait-il à Condé (2); je luy ay desjà fait savoir que vous vantiez sa valeur et que vous en escriviez au roy. La conjoncture est favorable pour le détacher des Espagnols, dont il se plainct beaucoup. » Les tendances d'opinion, les sympathies personnelles ne ralentissaient pas l'activité de d'Estrades. Nul n'était plus empressé à déjouer les desseins de Guillaume et à tenir M. le Prince au courant. Il ne se fiait pas seulement aux lettres, aux récits; ainsi que Broglie et que d'Humières, il faisait battre le pays et poussait ses partis au loin, suivant en cela l'exemple, la pratique de M. le Prince. Comme tous ceux qui se gardent bien, Condé cherchait à garder l'ennemi, tenant toujours dehors les trois ou quatre officiers par lui formés et entendus à ce périlleux métier, hommes précieux qu'il fallait risquer et qui ne revenaient pas toujours, car ils étaient de la race de ceux qui se font tuer (3). La mort lui enleva le meilleur de tous.

(1) A d'Estrades. A. C. (*copie*).

(2) 19 août. A. C.

(3) Au mois d'octobre 1842, le général Bugeaud était en opérations dans l'âpre montagne qui entoure le gros rocher d'Ouarensenis, surnommé par nos soldats la Cathédrale. On lui annonce que le commandant de son arrière-garde, Damesme, chef du 2e bataillon d'Afrique, officier de premier ordre, venait d'être frappé mortellement. Très ému, le général, se retournant vers celui qui écrit ces lignes : « Voyez, lui dit-il, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer! » — Damesme en réchappa pour tomber dans les rues de Paris en juin 1848.

Le 29 août, M. de Saint-Clas (1), « estant allé en party et s'estant approché des ennemys près de Quiévrain », fut atteint grièvement de trois coups de pistolet; on le porta dans un château du voisinage, où il languit quelques jours. Le 7 septembre, M. le Prince annonçait sa mort à Louvois : « C'est une très grande perte pour le roy; quant à moy, je le plains extrêmement, et j'en suis affligé au dernier point (2). » Sans relâche dans sa vigilance, aussi adroit qu'audacieux, Saint-Clas n'avait point d'égal pour mener la cavalerie légère, reconnaître, tâter l'ennemi, le contraindre à se montrer. Voyant toujours clair et juste, il ne laissait jamais son général sans nouvelles, et ses renseignemens étaient si exacts que M. le Prince s'y fiait aveuglément. Son rôle fut grand au jour de la bataille; c'est lui qui, commandant la grand'garde, découvrit le 11 août, à travers la brume du matin, les coalisés en marche; c'est encore lui qui, repartant aussitôt avec ses dragons, trouva moyen d'amuser les Impériaux et les empêcha de songer à secourir leur arrière-garde. Salut à ce héros ignoré, que la mort arrêta sur le chemin de la gloire, victime de son infatigable dévouement! Condé fit son oraison funèbre : « C'est la plus grande perte du monde. »

Rapports d'éclaireurs ou d'espions, avis envoyés d'Avesnes ou d'ailleurs, tous les renseignemens sont d'accord : il faut s'attendre à une entreprise importante et prochaine. M. le Prince a toutes ses troupes dans la main, prêtes à marcher; il épie l'heure pour s'approcher des ennemis au moment où leur dessein sera prononcé. Bientôt le champ des hypothèses se rétrécit. Les alliés, après avoir marqué un mouvement dans la direction de Valenciennes, repassent rapidement la Haine. En veulent-ils à Ath sur la Dender, ou à Audenarde sur l'Escaut? Ces deux places sont seules menacées; Condé fera en sorte de secourir l'une ou l'autre. Il va marcher, et donne rendez-vous à d'Humières, qui sortira de Lille renforcé: les garnisons de la Flandre maritime ont ordre d'envoyer leur cavalerie au maréchal; il sera aussi rejoint par divers corps venant de l'arrière, bataillon des Gardes françaises, compagnies des mousquetaires, etc., près de huit mille hommes.

Les craintes de la cour étaient pour Ath. Le Roi avait prescrit d'y renvoyer M. de Rannes et le parti que déjà M. le Prince avait jeté dans Audenarde. L'ordre arriva trop tard. Mais voici un bien autre embarras : c'est un plan qui émane de haut, présenté ou plutôt repris *in extremis*, jeté en quelque sorte à la traverse au

(1) Jean-Louis de Genouillac, sieur de Saint-Clas, brigadier de cavalerie.
(2) Minute originale. A. C.

moment des opérations suprêmes. Le Roi revient aux idées qu'il n'a jamais complètement abandonnées ; il ne se console pas de voir achever la campagne sans qu'aucune conquête ait marqué le succès de son armée. Si Condé voulait faire sa cour, il attaquerait une place, Cambrai, — une bien grosse affaire, — ou au moins Bouchain. Le Roi ne l'ordonne pas, il le propose ; c'est de sa propre main qu'il le demande avec insistance (1). Ne pourrait-on se diviser? Ici, M. le Duc ; là, M. le Prince. Tandis que le fils attaquerait Bouchain, le père marcherait au secours de celle de nos places que les ennemis auraient attaquée. Tout résolu qu'il est à obéir, même à plaire, Condé est trop fidèle sujet, trop bon citoyen, pour se rendre au désir de Sa Majesté. Dans une dépêche adressée à Louvois (2) et fortement raisonnée, il repousse l'idée de mener de front le siège d'une place et le secours d'une autre, « à moins que le Roy ne veuille, en risquant son armée, troquer Audenarde contre Bouchain », et encore ! M. le Prince ne se trouble pas davantage de cette dangereuse fantaisie. Le 14 septembre, il quitte son camp de La Buissière. Le même jour, les alliés investissaient Audenarde.

XI. — SECOURS D'AUDENARDE. RETRAITE DES ALLIÉS. CONDÉ A SAINT-GERMAIN.

C'était une place médiocre, malgré de récentes améliorations, dominée sur la rive droite, à l'est, par des hauteurs dangereuses, voisines, et d'un relief assez prononcé ; les collines de la rive gauche étaient plus éloignées et moins hautes. L'Escaut, qui traversait la ville, assurait à la défense le secours des inondations ; obligé de se diviser, l'assaillant restait exposé à divers accidens, ruptures de ponts, etc. Le gouverneur, Rochepaire, était un brave homme, mais vieux et fatigué. Heureusement, d'après les instructions antérieures de M. le Prince, un jeune et vigoureux officier, le marquis de Rannes, celui qui commandait les dragons Colonel-Général à l'attaque de Seneffe (3), s'était jeté dans la place avec un détachement de dragons et en avait porté la garnison à deux mille cinq cents hommes. Enfin Vauban venait de s'y enfermer ; mis à la disposition de M. le Prince quand on espérait un grand siège, il se trouva tout posté pour la défense. C'était le plus précieux des secours.

(1) Le Roi à M. le Prince, 8 septembre. A. C.
(2) 10 et 11 septembre. A. C. (*minute*).
(3) Nicolas d'Argouges, marquis de Rannes, avait débuté en 1657 dans le régiment de cavalerie du cardinal Mazarin. Lieutenant général en 1677, il fut tué au combat de Sickingen, le 13 juillet 1678. Gouverneur et bailli héréditaire d'Alençon.

La moitié de l'armée ennemie, Espagnols et Hollandais, s'établit sur la rive gauche ; les Impériaux tenaient la rive droite. Un grand convoi d'artillerie, vivres et munitions, formé à Gand, entra dans les lignes. Le 18, les alliés ouvrirent le feu; pendant deux jours, Audenarde fut battu par cinquante pièces qui tiraient encore le 20, lorsque l'approche de l'armée de secours fut signalée.

Incertain sur l'objet immédiat que poursuivait l'ennemi, mais pénétrant l'ensemble de son dessein, M. le Prince avait réglé sa marche de façon à couvrir ses communications et à s'ouvrir toutes les directions. Il laisse Mons à sa droite, et en cinq jours, par Feignies, Bavay, Quiévrain, Perwels, il gagne Tournay (18 septembre). Là, il trouve le maréchal d'Humières, qui lui donne les nouvelles et lui amène huit mille hommes empruntés aux garnisons des places non menacées. Sans s'arrêter, il franchit l'Escaut, et, suivant la rive gauche par Espierres, il arrive dans la journée du 20 en vue d'Audenarde. Aux approches de la place assiégée, il marche sur trois colonnes ; chaque colonne est précédée d'une forte avant-garde complètement pourvue et composée des diverses armes selon des principes tout modernes (1); les haltes et les distances sont réglées de telle sorte que les trois colonnes présentent leur tête toujours à hauteur, prêtes à se déployer simultanément; car M. le Prince s'attendait à rencontrer l'ennemi marchant au-devant de lui ou en position. Mais les alliés restent dans leurs lignes et ne paraissent pas songer à défendre les hauteurs qui s'élèvent à l'ouest (rive gauche) et à quelque distance de la place.

M. le Prince punira l'ennemi de cette négligence et de cette inaction. Tandis que les troupes du centre et de la gauche, continuant leur marche, gravissent lentement les hauteurs, il rapproche sa droite de l'Escaut, fait canonner et enlever l'abbaye de Peteghem, où l'ennemi avait son avancée à la queue de l'inondation. Le soir, l'armée, ayant fait sur la droite en bataille, se trouve établie à l'ouest d'Audenarde, en face des lignes ennemies qu'elle domine. La droite est à Peteghem, la gauche se prolonge vers Oycke. Quelques officiers et un détachement se jetèrent

(1) Après les dragons, qui ouvrent la marche, prêts à combattre à pied ou à cheval, destinés à éclairer le terrain, à reconnaître l'ennemi, engager l'escarmouche, l'artillerie légère prend place avec ses canons de quatre, gardés et servis par les Fusiliers du Roi. Derrière suivent : 200 mousquetaires commandés dans l'infanterie, — des voitures de munitions, — des voitures d'outils, — les pionniers encadrés et organisés. (Ordre de marche du 20 septembre 1674. A. C.)

Nous ne trouvons pas trace ailleurs, à cette époque, de têtes de colonnes ainsi constituées. Il semble que Condé a devancé les temps.

dans les bateaux surpris à Peteghem, traversèrent l'inondation, et portèrent la joie parmi les défenseurs d'Audenarde en leur apprenant qu'ils étaient secourus.

Dans la nuit du 20 au 21, le siège fut levé. L'artillerie de l'assiégeant fut dirigée sur Gand. Les Impériaux, campés dans les lignes de la rive droite, traversent l'Escaut en aval d'Audenarde pour soutenir les Hollandais et les Espagnols, établis sur la rive gauche et menacés par les Français. Le 21 au matin, les alliés simulèrent un retour offensif vers Peteghem pour attirer l'attention de M. le Prince; ayant ainsi gagné un peu de temps, ils profitèrent d'un grand brouillard pour hâter leur mouvement. Ils s'arrêtèrent à une lieue et demie de la place, derrière le ruisseau qui se jette dans l'Escaut à Aspern. M. le Prince les suivit, se mit en bataille et les canonna toute la soirée. Les alliés n'acceptèrent pas le combat. Le 22, assez piteusement, ils continuèrent leur retraite sur Gand; la pluie tombait à torrens et détrempait tous les chemins. M. le Prince n'alla pas plus loin. Il avait atteint son but et fait avorter l'entreprise de l'ennemi, rejeté loin de la France.

Les alliés firent encore mine de vouloir entreprendre et se rapprochèrent un moment de la Dender; Condé ne leur permit de rien tenter. Nous le trouvons le 2 octobre aux environs de Lessine, tranquillement occupé à pourvoir les places avancées, à les garnir de fourrages et de vivres. Docile à une consigne rigoureuse, il fait aussi détruire ou incendier tout ce qui peut servir à l'ennemi. Les alliés se séparent; le prince d'Orange va rejoindre M. de Rabenhaupt au siège de Grave. Les Espagnols retournent dans leurs garnisons, et les Impériaux marchent vers la Meuse. Le 12 octobre, M. le Prince rentre à Tournay. Il avait été repris par la goutte et fut plusieurs jours sans pouvoir écrire. Le Roi l'avait autorisé à « s'en retourner dès qu'il le jugeroit à propos »; mais, plus que jamais attaché à la discipline, Condé se rappelait aussi à quelles insinuations il avait été jadis exposé pour avoir profité d'une autorisation officieuse (1). Quoiqu'il eût « un extrême besoin de faire des remèdes » (2), il demanda qu'on lui fît « savoir précisément l'intention du Roy pour mon retour; car si Sa Majesté laissoit cela à mon choix, je courrois risque de demeurer bien longtemps icy sans nécessité, n'y ayant guère d'apparence de quitter une armée que l'on commande sans un congé exprès du Roy » (3). La réponse ne se fit pas attendre: « Je désire

(1) 1643, Secours d'Allemagne, t. IV, pp. 227-228.
(2) M. le Duc à Gourville, 16 octobre 1674. A. C.
(3) M. le Prince à Le Tellier; Tournay, 19 octobre 1674. A. C. (*minute*).

que vous et mon cousin le duc d'Anguyen vostre fils partiez de Tournay pour vous rendre près de moy, où je remets à vous tesmoingner de bouche la véritable et singulière satisfaction que j'ay des grands et recommandables services que vous et mon dit cousin avez continué de me rendre pendant la campagne (1). »

Le 2 novembre, après un court repos à Chantilly, M. le Prince gravissait péniblement l'escalier de Saint-Germain. Le Roi, entouré de sa cour, l'attendait au haut du degré. Comme Condé s'excusait de sa lenteur : « Mon cousin, dit Louis XIV en s'avançant, quand on est aussi chargé de lauriers, on ne peut pas marcher vite. »

XII. — RÉSUMÉ DE LA CAMPAGNE DE CONDÉ EN 1674

Nous avons raconté avec quelque développement cette campagne de 1674 en Belgique ; c'est la dernière que M. le Prince ait conçue, dirigée dans l'ensemble et dans le détail. Elle ne ressemble à aucune de celles qui l'ont précédée ; à notre avis, elle n'est inférieure à aucune.

Elle a été l'objet de vives critiques. On a reproché à Condé de s'être montré morose, lent, indécis, et de n'avoir pas su prévenir le dessein de son adversaire ; de n'avoir pas tiré profit des circonstances pour conquérir des places, — c'était le sentiment du Roi et de son ministre ; — enfin d'avoir commis une grosse erreur tactique en prolongeant inutilement le combat à Seneffe.

S'il n'a pas en effet prévenu les desseins de son adversaire, il les a tous fait échouer après un commencement d'exécution ; lui-même a toujours atteint son but. On parle de lenteur, d'indécision : ce sont les faits qui répondent. Huit jours après avoir pris le commandement, il était à 45 lieues de sa place d'armes, allant chercher en plein pays ennemi, au milieu des alliés qui se concentrent, un gros contingent, — la moitié de ses troupes, — qui se laissait envelopper comme à plaisir. Par sa promptitude, Condé fait rentrer dans le devoir un lieutenant égaré, dégage l'aveugle Bellefonds malgré lui, et, avec la même promptitude, ramène son armée reconstituée sur le terrain qu'il a choisi pour tenir ses adversaires en échec.

Après ce coup de théâtre, la vraie campagne commence ; elle est d'abord, elle doit être surtout défensive. En face d'armées très supérieures en nombre, heureusement désunies et imparfaitement commandées, avec des troupes fatiguées, peu disciplinées,

(1) Le Roi à M. le Prince ; Versailles, 21 octobre 1674. A. C.

des lieutenans insuffisans, il faut protéger notre frontière du nord, de la mer à la Meuse, frontière dentelée, hérissée de flèches qui semblent poussées et comme perdues dans le territoire de l'ennemi pour le provoquer et le tenter. Il faut sauver ces postes avancés, surtout barrer cette route sur laquelle les alliés espèrent toujours s'avancer triomphalement, la route de Paris! Les troupes de M. le Prince ne seront pas disséminées ni disposées en cordon; son armée reste dans sa main. Jamais il ne se conforme à la volonté de son adversaire, dont il ne cherche pas à suivre toutes les évolutions, se bornant à les bien connaître; aucun général n'a été mieux renseigné par de nombreux correspondans, par d'intrépides et infatigables partisans formés à son école. L'ennemi peut s'agiter dans le vide; à ses mouvemens Condé en oppose d'autres, toujours différens. Par quelques marches opportunes, par le choix des positions qu'il occupe entre l'Escaut et la Meuse, près d'Ath, de Binche, de Charleroy, se tenant toujours rassemblé, il remédie à la faiblesse de son effectif, à l'insuffisance de ses forces, et il fait avorter toutes les tentatives plus ou moins accusées de l'ennemi du côté de la Meuse sur Maëstricht, Liège, Philippeville, vers l'ouest sur Ath, Audenarde, et même sur les places de la Flandre maritime. Enfin l'ennemi ne peut mettre un pied sur le sol de la France.

Il y eut bien quelques retards et quelques mécomptes habilement palliés. M. le Prince aurait voulu faire plus; mais il n'était pas libre: il avait à lutter contre les difficultés intérieures, qui venaient, non de ses subordonnés,— celles-là ne l'embarrassaient guère, — mais d'en haut. C'est le Roi, qui voudrait des conquêtes, de grands sièges, et qui plusieurs fois revient à la charge, avec déférence, sans emportement, mais avec une ténacité dont il fallait bien tenir compte. C'est le ministre, dont l'imagination enfante de continuels plans de campagne, les prêtant non seulement à nos armées, mais à celles des ennemis, et qui soudain ordonne des détachemens, déplace les troupes, retient des généraux, arrête, détourne les renforts, trouble l'économie des opérations et des effectifs calculés avec la plus exacte précision.

Cette lutte sourde dura deux mois; au cours du récit, nous en avons indiqué les principales vicissitudes. Pour la soutenir sans provoquer de périlleuses colères, sans manquer au devoir, il fallut beaucoup d'habileté, de fermeté, de patience. Jamais un refus d'obéissance, jamais une récrimination: les généraux, les troupes que le ministre réclame, M. le Prince les fait partir; les sièges que le Roi indique, il les étudie, il les prépare; mais il gagne du temps; les moindres indices sont relevés; le péril est mis en lumière;

toujours respectueuses, ses dépêches sont nettes et fortement déduites.

Condé finit par avoir gain de cause, un peu tard sans doute, mais encore en temps utile, grâce à la désunion et aux lenteurs des alliés. Le Roi s'est rendu, ne parle plus de sièges, réserve la question : « Ce ne fut pas la moindre victoire de M. le Prince, » écrivait son fils. Les yeux du ministre se sont dessillés; il rend tout ce qu'il a pris. Dans les premiers jours d'août, les troupes détachées par ordre rentraient au camp du Piéton; M. le Prince voyait arriver, avec les beaux escadrons de la Maison du Roi, celui qui saura les conduire, Fourilles, notre premier officier de cavalerie; Montal est là pour entraîner l'infanterie. Enfin Condé se sent rassuré par la présence de Luxembourg, ce lieutenant incomparable, digne de prendre la première place si la goutte ou le feu la rendait vacante.

Au même moment, les confédérés achevaient leur concentration vers Nivelles. Ils sont plus de soixante mille hommes; M. le Prince n'en a pas quarante-cinq mille. Admirablement éclairé, il observe, connaît les préparatifs des ennemis. Sourd à leurs provocations, il laisse croître leur confiance. Pour lui, leur dessein est clair; il peut presque fixer l'heure de leur départ, la direction qu'ils suivront. Toutes ses mesures sont prises : les premiers à marcher sont désignés, les échelons formés; mais rien n'est démasqué, rien ne fait soupçonner son plan. Il semble toujours engourdi dans son camp retranché, et on ne devine pas comment il en pourra sortir.

Enfin l'ennemi, irrité de cette immobilité, poussé à bout, outrecuidant, aveuglé par une sorte de dépit, comme s'il sentait croître son mépris pour cet adversaire qui n'accepte aucun défi, craignant aussi l'usure stérile des forces, le retour des divisions, des querelles, se décide à exécuter le dessein qu'il médite depuis longtemps, — se jeter sur une de nos places de l'intérieur, pénétrer au cœur de la France, — et se risque à marcher presque en vue du camp français. M. le Prince, qui le guette, saisit l'instant où les longues et lourdes colonnes se sont étendues, enchevêtrées, couvrant cinq lieues de pays; il fond sur l'arrière-garde, qu'il isole; d'un seul coup de filet, il a tout tué ou pris, sauf quelques fuyards : six ou sept mille hommes de moins dans la grande armée alliée.

Condé va-t-il se reposer sur des lauriers si rapidement recueillis? Va-t-il retourner à son camp, ou attendre le gros de ses troupes, qui s'avancent en échelons pour le rejoindre? Mais déjà un grand corps de l'armée alliée a fait demi-tour, rétrograde pour secourir ou venger l'arrière-garde. Il approche. Ce sont des

Espagnols et des Hollandais. M. le Prince court au-devant d'eux, ne leur permet pas de se déployer en plaine, les refoule dans les bois, les suit, et se trouve en présence du prince d'Orange, qui, posté au Prieuré-Saint-Nicolas avec le centre des alliés, attend l'armée de l'Empereur.

Celle-ci avait l'avant-garde et déjà prenait son bivouac vers Haine-Saint-Pierre. Distrait par la présence d'une brigade de cavalerie française qui vient d'apparaître dans une direction inattendue, M. de Souches hésite, puis se rend à l'appel de Guillaume. Condé ne lui laissera pas le temps d'arriver. Lui-même d'ailleurs n'est pas libre de s'arrêter. Il ne peut ni tourner le dos, ni rester immobile dans les bois et les ravins, au pied de cette hauteur couronnée de soldats menaçans. D'ailleurs Condé pratique la maxime que Napoléon a formulée : « Soutenir l'offensive jusqu'à la dernière extrémité, pousser toujours à fond les attaques »; et il continue de pousser à fond. Le Prieuré est enlevé, l'escorte des bagages dispersée; l'ennemi abandonne ses voitures, ses pontons, ses blessés; il se retire malmené, quoique sans débandade.

La fortune reste favorable; mais à chaque pas les sacrifices augmentent; à chaque choc le succès est moins éclatant, moins complet, plus chèrement acheté. Les renforts qui rejoignent successivement ne compensent pas la supériorité numérique que va recouvrer l'adversaire, ni la fatigue de ces troupes qui, depuis le matin, courent d'assaut en assaut et ne cessent de charger que pour parcourir rapidement de grands espaces. La belle armée de l'Empereur est là tout entière, à quelques centaines de mètres (1), fraîche, intacte, sur de bonnes positions où elle recueille les troupes en retraite.

La nature des lieux et les circonstances ne permettaient pas aux Français de s'établir sur le terrain qu'ils venaient de conquérir. Si l'on cessait de marcher en avant, il fallait reculer, dégringoler toutes ces pentes laborieusement gravies, avec l'armée impériale dans le dos. — C'est pour le coup que celui qui était l'âme de l'armée alliée, le prince d'Orange, aurait eu le droit de dire qu'il avait gagné la bataille de Seneffe! — A battre en retraite devant ces troupes fraîches, aguerries, il y avait plus de péril qu'à soutenir l'offensive. Et à trois heures de l'après-midi, M. le Prince, combattant depuis le jour, entreprit l'attaque de Fayt.

Il la conduisit avec furie, mais non sans méthode. Admirablement secondé par ses lieutenans et par ses troupes, il déploya toutes les ressources de son génie tactique, déjoua les mouvemens tournans, changea deux ou trois fois son plan, manœuvrant par

(1) Il y a environ 1100 mètres entre le Prieuré-Saint-Nicolas et le clocher de Fayt, réduit de la dernière position des alliés.

le centre, la droite, la gauche, usant tantôt de l'infanterie, tantôt de la cavalerie. Il rencontra des adversaires dignes de lui, des troupes aussi vaillantes, aussi bien menées que les siennes, quoique dans un ordre moins flexible. Les accidens de terrain, les obstacles de tout genre furent disputés, enlevés, repris.

Un moment, Condé put croire à un suprême et complet triomphe : cette espérance lui échappa. De là, un certain ressentiment contre ceux auxquels il attribuait sa déconvenue, et le jugement, sévère dans sa forme sobre et concise, qu'il prononce sur nos plus anciens frères d'armes : « Tout le monde a bien fait, hors les Suisses. » Il était indisposé contre eux, ayant eu souvent maille à partir avec leurs chefs sur le terrain des capitulations (1). Quand il vit le régiment des Gardes suisses arrêté devant la ravine de Rœulx par un feu terrible et par la difficulté des lieux, il ne tint pas compte de l'obstacle; il se souvint de ses vieux griefs. A notre avis, il fut injuste, comme il l'avait été pour Fourilles. L'histoire a le droit de redresser ces jugemens passionnés. A Seneffe comme ailleurs, nous estimons que les Suisses ont fait tout ce qu'on peut demander à des soldats; mais il y a eu peu de chefs aussi exigeans que Condé, et cette exigence lui avait souvent réussi.

La nuit trouve les deux armées en contact, se partageant la position. Au jour, toutes deux avaient quitté le champ de bataille. Les alliés avaient-ils le droit de célébrer leur victoire par des salves, d'emboucher la trompette et de remplir l'Europe de leurs chants de triomphe? Deux ou trois étendards furent envoyés à Vienne; — Notre-Dame fut tapissée de drapeaux. — Les villes de France regorgeaient de prisonniers envoyés de Flandre; — les alliés ne purent jamais trouver les élémens d'un cartel d'échange.

Il est certain que M. le Prince n'a pas pu emporter la position de Fayt. Il n'est pas moins certain que par une retraite prématurée il aurait donné la victoire à un ennemi battu, tandis que par son acharnement il a frappé l'ennemi d'impuissance. On ne trouvera ici ni réfutations, ni apologies; nous nous bornons à résumer les faits, à exposer une situation qui ne saurait être contestée et qui se passe de commentaires. A côté de ce tableau, que pèsent les assertions, les démonstrations, les libelles?

Les alliés tirent des renforts de toutes parts; leurs rangs grossissent à vue d'œil; ils font grand fracas de leurs projets; mais ils ne peuvent dépasser Mons, ni faire pénétrer un partisan en France. M. le Prince a reposé, remanié ses troupes, placé des

(1) Jadis (1644) pour le passage de la Meuse; récemment (1672) pour le passage du Rhin. Les Suisses soutenaient que les capitulations ne permettaient pas de les conduire au-delà de la Sarre. Il avait fallu les contraindre par les menaces.

colonnes mobiles dans certaines places. Il lui suffit de remonter la Sambre et de prendre position pour forcer les ennemis à renoncer à tous leurs beaux projets d'invasion.

Au moins leur faut-il une conquête, si petite qu'elle soit. Ils jettent leur dévolu sur Audenarde, place de second rang, mais dont la reprise leur tenait à cœur et qu'ils voulaient restituer avec quelque fracas au gouvernement des Pays-Bas pour donner une certaine couleur à la fin de leur triste campagne. Soudain M. le Prince apparaît avec son armée. De Lille, de Tournay, les renforts lui arrivent; de toutes parts on ne voit que Français. Le siège est levé en grande hâte. Sans la présence d'esprit du vieux comte de Souches, objet des sarcasmes de ses collègues, Dieu sait ce qui serait advenu.

La retraite d'Audenarde jeta la « consternation » dans les Pays-Bas. Le spectacle de cette grande armée soi-disant victorieuse, qui s'éclipse à l'approche de M. le Prince et disparaît sans combat au milieu du brouillard, frappe les esprits, que la bataille de Seneffe, mal connue, mal comprise, avait laissés incertains. C'était le corollaire et la preuve de la victoire du 11 août. Ainsi se trouvaient mises à néant les vanteries des généraux alliés. Ceux-ci se séparent piteusement; la violence de leurs récriminations témoigne de leur état d'âme.

Le 25 septembre, le prince d'Orange, rendant aux États un compte partial et évidemment inexact des opérations devant Audenarde, adressait aux « nobles et puissans seigneurs » une dénonciation formelle contre le comte de Souches (1), imputant au mauvais vouloir constant et à la « conduite surprenante » du général en chef de l'armée impériale le résultat négatif de cette campagne que les alliés avaient entreprise avec de si hautes espérances. Sans se prononcer sur la valeur de ces accusations, le cabinet de Vienne en accepta les conséquences : M. de Souches fut écarté du commandement. Soldat de fortune, il faisait son métier depuis quarante ans. Français, il avait toujours servi l'Empereur, parfois sur les côtes de la Baltique, le plus souvent sur les bords du Danube ou dans les défilés des Carpathes, et il avait beaucoup emprunté aux habitudes des Turcs ou des princes à moitié sauvages qui vivaient aux confins du monde chrétien. Aussi, sur ses vieux jours, il en prenait fort à son aise. Très indulgent pour ses soldats, tolérant tous leurs désordres, même leurs crimes, pourvu qu'ils fussent présens et solides au feu, il était sans merci pour les autres créatures humaines. Son insouciance n'avait pas d'égale. Le lecteur a été témoin de ses lenteurs, de ses tergiversations, souvent si étranges qu'elles semblent calculées. N'est-on

(1) Archives générales du royaume des Pays-Bas. — Lettres secrètes.

même pas fondé à croire que cette hésitation apparente était conforme aux instructions secrètes du Conseil aulique (1)? Au feu, d'ailleurs, l'homme de guerre se réveillait; il avait fort habilement et vaillamment défendu le 11 août la position de Fayt : « La valeur et la constance des Allemands en cette journée a conservé les Pays-Bas au Roi catholique, rachète les vols et les violences qu'ils ont commis partout (2). » Enfin il avait « fort bien fait l'arrière-garde » (3) à la retraite d'Audenarde, où il sauva l'armée des alliés. Nous le perdons de vue à ce jour; retiré dans ses terres de Moravie, il disparaît de l'histoire.

Délivré des embarras qu'avait pu lui causer ce fantôme de généralissime, le prince d'Orange perd en même temps le concours de l'armée impériale, appelée ailleurs. Il ne lui reste rien à tenter sur les frontières de France ni même dans les Pays-Bas espagnols. Il fallut se rabattre sur le siège de Grave. Cette méchante place, toute en terre, étroite, appuyée à la rive droite de la basse Meuse, et comme enfoncée dans une vaste plaine, perdue en pays ennemi (4), était condamnée d'avance. Elle avait joué son rôle, d'abord en facilitant à nos armées l'évacuation des Provinces-Unies, puis en imposant aux alliés une grande dépense d'hommes et d'argent. Nul espoir de la secourir; et cependant le siège n'avançait pas, on était inquiet de la fin. Guillaume en prit la direction, s'y donna tout entier. Cela surprit d'abord, car on avait supposé que les alliés ordonneraient à M. de Rabenhaupt de lever le siège de Grave afin de renforcer leur armée après Seneffe. On sut bientôt qu'au contraire ils espéraient en venir à bout promptement; ils se vantaient même de faire la garnison prisonnière de guerre, ce qui leur eût donné moyen de retirer par un échange quelques-uns des prisonniers de Seneffe. Chamilly leur refusa cette satisfaction.

Le gouverneur de Grave était de ces Bourguignons de longue date dévoués aux Condé. C'est son père qui menait si gaillardement le régiment d'Anguien dans la vigne de Fribourg; le vieillard était mort pendant l'exil de M. le Prince (5), qu'il avait partagé avec son fils cadet (6). Celui-ci, Noël (7), était resté au service du

(1) On est d'autant plus fondé à le croire que Souches était lié d'intérêts avec le prince Lobkowitz, chef du Conseil aulique. Est-ce fortuitement que la disgrâce de ce favori de l'empereur Léopold coïncida avec celle de Souches ?

(2) *Coleccion de Documentos ineditos para la historia de España*, t. XCV, pp. 63 et suivantes; relations de la bataille de Seneffe.

(3) M. le Prince à Louvois; 22 septembre 1674. A. C. (*minute*).

(4) 30 lieues nord-ouest de Maestricht, 45 lieues de Charleroy.

(5) Ou plutôt un peu après le retour, en 1662. Il s'était retiré en Franche-Comté.

(6) Hérard, mort lieutenant général en 1673. (Sur les Chamilly, voir t. IV, p. 343, note, et t. VI, p. 415, note.)

(7) Noël Bouton, marquis de Chamilly, né en 1636, maréchal de France en 1703,

Roi; mais le cœur n'avait pas quitté M. le Prince. Son énergie dépassa tout ce que la France pouvait espérer. Après quatre mois de siège (1), sur l'ordre écrit du Roi, il remit les ruines de Grave et en sortit avec ses troupes, drapeaux, armes, bagages, emmenant, avec ses pièces de campagne, vingt-quatre gros canons de bronze aux armes royales de France (2).

Le siège de Grave avait coûté 16000 hommes aux alliés (3). La garnison française, de 4000 hommes, comptait 2748 tués ou blessés, dont 183 officiers. On ne peut pas imaginer une défense plus glorieuse.

Nous ne pouvions passer sous silence le fait d'armes de Chamilly, qui couronne et complète l'avantage des Français et l'échec du prince d'Orange. Par ses vanteries de la première heure, celui-ci avait diminué le mérite de sa ténacité et donné prise aux quolibets; il ne fut pas épargné par les sarcasmes de ses amis. Conduit prisonnier à Reims et traité dans une des grandes maisons de la ville, le comte de Staremberg (4) se levait au dessert : « Je bois à Guillaume de Nassau; il est homme de parole; il m'avait promis de me faire boire du vin de Champagne en Champagne, il a tenu sa promesse; seulement il ne m'avait pas tout dit. » En se montrant plus sévère pour le prince d'Orange, l'opinion revenait lentement, incomplètement au prince de Condé. On avait peine à le suivre, lorsque, sans conquêtes, sans batailles, il remplissait si heureusement la partie ardue de sa tâche, et, quand il dut combattre, le chiffre effrayant des pertes voila l'importance du service rendu : les tentatives des coalisés déjouées, la France sauvée d'une imminente et redoutable invasion (5). L'attention des contemporains, celle de la postérité surtout, s'attache à une autre partie, non moins sérieuse, engagée dans la vallée du Rhin; conduite par Turenne avec une dextérité et une audace sans égales, elle devait se terminer avec le même bonheur et avec plus d'éclat encore.

H. d'Orléans.

mort en 1715. Quand on lit les sarcasmes dont Saint-Simon accable cet incomparable soldat, on a peine à voir en ce gros homme lourd, épais, un héros de roman. C'est cependant Noël Bouton qui, servant en Portugal (de 1663 à 1668), aurait inspiré à une jeune religieuse la passion si vivement traduite dans les fameuses *Lettres portugaises*.

(1) Investissement de Grave, 28 juin 1674; capitulation, 29 octobre.

(2) L'ennemi ne put même pas reconquérir les otages précédemment livrés par les villes de Hollande. Chamilly était parvenu à les expédier à Maestricht et à les y laisser sous la garde vigilante de d'Estrades.

(3) « Tant tués, estropiés que déserteurs. » (*Relation du siège de Grave*. A. C.)

(4) D'autres disent le duc de Holstein.

(5) L'armée des coalisés (environ soixante-dix mille hommes) était la plus nombreuse qui, dans les temps modernes, se fût encore avancée vers les frontières de France.

PERLE FAUSSE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII

Nous sommes vers la mi-avril, deux semaines environ après l'incident que nous venons de raconter et qu'Horace, avec un reste de regret, appelait son chemin de Damas. Il est tard. Le soleil est tombé à l'horizon, avec des lueurs d'incendie, sur l'immensité sauvage des marais de la Camargue; le ciel, qui a été bleu, puis rouge, puis violet et jaune, prend une teinte d'acier. La surface des eaux a des plaques d'argent et des taches d'encre. Bientôt les joncs, tout le jour chauffés par le soleil, vont boire la rosée crépusculaire; les tamaris jettent le parfum de leurs grappes rosées dans l'air rafraîchi par la brise du soir. Quelques oiseaux voyageurs commencent à passer en jetant leur strident appel de départ. Et c'est comme une promesse de liberté, de paix et de joie que fait la nuit en s'approchant, elle oblige l'homme à disparaître jusqu'à la prochaine aurore, — et il semble que la nature entière s'en réjouisse.

Trois chasseurs, le fusil à l'épaule, les bottes ruisselantes encore de l'eau vaseuse des marais, suivaient un sentier entre de grands roseaux à panaches blancs. Ils se dirigaient, d'un pas lourd, vers une ferme qui s'abritait, à cinq cents mètres, sous de majestueux platanes.

— Maigre chasse aujourd'hui, dit tout à coup l'un d'eux, rompant le silence de la marche. La saison s'avance, le passage

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

est à peu près fini... Je parie que vous n'en êtes pas fâché, vous, Marvège, ni vous non plus, Fédine. C'est un peu sévère cette Camargue, et ce ne sont pas vos tirés des environs de Paris!

— Quant à moi, protesta Raoul, j'avoue, mon cher Daizery, que je me trouve ici comme chez moi. La solitude est une mélancolie, et toute mélancolie attire et retient cette mystérieuse partie de nous-mêmes qu'on est convenu d'appeler notre âme.

— Hum, hasarda Fédine, solitude, mélancolie! Charmant, soit, à condition que l'on ait la certitude de pouvoir faire cesser l'une et l'autre aussitôt qu'on veut!

— N'est-ce pas le cas? fit Daizery en riant. Cinq heures de voiture, quinze heures de wagon, et vous voilà de nouveau Parisien. Mais qui nous presse? Je vous disais que le passage était fini. C'est exagéré; nous aurons encore de bonnes journées avant la fermeture... du moins je l'espère, et vraiment je regrette que...

Marvège l'interrompit :

— Voyons, ne vous excusez pas; nous sommes ici mieux que partout ailleurs. Je me suis mis à adorer la cuisine à l'ail et je m'en donne à cœur joie, n'étant plus « du monde ». Et voici Horace qui pense comme moi.

— Absolument, affirma Fédine.

Puis, d'un ton morne :

— Du reste, que ferais-je là-bas?

— Oh! je vous en prie, mon cher, ne vous croyez pas obligé de souffrir... Bientôt, nous rentrerons à Paris, où vous allez vivre plus heureux que jamais... étant...

Ce fut Horace, qui termina la phrase :

— Étant libre! Vous avez raison. Grondez-moi quand je soupire. Que voulez-vous! L'homme a honte de se consoler trop vite, et il croit de son devoir de résister à l'insouciance qui le prend...

Ils étaient arrivés dans la cour de la ferme; ils passèrent entre des charrettes dételées qui levaient vers le ciel les bras menaçans de leurs brancards, mirent en fuite des canards barbotant dans une rigole boueuse; et, sans prendre garde aux grognemens de deux chiens au poil hérissé, étendus devant la porte de la bergerie, ils entrèrent dans la grande salle dallée de pierre, aux murs blanchis à la chaux, où le souper les attendait.

Un homme était là, le facteur, qui, tout en causant avec la servante, buvait une tasse de café, la boisson par excellence dans le fiévreux pays de Camargue.

— Bonjour, Marius, fit Daizery, vous avez des lettres?

— Voici.

— Oh! quel courrier! tout le monde en a sa part aujourd'hui. Tenez, messieurs, servez-vous.

Lui-même décacheta une enveloppe à son adresse et lut tout haut :

— *Monsieur et Madame T. de Pompeuil prient Monsieur Daizery de leur faire l'honneur de venir passer la soirée chez eux le Mardi* 3 *mai.*

On dansera.

— Tiens, j'ai la même invitation, dit Horace.

— Et moi aussi, continua Marvège.

Seulement, ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il venait de mettre dans sa poche une lettre dont il avait reconnu l'écriture, une lettre d'Alice.

Daizery reprit :

— Les Treillot donnent donc un bal? En ce cas, ma femme devra renoncer à venir avec Mlle Fédine nous rejoindre à Aigues-Mortes vers la fin du mois pour aller aux Saintes-Maries.

— En effet, dit Horace, qui parcourait une lettre : Suzette m'écrit que l'on compte sur nous à Paris pour le bal du 3 et qu'il ne peut plus être question de nos projets de voyage. Nous continuerons donc paisiblement, faute de mieux, à taquiner le gibier d'eau; et, à votre premier signal, nous rentrerons à Paris. Cela vous va-t-il?

— Parfait, approuva Raoul; vivre au jour le jour, c'est presque le bonheur.

— Alors, à table!

Et comme la soupe fumait, tous trois se mirent à manger avec le silencieux appétit de gens qui ont « pris la botte » et le fusil au lever du soleil.

Cependant, tandis que Raoul avait prudemment dissimulé la lettre d'Alice, attendant d'être seul pour l'ouvrir, Fédine avait lu celle de sa sœur, dont l'amitié vigilante le suivait toujours, même de loin.

« Mon cher Horace, lui disait-elle, tu ne te doutes pas combien je suis heureuse de te savoir là-bas, dans ce pays perdu, mais si beau, paraît-il, où vous menez une existence de sauvages, toi et tes deux bons amis. Ce n'est pas que je ne te regrette infiniment, mais je pense que tu t'y distrais et que tu en reviendras heureux et prêt à me pardonner encore et tout à fait de m'être mêlée de ce qui ne me regardait pas... ou plutôt... pas beaucoup. Pourtant, il me semble qu'une sœur, même une petite sœur, a bien le droit d'entrer dans la vie de son frère, à la place de la mère qui n'est plus là, et de l'aider à guérir certaines blessures... Je voudrais qu'il suffît d'aimer bien son frère pour avoir la main plus douce que toute autre femme. J'ai tant de bonne volonté! Je ne comprends pas que vous, les frères, vous passiez si souvent à côté de

notre affection, sans la voir... Mais je ne t'en veux pas. C'est même moi qui suis en reste avec toi et qui te dis merci encore d'avoir écouté le conseil qui était dans mon cœur, exaucé la prière que mes lèvres n'avaient jamais osé prononcer.

« Je me rends parfaitement compte que j'ai fait une chose terrible pour une jeune fille, et, même en écrivant, je trouve difficile de t'en parler. Je suis sûre que je rougis! Il faut bien cela pour que tu ne me considères pas comme une vieille matrone, très collet-monté. Non, je suis simplement une amie, ta meilleure, qui tremblait pour toi et qui n'a pas eu la force d'avoir peur plus longtemps. C'est qu'aussi tu as une manière de dénouer les situations, en « impulsif », comme dit M. Marvège!... Je ne connaissais pas ce mot. Il paraît que les impulsifs ont le droit de se tuer au risque de désespérer leur unique Suzette. Mais, en voilà assez. Je ne veux plus regarder qu'en avant. J'ai charge d'âme. (Avoue que tu me trouves grotesque. Tant pis!) Et puisque ma conscience m'autorise, m'oblige à m'occuper de toi, tu dois te résigner.

« Voici ce que je te propose, et tu verras que je ne fais pas des projets d'égoïste. Dans quelques jours, vous revenez à Paris, tous les trois, pour le bal Treillot. Tu passes une ou deux semaines à faire tes préparatifs de voyage et tu pars pour les Balkans, que tu parcours à cheval, suivant l'itinéraire de ton ami M. Serge... tu sais bien, ce nom en *ewitch*, que je ne peux jamais me rappeler. M. Marvège part avec toi, c'est convenu; il avait depuis longtemps envie de faire cette expédition. Vous serez absens quelques semaines, et après... Ah! pour après... j'ai encore d'autres idées, des rêves, mais je ne les raconte pas... J'ai rêvé que j'étais marraine... chut!

« Allons, adieu, tu me feras danser une fois chez Alice; je verrai si tu bostonnes bien et, comme récompense de ta peine, je tâcherai de boire devant toi, d'un seul coup, à ta santé, un immense verre de vin de Champagne, après ce haut fait, tu ne me reprocheras plus de ne pas être une femme accomplie.

« Je t'embrasse tendrement.

« Ta sœur,
« SUZON. »

. . . .

Et, à son tour, Marvège, seul enfin, ayant déchiré la grossière enveloppe où, par prudence, Alice avait emprisonné son élégant papier à écusson et à parfum, déplia la lettre de sa cousine. Et à la lueur pâle de sa bougie, dans la chambrette mansardée qui n'avait pour plafond que les tuiles du toit entre lesquelles venait siffler le mistral, voici ce qu'il lut, charmé d'avance par le con-

traste qu'allaient faire les pensées de sa très moderne amie parisienne, avec toute cette rusticité qui l'entourait et où il vivait depuis deux semaines :

« Je donne un bal, oui, mon cher, et ne vous en étonnez pas, c'est un peu à cause de vous, pour vous que je le donne.

« Vous avez fui en trio, avec cet arriéré de Daizery et ce petit impressionnable de Fédine ; vous m'avez lâchée abominablement, toujours sous prétexte de moraliser les masses, ou plutôt les individus. Ah çà, est-ce donc que vous allez vous faire moine ou évangéliste ? Ou est-ce simplement chez vous une folie douce ? J'ai fini par adopter pour vraie cette dernière supposition, la moins fâcheuse ; et j'ai jugé que je vous devais bien, en retour de votre amabilité passée, de vous venir en aide. Votre cas n'est pas désespéré, je veux le croire du moins, et, pour m'en assurer, je tente une épreuve. Je vous convoque le 3 mai, chez moi, pour danser ou pour m'écouter, ou pour me voir vous sourire, ce qui, avouez-le, en vaut bien la peine. Et là, je saurai vous prouver que vous êtes un sot ou un ingrat, — choisissez, — et qu'on n'abandonne pas à son ennui une complaisante et consolante amie, à propos d'une banale histoire de cocotte.

« En effet, vous devriez savoir que je ne suis point d'esprit simple ou même naïf. Jamais donc vous ne me ferez croire que ce soit par amour du bien que vous vous êtes ainsi constitué garde-malade et garde du corps du jeune homme en question. Il y a eu plus et mieux ; cherchez la femme ! c'est Suzette ! Vous riez peut-être, mais je vois en vous plus clair que vous-même. Suzette a parlé, prié, pleuré, et vous avez pris au sérieux vôtre rôle de rédempteur. Je le sais, elle me l'a dit, ou à peu près. Naturellement, vous allez en conclure que je suis jalouse, et cela vous ravira. Détrompez-vous, mon bon ami. Pas jalouse, un peu désenchantée seulement que vous donniez en plein dans le sentimentalisme, vous que je considérais comme un garçon d'esprit, j'entends sachant prendre les femmes... en ne les prenant pas... C'est si rare un véritable gourmet, un friand qui reste toujours sur sa faim... pour ne jamais éprouver cette sensation écœurante, j'imagine, la ridicule satiété d'aimer ! — Quelle attristante chose pour une femme, que le manifeste désir d'un homme ! Quelle défaite pour nous que cette « victoire » du mari ou de... l'autre ! Et, bien que je ne sois pas une sensitive, je crois qu'après je pleurerais comme font certaines d'entre nous... Oui, je pleurerais de rage contre moi-même, qui aurais eu la faiblesse ou la niaiserie de me soumettre aux lois de la nature !...

« La nature ! Est-ce assez artificiel ! et que d'abus se commettent à l'abri de ce grand mot majestueux, bête et faux ! Tout ce qui est

naturel en nous est grossier, brutal, depuis le manger et le boire jusqu'au mariage et à l'enfantement. Et au contraire, les seules délicatesses de nous-mêmes, comme les meilleures de nos sensations, nous viennent par la civilisation et grâce aux bienfaits des « époques de décadence », comme disent les moralistes. Croyez-vous que le baiser, — et je m'en suis tenue là jusqu'à présent, et m'y tiendrai, — croyez-vous que le baiser soit une institution naturelle? Non, c'est le très ancien, peut-être, et le premier perfectionnement apporté à l'amour par des poètes, ou des rêveurs, ou des mécontens, des chercheurs enfin. Le baiser ! Si j'osais vous dire... Mais non, nous avons décidé que nous serions muets...

« Ah Raoul! trois fois nous nous sommes parjurés, trois fois nous avons cédé à la tentation, cette délicieuse trouvaille que nous avons faite ensemble et dont le charme s'évanouit aussitôt qu'on ne lui résiste plus... Trois baisers!... Il y en a eu trois!... Un en voiture, un chez moi, dans le petit salon, un chez vous, homme peu chevaleresque. Et je vous condamne, non pas au nom de la morale, dont je me soucie comme d'un vieux corset, mais au nom de nous-mêmes, de notre avenir... de notre égoïsme!

« Revenez donc, que je vous gronde! J'aurai au bal une toilette paille avec des orchidées, et si vous ne me trouvez pas jolie, c'est que vous aurez rencontré là-bas, dans votre Camargue, de trop belles et trop faciles Provençales. Je vous envoie un joli regard d'amie et ne veux pas d'autre réponse à ma lettre que vous-même et bientôt.

« ALICE. »

Raoul deux fois les relut, ces pages, puis, longtemps, il songea, laissant errer ses yeux sur les murs gris de la chambre mal éclairée, écoutant, bercé, la chanson folle du vent... Et il voyait Alice, en robe de bal, d'un jaune d'or et de soleil, avec des orchidées étranges, fleurs de rêve qui mieux qu'une rose ou une pervenche devaient parer cette femme en quête d'un amour nouveau, inconnu, impossible!...

Longtemps sa pensée contempla cette sensuelle évocation qui, peu à peu, s'éloigna et disparut... Mais, aussitôt, un autre souvenir féminin s'approcha qui avait une forme aussi et qui s'appelait Suzette. Elle regardait Raoul avec un sourire très pur et confiant, puis baissait tout à coup ses regards, comme éblouie ou craintive. Elle ne lui tendait pas la main, mais elle semblait attendre que le jeune homme la lui prît. Et comme son attente durait, incomprise et vaine, une larme roula sur sa joue en même temps qu'elle se détournait... Et, à son tour, cette vision-là disparut.

Alors, Marvège, lassé autant qu'après une lutte, demeura un

instant sans pensée; puis comme s'il voulait se réfugier dans l'ombre et le sommeil, vivement, il se souleva sur son coude, souffla sa bougie et ferma les yeux.

. . . .

Il serait difficile de dire si ces deux lettres qu'avaient reçues Fédine et Raoul influèrent sur la décision qu'ils prirent de rentrer à Paris, ou si l'absence persistante de tout gibier dans les marais fut la seule raison qui leur fit fuir la Camargue bien avant la fin du mois. Toujours est-il qu'ils plièrent bagage le surlendemain de ce jour. Daizery naturellement partit avec eux.

En arrivant à Paris, Fédine se trouva aux prises avec de sérieux soucis d'argent. Son passé d'amoureux et de joueur lui coûtait cher.

— Ce n'est pas tout, disait-il avec une assez belle philosophie, ce n'est pas tout de se ranger, il reste encore la carte à payer.

De fait, la carte était payée déjà ou à peu près. Il s'en aperçut en faisant ses additions avec son notaire; il acheva de se mettre à jour; d'où il résulta que les trente mille francs de rente dont il avait eu la libre disposition à sa majorité se trouvaient réduits de moitié environ. Il n'en annonça pas moins triomphalement à Marvège qu'il s'en tirait à meilleur compte qu'il n'aurait pu le croire.

— Tant mieux, répondit Raoul; d'ailleurs, avec ce qui vous reste, un peu d'adresse et beaucoup d'ordre, on peut faire figure jusqu'à l'heure du mariage.

Horace ne répliqua pas. Il eut seulement un geste d'épaules qui signifiait : « Tout peut arriver. »

C'est que lui-même apercevait, dans un lointain encore brumeux, ce port du mariage où il faudrait bien un jour qu'il vînt réparer ses avaries après l'orageuse traversée de sa jeunesse.

On a vu que Suzette n'était pas sans avoir songé, elle aussi, qu'il était temps de marier son frère; mais depuis la brève allusion de sa lettre, elle n'en avait pas redit un seul mot à Horace. Il ne pouvait du reste pas être question pour le moment de cette grave affaire, puisque, dans un mois à peine, les deux amis devaient repartir ensemble pour un long voyage.

Ce voyage, Mlle de Pompeuil s'en préoccupait plus encore que Suzette, et la première fois qu'elle revit Marvège après son retour de Camargue, elle se mit à le taquiner de nouveau.

Raoul se défendit mal, assura que rien n'était décidé; que d'ici à la mi-mai, époque éventuellement fixée pour leur départ, Fédine aurait le temps de changer plusieurs fois d'avis.

— Et vous? changerez-vous d'avis? demanda-t-elle.

— Moi? je lui ai promis de l'accompagner; et, à moins que je ne tombe malade...

— A qui donc avez-vous promis? à Horace ou à Suzette?

— A tous les deux.

C'était presque la vérité, mais il s'était engagé surtout envers Suzette, qui se doutait bien qu'Horace ne partirait pas sans un compagnon de route; or, ce voyage, à tort ou à raison, semblait à la jeune fille un indispensable remède pour parfaire l'œuvre de guérison et d'oubli qu'elle avait entreprise.

Après cette réponse de Raoul, Alice avait tourné court. Elle se mit à parler de son bal.

— Suzette est ravie, dit-elle, c'est la troisième fois qu'elle danse. Elle a été constamment en deuil depuis deux ans. A propos, j'ai envie de lui demander de conduire le cotillon. Ma mère voulait que ce fût moi, mais on rirait... Une vieille fille!

— Voulez-vous le conduire avec moi? dit Raoul en riant.

— Ah! non, par exemple. Ce serait complet! Pourquoi pas mon père avec Mlle Martens? Laissons danser les jeunes! Ce qui n'empêchera pas que vous viendrez très tôt, le premier, et si vous voulez, nous essayerons l'orchestre!

Raoul jura qu'il allumerait les bougies.

En effet, il tint parole; et quand il arriva rue de Lisbonne, il n'y avait encore que le maître et la maîtresse de maison, donnant le coup d'œil suprême.

— Alice est au premier, lui dit Mme de Pompeuil, elle prépare les accessoires du cotillon. Montez l'aider; elle vous attend.

Marvège ne trouva rien de bizarre à cet ordre. Il savait bien qu'on ne le considérait pas comme un gendre possible. Il monta.

Son amie rangeait dans des corbeilles, étalait sur des tables, des canapés, partout, les accessoires multiples et multicolores du cotillon. Elle avait l'air vraiment de la fée des jouets, des rubans et des bouquets, telle que les enfans et les poètes la voient passer dans leurs rêves, la nuit de Noël. Ses mains agiles, dégantées, maniaient les écharpes, les grelots, les cocardes, les mille riens dorés, étincelans, cliquetans, pimpans, qui voltigeraient bientôt dans le tourbillon du bal.

Elle s'était retournée à l'entrée de Raoul.

— Bonsoir, dit-elle, vous vous rappelez vos promesses; à la bonne heure!

Elle lui souriait, la tête haute, les yeux caressans, radieuse de tout l'éclat de sa jeunesse épanouie, déjà femme avec la beauté nue de ses épaules rondes et blanches, de sa gorge sans virginales maigreurs et qu'elle donnait franchement aux regards, la sachant digne d'être vue.

Raoul, après une rapide admiration, s'était rapproché.

— Puis-je vous être utile?

— C'est presque fini. Tenez... encore ceci.

Elle l'employa à quelques menus services, puis :

— Voilà; tout est prêt. Savez-vous qu'il y a une demi-heure que je travaille. Je suis fatiguée. Donnez-moi cette chaise... et mes gants, là, sur la cheminée. Merci.

Elle commença de se ganter. C'étaient des gants très longs, sans boutons, qu'elle avait peine à mettre.

— Je n'aime pas qu'ils fassent des plis, dit-elle. C'est désordre. Aidez-moi.

Elle se leva.

— Tenez, remontez-moi celui-ci, allons, ferme, tirez, jusque sous le bras... A l'autre maintenant.

Et pendant que Marvège, soumis et charmé, tenait le haut du gant, elle forçait sur cet appui, enfonçant dans la peau de suède souple et fine, la chair tiède et parfumée de son bras.

— Là, cela va bien. Merci.

Raoul, debout devant elle, frôla d'une caresse de regret ces bras qui venaient de se livrer à lui; puis, prenant les deux mains de la jeune fille, il les amena toutes les deux à ses lèvres et les baisa.

— Vous êtes merveilleusement jolie, murmura-t-il.

— Banal, va!

Il souffla encore ce mot :

— Tentation!

— Chut! venez essayer le parquet; un tour de valse.

Et passant devant lui, lentement, de cette démarche facile, égale et glissante que les corps de femme n'ont jamais sans la perfection des lignes et des attaches, elle traversa le palier du premier étage, descendit l'escalier dont la rampe disparaissait sous les camélias rouges et blancs, et gagna le salon.

Elle dit un mot au chef des tziganes. Il y eut quelques accords vibrans, puis, tout de suite les violons se mirent à chanter.

Alors, comme Raoul s'était approché, Alice se laissa prendre, — c'est le mot, — sans vivacité ni sourires de fillette qui va s'amuser, mais languissamment, en femme consciente de la faveur qu'elle accorde, quand elle prête un instant son corps qu'elle sait beau; en femme qui n'ignore pas que la valse, avec elle, peut être, si elle le veut, un entraînement, une ivresse, presque un péché.

Ils valsèrent une minute ou deux dans le salon où l'air frais du soir entrait par les croisées entr'ouvertes; ils valsèrent en toute liberté, à grands coups d'ailes, ainsi que des oiseaux de cage lâchés dans une immense volière... L'orchestre, qui jouait pour

eux seuls, les suivait, ralentissant parfois sa mesure ou la précipitant lorsqu'un soudain désir de vitesse les prenait. Et il semblait à Raoul qu'il avait la primeur de cette fête et de cette femme, que l'une et l'autre étaient pour lui seul; et qu'après cette valse, les fleurs tomberaient, que la blanche lueur des lampes électriques serait plus terne, qu'Alice n'aurait plus la même beauté, que tout serait flétri, fané, fini...

Il eut un mouvement de reconnaissance passionnée, et, se penchant vers l'oreille de son amie, respirant le parfum de ses cheveux et de ses épaules, il lui redit ce mot, qui était toute leur devise :

— Ah, la tentation!

Elle était trop près de lui pour lui sourire des yeux ou des lèvres, elle lui pressa la main légèrement.

Ils s'arrêtèrent. Alors, de ce ton simple et indifférent dont se servent les femmes aussitôt après un abandon, comme pour nous faire souffrir par l'oubli simulé de leur récent aveu de sympathie, Alice dit à Marvège, en s'éventant :

— Eh bien! décidément, mon cher, dirigeons-nous le cotillon ensemble? Voulez-vous être de corvée avec moi?

Il accepta.

— Merci, fit-elle. Nous nous concerterons au moment voulu... Mais voici qu'on arrive.

Des invités entraient; elle le quitta...

. . . .

Deux heures plus tard environ, Marvège était assis à côté de Suzette Fédine dans un des petits salons où l'on ne dansait pas.

— Avouez, disait-elle, que nous avons bien gagné notre soirée de ce soir. Nous avons fini, moi de vous ennuyer de mes chagrins, vous de m'en consoler... et je ne veux plus vous parler que de choses gaies. Cette fête est si belle, n'est-ce pas? et il me semble que j'ai une fête aussi dans le cœur. Bon, voilà que je recommence à vous occuper de moi! C'est à mon tour de m'occuper de vous. Voyons, pensons à votre voyage. Vous en réjouissez-vous? Avez-vous fait tous vos préparatifs? Et votre départ? Est-il fixé? En tout cas, vous me promettez de ne pas lâcher Horace au dernier moment?

— Je vous le promets.

— Bon, me voilà rassurée.

Et elle recommença son babil insignifiant et joyeux.

Raoul amusé, rêveur, prenait plaisir à ne pas répondre, écoutant ses propres pensées en même temps que les paroles de la jeune fille.

Et, ces pensées, il finit par les lui dire, alors qu'impatientée, elle s'écriait :

— Mais répondez donc, vous êtes dans les nuages!

— Non, mademoiselle, pas dans les nuages, mais dans un rêve, une illusion. Près de vous, j'oublie qui je suis et ce que je suis. J'ai vingt ans. Je ne suis plus le très mauvais homme que je connais trop. Et cela me procure un étonnement que je voudrais faire durer toujours. Par malheur, tous les étonnemens sont courts... le mien surtout doit l'être. Dans quelques minutes, on va venir vous demander une danse; je resterai là, tout seul, mal éveillé encore de mon rêve, et puis je me lèverai et j'irai débiter à une femme quelconque des fadaises et des sucreries galantes. Je redeviendrai moi, c'est-à-dire un ennuyé, un insensible, une mécanique qui dévide sa vie par la force acquise... mais dont les rouages commencent à grincer... C'est long, la vie, et pourtant, près de vous, je souhaite de pouvoir m'enlever quinze années de sur les épaules! Mais vraiment je ne sais pas ce que je vous raconte là. Je déraisonne et vous allez me croire encore plus vieux et fatigué que je ne le suis... Je vous parais très vieux, n'est-ce pas?

Elle répondit simplement :

— Je n'ai jamais pensé à votre âge.

Puis, comme pour corriger l'apparente indifférence de sa réponse :

— Qu'est-ce que cela fait, l'âge?

— Ah! par exemple, ce que cela fait!... Savez-vous donc ce qu'ils me font vos vingt-deux ans? Je viens de vous le dire du reste. Ils me ravissent, tout bonnement. Si vous aviez dix ans de plus ou même l'âge d'Alice...

Elle l'interrompit :

— Ne dites pas du mal d'Alice. Elle est si belle! et, ce soir, plus que jamais.

— C'est vrai, très belle. Mais enfin, chacun son goût.

Il se tut, enveloppant d'un regard honnête et souriant la jolie Suzette assise devant lui, ignorante de sa beauté un peu grêle encore mais très pure, avec ses grandes lueurs de jeunesse dans les yeux, avec la naïveté de la pose, la chasteté des lignes et la candeur même de la toilette tout unie et blanche, sans un ruban, sans un bijou, sans une fleur.

Il continuait de la contempler, silencieux.

Elle eut un petit geste de tête, une moue et murmura :

— Ne vous moquez donc pas de moi.

Puis :

— Vous l'admirez beaucoup, Alice, et vous avez raison.

— Je l'admire... en cousin.

— En cousin seulement?

— Vous le savez bien.

— Puisque vous le dites... C'est égal, un instant, j'ai cru...

— Que je lui faisais la cour? Par exemple, ça, c'est drôle.

Marvège rit d'un rire un peu faux, mais que Suzette prit pour vrai.

— Et puis, ajouta-t-il aussitôt, se mariera-t-elle jamais?

— Ce serait bien dommage, dit Suzette.

— Qu'elle se mariât?

— Non, qu'elle ne se mariât pas.

Raoul se tut. Il revoyait Alice, telle qu'il l'avait vue tout à l'heure, seul à seule, parée, éblouissante et attirant le baiser. Et il trouvait, lui, qu'il serait dommage que cette femme s'en allât dans les bras d'un mari, qui ne l'aimerait pas assez ou qui l'aimerait trop!... Il souhaitait, dans son égoïsme d'enfant gâté, que nul ne touchât à cette fleur intacte et libre qui était le plaisir de ses yeux et qu'il se grisait parfois à respirer.

— Vous n'êtes pas de mon avis, reprit Suzette.

Il mentit, naturellement.

— Si, si, vous avez raison!

— Tenez, la voici.

Alice traversait le salon, au bras d'Horace Fédine. Elle jeta un regard à Suzette et à Marvège, puis sourit du bout des lèvres.

— Raoul, dit-elle en passant, j'aurai bientôt besoin de vous. Vous serez ici, n'est-ce pas?

— Entendu, ma cousine.

Suzette avait écouté ce court dialogue d'un air surpris.

Puis, malgré elle, son fin petit visage se couvrit d'une ombre de mélancolie; Raoul s'en aperçut... et pour ne pas laisser durer ce silence qui l'embarrassait :

— Cela ne m'amuse guère de conduire le cotillon. Jamais je ne m'en tirerai. Il y a si longtemps que je ne pratique plus!...

— Je ne savais pas, dit Suzette, que vous deviez le danser avec Alice.

— Oui, elle me l'a demandé l'autre jour... Et vous, avez-vous un danseur?

— Non.

— Comment!... voulez-vous me permettre de vous en présenter un, — choisi par moi?

— Merci, j'ai déjà refusé.

— Pourquoi?

Elle hésita.

— Parce que je ne reste pas... je vais partir...

Elle s'était levée et détournait la tête.

Raoul eut comme un éblouissement. Une pensée lui venait à laquelle il n'osait croire. Il s'était levé; son cœur étonné battait... Il se rapprocha de Suzette :

— Voulez-vous que nous dansions ensemble?

Elle le regarda en face, avec des yeux naïvement mouillés d'enfant qui a un gros chagrin.

— Vous ne pouvez pas, murmura-t-elle.

— Si, je peux, attendez-moi.

— Non, non, je ne veux pas.

Mais il était déjà parti.

Tout de suite il s'était mis à la recherche de sa cousine. Ce fut Horace qu'il rencontra.

— Je venais justement vous prévenir, dit Fédine, que Mlle de Pompeuil vous attend, là-haut, dans la chambre aux accessoires. L'heure s'avance et...

— C'est bien, j'y vais.

Et il rejoignit sa cousine.

— Ah! vous voilà, dit-elle. Fédine vous a fait ma commission?

— Oui...

— Une question, mon cher, et tâchez d'être franc.

— Quoi?

Elle appuya sur chaque mot.

— Êtes-vous toujours décidé à faire ce long voyage, malgré ma prière?...

— Mais, oui... j'ai promis. Voyons, soyez raisonnable; c'est un service d'amitié.

La jeune fille le considéra un instant sans rien dire. Une flamme passa dans ses yeux.

— Vous tenez donc beaucoup à vous éloigner de moi?

— Non.

— Alors vous ne partirez pas.

Raoul s'inclina de l'air d'un homme qui renonce à discuter ou même à comprendre.

Elle se détourna de lui, s'approcha d'une corbeille dont elle sortit des cocardes à grelot, et, tout en simulant d'être fort absorbée par cette opération, elle dit, d'un ton coupant :

— A propos, vous savez, nous ne dansons plus ensemble.

— Ah! fit Raoul.

— Non, j'ai réfléchi, cela n'irait pas... Il me faut un danseur qui soit plus... dans le mouvement. Cela vous choque?

— Pas du tout.

— Alors, c'est pour le mieux.

— Puis-je encore vous être utile?

— Non, merci.

Au son bref de ces deux mots. Marvège avait deviné une colère de femme, contenue par fierté.

Lui aussi cachait sa surprise, qui était un peu du dépit. Nous voulons bien nous dégager nous-même d'une femme, non pas qu'elle nous renvoie. Il avait compté demander sa liberté à Alice, il était mécontent qu'elle la lui rendît.

Il redescendit et alla droit au petit salon où il avait laissé Suzette. Elle n'y était plus.

Il questionna deux jeunes gens qui étaient là.

— Dites-moi, Villadeuil, vous n'avez pas vu Mlle Fédine?

— Elle est partie, je crois; tenez, elle a passé par là.

Il courut et retrouva Suzette.

— Vous partez?

— Oui, j'ai fait demander une voiture; Mlle Martens est déjà en bas qui m'attend.

— Eh bien! rappelez-la, et faites-moi l'honneur de danser avec moi! Allons! dites oui, voici l'orchestre qui annonce le cotillon.

Elle hésitait :

— Mais Alice?

— Elle vient de me remercier, fit-il en riant, c'est la pure vérité; elle a trouvé un meilleur conducteur que moi.

— Qui donc?

— Je n'en sais rien, peu m'importe... Ne me laissez pas finir ma soirée tout seul.,.

Elle regarda Marvège, encore indécise, puis avec un sourire de consentement :

— Soit, dit-elle, je vais avertir Mlle Martens; mais Alice?... elle ne sera pas fâchée?

— Non, allez vite; je vous attends.

Cinq minutes après, elle passait son bras à celui de Raoul et rentrait au salon.

Il parut à celui-ci qu'elle était un peu pâle et que son bras avait tremblé en se posant légèrement sur le sien. Une joie étrange l'envahit, tout à coup, dont il n'avait pas encore cherché la cause ; et pendant un instant il oublia tout, jusqu'à ses mélancolies, ses lassitudes, ses doutes d'homme ennuyé par la vie; tout, jusqu'à la beauté et à la colère de cette autre femme qui devait l'aimer à sa façon et qui venait presque de le lui dire. Il avait l'impression qu'une force l'entraînait et qu'il avait tort de ne pas résister. Cette inertie même était une jouissance, comme en certains rêves où un courant nous emporte, insoucieux du péril possible, et tout au bonheur de céder.

Machinalement, il avait choisi deux places et s'était assis avec Suzette dans le cercle des danseurs. Une question de la jeune fille le tira de sa méditation.

— Où est donc Alice? la voyez-vous?

— Non.

— Ah! tenez, la voici, avec Horace. Tiens! c'est avec lui qu'elle va danser...

En effet, dès que Marvège avait quitté Alice, celle-ci avait rejoint Fédine et lui avait dit :

— Dansez-vous le cotillon?

— Je ne crois pas, mademoiselle.

— Eh bien! moi, je sais que vous allez le danser.

— Vous avez donc une amie qui fait tapisserie? Soit, je me dévouerai.

— Oui, ma meilleure amie.

— Jolie? aimable?

— Vous verrez.

— Je la connais?

— Oui.

— Qui est-ce?

— Moi!

Il était resté interloqué une seconde, puis, après une phrase de courtoise gratitude, il avait objecté :

— Et Raoul?

— C'était une plaisanterie, répondit-elle, j'ai toujours pensé m'adresser à vous... pour deux raisons : la première est que vous connaissez votre métier. Je vous ai vu à l'œuvre, il y a deux ans, avant votre disparition du monde, et puis...

— Quoi encore?

— Et puis, j'ai envie que nous devenions une paire d'amis... maintenant que vous êtes disponible.

Elle avait débité ces phrases avec la séduction qu'elle savait mettre dans son regard, sa voix et son sourire. Ensuite, elle avait pris le bras de Fédine, d'un geste aussi enlaçant qu'avait été timide celui de Suzette prenant le bras de Marvège; et elle s'y était appuyée avec la volonté de donner au jeune homme la sensation qu'elle s'abandonnait; si bien que Fédine, l'être impressionnable et passionné que l'on sait, avait été pris aussitôt de l'ivresse des victoires!

En les voyant ensemble, Marvège ne manifesta pas son étonnement et se contenta de répondre à Suzette :

— Oui, Alice ne pouvait faire un meilleur choix.

Encore une fois, Suzette le considéra fixement, puis tout à coup :

— Vraiment, vous n'êtes pas jaloux?

— Non, je suis enchanté de mon sort.

Elle baissa la voix :

— Vous ne songez pas à devenir son mari?

— Non, ma parole. Mais pourquoi?

— De la curiosité, simplement.

Elle se leva et dit :

— Un tour de valse, voulez-vous?

Elle avait l'air toute joyeuse.

Peu après, pendant l'une des premières figures du cotillon, Alice, qui se trouvait par hasard près de son cousin, lui dit :

— Il paraît que vous étiez gardé à carreau.

— Qu'entendez-vous par là?

— Que vous avez trouvé bien vite par qui me remplacer.

— Je n'ai fait que suivre votre exemple.

— De la rancune, alors?

— Pas du tout.

— C'est vrai, dit-elle en secouant la tête, nous sommes bien trop élégans, nous autres, pour être jaloux. Ce serait vulgaire, n'est-ce pas?

Il n'eut pas à répondre. Le hasard du bal, qui les avait réunis, les sépara. L'ironie des dernières paroles d'Alice avait frappé Raoul; il revint auprès de Suzette avec cet invincible besoin de consolation féminine que nous éprouvons à certaines heures. Oui, être consolé, se réfugier en elle. Oh! appuyer sa tête sur ses genoux et y pleurer toute sa mélancolie. Pleurer? Pourquoi? Parce qu'il craignait qu'Alice n'eût raison; parce que son cœur vieilli ne pouvait plus bien aimer; parce qu'il se sentait faible et sans volonté d'amour; parce que, de ces deux femmes, l'une charmait en lui tout ce qu'il avait encore de délicat, tout ce qui lui restait de jeunesse, et que l'autre irritait voluptueusement son imagination de raffiné. Elles se complétaient, et il avait subi ce soir-là leur alternative influence. Maintenant, repoussé par l'une, il fallait que l'autre fût tout pour lui.

— Qu'avez-vous? dit Suzette. Vous avez l'air triste?

— Affreusement.

— Pourquoi?

— C'est trop difficile à expliquer.

— Peut-on vous consoler un peu?

— Vous pourriez même me consoler tout à fait, dit-il, affectant de rire pour atténuer le sens de ses paroles.

— Comment cela?

— En m'aimant un peu.

Marvège pensait qu'elle allait lui répondre par quelques bana-

lités, une phrase d'amicale politesse. Il n'en fut rien. Elle garda le silence, ses paupières s'abaissèrent un peu et, sous l'éventail qu'elle agitait, Raoul vit la palpitante émotion de la poitrine.

Tout de suite, il eut le sentiment qu'il venait de commettre une mauvaise action.

Depuis le commencement de cette soirée, à plusieurs reprises déjà il avait sans scrupule essayé de troubler cette jeune âme, cherché, au fond de ce regard calme de vierge, une étincelle d'amour. Allait-il donc maintenant créer une blessure, des larmes? Se condamnerait-il à supporter le remords honteux de son égoïsme? Non. Alors, que faire? Être impitoyable ou généreux? Étouffer en elle cet espoir naissant d'être aimée ou bien s'offrir?

Il hésita une seconde, puis tout à coup, en beau joueur qui aurait perdu sans savoir qu'il avait joué, et qui paie, il souffla ces mots :

— Et si jamais vous m'aimiez un peu... dites-le-moi, car jamais je n'oserai, moi, venir vous le demander...

Elle se tut, haletante et grave, sans pouvoir parler ni sourire.

Et Marvège pensa : « Voilà; c'est fait, j'ai engagé ma vie. »

Le bal continuait; des couples passaient, soutenus par l'incessant appel de l'orchestre, entraînés par la plainte exaspérée des violons, qui semblaient chanter une vaine supplication d'amour, celle qui était dans les yeux, dans les cœurs, sur les bouches. Ce n'était plus de la gaîté, c'était la fièvre et la langueur des fins de bal, qui énerve.

Suzette se leva et, faiblement, dit :

— Je voudrais partir. M[lle] Martens est là-bas, je crois. Je vais traverser le petit salon et je lui ferai signe, pour qu'on ne m'aperçoive pas.

— Êtes-vous fâchée? dit Raoul.

Elle répondit d'une voix faible :

— Oh! non.

Elle essaya de sourire, mais l'émotion semblait lui figer les lèvres.

— Au revoir, n'est-ce pas?

— Oui, au revoir.

Il l'avait reconduite jusqu'au seuil du petit salon qui était désert.

Il lui tendit la main. Elle lui donna la sienne qu'il retint un instant.

— Pourquoi partez-vous?

— Parce que je me réjouis d'être seule.

Cette fois, elle réussit presque à sourire, puis, brusquement, elle s'enfuit.

Raoul ne la suivit pas. Il demeura un instant là, debout, le regard flottant, tout étourdi; mais, grâce à sa vieille pratique du monde, il conservait à sa physionomie l'indifférence qu'il fallait. Par contenance, il se mit à errer dans les salons et à échanger çà et là quelques mots avec les personnes qu'il rencontrait. Il causa même politique, pendant quelques minutes, avec un sénateur, et, au cours de cette conversation, écoutant sa propre voix qui exposait des lieux communs, il s'étonnait de si bien jouer la comédie.

Du reste, tout au contraire de Suzette qui se réjouissait d'être seule avec ses pensées, il avait peur, lui, de rester seul avec les siennes. Il était effrayé comme après une folle action dont l'inquiétant souvenir allait le hanter. Il revint au grand salon et se tint debout dans l'une des baies.

Alice le vit :

— Et Suzette?

— Partie.

— Pourquoi donc?

— Je ne sais pas; un peu fatiguée, je crois.

— De votre conversation?

— Peut-être.

— J'ai tort de vous taquiner; je suis de bonne humeur, j'ai gagné une bataille.

— Vraiment?

— Oui, j'ai obtenu d'Horace qu'il ne ferait pas ce voyage.

— Et... quel motif aviez-vous?

— C'est que je veux vous garder...

Elle lui prit le bras et dit tout bas :

— Venez, on peut se passer de moi ici.

Raoul se laissa faire. Elle l'entraîna d'un pas rapide à travers les salons et arriva à une porte qu'elle ouvrit. Une toute petite lampe à globe rose éclairait faiblement la pièce. Marvège reconnut le boudoir où Alice l'avait reçu plus d'une fois. Elle se rapprocha de lui, à le toucher. Il sentait la caresse de sa robe.

Elle lui dit :

— Je ne vous ai rien donné, je crois, pendant le cotillon, pas une fleur, pas une cocarde, rien.

Il répondit du ton le plus rieur, le plus dégagé qu'il put:

— Non, ma cousine, pas même un coup d'œil.

Silencieusement, elle plongea son regard au fond des yeux de Raoul, un regard pénétrant et pourtant très doux, dont il ne sut se détourner et qu'il laissa pour ainsi dire entrer en lui.

— Est-ce ainsi qu'il faut qu'on vous regarde? murmura-t-elle.

— Non, répondit-il. C'est trop.

— Eh bien, fermez les yeux.

Et peut-être pour en donner l'exemple, elle abaissa elle-même ses paupières sur ses yeux qui semblaient mourir. Alors il sentit la chaleur de deux bras envelopper son cou : une étreinte l'attira et le souffle qui le frôlait se changea en un baiser auquel il céda... Et son étourdissement dura jusqu'au moment où les lèvres de la jeune fille quittèrent les siennes, pour murmurer :

— Je ne veux pas que vous en aimiez une autre.

Ce fut le réveil pour lui. Vivement, il se rejeta en arrière; de ses deux mains il prit à son cou les mains d'Alice qu'il dénoua; puis d'une voix profonde et sombre où devaient se cacher des larmes, il dit :

— Alice, je vous en supplie, je suis un fou, un malheureux; soyez généreuse, ne faites pas de moi un malhonnête homme!

— Qui aimez-vous? s'écria-t-elle.

— Personne.

— Vous aimez Suzette, vous voulez l'épouser.

— Non.

— Quand je vous dis que je le sais; je le sais! je l'ai vu!

— Non, je n'ai plus de cœur, plus de désir, ni d'aimer, ni de vivre. Adieu.

Elle ordonna frémissante :

— Restez et n'ayez pas peur; je ne vous mangerai pas. Je ne vous demande plus rien, pas même compte de mes baisers. C'est moi qui ai eu tort. Seulement, écoutez! C'est vous qui allez faire de moi une misérable. Vous m'avez appris que je pouvais aimer et vous ne voulez plus que je vous aime. Vous me repoussez. Alors tant pis! il faut que j'essaie de vous faire souffrir. Je me donnerai à un autre, un mari ou n'importe quoi! Oui, un autre m'aura... m'aimera, et je ferai semblant de l'aimer. On doit pouvoir avec un peu de passion remplacer l'amour. C'est honteux, mais les hommes s'y trompent et cela suffit. Je m'y tromperai aussi et vous souffrirez; et ce sera juste. Oui, vous souffrirez en pensant qu'on m'a prise à vous. Car j'étais à vous! Sachez bien, — et elle se redressa hautaine, — sachez que personne jamais n'a même posé ses lèvres sur mon front. Je suis plus chaste, allez, que la plupart de ces petites filles aux yeux baissés que vous voyez à côté de leur mère et qui se déflorent l'imagination à force de rêver à des choses que je méprise. Eh bien! moi, intacte et belle, je me livrerai toute, toute, à un homme qui m'aimera éperdument. Je le choisirai jeune, passionné, ardent. Qui? Oh! cela m'est égal, et ne dites pas que vous ne serez pas jaloux, que ce ne sera pas une torture! Voyez donc si je ne suis pas belle et si cela ne sera pas dommage!

Elle se montrait à lui, la tête rejetée en arrière, le buste

cambré, la gorge offerte, superbe d'orgueil physique. Raoul, pâle comme un fantôme, détourna la tête et resta muet.

Elle avait raison. C'était une torture... Elle prolongea un instant ce silence, puis glaçant soudain sa voix si brûlante tout à l'heure, elle dit :

— Si vous aimez une autre femme, dites-le! Tenez, j'ai pitié de vous. Je vous donne trois jours pour me répondre... mais pas de phrases, j'ai horreur de ça!

Marvège était brave, il se raidit et, avec une menteuse indifférence qui l'étonna lui-même, il considéra la beauté de cette femme qu'un mot eût peut-être attirée dans ses bras.

— En effet, dit-il. Cela vaut mieux de remettre à plus tard notre conversation. Vous êtes nerveuse ce soir; nous causerons en amis, quand vous serez calme.

Elle eut un éclair aux yeux, mais répondit seulement avec la même ironie froide :

— Il est temps de rentrer; le souper doit être servi; et, franchement, cela vaudra mieux; nous en viendrions à nous dire des impertinences.

Raoul demeura silencieux, impassible. Il sentait que, s'il parlait, il dirait des folies, paroles d'amour ou d'insulte; que, s'il agissait, ce serait pour frapper cette femme ou la caresser. Donc, il se contenta de s'incliner tandis qu'elle passait. Il la suivit d'abord, puis s'arrêta. Elle, arrivée au seuil du grand salon, se retourna, et il reçut son regard. Mais ce n'étaient plus les mêmes yeux brillans de colère. Une douleur les voilait. Les lèvres semblaient s'entr'ouvrir comme pour un suprême appel. La main peut-être allait se soulever pour ce geste : « Viens... »

Et, faible autant que nous le sommes tous, qui sait si Raoul?... Mais tout cela ne dura qu'une seconde. Alice le vit immobile, et cette immobilité lui parut une résistance. Alors, trop fière pour attendre ou implorer, elle continua sa marche et disparut.

Marvège courba la tête. Puis, tout seul, le cœur serré, les yeux secs, il quitta le bal et rentra chez lui à pied, d'un pas si rapide que c'était presque une fuite.

Ne fuyait-il pas la horde implacable de ses pensées, regrets et remords lancés à sa poursuite, et dont quelques-uns l'avaient déjà devancé, lui barrant la route de l'avenir vers le Bonheur et l'Amour?...

VIII

Lorsque, le lendemain à déjeuner, M. et Mme de Pompeuil, encore tout roués de fatigue, se mirent à causer de leur bal à

petites phrases somnolentes, louant ceci, blâmant cela, mais concluant néanmoins que cette fête serait indiscutablement « la plus réussie » de la saison, ils ne soupçonnaient pas que le troisième convive, M[lle] de Pompeuil, leur fille, ne se taisait que pour mieux regarder en elle-même ; qu'elle avait, cette nuit-là, commencé de jouer peut-être toute sa destinée de femme.

Et d'ailleurs, qui aurait pu se douter que, dans ces salons fleuris, au son des valses, pendant le tourbillonnement et le va-et-vient élégant, futile et joyeux des invités, il s'était passé certains incidens qui étaient presque un prologue de drame ; que Fédine était sorti du bal le cœur gonflé d'orgueil, se croyant aimé et ne s'en étonnant pas ; que M[lle] de Pompeuil, après avoir senti, en même temps que son baiser, son espoir mourir aux lèvres de Raoul, trouvait encore la force de rêver à l'heure possible et attendue où celui qui n'avait pas voulu de sa prime beauté offerte, viendrait lui en mendier les restes ; que Suzette enfin, rentrée chez elle, dans la solitude amie de sa chambre, sans même dégrafer son manteau s'était assise sur le pied de son lit, pris le front à deux mains, et, avec des larmes plus joyeuses que des sourires, avait longtemps, longtemps murmuré un nom que maintenant elle osait chérir !

Et lui ? Raoul ! Que faisait-il en ce lugubre lendemain ?...

Farouche, désespéré, il se disait :

« Voilà où j'en suis venu ! Je me croyais fort de mon insensibilité ; elle, Alice, je la croyais forte de son dédain des hommes... Et, tout en riant de ceux qui aiment simplement, niaisement, nous avons été plus niais qu'eux. Entre elle et moi, rien de bon, rien de noble ; de part et d'autre, une effrayante sensualité, pas même de la passion. Rien ! désirs et poltronneries, vice et calcul ! J'aurais moins le dégoût de nous, si j'avais été violent, elle faible ; si un jour elle avait cédé à mon emportement ; notre faute nous liait, nous aurions dit : « Il paraît bien que nous nous aimons », et nous nous serions aimés ; et il y aurait eu, dans cette imprévue et comme involontaire union de nos deux destinées, une sauvage et primitive poésie. Je suis un timide et un lâche. Elle du moins vaut mieux que moi. Elle s'est offerte, elle a eu cette hardie insouciance d'elle-même, de son avenir et de son honneur, qui est un péché peut-être, mais qui est aussi de la franchise... de la bravoure... Et j'ai répondu non ! Pourquoi ? Ah ! pourquoi ? N'est-ce pas à cause même de cette franchise d'amour, qui m'a effrayé, de ce baiser qui était d'une amante, et non d'une fiancée ! Et puis il y a Suzette ! Oh ! les hommes ! Que sommes-nous ! Moi qui me moquais de Fédine et de ses amours,

et de ses suicides, voici que je souffre aujourd'hui, plus sensible qu'à vingt ans, pris, non pas même par une femme que j'aime, mais par deux femmes; l'une dont je désire la beauté, et que mes yeux pleureront si elle disparaît; l'autre que j'admire parce que son âme est douce et blanche, son cœur tout neuf, ses yeux chastes, et aussi parce que je l'ai vue rougir et trembler à un mot de moi, parce qu'elle m'aime peut-être, et que notre reconnaissance d'être le premier homme aimé par une femme nous cause un attendrissement qui est presque de l'amour... Suis-je coupable? Non, c'est la vie qui est injuste. Elle veut que l'amour exclue l'amour. Elle interdit qu'on aime, aux yeux de tous, deux femmes, l'une pure et l'autre très lascive, celle-ci pour ce qu'elle a de meilleur, celle-là pour ce qu'elle a de pire. Et la méchanceté du hasard m'arrache à l'une et à l'autre de ces femmes qui voulaient m'aimer, me force à m'en arracher moi-même!... »

Pourtant, deux jours étaient passés maintenant, depuis le bal, et il n'avait pas revu Suzette, pour se dégager d'elle. Il cherchait à se persuader que c'était là son rôle, qu'il devait attendre, qu'il avait bien le temps; c'était une sorte de peur qui le paralysait, peur de se retrouver face à face avec Alice ou Suzette, peur aussi de se questionner lui-même et d'avoir à répondre : « Tel est mon désir, » ou : « Tel serait mon devoir. »

A la fin, il reconnut qu'il devait une réponse à Alice. Elle lui avait donné trois jours pour lui déclarer franchement s'il aimait une autre femme, et il avait répondu : « En effet, il vaut mieux remettre à plus tard cette conversation. »

Cette réponse valait une promesse. Il fallait la tenir; or il voulait bien confirmer son refus, son adieu... soit. Mais tout avouer, lui nommer Suzette, non, jamais! D'abord, fût-il sûr lui-même d'aimer Mlle Fédine, ce secret n'était pas le sien, puisqu'il avait décidé de renoncer à cet amour. Dès lors, que faire? Aller chez Alice ou lui écrire? Après de longues hésitations, voici ce qu'il écrivit :

« Ma chère amie,

« Si vous estimez que j'ai mal agi envers vous, je suis prêt à vous en demander pardon, et la tristesse où vous me verrez vous rendra ce pardon facile. Mais , n'en veuillez pas à ma sincérité de l'autre soir. Il arrive à tout homme d'être obligé de s'éloigner du bonheur, consciemment. Et c'est la vie qui l'y force, la vie impérieuse et brutale. Mettons que j'aie des torts, vous me les pardonnerez, vous dis-je, en sachant que j'en souffre plus

petites phrases somnolentes, louant ceci, blâmant cela, mais concluant néanmoins que cette fête serait indiscutablement « la plus réussie » de la saison, ils ne soupçonnaient pas que le troisième convive, Mlle de Pompeuil, leur fille, ne se taisait que pour mieux regarder en elle-même; qu'elle avait, cette nuit-là, commencé de jouer peut-être toute sa destinée de femme.

Et d'ailleurs, qui aurait pu se douter que, dans ces salons fleuris, au son des valses, pendant le tourbillonnement et le va-et-vient élégant, futile et joyeux des invités, il s'était passé certains incidens qui étaient presque un prologue de drame; que Fédine était sorti du bal le cœur gonflé d'orgueil, se croyant aimé et ne s'en étonnant pas; que Mlle de Pompeuil, après avoir senti, en même temps que son baiser, son espoir mourir aux lèvres de Raoul, trouvait encore la force de rêver à l'heure possible et attendue où celui qui n'avait pas voulu de sa prime beauté offerte, viendrait lui en mendier les restes; que Suzette enfin, rentrée chez elle, dans la solitude amie de sa chambre, sans même dégrafer son manteau s'était assise sur le pied de son lit, pris le front à deux mains, et, avec des larmes plus joyeuses que des sourires, avait longtemps, longtemps murmuré un nom que maintenant elle osait chérir!

Et lui? Raoul! Que faisait-il en ce lugubre lendemain?...

Farouche, désespéré, il se disait :

« Voilà où j'en suis venu! Je me croyais fort de mon insensibilité; elle, Alice, je la croyais forte de son dédain des hommes... Et, tout en riant de ceux qui aiment simplement, niaisement, nous avons été plus niais qu'eux. Entre elle et moi, rien de bon, rien de noble; de part et d'autre, une effrayante sensualité, pas même de la passion. Rien! désirs et poltronneries, vice et calcul! J'aurais moins le dégoût de nous, si j'avais été violent, elle faible; si un jour elle avait cédé à mon emportement; notre faute nous liait, nous aurions dit : « Il paraît bien que nous nous aimons », et nous nous serions aimés; et il y aurait eu, dans cette imprévue et comme involontaire union de nos deux destinées, une sauvage et primitive poésie. Je suis un timide et un lâche. Elle du moins vaut mieux que moi. Elle s'est offerte, elle a eu cette hardie insouciance d'elle-même, de son avenir et de son honneur, qui est un péché peut-être, mais qui est aussi de la franchise... de la bravoure... Et j'ai répondu non! Pourquoi? Ah! pourquoi? N'est-ce pas à cause même de cette franchise d'amour, qui m'a effrayé, de ce baiser qui était d'une amante, et non d'une fiancée! Et puis il y a Suzette! Oh! les hommes! Que sommes-nous! Moi qui me moquais de Fédine et de ses amours,

et de ses suicides, voici que je souffre aujourd'hui, plus sensible qu'à vingt ans, pris, non pas même par une femme que j'aime, mais par deux femmes; l'une dont je désire la beauté, et que mes yeux pleureront si elle disparaît; l'autre que j'admire parce que son âme est douce et blanche, son cœur tout neuf, ses yeux chastes, et aussi parce que je l'ai vue rougir et trembler à un mot de moi, parce qu'elle m'aime peut-être, et que notre reconnaissance d'être le premier homme aimé par une femme nous cause un attendrissement qui est presque de l'amour... Suis-je coupable? Non, c'est la vie qui est injuste. Elle veut que l'amour exclue l'amour. Elle interdit qu'on aime, aux yeux de tous, deux femmes, l'une pure et l'autre très lascive, celle-ci pour ce qu'elle a de meilleur, celle-là pour ce qu'elle a de pire. Et la méchanceté du hasard m'arrache à l'une et à l'autre de ces femmes qui voulaient m'aimer, me force à m'en arracher moi-même!... »

Pourtant, deux jours étaient passés maintenant, depuis le bal, et il n'avait pas revu Suzette, pour se dégager d'elle. Il cherchait à se persuader que c'était là son rôle, qu'il devait attendre, qu'il avait bien le temps; c'était une sorte de peur qui le paralysait, peur de se retrouver face à face avec Alice ou Suzette, peur aussi de se questionner lui-même et d'avoir à répondre : « Tel est mon désir, » ou : « Tel serait mon devoir. »

A la fin, il reconnut qu'il devait une réponse à Alice. Elle lui avait donné trois jours pour lui déclarer franchement s'il aimait une autre femme, et il avait répondu : « En effet, il vaut mieux remettre à plus tard cette conversation. »

Cette réponse valait une promesse. Il fallait la tenir; or il voulait bien confirmer son refus, son adieu... soit. Mais tout avouer, lui nommer Suzette, non, jamais! D'abord, fût-il sûr lui-même d'aimer Mlle Fédine, ce secret n'était pas le sien, puisqu'il avait décidé de renoncer à cet amour. Dès lors, que faire? Aller chez Alice ou lui écrire? Après de longues hésitations, voici ce qu'il écrivit :

« Ma chère amie,

« Si vous estimez que j'ai mal agi envers vous, je suis prêt à vous en demander pardon, et la tristesse où vous me verrez vous rendra ce pardon facile. Mais , n'en veuillez pas à ma sincérité de l'autre soir. Il arrive à tout homme d'être obligé de s'éloigner du bonheur, consciemment. Et c'est la vie qui l'y force, la vie impérieuse et brutale. Mettons que j'aie des torts, vous me les pardonnerez, vous dis-je, en sachant que j'en souffre plus

que vous. Ayez en moi cette dernière confiance de croire à mon éternel chagrin.

« Votre ami,

« RAOUL. »

Quelques heures plus tard, il reçut le billet suivant :

« Je n'ai pas plus besoin de vos excuses que vous de mon pardon. Je vous en prie, ne parlons plus de tout cela. Un homme est toujours libre d'amener une femme à lui dire qu'elle l'aime, et de s'en aller après. Tant pis pour la femme !

« Adieu. »

Il froissa la lettre. Il était furieux qu'on lui ôtât sa liberté en ayant l'air de la lui rendre. Alice, il le sentait bien, avait le droit de se plaindre ; mais le fait seul qu'elle se plaignait, le dispensait, lui, de toute pitié. C'est du moins le raisonnement qu'il se faisait. Et il en était arrivé à cet impossible désir : être heureux par Suzette, pourvu qu'Alice ne se consolât avec personne.

Cette crise d'égoïsme dura quelques heures. Il décida que le mieux, plus que jamais, était d'attendre qu'une clarté illuminât le chemin sombre où il demeurait immobile et comme perdu.

Une journée et une nuit encore passèrent.

C'était le matin du quatrième jour après le bal. Il semble que, si nous devons être, une fois, capables de regarder nos passions froidement, ce soit à ce moment de la journée où les nerfs détendus par le sommeil ne vibrent plus ; où le sang est calmé ; où l'imagination se tapit, renonçant à ses grands coups d'ailes. Et justement, par une sorte de réaction qui suit les délires, ce matin-là, Raoul presque apaisé s'étonnait d'avoir tant déploré la triste situation où il se trouvait entre deux femmes également charmantes et qui l'adoraient également. Il se trouvait bien sot de maugréer contre ce double bonheur, alors qu'un seul aurait suffi au plus exigeant des hommes. Et le pis serait qu'il eût à décréter du haut de sa toute-puissance laquelle d'Alice ou de Suzette aurait la gloire et la félicité d'être l'élue de son cœur.

Mais, autant que l'excitation, le sang-froid est souvent chose artificielle, et Marvège en eut la preuve au sursaut que lui causa le coup de sonnette qui interrompit ses réflexions :

— Qui est-ce donc ? à cette heure ? se demanda-t-il. Peut-être Alice.

Déjà il se figurait Mlle de Pompeuil entrant chez lui, en coup de vent, et lui jetant à la face toute sa colère, tout son amour...

... Ce fut Daizery qu'on annonça.

Il venait quelquefois ainsi, le matin, chercher Raoul pour une promenade à pied.

— Allons! lui dit-il, venez, sortons!

Raoul accepta.

Un fiacre les posa à la porte Maillot; ils se mirent à marcher, lents et sans but. Ils causaient un peu de tout, mais prudemment sans trop s'occuper ni d'Alice, ni d'Horace, ni de Suzette, ni de M. Raoul Marvège lui-même.

Celui-ci pourtant eût désiré s'entretenir à cœur ouvert de ce qui le préoccupait; une crainte l'arrêtait: Daizery, dans son for intérieur, le blâmerait de lui avoir livré le secret de deux femmes; mais une occasion s'offrit à Raoul d'amener tout doucement la conversation sur le cas de conscience qui le préoccupait. Au tournant d'une avenue, ils croisèrent le romancier Morador, à cheval, qui d'un signe de main salua Raoul.

— Vous le connaissez? fit Daizery.

— Un peu; avez-vous lu son dernier roman?

— Non, pas encore.

— Assez singulière, cette histoire. Il y a là un type de jeune fille ultra-moderne.

— Très exagéré, probablement.

— Pas trop!

Marvège se mit à résumer de son mieux le livre à la mode...

— Vous le voyez, conclut-il, la petite coquette avait affaire pour cette fois à un gaillard qui lui rendait la monnaie de sa pièce... Voyons, estimez-vous que la parole donnée à une femme ait la même valeur que la parole donnée à un homme?

— Elle en a plus, si possible.

— Pardon, je me suis mal exprimé. Estimez-vous, qu'en amour, disons en galanterie, les sermens vaillent ce qu'ils valent dans les choses d'honneur?... Autrement dit, sommes-nous coupables de parjure quand nous faisons à une femme le serment de l'aimer toujours?

— Pas précisément, si elle sait que vous mentez, si c'est une simple formule de politesse.

— Ainsi, cela dépend de la femme, ou plutôt de la jeune fille, puisque l'héroïne de Morador est une jeune fille.

— Oui!

— Et supposons qu'au lieu de paroles, il y ait eu des faits... des petits faits... des baisers, par exemple, du flirt... croyez-vous que nous soyons plus engagés envers une jeune fille, par un baiser, ou par une parole? De deux jeunes filles, à laquelle devons-nous réparation, mariage? celle à qui nous avons, par notre atti-

tude, donné le droit de nous aimer... ou celle à qui nous avons dit : « Si un jour, vous voulez de moi, je serai votre mari... »

Daizery était serieux

— Si j'ai bien compris, votre hypothèse est ceci : D'une part, un flirt; de l'autre une promesse et... simultanément, n'est-ce pas?

— Simultanément!

— Hum! ça n'est pas bien joli, ce qu'il fait là, votre personnage.

— Vous trouvez?

— Parbleu! Il n'y a qu'une façon d'aimer une jeune fille, c'est de la respecter et de lui offrir sa vie; à moins que tout ne soit bouleversé, et que l'on conte fleurette aux filles du monde, comme les chasseurs aux bergères dans les ballades de nos aïeules et les peintures de paravens. Mais je ne veux pas moraliser. D'ailleurs, je suis un provincial, j'ignore la valeur des mots nouveaux et je m'égare peut-être en discutant.

— Mais non... Ainsi, vous condamnez le flirt.

— Mon Dieu, je ne refuse pas ce droit à un célibataire et à une jeune fille; n'étant mariés ni l'un ni l'autre, ils sont bien libres de se nuire mutuellement.

— Comment cela?

— Certes, ils se nuiront; lui n'y laissera pas sa réputation, parce que le monde est indulgent aux hommes; mais elle y perdra le respect d'autrui; et tous les deux y perdront le respect d'eux-mêmes; lui surtout. Ma logique vous blesse?

— Non!... Seulement, vous avez des illusions singulières. Vous croyez donc que toutes les jeunes filles sont de vraies jeunes filles?

— Pas toutes, mais il y en a. J'en connais. Oui, même dans votre Paris, même dans votre monde, où l'on se moque un peu de tout, il y en a qui sont dignes d'en vivre éloignées; qui sont simples, honnêtes, généreuses et charmantes. Faut-il vous en nommer une?

— Non, répondit Marvège... Ce n'est pas la peine, vous gêneriez mon scepticisme qui aurait envie de vous contredire.

Raoul dit ce « non » d'un ton qui imposait une halte à l'entretien. Il sentait que Daizery allait nommer Suzette, et il craignait de se trahir.

Cependant, comme il voulait un avis mieux formulé, il eut recours au plus simple des subterfuges, certain que le discret Daizery ferait semblant de s'y laisser prendre.

— Mon cher, dit-il d'un air dégagé, le cas que je vous soumets, quelqu'un me l'a soumis, l'autre jour, et je n'ai su que ré-

pondre. Lequel vaut le plus envers une femme d'un baiser ou d'un serment, je n'en sais ma foi rien. Un homme, pour avoir été léger, et cru à la légèreté d'une jeune fille, doit-il en trahir une autre, la meilleure des deux? Pour réparer ses torts envers celle dont il s'est fait aimer, sans croire cet amour possible, doit-il reprendre la parole qu'il a donnée à celle qu'il voulait pour femme? une vraie jeune fille, celle-là, comme vous dites.

— Est-ce que je sais? Baiser! Serment! Je n'entends rien à toutes vos subtilités, et ne veux rien y entendre. Votre ami est coupable. C'est le seul point clair en tout cela. Toutefois, s'il a eu maille à partir avec une vulgaire coquette, qui lui a permis certaines privautés, par vice ou par habitude, — puisque enfin, vous m'assurez que cela se passe ainsi de notre temps, —... si c'est le cas...

Il se tut, et son silence interrogeait Marvège.

— Non, ce n'est pas le cas, répondit Raoul après un instant.

— Alors, tant pis, repartit Daizery avec un sérieux presque drôle; c'eût été plus simple. Diable! diable! A la rigueur on peut reprendre sa parole, tandis qu'un baiser!... Décidément, si j'étais vous...

— Voyons...

— J'épouserais celle à qui mon abandon ferait le plus de tort... et de mal... celle, en un mot, qui m'a aimé la première.

— Ça n'est pas commode à savoir, répondit Raoul, mais enfin, merci tout de même.

Daizery ne répliqua pas. Ils sentaient qu'ils en avaient assez dit, et qu'à poursuivre l'entretien, ils en diraient trop.

Ils remontaient maintenant l'avenue du bois de Boulogne, vers l'Arc de Triomphe. Il était à peine onze heures. Des attelages se croisaient; Raoul citait quelques noms, saluait çà et là d'un coup de chapeau ou d'un geste de canne. Tout à coup, il vit s'avancer, au trot de deux chevaux, un phaéton conduit par une femme qu'il reconnut au premier regard. C'était Mlle de Pompeuil avec une jeune femme de ses amies. Daizery l'avait reconnue aussi. En passant près d'eux, Alice répondit à leur salut. Puis, quand elle se fut éloignée :

— Comment trouvez-vous ces irlandais? fit Marvège.

— Pas mal, je les ai regardés de près avant-hier. J'aime mieux l'alezan; le pommelé a de moins belles lignes. Ce sont des chevaux neufs, paraît-il?

— Oui, ils ont été achetés la semaine dernière.

Ce furent là les seules paroles que Raoul échangea avec son compagnon à propos de cette rencontre, qui l'avait fait rougir un

peu ! Et quelques minutes avant, il avait empêché Daizery de prononcer le nom de Suzette. Il aurait fallu que celui-ci fût un bien peu clairvoyant ami, pour ne pas soupçonner qui étaient cet homme et ces deux jeunes filles dont on venait de lui conter l'aventure.

IX

Cette réflexion, Raoul ne manqua pas de la faire. Et ce qui le tourmentait, c'est que le premier venu pouvait avoir comme Daizery remarqué son assiduité auprès d'Alice. On avait dû au moins s'étonner de ce cousinage intime, et toutes les calomnies étaient probables.

Donc, cette conversation, loin de lui rendre quelque sécurité, comme il l'espérait, l'avait énervé. Et plaidant pour lui-même, il cherchait à établir que Daizery, ce demi-paysan, était, de son propre aveu, incapable de discerner certaines nuances parisiennes, mondaines, amoureuses ; qu'une imperturbable honnêteté est médiocre conseillère en affaires féminines et qu'on ne résout pas un cas de psychologie ou de conscience par la logique, aussi simplement qu'on dégage par l'algèbre l'inconnue d'une équation. Il se répétait tout cela sans relâche, et son obstination même à établir que Daizery se trompait indiquait assez qu'il ne lui donnait pas tout à fait tort.

— S'il a tout deviné, se disait-il parfois, son impartialité a dû être mise à une rude épreuve. Je m'étonne qu'il ne m'ait pas franchement conseillé d'épouser Suzette, puisque c'est à elle que, d'instinct, va toute sa sympathie...

Depuis qu'on avait à peu près signifié à Raoul, de par la loi morale, qu'il fallait oublier cette jolie vision de candide amour qui avait passé près de lui à la fin d'une nuit de bal, il l'évoquait sans cesse, tremblant, désolé qu'elle disparût pour toujours ; et après deux nouvelles journées de perplexités, il en était revenu à cette conclusion qu'il aimait Suzette, qu'il la voulait ; seulement, pour que son amour vécût et s'épanouît, il fallait qu'Alice ne fût à personne, qu'elle consentît même à lui dire : « Ne vous occupez pas de savoir si je souffre ou non. Je compte mourir vieille fille. Épousez Suzette. »

Et peu à peu, à force de souhaiter, il se persuadait qu'il en serait ainsi ; qu'Alice ne s'opposerait à rien, ne lui infligerait pas même un remords. D'ailleurs, se disait-il, plein de révolte, je suis bien bête de ne pas aller redire à Suzette que je l'aime, lui demander

d'être ma femme. N'ai-je pas le droit d'essayer d'être heureux?...

Tout à coup, il s'arrêtait net: un doute l'avait saisi et le tenait... Serai-je heureux? N'y aura-t-il ni regrets ni réticences? Pourrai-je dire à Suzette, là, bien en face, qu'elle est, qu'elle sera mon unique amour? Sera-ce l'oubli de l'autre? Faudra-t-il que je me combatte pour ne pas aimer Alice? Ah! quelle lâcheté que cette indécision! quelle torture de se sentir double; de porter en soi deux êtres de volontés opposées, ayant chacun leur amour. J'aime deux femmes et je finirai par ne plus les aimer; je les verrai s'éloigner de moi... tristes toutes deux, autant que moi-même, qui sait? Et ensuite? On les consolera peut-être; je serai jaloux, je souffrirai par elles, à cause d'elles deux! Ah! misère! Les heureux, ce sont les simples, les loyaux; c'est Daizery, qui aime sa femme, ses enfans, ses devoirs, ses champs, ses bêtes... C'est même Horace qui se donne, ou croit se donner tout entier, chaque fois, même à une coquine, et puis se reprend et se redonne. Mais moi, un compliqué! Du bonheur? Jamais!

Alors, pour fuir la solitude où il s'exaspérait à songer, il sortait, gagnait les boulevards ou les Champs-Élysées, recherchait le spectacle du tumulte parisien.

Or, un après-midi, comme il suivait le boulevard Haussmann, il aperçut tout à coup Mme Daizery et Suzette Fédine. Il les voyait, à trente ou quarante pas, venant à lui. Elles aussi l'avaient reconnu... A mesure qu'elles s'approchaient, Raoul, malgré lui, ralentissait sa marche; il observa rapidement que Mme Daizery avait l'air sévère et froid; que tout, dans son attitude et son allure, lui interdisait de l'aborder. — Il chercha le regard de Suzette, et ce regard, il en avait peur d'avance. Oh! l'horrible anxiété de cette attente! Enfin, quand la jeune fille fut tout près de lui, lorsqu'il osa considérer ce joli petit visage qu'il avait vu naguère illuminé de bonheur par une promesse d'amour; quand il vit mieux la pâleur de ses joues et la tristesse de ses yeux humides, il pâlit, lui aussi, et, en homme qui implore, il salua très bas, tandis qu'elle inclinait la tête, semblant une fleur mourante courbée par le vent d'orage.

Elle passa. Raoul, inconscient de ses pas, quitta le trottoir et traversa la chaussée pour prendre une rue latérale. Il n'eut même pas le courage de se retourner. Il fuyait, joyeux, emportant avec lui le secret qu'il venait de s'avouer, ébloui de la révélation enfin apparue! Car voilà que, depuis des jours et des jours, vainement il s'interrogeait, disant: « Laquelle aimes-tu? » et n'avait pu répondre; et il avait fallu qu'un de ces hasards, maîtres imprévus de nos destinées, survînt et lui criât la vérité. . . . . . .

— Je l'aime, pensait-il. Je veux ce loyal et timide amour, toutes ces grâces, toutes ces puretés... Et elle m'aime aussi, et sa mélancolie me l'a chanté! et son regard me reprochait tout à l'heure de n'avoir pas encore fait cesser son angoisse. Mais sois en paix! Je t'aime, Suzette, et ce n'est pas d'aujourd'hui!

Alors il repassait ses derniers mois, faisait halte à chaque endroit de la route vécue, où il s'était trouvé face à face avec Suzette; il se rappelait chaque circonstance qui l'avait rapproché d'elle. Ironie! S'il l'aimait aujourd'hui, c'était grâce à une vulgaire aventure dont une fille galante avait été l'héroïne et dont Horace avait failli être la victime. Oh! les doux souvenirs qu'il devait à ces vilaines choses! Et comme il avait été attiré, pris, conquis! Tout en elle l'avait charmé! Tout! son inquiétude au récit de « l'accident », ses reproches attristés en apprenant qu'on ne lui avait dévoilé qu'une partie de ce qu'elle estimait avoir le droit de connaître ; puis, cette confiance qui l'avait amenée jusque chez lui, pour la plus étrange démarche que jamais jeune fille ait faite auprès d'un célibataire de trente-trois ans. Et ce jour-là, quelle gracieuse naïveté dans sa façon de dénouer l'intrigue dont elle s'effrayait! Quelle émotion il avait ressentie, lui, comme au spectacle d'un grand acte de bravoure et de charité, à voir cette enfant surmonter tout dégoût, faire taire tout préjugé, même de virginale éducation, pour se pencher sur les hontes humaines ainsi que sur une plaie, en sonder la profondeur, en tenter la guérison. Et plus tard, pendant cette nuit de bal, quand, joyeuse et comme redevenue libre d'être pure, elle avait chassé déjà loin d'elle le souvenir de toutes ces sombres réalités, quel limpide rayonnement de jeunesse! Non! il n'avait ni menti, ni même imposé de contrainte à la sincérité de son cœur, lorsqu'il avait dit à Suzette : « Si, un jour, vous m'aimez un peu, parlez! Moi, je n'oserai jamais. »

C'était vrai, il avait renié alors sa laide nature d'homme, et rougi de son passé. Sa réserve n'avait été que du respect, son hésitation, de l'amour. Et il espérait être aimé. Il ne voyait plus d'obstacle entre lui et le bonheur. Il n'avait qu'à le prendre; mais il voulait, avant, rêver un peu, contempler en paix l'horizon d'avenir qui s'étendait devant lui, plus vaste et plus splendide à mesure que se dissipaient les ombres oppressantes de la mélancolie et du doute.

Il rentra enfin. Ce fut une soirée de solitude sereine et charmée. Le sommeil s'empara de lui peu à peu, très doucement, en pleine songerie.

. . . .

. . . .

— Bonjour, Raoul, j'ai déjeuné une demi-heure plus tôt que d'habitude, à onze heures et demie, pour venir prendre une tasse de café avec vous.

— Soyez le bienvenu, mon cher. Tenez, voici un cigare.

Ce visiteur, c'était Horace Fédine; il s'assit, et tout de suite, pendant qu'il tournait attentivement sa cuillère dans sa tasse, il dit à Marvège sans lever la tête :

— J'ai à vous parler.

Depuis un instant Raoul se demandait quelle confidence Horace avait à lui faire. Peut-être lui parler de Suzette? Qui sait si la jeune fille n'avait pas avoué à son frère ses espoirs, ses craintes? En ce cas, lui, agirait franchement, irait droit au but.

— Je vous écoute, dit-il.

— Mon cher ami, vous avez bien voulu vous occuper de moi très affectueusement, à plusieurs reprises et dans des circonstances que je vous fais la grâce de ne pas vous rappeler.

Raoul s'inclina en souriant ; Horace reprit :

— Votre cordiale intervention d'alors m'autorise à la même franchise, et même vous crée envers moi un nouveau devoir... Quand on entreprend une cure, on la mène à bien...

Et, à son tour, Fédine regarda Marvège en souriant.

— Que voulez-vous dire? fit ce dernier.

— Que vous m'avez tiré d'un péril sans me donner le talisman qui à l'avenir me préservera. Maintenant que vous avez rompu le fil que j'avais à la patte, aidez-moi à m'en mettre un autre... En un mot, je voudrais me marier.

— Ah!... Et vous me demandez?...

— Attendez, je ne vous demande pas de me trouver une femme ; seulement, il m'est difficile d'agir sans vous, ou du moins... à votre insu!

— Comment cela?

— Voici. J'ai lieu de croire qu'il y a pour moi, en ce moment, à Paris, un mariage possible... Vous ne devinez pas?

— Non... Peut-on savoir avec qui?

— Alice de Pompeuil!

Depuis quelques secondes, Raoul craignait ce nom... Il n'en tressaillit pas moins, en l'entendant prononcer.

Vivement, Horace poursuivit :

— Mais, avant de faire aucune démarche précise, avant même de me prendre au sérieux comme candidat, j'ai tenu à vous consulter. Répondez-moi très sincèrement. Mon projet vous dérange-t-il? Est-ce que de votre côté?...

Marvège se contenta de feindre un silencieux étonnement.

— Mon cher Raoul, j'en ai trop dit pour ne pas tout dire. Je suis un peu braque, vous savez. Or, je me suis figuré, à tort, je crois, que vous faisiez la cour à votre jolie cousine et que cette sympathie était réciproque. Je dis : à tort, parce que, depuis quelque temps, certains indices m'ont à demi détrompé. Mais, dans le doute, je me suis dit : Allons questionner Marvège; s'il aime sa cousine, j'y renoncerai; s'il ne l'aime pas... il me donnera un coup de main. Est-ce bien raisonné?...

Il fallait répondre et répondre vite, Marvège le sentait.

— Je commence, dit-il, par vous déclarer tout de suite qu'il n'y a pas la moindre chance que j'épouse jamais ma cousine; mais votre question, qui a l'air unique, est assez complexe... Voyons... Permettez-moi de vous interroger aussi...

— Faites.

— Vous avez lieu de croire que vous serez agréé?

— Oui!

— Et c'est Alice elle-même qui vous l'a donné à penser?... Pardon si je suis indiscret...

— C'est M[lle] de Pompeuil elle-même.

— Vous... l'aimez?

— Mon cher, j'ai vingt-quatre ans, j'ai rôti le balai... consciencieusement. Une occasion se présente de réparer le passé, d'assurer l'avenir. Je serais un sot de n'en pas profiter. Maintenant, suis-je amoureux?... cela dépend. La vérité est que j'admire beaucoup M[lle] de Pompeuil, qu'elle est fièrement belle, que je ne suis pas vieux et que, ma foi, il me semble que ma jeunesse ne s'ennuiera pas avec sa beauté!

Et avec la fougue insouciante de son âge, il se mit à vanter les charmes de M[lle] de Pompeuil.

Raoul souffrait. Bien qu'il se fût juré la veille qu'il aimait Suzette, il ne pouvait s'arracher à l'étreinte d'une jalousie physique. Il ne se figurait que trop, comme Horace lui-même l'avait dit, cette jeunesse aux prises avec cette beauté. Il lui paraissait qu'il avait des droits, lui, le premier, sur cette femme... et que c'était barbare qu'un passant la prît et l'emportât et osât s'en réjouir devant lui... Par un suprême effort, il approuva Horace d'un mot.

— Certainement, elle est très belle, mais...

— Quoi?

Lâchement, il joua la sollicitude :

— Est-ce bien la femme qu'il vous faut?

— Comment, mon ami! c'est vous, un de nos plus jolis scep-

tiques, qui me parlez de telle sorte? Peut-on savoir, avant, quelle est la femme qu'il nous faut? Non, ne vous inquiétez pas de cela, dites-moi seulement et tout net, primo : si le chemin est libre... secundo : si vous me donnez votre appui.

Il était fort en verve, le petit Fédine et, pour le calmer, il ne fallait rien moins que le ton grave dont Raoul articula :

— Je n'ai aucun motif personnel de m'opposer à votre projet, mais je ne crois pas pouvoir vous servir.

Cette fois, Horace le regarda fixement, et, après un silence :

— Autant que l'honneur vous permet de répondre, avez-vous une raison majeure de me déconseiller ce mariage?

— Je ne le vous conseille pas avec enthousiasme.

— Je vous en prie, Raoul! de vous à moi, pas d'ambiguïtés... Nous pouvons enfreindre un peu certains principes de discrétion... Je pense que vous ne me laisseriez pas, moi, votre ami, épouser une femme dont la conduite, le passé...

Mais déjà Marvège s'était écrié :

— Ah! par exemple... êtes-vous fou?

C'est que maintenant, au nom de ces principes que Fédine proposait de transgresser, il était bien forcé de mentir.

Et il continua, s'excitant dans son plaidoyer :

— Ai-je donc pu vous faire soupçonner quelque infamie? Alice est indépendante, fantasque, mais, de là à... Non! mon cher, quand il s'agit de femme, le proverbe : « Pas de fumée sans feu » est archi-faux. La fumée au contraire prouverait qu'il n'y a pas de feu. Et si je vous décourage, c'est seulement à cause de... de la fumée.

— Merci, dit Horace. Donc, résumons-nous. Vous ne songez pas à l'épouser?

Raoul secoua la tête.

— Bien. Ensuite, vous n'avez, pour me dissuader de ce mariage, aucun motif autre que ceux que vous m'avez dits.

— Non.

— Alors, qui vous empêche de m'y aider, puisque, tel qu'il se présente, ce mariage me plaît?

Marvège était pris. Il craignait qu'un refus obstiné n'inquiétât Fédine.

— Soit, dit-il, je verrai Alice, mais je crains d'être un pauvre ambassadeur.

— Pourquoi?

— Peuh! elle est si capricieuse, et moi, un favori si intermittent.

— C'est égal, j'ai confiance en vous. Ainsi?...

— Donnez-moi deux ou trois jours. La diplomatie est encore plus lente que la justice.

— D'accord... Quand nous reverrons-nous?

— Patientez, je vous écrirai.

— Et moi, je vous débarrasse de ma personne.

Marvège, à peine fut-il seul, rentra dans son fumoir, dont il referma violemment la porte, et se jeta sur un fauteuil en murmurant :

— Il y a de quoi devenir fou, ma parole d'honneur.

Mais la folie ne vint pas.

Il en était à ce point où l'homme veut l'action, l'assaut, le combat, la victoire ou la défaite. Il avait assez hésité, temporisé; il fallait que, de front, il abordât le danger. Il avait dit à Horace : « Donnez-moi quelques jours. » Deux heures après il se présentait à l'hôtel Treillot, demandait à voir Mlle de Pompeuil, et était introduit dans le petit salon d'Alice.

Il n'attendit pas longtemps. Elle entra, et sans lui donner la main, sans même un signe de tête :

— Qu'êtes-vous venu faire ici?

— Je suis chargé d'une mission.

— De la part de?...

— Est-ce vrai que vous voulez épouser Horace?

— Tout arrive dans ce monde.

— Fédine sort de chez moi.

— Et il vous envoie comme négociateur?

— Pas tout à fait... il m'a consulté d'abord...

Elle eut aux yeux une lueur de colère :

— Il ne pouvait mieux s'adresser. Et vous en avez profité, je pense, pour lui dire que je valais le baiser?

— Merci de l'insulte! Je lui ai dit que vous étiez la plus honnête des femmes.

— Il en doutait donc?

— On doute toujours des femmes.

— Doutez-vous de Suzette, vous?

Il ne fit pas même semblant d'avoir entendu et poursuivit :

— Horace voulait savoir si j'étais, moi, un obstacle à ses espérances. Je lui ai répondu que non.

— C'est assez commode, en effet, de repasser à un ami la femme dont on ne veut plus. Cela se fait donc, ces choses-là?

— Pardon! C'est vous seule et non pas moi qui décidez de votre destinée.

— Quelle condescendance!

— Je compte n'être pour rien dans ce mariage.

— C'est ce qui vous trompe.

— Comment cela?

— Ce mariage dépend de vous.

— Ah!

— Je n'épouserai M. Horace Fédine que si vous épousez sa sœur.

— Laissons Mlle Fédine, je vous en prie, dit Raoul qui pâlissait.

— Au contraire. Épuisons le sujet, ce sera court. En deux mots, voici : je sais tout ou à peu près tout. J'ai revu Suzette depuis le bal. Elle ne demandait pas mieux que de laisser déborder son cœur, son cœur trop plein, dans le sein d'une fidèle amie. Elle a parlé discrètement, mais cela m'a suffi. Oh! soyez tranquille, je ne m'opposerai pas à cette union idyllique. Épousez, mon cher! Seulement, je m'offrirai le petit frère, voilà tout.

— Pourquoi?

— Pour plusieurs raisons.

— Vous m'intéressez beaucoup.

— N'est-ce pas?... Donc, première raison : l'égoïsme. Plutôt que de prendre un mari quelconque, ainsi que je vous en avais menacé, je prends Horace, un homme jeune, ardent, fou. J'avais pour ami un homme galant, spirituel et même pervers, mais incapable d'un sacrifice pour aucune femme. J'aurai pour mari un homme capable de se tuer en l'honneur de la première venue. Cela me changera. Et puis, faut-il tout vous dire... au risque de vous rendre fat?... Ce mariage me rapproche de vous...

A cette phrase, Marvège s'était levé.

— Je ne sais pas pourquoi je vous écoute encore.

— Restez donc, vous m'avez dit que je vous intéressais... Voyez-vous, mon cher, c'est fatal; vous en arriverez à tenir votre promesse, ou plutôt à me rappeler la mienne; vous savez, le billet au porteur!... Donc, à trahir un mari, autant que ce ne soit pas un ami, encore moins un beau-frère. Oh! je vois!... vous haussez les épaules, vous pensez : « Bah! je m'en irai avec ma femme, bien loin. » Non, Suzette adore son frère. Elle ne s'en séparera pas si facilement. Et puis, comment expliquer cette fuite à elle et à Horace? Vous disparaîtrez pendant six mois, un an; vous filerez aux Grandes Indes, soit, mais ensuite? Vous reviendrez, je suis patiente, moi. Et alors, je vous aurai sous la main, et, dans cette délicieuse intimité de famille, je vous reprendrai tout doucement, et... Qu'en dites-vous?

Elle rit d'un rire lugubre.

— Il est inutile de menacer, fit Raoul sourdement. Je n'ai jamais cédé à une menace, même de femme, et ne commencerai pas à mon âge.

— On se croirait à l'Ambigu ; mais laissons cela ; j'ai une autre raison que mon égoïsme, j'ai ma vengeance.

Et tout d'un coup sa voix avait changé, vibrante, chaude et fière autant qu'elle venait d'être froide et sarcastique.

— Oui, ma vengeance ! je veux vous faire souffrir, si je peux ; je vous l'ai dit, un soir, déjà, la dernière fois que je vous ai vu, quand vos lèvres ont accepté mon baiser et que vous avez refusé ma vie. Et je veillerai à ma beauté, je soignerai mes sourires, le son de ma voix, mes toilettes, mes bijoux, mes parfums, tout, pour que, si, par vertu ou par entêtement, vous ne me cédez pas, du moins, de jalousie et de dépit, vous perdiez la joie et la raison.

Elle respira longuement, elle avait jeté ces derniers mots, debout, le visage étincelant, belle de toute sa passion, de toute la sauvage sincérité de son aveu.

Il y a des minutes où il faut laisser rugir les femmes, comme on laisse couler les torrens d'orages, flamber les forêts desséchées par l'été ou monter le flux de la mer, ou souffler le vent sur les plaines. Raoul se taisait, contemplant peut-être en lui-même le gouffre creusé sur sa route et que lui découvrait la colère de cette femme.

Elle, après un silence, détendue par l'épanchement sans obstacle de ses pensées, reprit :

— C'est ma faute, je sais bien ; je me suis crue très forte, absolument blasée. Blasée de quoi, mon Dieu ? Enfin, j'ai joué avec vous le jeu que vous savez ; je n'ai pas cru que vous me mettriez la tête en feu, que je vous aimerais.

Raoul eut un mouvement.

— Oh ! n'ayez pas peur ! je ne marchande pas ; jamais je ne serai votre femme, quand même vous me supplieriez. Une aumône ? Allons donc ! Vous épouser ? Le poignard sur la gorge, je dirais non. L'éternelle désillusion d'une femme comme moi ne se guérit pas avec les emplâtres ordinaires. Ma blessure, je la traiterai avec des remèdes qui brûlent... Et maintenant que nous nous sommes expliqués, ou plutôt que je me suis expliquée, — car vous n'avez pas répondu grand'chose, — donnez à votre ami Horace le conseil que vous jugerez bon. Je vous autorise à lui porter de ma part tous mes encouragemens ; il sera le bienvenu et peut commencer sa cour quand il voudra. Allons ! dites-moi merci, puisque du même coup vous serez libre de lui demander la main de Suzette ! Donnant, donnant !!

Il parut à Marvège que ces mots avaient tremblé aux lèvres d'Alice, qu'une tristesse en avait voilé l'ironie; alors, sans calcul, entraîné par la seule émotion souvent bonne conseillère, il alla droit à la jeune fille et lui saisit les deux mains. Elle se laissa faire, subissant cette masculine et douce autorité qui toujours impose aux femmes. Il la regarda au fond des yeux et lui dit :

— Pourquoi railler? Vous souffrez. Et moi, donc! Je me suis mal conduit avec vous. Vous me demandez pour toute compensation un sacrifice; je vais essayer de vous le faire. A une femme comme vous, on doit la franchise; il y en a peu à qui je ne mentirais pas en ce moment; mais vous, je vous estime trop, et vous êtes trop brave pour que je vous cache rien. C'est vrai, nous avons joué à l'amour ensemble; et, pendant ce temps, je me suis mis à en aimer une autre que vous, tout de bon. J'aime Suzette, j'ai espéré l'épouser, je le lui ai avoué l'autre soir au bal. Je vais aller à elle; je lui dirai : « Je n'ai pas le droit de disposer de ma vie, ni pour vous, ni pour personne. Oubliez-moi. » Alice, voyez-vous, ce n'est pas mon bonheur que je vous sacrifie; mon bonheur est mort; chacune de vos paroles l'a tué. Je vous sacrifie mon rêve d'un jour, ce qui aurait pu naguère devenir ma joie ici-bas. Êtes-vous contente, et me pardonnerez-vous?

Elle détourna la tête, dégagea ses mains et ne put répondre.

— Alice, murmura-t-il, un mot?

A cette supplication, elle releva les yeux sur lui et balbutia :

— Après ce sacrifice, que ferez-vous?

— Je partirai, si loin... si loin que...

Elle l'interrompit.

— Vous êtes bien décidé?

— Oui!

Elle réfléchit une seconde, puis ouvrit un buvard, s'assit et traça quelques lignes qu'elle remit à Raoul.

— Tenez! c'est un billet pour Fédine, je le ferai porter demain matin au plus tard... Lisez donc.

Marvège lut ceci :

« Monsieur,

« Je suis très honorée de votre démarche, que je me reproche aujourd'hui d'avoir inconsciemment provoquée. Mais j'ai le regret de ne pouvoir lui faire un accueil favorable. Aux premiers mots que m'en a dits votre ami M. Marvège, — qui a d'ailleurs chaudement plaidé votre cause, — je lui ai répondu que je ne me marierais jamais.

« J'espère, monsieur, que vous me conserverez votre amitié, et je vous envoie l'assurance de mes sentimens très distingués.

« ALICE T. DE POMPEUIL. »

— Maintenant, reprit-elle, partez... nos destinées se séparent. J'ai renoncé à ma vengeance !... Et vous, est-ce que vraiment vous irez... là-bas, chez ?...

Elle n'osait plus prononcer le nom de Suzette. Une honte la retenait, et pourtant, elle n'avait pas la force de dire : « Aimez-la ! »

Ce mot, Raoul s'y attendait peut-être, mais que lui importait? Aurait-il eu le courage, l'envie d'obéir? Il lui semblait que rien en lui ne vivait plus.

Il finit par répondre :

— Je ferai une tentative ce soir. J'espère la trouver chez elle... C'est mon devoir d'agir vite...

— Et vous voulez quitter Paris ?

— Demain soir, si possible.

— Je voudrais vous revoir, avant votre départ ; c'est la dernière chose que je vous demande.

— Oui, répondit Marvège, d'une voix sourde. J'y tiens aussi, vous aurez mon dernier adieu. Demain matin, ici, voulez-vous ?

— Non, pas ici. Mes parens sont toujours là le matin. Non, je sortirai seule, en phaéton, et nous nous retrouverons au bois de Boulogne. Soyez à dix heures au bout de l'avenue de la Reine-Marguerite, du côté de Madrid... là où je vous ai rencontré, un matin, en hiver, vous savez, quand vous aviez le nez rouge de froid et que je vous ai fait tomber votre chapeau avec mon fouet.

Elle eut le courage de dire cela, et de sourire.

— J'y serai, dit Raoul.

Et, se détournant aussitôt, il sortit du salon.

. . . .

Mais il fallait marcher, gravir jusqu'au bout le calvaire... Oui vraiment, il souffrait un martyre ; il avait son héroïsme, cet homme, coupable si l'on veut, mais trop châtié aussi ; et son expiation, — bien qu'elle dût faire verser des larmes à une innocente, — son expiation n'était pas sans noblesse, étant volontaire.

Trouver Suzette, l'éveiller du rêve qu'elle faisait peut-être, en finir avec elle et Alice au plus vite et s'enfuir, n'importe où, droit devant lui, tel était maintenant son seul désir.

Il était trois heures à peine lorsqu'il avait quitté Alice de Pompeuil. De la rue de Lisbonne, en quelques minutes, il fut devant la maison où habitait Suzette. Il sentait si bien qu'un retard, un obstacle diminuerait sa résolution, serait le bienvenu, qu'il monta sans même demander au portier si M[lle] Fédine était chez elle.

Ce fut M[lle] Martens qui la première vint le rejoindre dans le salon où on l'avait fait entrer. La gouvernante, avec son habituelle agitation, lui expliqua qu'elle et Suzette se préparaient à sortir ; mais, les courses qu'elles avaient à faire n'étant pas urgentes, la jeune fille, prévenue, allait le recevoir. En effet, un instant plus tard, Suzette entra en même temps que disparaissait l'Allemande, souriante, et, dans son extase, joignant presque les mains devant ce qu'elle se figurait être une radieuse aurore d'amour.

Suzette, debout en face de Raoul, le regard vacillant et les mains inquiètes, n'avait pas eu un mot de bienvenue. Elle avait salué d'un signe de tête et d'un vague sourire. Elle attendait, ravie, peut-être, mais le cœur palpitant et la gorge serrée. Son espoir était si impérieux qu'il devenait une douleur. Marvège vit cet émoi et en comprit la cause. Et tout de suite il parla, trouvant la force d'être cruel, malgré sa pitié, grâce à elle, peut-être.

— Mademoiselle, je suis venu vous dire adieu. Je quitte Paris demain pour longtemps, pour très longtemps, je crois, et je vous devais cette visite.

Suzette avait soudainement levé les yeux : elle les tint un instant fixés, grands ouverts, sur ceux du jeune homme qui se baissèrent. Puis, elle regarda autour d'elle, comme dans un étonnement de rêve ou de folie, tandis que lui continuait :

— Il faut que je parte, il le faut, et que je dise adieu non seulement à vous... mais à tout ce qui restait pour moi de bonheur possible en ce monde. Vous avez le droit de trouver que ce départ est brusque ; je vous jure devant Dieu que nul plus que moi n'en ressent la déchirure. Peut-être aussi que vous me jugez un homme indélicat, léger et faux. Si je vous ai offensée, ce sera une souffrance à ajouter aux autres et qui durera autant que moi. Si, au contraire, mon départ ne vous cause ni regret ni surprise...

Au choc de ces mots, elle recula et, pour ne pas tomber peut-être, s'assit...

Il acheva, dans un effort de sa voix mourante :

— Dites-moi, promettez-moi que, parfois, de loin, votre pensée amie me suivra, me plaindra.

Elle murmura :

— Oh! monsieur!

Et de ses yeux éperdus, dont Marvège osa pour la première fois affronter la tristesse et le reproche, de ses yeux agrandis par l'injuste douleur, des larmes pesantes et qui durent lui brûler les joues tombèrent, tombèrent... Elle ne pensa même pas à les cacher, comme si la pudeur de son âme s'était envolée avec sa suprême illusion...

Et lui, étouffé, n'ayant aux lèvres que ceci : « Je vous aimais », et ne voulant pas le dire ; lui, sentant partir sa raison, à voir des larmes qui auraient pu être des sourires, ce désastre qui était son œuvre et qui serait son éternel remords, tout à coup, bondit jusqu'à la jeune fille, lui cherchant les mains, et suppliant, caressant :

— Suzette ! Suzette !

Mais, avec une irrésistible douceur, elle se dégagea.

— Laissez-moi, il faut que je sorte... Je vous souhaite un bon voyage.

Elle s'était levée. Elle passa rapidement une main sur ses yeux et lui tendit l'autre.

— Adieu! dit-elle tout bas.

Il voulait parler encore, mais d'un geste épuisé elle l'arrêta.

— Monsieur, laissez-moi !

Il s'inclina, les yeux troubles, l'âme désolée, le cœur fou, et s'enfuit, tandis que Suzette, libre enfin de sangloter, s'abandonnait.

X

Par cette claire matinée de juin, sous la joie du soleil qui épanouissait les jeunes verdures, dans l'air purifié par le souffle de la nuit, le bois de Boulogne s'était peuplé de bonne heure, grand jardin où Paris envoie respirer ses grands enfans ; et de l'Arc de Triomphe, ils arrivaient en foule, à pied, à cheval, en voiture, comme s'ils avaient hâte de venir entre le bal de la veille et les visites du jour, avant l'heure des affaires ou des plaisirs en serre chaude, prendre un peu de santé, de calme et d'oubli.

Et ils défilaient dans la large avenue, les mails majestueux, les rapides charrettes, les victorias langoureuses, les coupés discrets. Ils filaient, soulevant le sable sous les sabots de leurs chevaux, tous les cavaliers, les uns portant la bourgeoise jaquette et le chapeau, les autres la tunique noire ou bleue et la casquette à galons d'or. Et des femmes galopaient, et des fillettes, et, par

escouades, de maigres lycéens à képi. Puis, sur le trottoir, des hommes, s'enveloppant de la fumée de leur nonchalante cigarette, des bébés, des promeneuses à ombrelle et à caniche, des marchands de roses, de tulipes et de coucous.

Elle avait passé aussi dans l'avenue, M[lle] de Pompeuil, menant elle-même, le fouet droit, la main tranquille, l'œil attentif à bien régler l'allure de ses irlandais, escortée par les regards satisfaits des connaisseurs, les uns admirant sa beauté, les autres approuvant l'attelage. Puis elle avait franchi la grille, tourné à droite et poursuivi sa route dans le Bois, du même trot égal, contenu et relevé.

Pendant ce temps, un fiacre fermé, les vitres mi-baissées, descendait l'avenue de la Grande-Armée vers la porte Maillot.

Tapi dans un coin du véhicule, un homme pâli, le front sombre, les sourcils serrés par la crispation de la pensée, se laissait emmener, si taciturne et immobile, qu'on l'eût dit insouciant du chemin à faire et du but à atteindre, autant qu'un fardeau de pierre ou de métal. Pas un soupir, pas un mot murmuré, pas un geste ; ses paupières de temps en temps s'appesantissaient sur ses yeux cerclés du halo noir de certains réveils, après les nuits d'amour, de travail ou de douleur.

C'est que, depuis la veille, Marvège avait à peine dormi une couple d'heures. Décidé à prendre le soir le rapide de Marseille, d'où il s'embarquerait pour l'Égypte, il avait précipitamment fait deux ou trois malles, mis à jour sa correspondance, accompli la multiple besogne des départs, avec la fièvre de qui cherche à lasser une obsession par l'excès d'activité physique. — Et maintenant, il allait à son dernier rendez-vous parisien, dire son dernier adieu. — Un mot, un serrement de main, peut-être une larme, et ce serait fini... Il serait libre de s'en aller au bout du monde cuver l'alourdissant chagrin qui l'étouffait.

A cent pas de l'avenue de la Reine-Marguerite, il quitta son fiacre et lui commanda d'attendre. Il apercevait déjà le phaéton d'Alice arrêté, le cocher à la tête des chevaux. Elle, à pied, l'avait vu aussi et venait à sa rencontre.

— Bonjour!

— Bonjour!

— Eh bien! reprit-elle, c'est décidé. Vous partez?

— Oui, ce soir; je m'embarque après-demain. Tout est terminé, comme je vous l'avais promis.

Elle comprit qu'il avait revu Suzette. Elle songea un instant, les yeux baissés.

— Marchons, dit-elle; prenons cette petite allée.

Il la suivit. Elle l'emmena jusqu'à un tournant solitaire masqué de buissons et d'arbustes. Là elle fit halte.

— Écoutez, Raoul, — et sa voix était très grave et très douce. — J'ai réfléchi beaucoup depuis hier. D'abord ce matin j'ai envoyé la lettre à Horace Fédine. Puis, j'ai pris une résolution. — La voici : Vous êtes libre... Laissez-moi achever. Vous épouserez Suzette, vous la rendrez heureuse, vous le serez avec elle, ou bien, — et je vous affirme que je tiendrai parole, — ou bien je me fais, moi, sœur de charité. Et vous ne voudriez pas, je pense, me forcer à offrir au Bon Dieu un aussi médiocre présent. Je sais ce que vous allez m'objecter : « Tout est démoli, par terre! Suzette offensée. Irrévocable séparation. » Non. Pas du tout. Vous allez retourner chez elle et vous lui direz ceci : « Mademoiselle, je renonçais à vous parce que je me croyais ruiné; aujourd'hui j'apprends qu'il n'en est rien. Une dépêche m'arrive à l'instant m'annonçant le salut de ce qui était perdu ; ma délicatesse ne me défend plus de vous donner mon nom et ma vie. » Voilà, mon cher; inventez cette histoire ou une autre. Si vous préférez, j'irai, moi, la réciter à Suzette, et elle me croira, je vous le garantis! — Allons, voulez-vous?

— Je ne peux pas, dit Raoul très bas. Votre générosité même a achevé de m'ôter le désir d'être heureux, le désir d'aimer. Vous me liez les bras. Merci quand même! Je vous respecte, je vous admire ; mais n'insistez pas. Vous me faites mal.

Elle eut un tressaut.

— Ah! cela n'est pas juste, non, pas juste! Je me saigne aux quatre veines, je me sacrifie, j'étouffe ma douleur et ma rancune et ma jalousie, tout ce qui me remplit la poitrine et la tête, et vous me refusez!!... Au moins, j'aurais fait une heureuse et un heureux. Cela me consolait, me plaisait même. C'était une fierté qui m'allait bien. Vous refusez? Vrai?

Il murmura :

— Oui.

Elle reprit, dans une chaude poussée de colère :

— Ah! c'est ainsi. Très bien! Que vous faut-il? Une distraction à vos souffrances, un jouet pour votre orgueil? Prenez-moi, je pars avec vous, ce soir! Et pas de mariage, entre nous, non! Un bon scandale! une folie! ce sera une émotion comme une autre. Vous ne m'aimez pas, tant pis! Vous me trouverez belle tout de même... Les journées sont longues à bord!!

Marvège l'interrompit :

— Alice, ma chère amie, je vous conjure de vous calmer. Rentrez chez vous. Ne pensez plus à toutes ces choses. Dites-vous que

je suis votre ami, et que je le serai encore plus tard, quand je reviendrai. Je vous donnerai de mes nouvelles. Tout se guérit, tout s'efface. Nous nous reverrons un jour pour sourire tout doucement de nos tristesses passées. Allons, ajouta-t-il d'une voix presque paternelle; allons, soyez la femme intrépide dont je veux être l'ami.

Elle le considéra, l'interrogeant une fois encore de ses yeux ardens.

Il ne répondit pas. Il lui tendit seulement la main en disant :

— Au revoir, Alice.

— Adieu.

Et sans lui avoir pris la main, elle marcha rapidement vers le phaéton qui l'attendait à l'extrémité de l'avenue. Marvège, silencieux, l'accompagna.

Elle monta, rassembla les rênes, et volta du côté de l'avenue des Acacias. Puis elle maintint un instant ses chevaux, et, dans ce dernier arrêt, se tourna une seconde vers Raoul, comme pour lui parler encore, mais, sans doute, elle y renonça, car haussant les épaules, elle soupira :

— A quoi bon?

— Que dites-vous? demanda Raoul.

— Rien.

Puis s'adressant au cocher qui reprenait sa place derrière elle :

— Allez voir si je n'ai pas laissé tomber mon mouchoir, là-bas, en arrière.

L'homme obéit. Marvège crut qu'elle avait éloigné ce témoin pour une confidence; il se rapprocha.

Elle était très pâle.

— Oh! je n'ai plus rien à vous dire, fit-elle, adieu!

— Non, au revoir. Vous rentrez?

— Pas encore.

— Où allez-vous?

— Je n'en sais rien.

Puis, dans une soudaine et impétueuse exclamation de colère :

— Au diable!.. puisque vous ne voulez pas m'aimer!!

Et alors, avant que Raoul eût pu faire un pas, un mouvement, d'un furieux coup de fouet, elle cingla les reins de ses chevaux, qui, épouvantés, affolés, enragés, firent un bond monstrueux et partirent comme la tempête.

Raoul la vit un instant, debout, se courbant en arrière, essayant d'arrêter cet effroyable emportement; il suivit des yeux ce tourbillon fuyant, puis dans le lointain, près de la croisée de

l'avenue des Acacias, il devina quelque chose comme un tumulte, un fracas, un effondrement. Il perçut vaguement un cri, puis plus rien que des gens qui couraient, se précipitaient, silhouettes noires dans la poussière du sinistre. Il se mit à courir éperdument côte à côte avec le cocher qui blasphémait. Son fiacre le rejoignit. Il y sauta, ne cessant de crier par la portière : « Au galop! plus vite, plus vite! » Puis, avant même que le fiacre ne fût arrêté, il s'élança...

Le phaéton, à demi brisé, était renversé dans l'avenue. Des deux chevaux étendus, l'un semblait mort, l'autre se débattait dans les traits. Raoul, d'un regard effaré, chercha plus loin. Un groupe de quatre ou cinq hommes portaient avec précaution quelque chose de lourd, peut-être un cadavre... Écartant la foule avec des rudoiemens brutaux, il eut encore la force de s'approcher et vit une tête sanglante avec des cheveux épars, presque plus de visage, rien que du sang et un corps mou, souillé de boue, qui lui parut broyé!... Il ferma les yeux, poussa un rauque gémissement, étendit les bras et tomba sans connaissance...

Mlle de Pompeuil n'avait pas été tuée. Dans sa course folle, l'une des roues du phaéton avait heurté un arbre, le choc avait culbuté la voiture, les chevaux s'étaient abattus, et la malheureuse avait été lancée du haut du siège sur la chaussée. Sa chute avait été terrible. Pendant une semaine on s'occupa de son pauvre corps sans grand espoir de lui rendre la vie. Elle avait une fracture de la jambe gauche, un poignet luxé. Le visage avait beaucoup souffert. Cependant, grâce à l'habileté des chirurgiens, grâce à la force de sa jeunesse, au bout de huit jours elle était sauvée. Une semaine encore et, bien que réduite à l'immobilité à cause de sa fracture, elle put se considérer comme une convalescente. Les plaies du visage étaient fermées; on avait enlevé les pansemens; mais la ligne du nez n'avait plus sa rectitude et sa finesse, et des dents manquaient à son sourire. La première fois qu'elle prit une glace pour s'y regarder, elle secoua tristement la tête et des larmes tombèrent de ses yeux.

— Je suis affreusement laide! murmura-t-elle.

Raoul n'était pas parti. Revenu à lui, après l'accident il était remonté dans son fiacre et avait couru à la rue de Lisbonne où il arriva presque en même temps que le landau qui ramenait la blessée. De ce jour, il revint chaque jour, à toute heure, s'informer de l'état d'Alice, prodiguer ses consolations et ses encourage-

mens aux parens de la jeune fille. Ceux-ci firent en cette circonstance tout ce qu'ils devaient pour être conséquens avec eux-mêmes. C'est-à-dire que, malgré son chagrin et son inquiétude, Madame ne manqua pas de rédiger les échos qu'il fallait pour informer jour à jour « son monde » de l'état de la malade, et fournir des détails sur ce qu'elle appelait un véritable événement parisien. La rédaction du quotidien bulletin fut aussi une importante occupation. Enfin, — il est vrai qu'Alice était déjà hors de danger à ce moment, — Madame eut ce mot de mère prévoyante : « Mariez-la donc maintenant, sans dents et avec un nez tout abîmé. » Le père fut mieux. Il pleura. D'autre part son admiration sans bornes pour sa fille ne se démentit pas un instant, et il trouva moyen, à son cercle, de démontrer que le plus habile cocher de Paris n'aurait pas évité cet accident; que ces chevaux étaient de vrais diables et qu'il avait fait abattre incontinent celui qui avait survécu. Très fier des talens hippiques de sa fille, il n'admettait pas qu'elle eût commis une faute en la matière... Il va sans dire que Raoul seul connut la cause qui avait fait emporter les chevaux. Alice d'ailleurs disait ne se souvenir de rien.

Quant à Horace, il avait appris presque en même temps et l'accident, par un ami rencontré, et le définitif refus de Mlle de Pompeuil à sa demande en mariage, par un mot qu'elle avait fait porter chez lui le matin. Il fut consterné de l'une et de l'autre nouvelle, plus consterné qu'affligé. Seulement, son imagination aidant, il ne fut pas loin de se figurer, lui qui pratiquait le suicide, que, séparée de lui par de mystérieux obstacles, l'impétueuse Alice avait cherché dans la mort le suprême oubli de son désespoir. Rendons-lui cette justice qu'il garda pour lui cette manière de voir.

A tout prendre, il était, grâce à sa fatuité, le seul qui eût deviné une partie de la vérité; Daizery même parut admettre facilement la version de Raoul quand celui-ci lui expliqua l'accident, à lui comme à tout le monde, par une peur subite des chevaux, un appel trop brusque des rênes, un de ces manques de tact que le meilleur cocher peut commettre.

Et Suzette? Pour elle la nouvelle de l'accident, qui lui fut annoncé par Mme Daizery, fut un coup brutal, une réelle douleur. Toute son affection, tout son instinct de dévouement s'exaltèrent, et c'était touchant de la voir, dès la première heure, accourir à l'hôtel Treillot, y revenir à midi, puis le soir, questionnant de sa voix anxieuse, et offrant de veiller son amie.

Or, à deux reprises, — et cela devait arriver, — elle se rencontra chez les Treillot avec Raoul, qui venait prendre des nou-

velles. Elle rougit un peu, mais l'accueillit comme si rien ne s'était passé entre eux et, naturellement, ils ne parlèrent que d'Alice. Devant cette misère physique, cette vision de mort un instant apparue, il leur semblait facile d'élever leurs pensées au-dessus de leurs tristesses et de leurs secrets d'amour. Et puis, ne sentaient-ils pas tous deux que cette infortune était une irrévocable défense de s'occuper de leur bonheur; qu'Alice ayant perdu sa beauté, le plus imposant de ses pouvoirs, l'une de ses plus fréquentes joies, l'un de ses plus justes orgueils, l'un de ses plus sûrs droits à l'admiration et à l'amour, ils devaient pour longtemps, sous peine d'être de barbares amis, s'interdire jusqu'à l'espoir de certaines félicités qu'elle voyait s'éloigner d'elle?

Cependant, à mesure qu'Alice progressait vers la guérison, Raoul se renouvelait timidement la question : « Partirai-je? » Et, tout de suite, cette réponse lui venait : « Pas maintenant, plus tard, je verrai. » Rien ne le pressait plus. Il avait épuisé la coupe d'amertume, souffert en dedans tout ce qu'il pouvait supporter, et même, — phénomène lamentablement humain, — cette catastrophe avait fait à ses anciennes douleurs une émouvante diversion. Puis, une raison plus noble venait renforcer celles de son égoïsme. Il ne voulait pas abandonner Alice; il lui devait sa sollicitude.

Il voulait la revoir; et ce fut l'un des docteurs, dont il était l'ami, qui vint un jour lui dire :

— Votre cousine vous attend cet après-midi. Vous serez sa première visite... J'ai levé pour vous le blocus.

. . . .

Au seuil de la chambre à coucher, Marvège s'arrêta. Les fenêtres étaient ouvertes; la brise d'été faisait battre les jalousies baissées, par où filtrait du soleil; et l'âcre odeur phéniquée se mêlait au parfum favori d'Alice, qu'il reconnaissait pour l'avoir souvent respiré de tout près, quand il se penchait sur elle.

Dans son grand lit, qu'on avait tiré vers le centre de la pièce, elle était presque assise, le haut du corps vêtu de batiste, de foulard et de soie; et, de son visage un peu étiré, d'une blancheur de lait, Raoul ne vit tout d'abord que les yeux, ces yeux bleu foncé qui s'allongeaient sous l'ombre des cils châtains et qui lui semblaient en ce moment plus profonds encore peut-être, mais aussi limpides et mobiles toujours, avec des gaietés, des ironies, des caresses. Puis presque aussitôt, et telles qu'il s'y attendait, les déformations lui apparurent. La longue raie rougeâtre marquant la blessure du front, la déviation du nez brisé, dont le pur profil avait tenté les plus célèbres artistes, et la tristesse vieillotte de

cette bouche dont le sourire jetait autrefois des éclairs de nacre.

Tout cela, Marvège mit à peine une seconde à l'observer et décidé d'avance à dissimuler toute mélancolique impression, avec enjouement il s'écria :

— Ah ! ma pauvre Alice, vous faites de fières peurs à ceux qui vous aiment.

Elle ne répondit pas. Il s'était approché, et touchait au lit maintenant. Elle lui tendit la main, le considéra en hochant la tête, puis :

— Au moins je ne suis pas coquette! Je me montre à vous dans un bel état! Comme je suis arrangée, hein ?

— Par exemple! Rien n'est plus seyant qu'une petite balafre! J'en voudrais une, moi.

— Nigaud, va!

Elle porta vivement la main à sa bouche.

— Ne me faites pas rire ! C'est affreux, j'ai semé mes dents. Et mon nez! un nez de boxeur retraité! Et ma patte cassée! Vous croyez que c'est amusant d'être dans du plâtre! Enfin cette affaire-là aura ceci de bon, c'est qu'ils (mes parens) ne me tourmenteront plus pour que je me marie. Rapiécée, tarée comme je suis, merci! Vices rédhibitoires, mon cher! On ne pourrait même plus me regarder les dents pour savoir mon âge. C'est égal, j'aurais pensé être plus solide ou moins maladroite en tombant. Que voulez-vous? je suis une perle fausse, comme disait un jour Daizery, et les perles fausses, dame! cela s'écrase facilement.

Raoul écoutait, souriant d'admiration, de pitié, d'attendrissement; mais il fallait bien répondre quelque chose.

— Je trouve, moi, que vous êtes étonnamment « rapiécée », puisque c'est le mot. Je croyais vous trouver encore tout emmitouflée d'iodoforme.

— Oh! ils m'ont ennuyée assez longtemps, vos docteurs! Avec mes pauvres chevaux, on s'est mis moins en frais; *Guy* et *Gontran*, vous savez, les irlandais en question; Guy s'est tué net, et mon père a fait abattre Gontran. Il m'a avoué ce beau coup l'autre jour. J'ai failli lui envoyer une bouteille d'eau boriquée à la figure. Des agneaux, ces pauvres bêtes!

Elle songea, et avec un de ces sourires qu'elle s'efforçait de réprimer...

— Je n'ai pas eu de l'esprit jusqu'au bout, mon pauvre Raoul. Il faudra me pardonner ça.

Pour toute réponse, il lui serra la main qu'elle laissait pendre au bord du lit :

— Nous ne parlerons plus jamais de cette ineptie, reprit-elle,

vous me le jurez? Et maintenant, contez-moi un peu ce qui se passe à Paris...

Chaque après-midi, il revint, à heure fixe, et Alice le recevait toujours, seule à seul. Il aimait ses visites; il s'en réjouissait comme d'un plaisir qui serait en même temps une bonne action. Peu à peu il lui semblait qu'un devoir surgissait à l'horizon, allait entrer dans sa vie, l'occuper tout entière, et le rendre meilleur.

Une fois, — c'était près de trois semaines après sa première visite, et Alice était maintenant sur sa chaise longue, — il se présenta, l'air grave, contre sa coutume.

La veille, Alice lui avait dit brusquement :

— Ah çà! est-ce que j'aurais pâti pour rien? Est-ce que vous n'épouserez pas Suzette?

Il avait à peine daigné répondre, et, comme elle insistait :

— Je vous en prie, Alice, ne revenez jamais sur ce sujet.

Elle s'était tue; mais quand, le lendemain, elle le vit entrer, presque solennel, elle ne put s'empêcher de lui dire :

— Cette fois, venez-vous m'annoncer votre mariage?

— Peut-être, murmura-t-il.

Et presque aussitôt, d'une voix ferme :

— Voulez-vous me faire l'honneur d'être ma femme?

Elle leva sur lui ses yeux surpris qui se mouillèrent.

— Votre femme? balbutia-t-elle.

Puis vivement, lui prenant la main :

— Non, je refuse. Mais c'est égal, c'est gentil d'y avoir pensé!

— Pourquoi non?

— Parce que... Et à mon tour, je dis : Ne revenez jamais sur ce sujet.

— C'est Suzette qui m'envoie.

— Suzette!

— Oui, je lui ai tout dit hier, — tout ce que je pouvais dire, — et elle désire comme moi que vous...

— Non, répéta Mlle de Pompeuil, je ne veux pas.

Et changeant de ton :

— Ainsi, vous n'épousez pas Suzette. C'est mal. Vous l'aimez.

— Elle ne voudrait pas. Ce seraient des fiançailles sans joie. Et moi, je ne peux plus aimer. Je suis comme vous un convalescent. J'ai fait aussi une chute qui m'a brisé. A nous deux nous ferions la paire.

— Non! à des convalescens il ne faut que de douces émotions, répondit-elle; l'amour serait trop, l'amitié suffira. Ne me donnez-vous pas la vôtre, toute?

— Pour la vie!

Ils étaient si émus qu'ils n'entendaient pas qu'on frappait à la porte.

La femme de chambre parut :

— Mademoiselle, c'est M. Daizery qui est venu deux fois aujourd'hui déjà, et que je n'ai pas osé renvoyer.

— Faites entrer.

Et interrompant Daizery qui s'informait de sa santé :

— Tenez, je vous présente un brave garçon qui vient de me demander d'être sa femme, j'ai dit non. Mais je vous cite ce trait, à vous qui êtes un penseur!

— Vous avez dit non!

— Oui, pour qu'un jour, dans bien longtemps, il épouse la petite Fédine, quoiqu'il se défende comme un beau diable! C'est une perle vraie, elle!

Daizery, à ce moment-là, comprit sans doute bien des choses qu'il avait confusément devinées; mais ce qu'il comprit surtout, c'est qu'il avait mal jugé. Il s'approcha d'Alice, et d'une voix grave et noble :

— On peut se tromper, mademoiselle, et je vous supplie de me pardonner.

Et s'inclinant très bas, il lui baisa la main.

— Il n'y a pas de quoi, fit-elle avec son incorrigible ironie. Vous ne vous étiez pas trompé. Ce doit être moi qui ai changé. Et, comme à Raoul, je vais vous dire : Serez-vous mon ami?

— Oh! fidèlement!

— Alors vous m'aiderez à convertir ce grand sot. A nous deux nous le forcerons bien à être heureux!

— Je l'espère, mademoiselle.

Il regardait Marvège, qui d'un triste et lent signe de tête refusait.

Il y eut un silence.

— Qui sait? murmura Daizery.

Et ce mot resta sans réponse...

Adolphe Chenevière.

LES THÉORIES DE L'OPTIQUE

I

Si l'on excepte l'astronomie, si l'on excepte également l'hydrostatique et les principes généraux de la statique, l'histoire des sciences physiques dans l'antiquité et au moyen âge ne nous offre guère que des faits incohérens ou mal observés, des anecdotes d'une authenticité douteuse, parfois une vérité entrevue par un homme de génie et aussitôt méconnue par ses disciples. Celui qui aime les choses anciennes parce qu'elles sont vieilles pourra satisfaire sa curiosité en recherchant ce que les Égyptiens ou les Grecs pensaient du mercure ou de l'aimant; mais l'homme de science ne trouvera pas, dans la marche de leurs doctrines, d'évolution continue, d'enchaînement logique ; or, c'est cette évolution, c'est cet enchaînement, qui nous intéressent dans l'histoire de la physique; ils nous révèlent, en effet, les lois suivant lesquelles se développe notre connaissance du monde extérieur; ils établissent la genèse des hypothèses communément admises, et, par là, nous permettent de peser l'exacte valeur des théories qui ont aujourd'hui notre confiance, de supputer les chances qu'elles ont de durer.

L'histoire de la physique, écrite à l'usage du physicien, commencerait avec l'adolescence du monde moderne, au moment où la Renaissance finit, où le siècle de Louis XIV va naître ; à ce moment, on voit les idées scientifiques sourdre de tous côtés, comme mille ruisselets, se rejoindre, se mêler et former enfin le

fleuve majestueux de la tradition moderne ; le fleuve coule à pleins bords le jour où Descartes publie, avec le *Discours de la Méthode*, la *Géométrie*, la *Dioptrique* et les *Météores*.

C'est à Descartes qu'il nous faut remonter pour trouver la source des théories optiques.

Pour Descartes, l'essence de la matière consiste en cela seul qu'elle est une chose étendue en longueur, largeur et profondeur; cette affirmation, tout le monde la connaît ; mais ce que l'on soupçonne moins, peut-être, c'est la prodigieuse fécondité et l'influence prolongée de cette proposition ; en elle, se condensait le système entier de la physique cartésienne ; les idées qu'elle renfermait se sont imprimées profondément dans les intelligences contemporaines de Descartes ; depuis deux siècles et demi, dans le moule de cette formule, mainte théorie a été coulée ; et aujourd'hui encore les habitudes d'esprit, les manières de penser de la majorité des physiciens portent l'empreinte, à peine effacée, du sceau cartésien.

Être clair ou obscur, être coloré en rouge ou en vert, ce ne peut être une qualité première de la matière, car il n'y a rien en la matière, sinon qu'elle est étendue en longueur, largeur et profondeur ; on n'y doit rien mettre que ce que considèrent les géomètres, la grandeur, la figure et le mouvement; en quoi consiste donc vraiment la différence entre un corps éclairé et un corps qui ne l'est pas? qu'est-ce que la lumière ? La lumière n'est pas autre chose qu'une agitation extrêmement rapide des parties du corps éclairé ; plus l'agitation est vive, plus la lumière est intense ; à chaque couleur correspond un genre spécial de mouvement.

Comme la matière n'est autre chose que l'étendue en longueur, largeur et profondeur, partout où il y a longueur, largeur et profondeur, il y a matière ; il n'y a donc nulle part de vide dans la nature ; il existe des corps là même où nos sens ne nous font rien percevoir, et les espaces célestes sont aussi pleins qu'un bloc d'acier. Les diverses parties, violemment agitées, d'un corps lumineux, du Soleil par exemple, viennent-elles à choquer les parties contiguës du corps qui s'étend entre le Soleil et la Terre? celles-ci, à leur tour, heurtent leurs voisines, l'ébranlement gagne de proche en proche, et tandis que chacune des parties du corps traversé par la lumière n'a exécuté qu'une très petite excursion, le mouvement lumineux, lui, a atteint les points les plus éloignés du lieu où il est né.

La nature de la substance corporelle consiste exclusivement en ce qu'elle est une chose étendue, et cette étendue, qui est l'essence de la matière, est exactement celle que les géomètres ont

coutume d'attribuer à l'espace vide ; donc, à égalité d'étendue, deux corps ont autant de substance l'un que l'autre ; il n'y a pas plus de matière, pas plus de substance corporelle, dans un vaisseau rempli de plomb ou d'or que dans un vaisseau de même volume rempli d'air. Réciproquement, une même partie de matière, ne pouvant avoir tantôt plus et tantôt moins de substance, ne pourra avoir tantôt plus et tantôt moins d'étendue ; elle pourra changer de figure, mais son volume demeurera éternellement invariable ; la matière est, en soi, rigoureusement incompressible.

Imaginez alors une file, un rayon de parties matérielles s'étendant, en ligne droite, du Soleil à notre œil ; la première de ces parties est une de celles dont le mouvement constitue la lumière solaire ; supposez qu'à un instant quelconque elle entre en mouvement et qu'elle s'avance d'une certaine longueur suivant le rayon considéré ; la seconde partie, qui est incompressible, ne peut permettre à la première d'avancer, à moins d'avancer elle-même au même instant, et de pousser la troisième ; celle-ci, à son tour, pousse au même instant la quatrième, et ainsi de suite ; en sorte qu'au moment même où la première s'est mise en marche, la dernière a éprouvé une impulsion et s'est également mise en marche ; de même, à l'instant précis où l'on pousse le bout d'un bâton, l'autre bout entre en mouvement ; aucun laps de temps, si petit soit-il, ne sépare la mise en marche de la première extrémité de la mise en marche de la seconde ; la lumière se communique donc instantanément du Soleil à notre œil, de la source qui l'a émise aux points les plus éloignés.

Cette communication instantanée de la lumière était loin d'apparaître aux contemporains de Descartes comme une vérité incontestable ; déjà Galilée s'était demandé si la lumière ne mettait pas, comme le son, un certain temps à se propager, s'il ne s'écoulait pas une certaine durée entre le moment où s'allume un signal lumineux et le moment où il est aperçu à grande distance ; il avait même cherché dans l'expérience une réponse à cette question. Sa méthode était ingénieuse : deux observateurs placés, pendant la nuit, à une certaine distance l'un de l'autre étaient munis chacun d'une lanterne dont un volet arrêtait la lumière ; le premier, dirigeant le verre de sa lanterne vers le second, ouvrait brusquement le volet ; au moment où le second apercevait la lumière, il ouvrait rapidement à son tour le volet de la lanterne qui lui était confiée ; si la propagation de la lumière exigeait un certain temps, le premier observateur devait percevoir un certain laps de temps entre l'instant où il ouvrait le volet

de sa lanterne et l'instant où il recevait la lumière renvoyée par le second observateur; Galilée ne put constater ce laps de temps; pour le rendre appréciable, il aurait fallu placer les deux observateurs dix millions de fois plus loin l'un de l'autre.

Parmi ceux qui se refusaient à admettre avec Descartes la communication instantanée de la lumière, était Fermat. Selon Fermat, la lumière se propage avec une certaine vitesse, dépendant du milieu que traverse le rayon; ce principe joint à cet autre principe, que la lumière prend, pour aller d'un point à un autre, le chemin dont le parcours exige le moindre temps, permet d'expliquer les lois de la réfraction que Descartes avait découvertes; l'indice de réfraction est le rapport de la vitesse de la lumière dans le milieu qu'elle quitte à sa vitesse dans le milieu où elle entre, en sorte que la lumière se meut d'autant plus lentement que le milieu est plus réfringent, — proposition qui était appelée à jouer, dans l'histoire de l'optique, un rôle de premier ordre.

Dans une lettre à Descartes, Fermat proposait une méthode expérimentale propre à résoudre la question que s'était posée Galilée: qu'un observateur se place, pendant la nuit, en regard d'un miroir fixé à un quart de mille; qu'il fasse réfléchir par ce miroir la lumière d'une lanterne tenue à la main; si la lumière exige un certain temps pour se communiquer à distance, entre le moment où sa main imprimera une secousse à la lanterne et le moment où il verra le mouvement de la lumière il percevra un certain laps de temps.

Les tentatives expérimentales de Galilée et de Fermat faisaient sourire Descartes; la question n'était-elle pas résolue depuis longtemps, au moyen d'expériences innombrables, faites avec la dernière précision et par les observateurs les plus exercés? Ne sait-on pas, en effet, que les éclipses de Lune se produisent au moment où le Soleil et la Lune sont en opposition par rapport à la Terre, et que les astronomes peuvent, en usant de cette règle, calculer avec une parfaite exactitude l'heure des éclipses? Or, il n'en serait pas ainsi si la lumière ne se communiquait instantanément; le moment de l'éclipse de Lune serait séparé du moment où le Soleil et la Lune nous paraissent en opposition de tout le temps qu'il faudrait à un rayon de lumière pour aller de la Terre à la Lune et revenir de la Lune à la Terre; les éclipses de Lune réalisent l'expérience que voulait exécuter Fermat, mais elles la réalisent en des proportions incomparablement plus grandes; la distance de l'observateur au miroir n'est plus d'un quart de mille; c'est la distance de la Terre à la Lune.

Fort du contrôle que l'expérience séculaire des astronomes apportait ainsi aux conséquences de ses déductions, Descartes n'hésite pas à déclarer que la communication instantanée de la lumière est une des propositions essentielles de son système. « Pour moi, écrit-il à Fermat, elle est tellement certaine que si, par impossible, elle était convaincue d'erreur, je serais prêt à avouer sur-le-champ que je ne sais rien en philosophie... Vous avez si grande confiance en votre expérience que vous vous déclarez prêt à tenir fausse toute votre philosophie si aucun laps de temps sensible ne sépare le moment où l'on voit dans le miroir le mouvement de la lanterne du moment où on le perçoit à la main; moi, au contraire, je vous déclare que, si ce laps de temps pouvait être observé, ma philosophie tout entière serait renversée de fond en comble. »

Descartes faisait cette déclaration le 22 août 1634; quarante-quatre ans plus tard, on savait que la communication de la lumière n'est pas instantanée, qu'elle se fait avec une vitesse énorme, il est vrai, mais mesurable, et l'on avait déterminé avec une assez grande approximation la valeur de cette vitesse.

Descartes s'était trompé; mais il s'était trompé en homme de génie; en errant, il avait tracé d'avance la voie qui permettrait de reconnaître son erreur et de la rectifier.

Si la lumière ne devient qu'au bout d'un certain temps perceptible à une certaine distance de sa source, avait dit Descartes, les calculs des astronomes touchant les éclipses de Lune ne doivent pas concorder avec les observations. La distance de la Terre à la Lune n'est pas assez grande pour que l'erreur soit appréciable; le désaccord devient notable lorsqu'il s'agit des éclipses des satellites de Jupiter.

Autour de Jupiter tournent quatre lunes découvertes par Galilée, — les astronomes en ont aperçu récemment une cinquième. A chaque révolution, chacune de ces lunes vient plonger dans le large cône d'ombre qui s'étend derrière la planète; chacune d'elles s'éteint et se rallume ainsi à des intervalles parfaitement réguliers; il est donc facile à l'astronome, lorsqu'il connaît l'heure à laquelle un des satellites a été éclipsé une première fois, de prédire à quelle heure il sera éclipsé la centième ou la millième fois; mais, pour nous avertir que le satellite vient d'être plongé dans l'ombre, le dernier rayon réfléchi par ce satellite doit franchir la distance de Jupiter à la Terre, et cette distance varie; tantôt la Terre s'approche de Jupiter autant que le permet la forme inflexible de son orbite, tantôt elle s'en éloigne autant qu'il lui est possible; dans ce dernier cas, le parcours du rayon messager est plus long que dans

le premier, plus long de tout un diamètre de l'orbite terrestre; la nouvelle de l'éclipse du satellite nous arrive plus tard lorsque la Terre est à l'*apojove* que lorsqu'elle était au *périjove*, et le retard subi nous apprend combien de temps il faut à la lumière pour parcourir le diamètre de l'orbite terrestre; un quart d'heure lui suffit à franchir ces soixante-dix-sept millions de lieues; elle marche à raison de soixante-dix mille lieues par seconde. Tel est le résultat obtenu par Römer.

D'autres méthodes sont venues, plus tard, confirmer la découverte de Römer.

Si la lumière ne se communique pas instantanément, avait dit Descartes, la position du Soleil dans le ciel doit nous paraître faussée; l'erreur n'est pas manifeste pour le Soleil, car elle est toujours à peu près la même; elle l'est pour les étoiles fixes; ainsi s'explique, comme Bradley l'a montré en 1728, le phénomène de l'*aberration* des étoiles; l'observation de ce phénomène fournit une nouvelle détermination de la vitesse de la lumière et cette détermination concorde avec celle de Römer.

Il n' y a pas jusqu'à la curieuse expérience proposée à Descartes par Fermat qui n'ait pu servir à déterminer la vitesse de la lumière; de nos jours, M. Fizeau l'a rendue pratique; il a pu déterminer le temps qu'un rayon de lumière, parti de Suresnes, mettait pour revenir à Suresnes, après avoir frappé un miroir à Montmartre.

II

La découverte de Römer contraignait de rejeter l'optique cartésienne; en 1678, Huygens écrivait son *Traité de la lumière* et le présentait à l'Académie des sciences de Paris; en 1690, il le publiait. « Il m'a semblé, écrivait-il, et à beaucoup d'autres avec moi, que mesme M. Descartes, qui a eu pour but de traitter intelligiblement de tous les sujets de physique, et qui assurément y a beaucoup mieux réussi que personne devant luy, n'a rien dit qui ne soit plein de difficultez, ou mesme inconcevable. en ce qui est de la lumière et de ses propriétez. »

En fait, Huygens garde presque tout du système cartésien; comme Descartes, il ne suppose dans la nature que des corps qui soient faits d'une même matière, dans lesquels on ne considère aucune qualité, mais seulement des grandeurs, figures et mouvemens différens; il ne rejette qu'un point, essentiel à la vérité : l'incompressibilité de la matière qui sert à transmettre la lumière et, par conséquent, l'instantanéité de cette transmission.

Prenons une file de parties matérielles commençant à la source lumineuse et finissant à notre œil; au moment où la première de ces parties, celle dont émane la lumière, s'avance dans la direction du rayon, la seconde, au lieu de s'avancer également, diminue de volume; ce n'est qu'au bout d'un instant qu'elle fait ressort et reprend son volume primitif en comprimant la troisième; c'est par une alternative de compressions et de dilatations, très rapides, il est vrai, mais exigeant cependant un certain temps pour s'accomplir, que la lumière se propage; si les diverses parties du corps au travers duquel se transmet la lumière sont très peu compressibles, chacune d'elles, comprimée, reprendra très vite son volume primitif; la lumière se communiquera à de grandes distances en très peu de temps, mais non pas instantanément.

C'est de la même manière que le son se propage dans l'air; l'air, sans lequel le son ne peut se communiquer à distance, étant très compressible, le son se transmet avec une vitesse modérée, qui n'est que la millionième partie de la vitesse de la lumière; mais cette extrême différence entre la vitesse du son et la vitesse de la lumière n'est que l'indice d'une extrême différence entre la facilité avec laquelle l'air se laisse comprimer et la très grande résistance que la matière chargée de transmettre la lumière, la *matière éthérée*, oppose à la compression; « l'agitation au reste des particules qui engendrent la lumière doit être bien plus prompte, et plus rapide que n'est celle des corps qui causent le son, puisque nous ne voyons pas que le frémissement d'un corps qui sonne est capable de faire naître de la lumière, de mesme que le mouvement de la main dans l'air n'est pas capable de produire du son »

Huygens est le premier qui ait rapproché le mécanisme suivant lequel se propage la lumière du mécanisme suivant lequel se propage le son; ce rapprochement a été fécond; la théorie du son a suggéré à la théorie de la lumière ses hypothèses les plus utiles, celles qui sont à la base même de l'optique moderne.

Le sentiment de l'analogie entre l'acoustique et l'optique a conduit Huygens à proposer une explication des phénomènes de la réflexion et de la réfraction de la lumière; cette explication, le siècle suivant l'a reléguée dans l'oubli, mais le nôtre l'a reprise et rendue classique; si la lumière se réfracte en passant d'un milieu dans un autre, c'est qu'elle se propage dans les différens milieux avec des vitesses différentes; l'indice de réfraction n'est autre chose que le rapport entre la vitesse qu'avait la lumière dans le milieu qu'elle quitte et la vitesse qu'elle a dans le milieu où elle entre; proposition mémorable, que Fermat avait découverte

par une heureuse divination et qui, mise hors de contestation, de nos jours, par les expériences de Foucault, est devenue une des lois fondamentales de l'optique.

Après avoir expliqué la réfraction dans les milieux tels que le verre ou l'eau, Huygens aborde l'étude « de l'estrange réfraction du cristal d'Islande », c'est-à-dire de la double réfraction, qu'Erasme Bartholin avait découverte dans le spath d'Islande et que l'on devait retrouver ensuite dans le cristal de roche et dans toutes les substances cristallisées n'appartenant pas au système cubique ; avec un rare bonheur, il débrouille les lois compliquées de ce phénomène et les amène au degré de clarté et de perfection définitives où Descartes avait conduit la loi de la réfraction dans les substances uniréfringentes ; en passant, il sème, au sujet de la formation des cristaux, quelques idées qui, développées plus tard par Romé de l'Isle et par Haüy, deviendront la cristallographie.

III

« On voit, disait Descartes en 1637, que, pour expliquer comment nous percevons la lumière et les couleurs, il n'est pas nécessaire de supposer que les objets laissent émaner vers notre œil quelque chose de matériel, » et Huygens écrivait en 1678 : « De plus, quand on considère l'extrême vitesse dont la lumière s'étend de toutes parts, et que quand il en vient de différens endroits, mesme de tout opposez, elles se traversent l'une l'autre sans s'empescher ; on comprend bien que, quand nous voyons un objet lumineux, ce ne sçaurait être par le transport d' une matière, qui depuis cet objet s'en vient jusqu'à nous, ainsi qu'une bale ou une flèche traverse l'air ; car assurément cela répugne trop à ces deux qualités de la lumière, et surtout à la dernière. » L'idée que Descartes et Huygens condamnaient en ces termes allait triompher au XVIIIe siècle.

« Est-ce que toutes ces hypothèses par lesquelles on imagine la lumière comme une certaine pression ou comme un certain mouvement propagé par l'intermédiaire d'un fluide ne sont pas des erreurs? » écrit Newton, en 1704, dans l'une des *Questions* qui terminent son *Optique*. Supposez, en effet, que la lumière soit une pression ou un mouvement, et, sur son trajet, placez un écran ; au delà de cet écran, l'ombre pourra-t-elle être séparée de la lumière avec une netteté, avec une brusquerie géométriques? la pression ou le mouvement que l'on imagine dans la nappe lumineuse ne va-t-il pas se propager, se diffuser, dans la région immobile

qui est l'ombre? comment donc concilier les idées de Descartes et d'Huygens avec la théorie géométrique des ombres, avec la propagation rectiligne de la lumière?

« Les rayons de lumière ne sont-ils pas plutôt formés de corpuscules émis par les corps lumineux? » Dans un milieu homogène, ces corpuscules se meuvent en droite ligne, d'un mouvement uniforme, avec une grande vitesse qui est la vitesse même de la lumière; lorsqu'ils rencontrent un corps transparent, les uns sont repoussés : ils forment un rayon réfléchi; les autres pénètrent dans le corps transparent et, au moment où ils y entrent, leur marche est rompue par les actions, sensibles seulement à très petite distance, que les molécules matérielles exercent sur les corpuscules lumineux; la direction de leur mouvement est changée : ils forment un rayon réfracté; à l'inverse de ce qu'avaient annoncé Fermat et Huygens, l'indice de réfraction est le rapport de la vitesse qui anime les corpuscules dans le milieu où ils entrent à la vitesse qui les animait dans le milieu d'où ils sortent.

A chacune des couleurs simples, dont le mélange compose la lumière du soleil et toutes les lumières naturelles, correspond une espèce déterminée de corpuscules lumineux; les corpuscules de diverses espèces se meuvent, dans un même milieu, avec des vitesses différentes, par conséquent, à leur passage d'un milieu dans un autre, ils se réfractent suivant des indices différens, ce qui produit le phénomène de la dispersion des couleurs.

Ainsi naquit la théorie optique de l'*émission*, antithèse de la théorie des *ondulations*; pendant la première moitié du XVIIIe siècle, la première de ces théories ne cessa de gagner, et la seconde de perdre, la faveur du monde savant; vers 1750, Euler luttait encore vaillamment contre l'hypothèse newtonienne; mais, après sa mort, la théorie d'Huygens sembla reléguée au nombre des systèmes à tout jamais abandonnés; Laplace, en rattachant à la théorie de l'émission les lois de la double réfraction du spath d'Islande, assura le triomphe « de ces principes dont on est redevable à Newton, au moyen desquels tous les phénomènes du mouvement de la lumière à travers un nombre quelconque de milieux transparens et dans l'atmosphère, ont été soumis à des calculs rigoureux. »

La théorie de l'émission prenait naturellement place dans le vaste système cosmologique enfanté par le génie de Newton; dans ce système, dont la *Question XXXI*^e et dernière de l'*Optique* renfermait l'ébauche, dont Boscovich allait faire une doctrine métaphysique, le monde physique n'est plus qu'un ensemble de corps libres de tout lien, astres, molécules matérielles, particules des

fluides calorifiques, électriques ou magnétiques, corpuscules lumineux; lancés dans le vide, ils s'attirent au travers des espaces célestes en raison inverse du carré de la distance qui les sépare, ou bien de tout près, suivant d'autres fonctions compliquées et inconnues de leur écart; dans ce système, la trajectoire du dernier atome matériel est déterminée avec la même précision que la trajectoire de la Terre ou de Jupiter; au géomètre d'en obtenir l'équation générale et d'expliquer par là tous les phénomènes physiques.

Poussés par cette superbe confiance dans la toute-puissance des mathématiques, Laplace, Poisson, toute une école de géomètres poursuivent avec autant d'audace que de bonheur la réduction à l'analyse de toutes les lois de la physique; bientôt leurs découvertes sont telles non seulement en mécanique céleste, mais encore au sujet de la capillarité, de l'élasticité, de la théorie de la chaleur, de l'électricité, qu'ils peuvent se croire en possession d'une « *mécanique physique* conforme à la nature des choses », mécanique physique qui n'est autre que « la théorie mathématique de toutes les forces attractives de la nature ».

IV

Au commencement du XIX[e] siècle, les hypothèses d'Huygens sur la propagation de la lumière étaient tombées dans un tel discrédit que Laplace regardait comme essentiel de les séparer de la loi de la double réfraction qu'Huygens en avait déduite; selon Laplace, les difficultés que présente la considération des ondes lumineuses ont empêché Newton et la plupart des géomètres qui l'ont suivi d'apprécier justement la découverte qu'Huygens y avait attachée. « Ainsi, dit-il, cette loi a éprouvé le même sort que les belles lois de Képler qui furent longtemps méconnues, pour avoir été associées à des idées systématiques dont, malheureusement, ce grand homme a rempli tous ses ouvrages. »

Au moment où Laplace reléguait la théorie des ondes au même rang que les rêves pythagoriciens de Képler, cette théorie, ranimée par une idée nouvelle, sortait de son tombeau, et se remettait en marche.

Pour expliquer les colorations que présentent les bulles de savon et, en général, tous les corps réduits en lames extrêmement minces, Newton avait été obligé d'admettre qu'un corpuscule lumineux ne persiste pas toujours dans le même état pendant qu'il chemine le long du rayon; quelque chose, dans cet état, varie périodiquement; selon que le corpuscule rencontre un corps étranger en un point ou en un autre de sa route, il pénètre plus

ou moins aisément à l'intérieur de ce corps; il passe ainsi, tout en cheminant, par des alternatives, par des *accès de facile transmission* et de *facile réflexion*. Quelle est la cause de ces accès? En traversant le milieu dans lequel ils se meuvent et dont les molécules qui agissent sur eux sont, en retour, soumises à leur action, les corpuscules lumineux y engendrent des vibrations extrêmement rapides; une fois ce milieu mis en vibration, la marche d'un corpuscule qui le traverse y subit des perturbations périodiques qui accélèrent cette marche et la retardent alternativement.

Selon Newton, rien de plus difficile à expliquer que ces accès dans la théorie des ondulations, « à moins que l'on ne veuille admettre la présence simultanée, en tout lieu, de deux éthers vibrans; l'un dont les vibrations constitueraient la lumière; l'autre, animé de vibrations que l'on supposerait plus rapides et qui, en troublant les vibrations du premier, détermineraient leurs accès ».

Où Newton voyait-il la nécessité, pour la théorie des ondulations, d'introduire ces deux éthers? Dans la théorie de l'émission, pour expliquer les accès que subit périodiquement le corpuscule lumineux, Newton a été obligé de faire intervenir le milieu que traverse le corpuscule et de supposer ce milieu animé de vibrations très rapides; il a attribué le caractère progressif de la lumière au corpuscule et le caractère périodique aux mouvemens du milieu. Mais, dans la théorie des ondulations, pourquoi feraiton de ces deux caractères l'apanage de deux substances distinctes? pourquoi n'admettrait-on pas que le mouvement de l'éther se propage des régions éclairées aux régions obscures, tandis qu'il prend le caractère périodique dans les régions dont l'éclairement est devenu permanent? n'en est-il pas ainsi pour le mouvement de l'air qui constitue le son?

Reprenons cette analogie de la lumière et du son, dont Huygens avait tiré de si belles conséquences. Qu'est-ce qu'un son simple? Une vibration périodique simple, un mouvement pendulaire des molécules du corps sonore; la période de cette vibration marque la hauteur du son considéré dans la suite illimitée des sons. Que sera-ce donc qu'une lumière simple? Un mouvement périodique simple de l'éther; la période de ce mouvement marquera sa couleur, sa position dans le spectre; cette période sera le caractère invariable qu'un rayon de lumière monochromatique doit, d'après Newton, porter sans cesse avec lui.

Au sein d'un faisceau de lumière, l'état de l'éther sera exactement semblable à l'état de l'air qui remplit un tuyau d'orgue; le long de cette colonne d'air en vibration alternent, à intervalles

réguliers, les *ventres* et les *nœuds*; les ventres, où les particules gazeuses, sans changer de densité, subissent l'agitation la plus violente; les nœuds, où, sans changer de place, elles éprouvent les plus fortes compressions et les plus fortes détentes; d'un ventre à un nœud, pour un même son, la distance est toujours la même; elle est égale au quart de la *longueur d'onde*, c'est-à-dire du chemin que le son parcourt pendant la durée d'une vibration.

De même, le long d'un rayon lumineux, nous trouverons alternativement un ventre, puis un nœud, de l'éther vibrant; d'un ventre à un nœud, la distance sera constante; ce sera le quart de la longueur d'onde de la lumière considérée; cette distance va jouer, dans la nouvelle théorie, le rôle que Newton attribuait à la distance entre un accès de facile réflexion et un accès de facile transmission.

Ces idées, Euler les avait déjà entrevues; il était réservé à Thomas Young de les poser nettement et de les confirmer par une expérience saisissante.

Suivons un rayon de lumière; les nœuds successifs le partagent en segmens, tous égaux, dont la longueur est la moitié d'une longueur d'onde; chacun de ces segmens est ce qu'on nomme une *concamération;* aux points correspondans de deux concamérations successives, le mouvement a, à chaque instant, la même vitesse, mais il n'a pas le même sens; si, à un instant donné, en un point d'une concamération, le mouvement est dirigé de gauche à droite, au point correspondant de la concamération suivante, il est, au même instant, dirigé de droite à gauche.

Imaginons maintenant que l'on superpose deux rayons de lumière suivant la même ligne, et cela de manière que les nœuds de l'un correspondent aux nœuds de l'autre; la vitesse dont sera alors animée chaque particule d'éther s'obtiendra en composant entre elles la vitesse que lui communiquerait le premier rayon et la vitesse que lui communiquerait le second rayon. Dès lors, si les deux rayons ont été superposés de manière à amener en coïncidence les concamérations en lesquelles le mouvement de l'éther a lieu, en même temps, dans le même sens, la vitesse de chaque molécule d'éther se trouvera doublée, sa force vive quadruplée, et l'ensemble des deux rayons sera quatre fois plus lumineux que ne l'était chacun d'eux. Mais si les deux rayons ont été superposés de manière à amener en coïncidence les concamérations discordantes, la vitesse qu'aurait une molécule d'éther dans le premier rayon sera exactement détruite par la vitesse qu'aurait la même molécule dans le second rayon, en sorte que la superposition des deux rayons ramènera l'éther au repos; au lieu d'un rayon de lu-

mière, on aura une raie noire; selon l'expression, devenue classique, d'Arago, en ajoutant de la lumière à de la lumière on aura produit de l'ombre.[1]

Telle est l'expérience que Thomas Young conçut et réalisa.

V

L'idée de déterminer l'effet simultané de plusieurs rayons lumineux qui éclairent une même région de l'espace, qui *interfèrent*, en composant entre elles les vibrations propres à chacun de ces rayons suivant la loi générale de composition des mouvemens, donna à la théorie ondulatoire de la lumière une vigoureuse impulsion; grâce à elle, Young ne tarda pas à expliquer à son tour, de la manière la plus naturelle, les phénomènes dont Newton avait déjà rendu compte par l'hypothèse des accès, les couleurs des lames minces, par exemple; grâce à elle, le génie de Fresnel découvrit les lois de phénomènes nombreux et compliqués, demeurés jusqu'à lui des objets incompris de curiosité.

Si la lumière est un mouvement, avait dit Newton, si l'obscurité est de l'éther au repos, comment se fait-il que la lumière, après avoir passé par une ouverture percée dans un écran, ne se répande pas dans le milieu immobile qui remplit l'ombre de l'écran? Elle y pénètre, en donnant naissance aux curieux phénomène de *diffraction;* ces phénomènes, Grimaldi les avait observés; Newton avait lu les observations de Grimaldi et les avait répétées; ni Grimaldi, ni Newton, n'avaient saisi le sens de ce qu'ils avaient vu; Fresnel montra que les effets de diffraction étaient la réfutation expérimentale de cette loi, acceptée depuis l'antiquité sans conteste, sans condition, sans restriction : *la lumière se propage en ligne droite;* en mariant les idées d'Young à celle d'Huygens, il parvint à démêler jusque dans le moindre détail les lois compliquées de ces curieux phénomènes.

Sans doute les raisonnemens qui avaient conduit Fresnel aux formules de la diffraction étaient étranges; aux prises avec un problème dont les difficultés surpassaient de beaucoup ses connaissances mathématiques, — problème dont la solution rigoureuse, préparée par Poisson, par M. Stokes et par M. Helmholtz, est un des beaux titres de gloire de G. Kirchhoff, — c'est en entassant les approximations erronées, les sommations interdites, les intégrations aventureuses qu'il a justifié les formules devinées par son génie; mais, devant l'importance du résultat obtenu, qui songerait à reprocher à Fresnel l'incorrection de ses calculs? S'inquiète-t-on de savoir si, pour toucher un nouveau monde, les

caravelles de Christophe Colomb ont correctement suivi la loxodromie?

Du reste, les confirmations les plus saisissantes étaient réservées aux formules de Fresnel.

Poisson, qui tenait pour la théorie de l'émission, déduisit de ces formules la conséquence suivante, qu'il communiqua à l'Académie des sciences : lorsqu'un point lumineux éclaire un petit écran circulaire, le centre de l'ombre portée par l'écran est aussi vivement éclairé que si l'écran était enlevé; le sens commun n'exigeait-il pas le rejet d'une théorie qui conduisait à une pareille conséquence? A la séance suivante, Arago montrait aux académiciens un écran circulaire éclairé par un point lumineux; au centre de l'ombre portée, une tache brillante attirait leurs yeux étonnés; les formules de Fresnel avaient raison du sens commun.

De pareils triomphes semblaient capables de vaincre les convictions les plus fortes ou les préventions les plus obstinées à l'encontre de la théorie des ondulations; et, de fait, beaucoup se rendaient, persuadés par la fécondité des idées de Fresnel qui, chaque jour, faisaient découvrir quelque loi admirable ou quelque phénomène surprenant; plusieurs, cependant, demeuraient inébranlables, et parmi eux était Biot, l'infatigable observateur auquel l'optique devait tant d'importantes recherches; à chaque trouvaille que suggérait à Fresnel la théorie des ondulations, Biot opposait une explication arrachée à la théorie de l'émission, qu'il compliquait et torturait chaque jour davantage; qui peut, en effet, mesurer la ténacité et démêler la ruse avec lesquelles un savant soutient le système longtemps admis sans conteste, le système que ses propres travaux ont enrichi, le jour où des doctrines nouvelles en viennent saper les fondemens?

L'esprit sagace d'Arago découvrit sans peine l'épreuve décisive capable de réduire à tout jamais au silence ceux qui tenaient pour l'hypothèse de l'émission.

Huygens, après Fermat, avait annoncé que l'indice de réfraction de la lumière passant d'un premier milieu dans un second est le rapport de sa vitesse dans le premier milieu à sa vitesse dans le second; la lumière se meut donc plus vite dans un milieu moins réfringent que dans un milieu plus réfringent, plus vite dans l'air que dans l'eau; Newton, au contraire, affirmait que ce même indice de réfraction s'obtient en divisant la vitesse des projectiles lumineux dans le second milieu par la vitesse de ces corpuscules dans le premier; la lumière se meut donc plus vite dans un milieu plus réfringent que dans un milieu moins réfringent, plus vite dans l'eau que dans l'air. Que l'on compare

alors, par un procédé qu'indiquait Arago, la vitesse de la lumière dans l'air à la vitesse de la lumière dans l'eau. La lumière se meut-elle plus vite dans l'eau que dans l'air? « *La lumière est un corps.* Le contraire a-t-il lieu? *La lumière est une ondulation!* »

Sous la forme qu'Arago proposait en 1838, l'expérience ne pouvait être faite ; Foucault, par une ingénieuse transformation, la rendit réalisable ; le 6 mai 1850, il en communiqua à l'Académie des sciences le résultat : *la lumière se propage plus vite dans l'air que dans l'eau.* Ce résultat lui permettait de juger sans appel le débat soulevé par Newton, débat qui avait duré un siècle et demi, et de « déclarer le système de l'émission *incompatible* avec la réalité des faits ».

VI

Du principe d'Young uni à la théorie d'Huygens, Fresnel avait déduit d'admirables résultats; et cependant ces résultats étaient peu de chose auprès de ceux qu'allait lui fournir une autre découverte; cette découverte, qui lui appartient sans partage, concerne la constitution de la lumière polarisée.

Clivez un cristal de spath d'Islande de manière à en former deux morceaux identiques ; à une certaine distance au-dessous du premier, placez le second, et cela de telle manière que les arêtes de l'un des fragmens soient parallèles aux arêtes de l'autre. Sur le premier cristal, faites tomber normalement un faisceau de rayons lumineux ; ce faisceau va se dédoubler en deux faisceaux réfractés, l'un, continuant son chemin dans le prolongement du rayon incident : c'est le faisceau *ordinaire;* l'autre, oblique au rayon incident : c'est le faisceau *extraordinaire.* A la sortie du cristal, vous avez, non plus un faisceau, mais deux faisceaux, parallèles entre eux, mais distans l'un de l'autre.

Ces deux faisceaux paraissent en tout semblables entre eux et au faisceau primitif ; il n'en est rien ; le faisceau primitif, tombant sur le premier cristal de spath, avait fourni deux faisceaux réfractés, l'un ordinaire, l'autre extraordinaire ; au contraire, chacun de nos deux faisceaux, tombant sur le second fragment de spath, ne fournit plus qu'un faisceau réfracté ; le faisceau qui avait traversé sans déviation le premier cristal traverse également le second sans déviation ; il ne fournit en celui-ci qu'un faisceau ordinaire ; le faisceau qui avait traversé obliquement le premier cristal se brise tout entier dans le second ; il ne fournit en celui-ci qu'un faisceau extraordinaire.

Faites maintenant tourner le second cristal autour de la

direction du faisceau primitif, jusqu'à ce qu'il ait accompli un quart de révolution; en pénétrant dans le second spath ainsi placé, chacun des deux faisceaux issus du premier spath ne fournira encore qu'un rayon réfracté; mais le faisceau qui a traversé le premier spath comme rayon extraordinaire traverse le second comme rayon ordinaire et inversement.

Lorsqu'on donne au second spath une position intermédiaire entre les deux positions que nous venons de décrire, chacun des deux faisceaux qu'il reçoit du premier spath fournit, comme le faisceau initial, un rayon ordinaire et un rayon extraordinaire.

Huygens a découvert ce « phénomène merveilleux »; après l'avoir décrit, il ajoute : « Mais pour dire comment cela se fait, je n'ai rien trouvé jusqu'ici qui me satisfasse. »

Laplace reconnaissait, dans cette phrase, « la candeur qui caractérise un ami sincère de la vérité ». La candeur de Newton fut moindre; il tenta d'objecter ce passage aux doctrines d'Huygens et de trouver l'explication de ce phénomène dans ses propres idées; si, dit-il, une pression ou un mouvement se propage dans un milieu dont les propriétés sont les mêmes en tout sens, le rayon aura lui-même des propriétés semblables en toutes ses faces; en tombant normalement sur un cristal de spath d'Islande, il subira une réfraction qui ne pourra pas changer de nature lorsqu'on fera tourner le cristal autour de la direction de ce rayon; l'expérience précédente nous montre le contraire; elle nous prouve qu'un rayon sortant d'un cristal de spath d'Islande a comme des faces, dont les unes ont certaines propriétés, les autres d'autres propriétés; en ces faces des rayons de lumière, il doit exister une force ou une vertu correspondant à la force ou à la vertu qui se trouve dans le cristal « de la même manière que se correspondent les pôles de deux aimans ».

Une telle explication donnait-elle à Newton le droit de reprocher à Huygens l'aveu qu'il n'avait pas saisi la raison de ces phénomènes? Laplace semble l'avoir pensé. Quoi qu'il en soit, si l'explication de Newton a disparu de la science, la terminologie physique en garde la trace; les deux rayons qui sortent d'un cristal biréfringent sont dits *polarisés;* recevez normalement un rayon polarisé sur un cristal de spath d'Islande; vous pourrez toujours tourner celui-ci autour du rayon incident de telle sorte que le rayon réfracté ordinaire disparaisse et que le rayon extraordinaire subsiste seul; ce rayon extraordinaire, oblique sur le rayon incident, détermine avec lui un plan; menez, par le rayon considéré, un plan perpendiculaire à celui-là : ce sera le *plan de polarisation* du rayon; cette définition, on le voit, permet d'énoncer

la curieuse expérience d'Huygens sous la forme que voici : les deux rayons qui sortent d'un fragment de spath d'Islande sont polarisés et leurs plans de polarisation sont perpendiculaires entre eux.

L'expérience d'Huygens avait semblé, tout d'abord, un phénomène curieux; les recherches des observateurs firent reconnaître l'extrême fréquence de l'état de la lumière que désignait le mot *polarisation* et déterminèrent les principales propriétés des rayons polarisés; mais l'explication même de l'état de polarisation n'en était pas plus avancée, et Young, désespéré de ne point trouver cette explication, en venait à douter de la nouvelle optique.

Si l'état de polarisation d'un rayon, si l'existence d'un plan privilégié attaché à ce rayon, demeuraient inconcevables dans l'optique des ondulations, c'est que, jusque-là, l'optique des ondulations tout entière s'était développée à partir d'une fausse analogie. On avait sans cesse assimilé l'état de l'éther dans un rayon lumineux à l'état de l'air dans un tuyau d'orgue en vibration; or, dans un semblable tuyau, où chaque particule d'air vibre parallèlement à l'axe du tuyau, comment un plan mené par l'axe du tuyau pourrait-il se distinguer d'un autre plan mené par le même axe? comment pourrait-il jouer le rôle privilégié de plan de polarisation? la colonne d'air qui vibre a évidemment les mêmes propriétés sous toutes ses faces. Mais lorsqu'un musicien, pinçant la corde tendue d'une harpe, l'abandonne et la laisse vibrer, toutes les molécules de la corde oscillent perpendiculairement à la ligne qu'elle tracerait à l'état de repos et dans le plan que déterminaient ses deux parties tandis qu'elle était pincée; ce plan se distinguera alors de tous les autres plans que l'on peut mener par la position d'équilibre de la corde; ce n'est pas à l'air vibrant dans un tuyau d'orgue, c'est à une corde de violon vibrant sous l'archet que doit être assimilé l'éther agité d'un rayon lumineux; voilà l'idée qui fut, à la suite d'une expérience célèbre de Fresnel et Arago, soupçonnée par Ampère, entrevue par Young et nettement affirmée par Fresnel; dans un rayon lumineux complètement polarisé, la trajectoire de la molécule lumineuse est une petite droite *perpendiculaire* au rayon; plus généralement, dans un rayon de lumière quelconque, la trajectoire de la molécule d'éther est une petite courbe plane tracée dans un plan perpendiculaire au rayon; c'est ordinairement une ellipse qui, parfois, s'arrondit en un cercle, qui s'aplatit en un segment de droite lorsque la lumière est complètement polarisée.

Le principe que les vibrations lumineuses sont transversales au rayon le long duquel elles se transmettent, et non pas longitu-

dinales, bouleversait toutes les analogies qui avaient servi jusque-là à édifier l'optique; aussi rencontra-t-il de vives résistances; Arago, qui avait tant contribué au triomphe de la théorie des ondes, dont le nom demeurait attaché à l'expérience qui avait conduit à admettre la transversalité des vibrations lumineuses, Arago refusa jusqu'à sa mort d'accepter cette hypothèse.

Aux contradictions, Fresnel répondit par des découvertes; du principe d'optique qu'il avait posé, il fit sortir la plus abondante moisson de lois nouvelles qui ait jamais germé dans le champ de la physique: l'explication des phénomènes de polarisation engendrés par le spath d'Islande, les lois de la réfraction et de la polarisation de la lumière par les substances qui appartiennent aux trois derniers systèmes cristallins, le calcul complet des phénomènes de polarisation que déterminent la réflexion et la réfraction par des lames de verre, la théorie des couleurs que les lames cristallisées présentent lorsqu'elles sont examinées entre un analyseur et un polariseur, tels sont les fruits que produisit, en peu d'années, l'hypothèse des vibrations lumineuses transversales.

VII

Les travaux de Fresnel laissaient un point douteux. Prenons un rayon polarisé; les parties de l'éther que ce rayon traverse sont toutes animées d'un mouvement de va-et-vient suivant de petites droites parallèles entre elles et perpendiculaires au rayon; parmi les plans qui passent par un tel rayon il en est deux qui sont privilégiés; deux qui se distinguent de tous les autres: c'est le plan dans lequel se meuvent les molécules vibrantes et le plan perpendiculaire à celui-là; lequel de ces deux plans devons-nous regarder comme étant le plan de polarisation? la vibration est-elle située dans le plan de polarisation, ou bien est-elle perpendiculaire à ce plan?

Fresnel admettait que, dans un rayon polarisé, la vibration de l'éther est normale au plan de polarisation; les raisons par lesquelles il résolvait le litige dans ce sens n'étaient pas très convaincantes; Mac Cullagh en Angleterre et M. F.-E. Neumann en Allemagne proposèrent la solution contraire; ils admirent que les molécules d'éther qui forment un rayon polarisé se meuvent dans le plan de polarisation; les motifs qui guidaient leur choix étaient plausibles; le succès, d'ailleurs, semblait leur donner raison; par leurs hypothèses sur la polarisation, ils parvenaient à démêler de la manière la plus heureuse les lois compliquées de la réflexion de la lumière à la surface des milieux cristallisés; Green

et Lamé étaient conduits, par l'étude de la double réfraction, à partager leur avis.

Longtemps, les physiciens demeurèrent en suspens entre l'hypothèse de Fresnel et celle de Mac Cullagh et de M. Neumann, cherchant en vain une expérience capable d'exclure définitivement l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, désespérant de trouver une telle expérience, parfois même s'imaginant en avoir démontré l'impossibilité. En 1891, M. Otto Wiener apporta l'expérience tant désirée; par cette expérience, qui rappelle celle qu'avaient faite Fresnel et Arago, celle qui avait révélé à Fresnel la constitution de la lumière polarisée, M. O. Wiener prouvait la proposition suivante : si l'on convient de mesurer l'intensité de la lumière, en un point d'un espace éclairé, par la force vive moyenne de la molécule d'éther qui vibre autour de ce point, convention également acceptée par Fresnel, par Mac Cullagh et par M. Neumann, la vibration d'un rayon polarisé ne peut être située dans le plan de polarisation; le système de Mac Cullagh et de M. Neumann doit être définitivement rejeté.

Ce que condamne l'expérience de M. O. Wiener, ce n'est pas l'hypothèse particulière que la vibration est parallèle au plan de polarisation; ce qu'elle condamne, c'est l'ensemble des hypothèses qui constituent la théorie de Mac Cullagh et Neumann; elle nous apprend que cet ensemble est en désaccord avec les faits; elle nous contraint d'en abandonner quelque chose, mais elle ne nous dit pas ce qu'il y faut changer; nous pouvons, par exemple, renoncer à mettre la trajectoire de la molécule éthérée dans le plan de polarisation du rayon; mais nous pouvons aussi laisser la molécule éthérée vibrer dans le plan de polarisation, pourvu que nous changions quelque autre hypothèse à la théorie, par exemple l'hypothèse qui précise le sens mécanique attribué à l'intensité lumineuse; c'est ce qu'a si bien montré M. H. Poincaré.

Ce n'est pas là, du reste, une particularité de l'expérience réalisée par M. O. Wiener; c'est un caractère général de la méthode expérimentale; il n'est jamais possible de soumettre au contrôle de l'expérience une hypothèse isolée, mais seulement l'ensemble des hypothèses — et, en général, elles sont innombrables — qui constituent une théorie; si l'expérience contredit aux prévisions du théoricien, jamais elle ne condamne nommément une de ses hypothèses, mais seulement le système entier de ses suppositions; elle lui enjoint de changer quelque chose à ce système; elle ne lui dit pas ce qu'il faut changer; en un mot, l'*experimentum crucis*, tel que l'imagine la philosophie baconienne, est impossible en

physique ; qu'il nous suffise, pour aujourd'hui, d'indiquer incidemment ce principe.

VIII

Tandis que l'optique prenait, sous l'impulsion de Fresnel, un magnifique essor, les théories mécaniques dont dépend la solution des problèmes soulevés par l'optique se développaient rapidement, grâce à Navier, à Poisson, à Cauchy ; les idées de Fresnel, Cauchy nous en a laissé le témoignage, n'étaient pas étrangères à ce développement ; arrêtons-nous un instant à l'une des plus saillantes parmi ces belles découvertes, à la découverte des lois générales qui président à la propagation des petits mouvemens ; elle est, en entier, l'œuvre de Poisson, dont elle suffirait à immortaliser le nom, aussi bien auprès des physiciens qu'auprès des géomètres.

Quel que soit le milieu, fluide ou solide, que l'on étudie, quel que soit le petit mouvement qui a son siège dans ce milieu, ce petit mouvement peut toujours être décomposé en deux autres ; par le premier, chaque élément de volume du milieu se déplace dans une certaine direction, se déforme ; mais il ne tourne pas sur lui-même ; ce premier mouvement est un mouvement *sans rotation ;* par le second, au contraire, chaque élément du système change de forme, se transporte dans une certaine direction, tourne sur lui-même ; mais le changement de forme qu'il éprouve laisse son volume invariable ; c'est un mouvement sans condensation ni expansion, *sans changement de densité*. Lorsque le mouvement est engendré et entretenu dans le milieu par une source très petite et agissant de même en tout sens, le premier mouvement est, en chaque point du milieu, une oscillation rectiligne dirigée suivant le rayon qui joint la source à ce point ; c'est un mouvement *longitudinal ;* le second, au contraire, fait décrire à chaque particule du milieu une ligne, droite ou courbe, située dans le plan normal au rayon joignant la source à la position d'équilibre de la particule ; c'est un mouvement *transversal*. Une corde tendue montre aisément ces deux sortes de mouvemens ; attaquée par l'archet du violoniste, frappée par le marteau ou pincée entre les doigts, elle ondule sans qu'aucune de ses parties se distende ou se contracte et rend un son qui est dû à ses vibrations transversales ; frottée, dans le sens de sa longueur, entre le pouce et l'index enduits de colophane, elle demeure rectiligne, mais ses diverses parties s'allongent et se contractent alternativement ; elle est animée de vibrations longitudinales qui produisent

un son; ce son est, en général, beaucoup plus aigu que le son dû aux vibrations transversales.

Engendrées en une région d'un milieu donné, ces deux espèces de mouvemens se propagent dans la partie de ce milieu qui était d'abord au repos; la vitesse de propagation des mouvemens longitudinaux est différente de la vitesse de propagation des mouvemens transversaux; la première est, en général, plus grande que la seconde; si donc, dans une petite partie d'un milieu d'ailleurs immobile, on fait naître une agitation, cette agitation se partagera de suite en un mouvement longitudinal et un mouvement transversal; le premier se propagera, avec une grande vitesse, dans le milieu primitivement au repos; le second s'y propagera aussi, mais plus lentement.

En particulier, dans un milieu *incompressible*, le mouvement longitudinal se propagera, comme l'avait prévu Descartes, avec une vitesse infinie; aussitôt engendré en un point quelconque du milieu, il se fera sentir jusqu'aux régions les plus éloignées du centre d'ébranlement; le mouvement transversal, au contraire, se propagera ordinairement avec une vitesse finie. Ainsi les lois de la propagation de la lumière ne sont nullement incompatibles avec l'hypothèse que l'éther est incompressible; il suffit, pour rendre compatibles ces lois et cette hypothèse, de regarder, avec Fresnel, la lumière comme due à des mouvemens transversaux, comparables de tout point aux tourbillons qu'imaginait Descartes; la constitution attribuée par Fresnel à la lumière polarisée aurait donné le droit à la physique cartésienne de sortir de l'oubli auquel l'avait condamnée la découverte de Römer.

Jusqu'ici, tout concorde harmonieusement entre le développement des hypothèses de l'optique et les progrès de la théorie des petits mouvemens; il semble que cette seule supposition : la lumière consiste en mouvemens transversaux d'une substance impondérable appelée éther, suffise à faire sortir les lois des phénomènes lumineux des principes les plus certains de la mécanique rationnelle; on comprend l'enthousiasme qu'un semblable résultat inspirait aux amis de la simplicité et de la logique; on s'explique la confiance de ceux qui avaient vu naître ce beau système scientifique, en la théorie de l'élasticité et en la réalité de la substance éthérée; on se rend compte des sentimens qui dictaient à Lamé cette page :

« L'existence du fluide éthéré est incontestablement démontrée, par la propagation de la lumière dans les espaces planétaires, par l'explication si simple, si complète des phénomènes de la diffraction dans la théorie des ondes; et, comme nous l'avons

vu, les lois de la double réfraction prouvent avec non moins de certitude que l'éther existe dans tous les milieux diaphanes. Ainsi, la matière pondérable n'est pas seule dans l'univers; ses particules nagent en quelque sorte au milieu d'un fluide. Si ce fluide n'est pas la cause unique de tous les faits observables, il doit au moins les modifier, les propager, compliquer leurs lois. Il n'est donc plus possible d'arriver à une explication rationnelle et complète des phénomènes de la nature physique sans faire intervenir cet agent, dont la présence est inévitable. On n'en saurait douter, cette intervention, sagement conduite, trouvera le secret ou la véritable cause des effets qu'on attribue au calorique, à l'électricité, au magnétisme, à l'attraction universelle, à la cohésion, aux affinités chimiques; car tous ces êtres mystérieux et incompréhensibles ne sont, au fond, que des hypothèses de coordination, utiles sans doute à notre ignorance actuelle, mais que les progrès de la véritable science finiront par détrôner. »

Cependant cet accord harmonieux entre les lois de l'optique et les propositions de la théorie de l'élasticité ne devait pas tarder à être troublé par de graves difficultés.

Tous les physiciens regardaient l'éther lumineux comme un fluide; or un théorème célèbre de Lagrange montre que, dans un fluide, la vitesse de propagation des mouvemens transversaux est nulle; au sein d'un fluide quelconque, un mouvement transversal, un mouvement tourbillonnaire, ne peut passer des parties auxquelles il a été d'abord communiqué aux parties qui étaient primitivement immobiles; les premières le conservent éternellement. Si donc l'éther était un fluide, la lumière, qui consiste en un mouvement transversal, ne s'y propagerait pas; pour qu'elle s'y puisse propager, il faut que l'éther, ce corps qui pénètre partout, qui cède au mouvement des astres sans y apporter de retard appréciable en des milliers d'années, soit non pas un fluide, mais un milieu doué de rigidité, un milieu solide.

Sur cette première difficulté, passons condamnation.

Prenons deux milieux élastiques en contact; imaginons que des petits mouvemens transversaux, propagés dans le premier milieu, tombent sur la surface qui le sépare du second; ils vont se réfléchir en partie et se réfracter en partie; la théorie de l'élasticité permet d'établir les lois de cette réflexion et de cette réfraction; les rayons réfléchis et réfractés ont bien les directions que l'optique élémentaire assigne aux rayons lumineux réfléchis et réfractés; mais il s'en faut bien que la force vive et l'état de polarisation des mouvemens propagés par ces rayons soient représentés par les formules, connues depuis Fresnel, vérifiées par

mainte expérience, qui font connaître l'intensité et l'état de polarisation de la lumière réfléchie et de la lumière réfractée.

Pour échapper à cette difficulté, Cauchy et la plupart des physiciens après lui admettent que deux corps élastiques contigus ne sont pas exactement homogènes jusqu'à la surface par laquelle ils confinent; ils admettent qu'au voisinage de cette surface, la densité et la constitution des deux corps varie d'une façon très rapide, de manière à former une très mince *couche de passage* dont les propriétés élastiques demeurent inconnues; comme les propriétés de la couche de passage demeurent inconnues, ils en profitent pour les supposer telles qu'elles puissent rétablir l'accord, regardé par eux comme nécessaire, entre les formules de l'élasticité et les lois de l'optique ; encore ce subterfuge ne fait-il pas disparaître toutes les difficultés ; pour éviter qu'une partie de la force vive du mouvement transversal incident se transforme en force vive de vibrations longitudinales, pour éviter, en d'autres termes, que les phénomènes de réflexion et de réfraction entraînent une perte d'intensité lumineuse contraire à l'expérience, on est obligé d'attribuer aux coefficiens d'élasticité de l'éther des valeurs qui sont inadmissibles, car elles rendraient instable l'équilibre de la substance éthérée.

Les rayons de diverses couleurs, passant d'un milieu transparent dans un autre, se réfractent différemment ; comme l'indice de réfraction est le rapport de la vitesse avec laquelle la lumière se propageait dans le milieu qu'elle quitte à la vitesse avec laquelle elle se propage dans le milieu où elle entre, il faut en conclure que les lumières de diverses couleurs se propagent, dans un même milieu transparent, avec des vitesses différentes. Or, la théorie de l'élasticité nous apprend que, dans un milieu unique et homogène, tous les petits mouvemens vibratoires transversaux se propagent avec la même vitesse, quelle que soit leur période; la théorie de l'élasticité ne peut donc pas expliquer le phénomène de la dispersion de la lumière, du moins tant que l'on regarde chaque corps comme un milieu unique et homogène ; pour rendre compte de la dispersion des couleurs, il faut attribuer aux divers corps que traverse la lumière une constitution plus compliquée.

C'est ce qu'ont fait les physiciens ; ils ont regardé les corps comme pénétrés en tout sens par l'éther, en sorte que les molécules de matière pondérable flottent dans une atmosphère éthérée, et ils ont cherché, en s'aidant des phénomènes de dispersion, de polarisation rotatoire, d'absorption, à deviner la constitution de ce mélange d'éther et de matière; depuis le jour où Cauchy a

lancé toutes les ressources de son génie analytique à l'attaque de ce problème, nombreux ont été les efforts tentés pour le résoudre et nombreuses les solutions proposées ; sur la distribution de l'éther dans les interstices des molécules matérielles, sur les forces qui s'exercent entre l'éther et la matière, sur la part que l'éther prend au mouvement de la matière et la matière au mouvement de l'éther, sur l'existence ou la non-existence du frottement en de semblables systèmes, les hypothèses les plus variées ont été émises par Cauchy, par Briot, par M. Boussinesq, par M. Sarrau, par M. Helmholtz, par une foule d'autres physiciens qu'il serait trop long de citer.

A quels résultats certains cette mêlée d'idées aura-t-elle conduit les physiciens ? Il est difficile de le dire ; au fort de la bataille, il est malaisé de désigner le vainqueur et de prédire les conséquences de la victoire.

IX

Aussi bien, une idée nouvelle a surgi qui, peut-être, rendra vaines toutes ces luttes et portera ailleurs le terrain de la guerre ; cette idée est issue du progrès des théories électriques.

Au siècle dernier, on regardait simplement les corps isolans comme des corps inertes au point de vue électrique ; les abandonne-t-on à eux-mêmes ? ils ne s'électrisent en aucune circonstance ; dépose-t-on, en quelque point de leur surface, par frottement ou par tout autre moyen, une charge électrique ? cette charge reste où on l'a mise.

A la fin du XVIIIe siècle, Cavendish d'abord, Coulomb ensuite, entrevirent que le rôle électrique des corps isolans ne devait pas être aussi simple ; ils émirent à ce sujet une hypothèse qui fut ensuite retrouvée par Faraday ; cette hypothèse, Faraday l'a développée, l'a soumise au contrôle d'expériences variées ; elle est aujourd'hui devenue classique ; la voici :

Lorsqu'un corps mauvais conducteur, un morceau de soufre ou de paraffine, par exemple, est mis en présence de corps chargés d'électricité, il se trouve dans un état tout à fait comparable à l'état d'un morceau de fer doux qu'on approche d'un aimant ; on sait qu'en présence d'un aimant, chacun des volumes infiniment petits que l'on peut imaginer dans une masse de fer doux s'aimante par influence ; ce volume infiniment petit prend deux *pôles magnétiques*, c'est-à-dire qu'il exerce sur les aimans placés à quelque distance les actions mêmes qu'exerceraient deux charges magnétiques égales, formées l'une de fluide austral, l'autre de

fluide boréal, et placées en deux points déterminés de sa masse; lorsqu'on écarte les aimans permanens qui ont engendré cet état, le morceau de fer doux se désaimante. De même, dans un morceau de soufre ou de paraffine placé en présence de corps électrisés, chaque élément de volume prend deux *pôles électriques;* dans cet état, cet élément exerce sur les corps électrisés placés à quelque distance la même action que deux charges électriques égales, formées l'une de fluide positif et l'autre de fluide négatif, et placées en deux points déterminés de sa masse; lorsqu'on écarte les corps électrisés qui ont engendré cet état de *polarisation,* toutes les parties du soufre ou de la paraffine reviennent à l'état neutre.

Le nom de corps *isolans* ne convient plus à des substances auxquelles on attribue un rôle électrique aussi complexe; Faraday leur a donné le nom de corps *diélectriques* qui est aujourd'hui universellement adopté.

Ajoutons que là même où nous ne percevons aucun corps, dans les espaces que l'on regarde habituellement comme vides, les physiciens, à la suite d'Edmond Becquerel, ont été obligés d'admettre l'existence d'une substance capable d'être aimantée, d'une substance magnétique; cette substance, à laquelle nous pouvons conserver le nom d'éther, ils ont été tout naturellement conduits à lui attribuer aussi la capacité d'être polarisée; l'éther même est donc un corps diélectrique.

A l'œuvre de Faraday se rattache celle de Maxwell.

Lorsqu'en un corps conducteur l'électrisation varie, ce conducteur offre des propriétés particulières que l'on symbolise en disant que le conducteur est parcouru par un *courant électrique;* l'étude des phénomènes qui se produisent en ces conducteurs parcourus par des courans électriques a enrichi la physique des découvertes les plus belles, l'industrie, des inventions les plus surprenantes. Maxwell pensa qu'un diélectrique dont la polarisation varie devait offrir également des particularités intéressantes; pour caractériser cet état d'un diélectrique dont la polarisation change d'un instant à l'autre, il proposa de dire que ce diélectrique était, lui aussi, traversé par des courans, mais par des courans d'un nouveau genre, qu'il aurait pu nommer courans diélectriques, qu'il préféra appeler, pour des raisons qu'il serait oiseux d'examiner ici, *courans de déplacement.*

Aucune expérience ne renseignait Maxwell sur les propriétés des courans de déplacement; pour découvrir ces propriétés, il n'était guidé que par le sentiment d'une analogie, incomplète d'ailleurs, entre ces courans et les courans électriques ordinaires,

qu'il nommait courans de *conduction*; il usa si heureusement de ce guide que, sans jamais recourir au contrôle de l'expérience, il parvint à constituer de toutes pièces, à côté de l'électrodynamique des courans de conduction, d'électrodynamique des courans de déplacement.

Parmi les propositions dont l'ensemble constitue cette électrodynamique nouvelle, voici assurément la plus saisissante :

Lorsqu'en une région d'un diélectrique qui était tout entier à l'état neutre on a fait naître des courans de déplacement, cette région va en s'étendant avec le temps comme la région agitée d'une eau où l'on a lancé une pierre; la perturbation électrique se propage, et les équations qui régissent cette propagation sont semblables à celles qui régissent la propagation d'un mouvement vibratoire transversal dans un solide élastique. Cette propagation se fait, dans chaque diélectrique, avec une certaine vitesse, caractéristique de la nature du diélectrique; la théorie ramène la détermination de cette vitesse à la mesure de certains élémens dont les méthodes usuelles aux électriciens permettent d'obtenir la valeur. Des expériences de W. Weber et de M. Kohlrausch, antérieures aux recherches théoriques de Maxwell, avaient déterminé les grandeurs de ces élémens dans le cas particulier où le diélectrique étudié est l'air; le calcul, fait au moyen de ces données, de la vitesse de propagation d'une perturbation électrique dans l'air, conduisit Maxwell à ce résultat surprenant, que de nouvelles mesures et de nouveaux calculs n'ont cessé de confirmer : la vitesse de propagation des courans de déplacement dans l'air est égale à la vitesse de la lumière dans le même milieu.

Comme Fresnel, Maxwell inventait mieux qu'il ne savait justifier ses inventions; les raisonnemens par lesquels il a démontré que, dans un diélectrique, les courans de déplacement se propageaient suivant les mêmes lois que les vibrations transversales au sein d'un milieu élastique, les considérations pas lesquelles il a établi la formule servant à déterminer indirectement la vitesse de cette propagation, réservent plus d'une pénible surprise à l'esprit amoureux de la clarté et soucieux de la rigueur; il était donc de toute importance que les principales conclusions de la théorie de Maxwell fussent soumises au contrôle direct de l'expérience; elles l'ont été dans ces dernières années, grâce aux ingénieuses méthodes créées par Heinrich Hertz, au cours d'une existence trop tôt brisée; aujourd'hui l'on peut dire que la loi suivante est sinon définitivement acquise à la physique, du moins bien près de l'être : dans l'éther, les courans de déplacement se propagent avec une vitesse finie qui est la vitesse même de la lumière.

De cette coïncidence qui, à la rigueur, pourrait être fortuite, à l'hypothèse que la lumière consiste en courans de déplacement variant périodiquement avec une extrême rapidité, il y a un abîme logique; cet abîme, Maxwell l'a franchi d'un bond, et il a créé ainsi la *théorie électromagnétique* de la lumière.

Traitée d'abord comme un aperçu ingénieux et paradoxal, la théorie électromagnétique de la lumière n'a pas tardé à regagner, dans l'esprit de plusieurs physiciens, la faveur accordée jusque-là à la théorie élastique, son aînée. Sans doute, l'obscurité et la confusion des principes sur lesquels elle repose déroutent et rebutent quelque peu ceux que leur « éducation dispose à goûter la précision et la logique avant toute autre qualité »; ceux qui admirent la manière de procéder des maîtres de l'École française, de Laplace à Cauchy; ceux qui, dans une théorie, « non seulement ne tolèrent pas la moindre apparence de contradiction, mais encore exigent que les diverses parties en soient logiquement reliées les unes aux autres et que le nombre des hypothèses distinctes soit réduit au minimum ». Mais, ces esprits-là se font rares aujourd'hui; leurs exigences semblent exagérées à beaucoup de physiciens; plusieurs même les trouvent un peu ridicules, et, avant la précision et la logique, qui ne satisfont que la raison, font passer la généralité des aperçus et l'imprévu des rapprochemens, qui séduisent l'imagination; aussi fait-on grâce à la théorie électromagnétique de l'obscurité de ses origines; on lui demande seulement d'être féconde en applications.

Dans les applications, d'ailleurs, la théorie électromagnétique semble présenter certains avantages sur la théorie élastique; elle rend compte, plus aisément *peut-être*, des lois de la réflexion et de réfraction de la lumière; si la dispersion des couleurs semble difficilement explicable dans la théorie électromagnétique, elle l'est aussi dans la théorie élastique; pour accorder les idées de Maxwell avec la découverte de Newton, M. Helmholtz a proposé une hypothèse; cette hypothèse est aussi plausible et plus compréhensive en apparence, que celles par lesquelles on tente de relier cette découverte aux idées d'Huygens et de Fresnel; enfin, et surtout, la théorie électromagnétique n'exige plus que l'éther soit un corps solide; rien n'empêche, dans cette théorie, l'éther d'être un fluide; rien ne l'oblige à être une substance spéciale, impondérable, distincte de tous les corps solides, liquides ou gazeux que nous connaissons; il peut avoir la même nature chimique que les corps qui nous entourent; il peut être formé par les vapeurs de ces corps, vapeurs extrêmement raréfiées, réduites à un état *ultra-gazeux*. Aussi voit-on aujourd'hui les géomètres

les mieux informés des progrès de l'optique, tels que M. Volkmann et M. H. Poincaré, s'efforcer, dans leurs spéculations sur la lumière, de tenir la balance égale entre les vibrations et les courans de déplacement.

X

Faudrait-il donc, si la théorie électromagnétique de la lumière venait à triompher de la théorie élastique, renoncer à l'idée que la lumière n'est, en dernière analyse, qu'un mouvement? faudrait-il admettre en la matière autre chose que l'étendue en longueur, largeur et profondeur? faudrait-il y mettre une qualité première, irréductible aux grandeurs, figures et mouvemens, savoir : cette qualité que l'on exprime en disant d'un diélectrique qu'il est polarisé? La physique de notre siècle, pénétrée jusqu'aux moelles d'idées cartésiennes, s'y résoudrait sans doute difficilement. Que les disciples de Descartes se rassurent; le triomphe de la théorie électromagnétique ne trancherait pas par la négative la question de savoir si tout, dans la nature physique, se réduit aux grandeurs, figures et mouvemens; une pareille décision passe la compétence de la physique; à cette question : Les lois de la lumière ne sont-elles que des conséquences des principes de la mécanique? la théorie électromagnétique substitue simplement celle-ci : Les phénomènes électriques sont-ils réductibles au mouvement?

Des tentatives ont déjà été faites, notamment par sir W. Thomson et par Maxwell, pour réduire au mouvement l'ensemble des phénomènes magnétiques, électriques et lumineux; étrange et compliquée est la constitution que ces physiciens sont obligés d'attribuer même aux diélectriques les plus simples, même à l'éther; que l'on imagine un gâteau de miel, avec ses cellules en cire solide, remplies de miel liquide; que l'on remplace la larve qui habite chaque loge par une sorte de petite toupie, composée également de miel et tournant avec une extrême vitesse au sein du miel immobile qui la baigne; on aura une reproduction fidèle de la constitution qu'ils attribuent à l'éther; les phénomènes qui se produisent dans les parois de cire interposées aux cellules, les déformations qu'elles éprouvent, les réactions élastiques dont elles sont le siège, représentent les effets de la polarisation diélectrique; les modifications qu'éprouvent les toupies de miel (les *vortex*), leurs changemens de vitesse et d'orientation, nous représentent les actions magnétiques. Lorsqu'on lit le développement de ces hypothèses, que sir W. Thomson et Maxwell ont poussé très

loin, on songe involontairement aux mécanismes imaginés par Descartes pour expliquer les phénomènes physiques; involontairement aussi, on est tenté de s'écrier avec Pascal : « Il faut dire en gros cela se fait par figure et mouvement, car cela est vrai. Mais de dire quels, et composer la machine, cela est ridicule; car cela est inutile, et incertain, et pénible. » Gardons-nous, cependant, de sourire de la bizarre machine composée par Maxwell et par sir W. Thomson; peut-être sera-t-elle la vérité incontestable de demain, — en attendant qu'elle devienne l'erreur incontestée d'après-demain.

XI

C'est qu'en effet l'hypothèse dominante de la théorie admise et admirée par une génération était réputée pour une erreur manifeste par les hommes de la génération précédente; les hommes de la génération suivante la traiteront comme un témoignage de l'ignorance de leurs ancêtres. L'histoire de l'optique en est un continuel exemple; les penseurs du XVIIe siècle répudient avec dédain le système de l'émission; les savans du XVIIIe siècle sont pleins de confiance en ce système et de mépris pour le système des ondulations; les physiciens du XIXe siècle reprennent ce dernier et s'étonnent qu'on ait pu considérer le premier comme une théorie sérieuse.

Lorsqu'une théorie nouvelle s'élève, on la voit, en peu d'années, multiplier ses découvertes et rendre compte de phénomènes jusque-là délaissés et incompris; puis, enhardie par ses premiers succès, elle s'imagine bientôt que les hypothèses sur lesquelles elle repose sont des certitudes, que sa représentation du monde extérieur est l'expression adéquate de la nature des choses; mais, au premier échec, elle s'écroule de fond en comble, et les physiciens se hâtent d'en balayer les débris afin de faire place à une autre théorie, qui ne s'élèvera à son tour que pour s'effondrer. A ce spectacle, on se prend à douter de la fécondité des efforts faits par l'esprit humain pour construire et ruiner tour à tour tous ces systèmes; on se demande si ces efforts, poursuivis pendant des siècles par l'élite des penseurs et par une multitude de laborieux, nous ont fait faire quelque progrès sérieux dans la connaissance du monde physique; si leur seul résultat n'est pas de nous avoir mieux convaincus que les secrets de la nature nous passent; on se sent porté à abandonner toute recherche théorique pour ne plus ajouter foi qu'aux données de l'expérience, dont la brutalité semble un gage de solidité; ou bien, si l'on

daigne encore prêter quelque attention aux spéculations des théoriciens, c'est avec le sourire du dilettante qui se récrée à la vue d'une activité qu'il sait vaine, c'est en homme fait qui s'amuse à voir des enfans élever laborieusement des châteaux de cartes et qui veut bien retenir le souffle prêt à renverser leur ouvrage.

Beaucoup, aujourd'hui, ont senti passer sur eux ce vent de scepticisme.

Mais ceux qui sont assez fermes pour que ce vent ne les fasse pas chanceler; ceux que n'émeuvent ni les cris de triomphe dont on acclame la théorie qui monte au Capitole, ni les huées dont on poursuit le système que l'on conduit aux Gémonies, ceux-là ne tardent pas à démêler, parmi les vicissitudes intellectuelles dont est tramée l'histoire des sciences, le fil d'une tradition, d'un progrès lent, mais ininterrompu; ils ne tardent pas à voir qu'une théorie qui disparaît ne disparaît jamais tout entière; qu'une part de ses conquêtes, part quelquefois très grande, souvent petite, jamais nulle, demeure acquise à la science.

Ce qui reste, en premier lieu, d'une théorie disparue, ce sont les lois expérimentales qu'elle a fait découvrir ou qu'elle a, tout au moins, aidé à débrouiller; c'est ainsi que la théorie de Descartes nous a laissé les lois de la réfraction de la lumière dans les milieux non cristallisés; que celle d'Huygens nous a fait connaître les lois de la réfraction dans les cristaux uniaxes, celle de Newton les lois suivant lesquelles se succèdent les couleurs des lames minces.

Toutefois, si l'héritage des théories scientifiques aujourd'hui délaissées se composait uniquement des lois expérimentales qu'elles ont fait trouver ou qu'elles ont aidé à découvrir; si l'historien de la physique ne leur reconnaissait pas d'autre rôle utile que d'avoir incité à l'observation des faits, à l'étude de la nature, il serait encore permis de douter de leur légitimité, de leur fécondité; les services qu'elles ont ainsi rendus ne sont-ils pas une bien mince compensation en échange du mal que les idées préconçues et les préventions obstinées, filles des théories, ont fait à la science, des phénomènes qu'elles ont fait méconnaître, des découvertes qu'elles ont fait repousser? et surtout, le temps, les efforts qui ont été dépensés à la construction des théories ont-ils été assez payés par les faits d'expérience qu'elles ont fait apercevoir? Le même temps, les mêmes efforts, employés par des physiciens insoucieux des théories, par des Faraday ou des Regnault, n'auraient-ils pas produit cent fois plus de fruits?

Mais la physique ne consiste pas seulement en un amas incohérent, en un chaos de lois expérimentales dont le désordre dé-

routerait la mémoire et défierait le langage. Mis en présence de l'innombrable multitude des phénomènes naturels, phénomènes où se modifient non seulement les attributs géométriques des corps, leurs grandeurs, figures et mouvemens, mais encore leurs attributs purement qualitatifs, les propriétés qu'expriment les mots d'être chaud ou froid, lumineux ou obscur, coloré en rouge ou coloré en bleu, le physicien cherche à donner de ces attributs une représentation mathématique; il leur fait correspondre des variables géométriques ou algébriques dont les propriétés soient l'image de ces qualités; cette représentation est, il est vrai, purement conventionnelle; elle est d'une autre nature que les objets qu'elle représente; elle ne renseigne pas sur le *propter quid* des qualités qu'elle symbolise; mais à toute loi physique, à toute proposition indiquant une relation fixe entre les qualités des corps, elle substitue une formule mathématique; à tout raisonnement portant directement sur ces qualités, elle substitue le calcul, c'est-à-dire la forme la plus concise et la moins faillible du syllogisme; en d'autres termes, aux longueurs, aux obscurités, aux ambiguïtés du langage ordinaire, elle substitue la langue la plus brève, la plus claire, la plus nette que l'homme ait trouvée, la langue de l'algèbre; par là, à l'inextricable confusion où se mêlerait la foule des lois naturelles, elle substitue un enchaînement qui classe méthodiquement les lois formulées, qui les déroule en une suite belle comme une antique *théorie*, comme elle, facile à embrasser du regard; ainsi se compose la *physique mathématique*.

Ce n'est pas d'une manière consciemment arbitraire que s'est faite cette traduction de la physique en langage mathématique, que s'est formé le vocabulaire par lequel, à chaque loi expérimentale, correspond une formule; si ce langage s'est constitué, si ce vocabulaire s'est formé, c'est inconsciemment; c'est grâce aux hypothèses par lesquelles les physiciens issus de Descartes cherchaient dans la quantité le *propter quid* de la qualité, grâce aux efforts par lesquels ils tentaient de réduire tous les phénomènes physiques aux grandeurs, figures et mouvemens; ce sont ces hypothèses mécaniques, ces suppositions moulées, en général, par les systèmes métaphysiques de leurs auteurs, qui ont engendré la physique mathématique; les hypothèses mécaniques ont disparu, émiettées par les contradictions de l'expérience ou enlevées par le torrent qui roule, depuis trois siècles, les systèmes métaphysiques; mais la physique mathématique est demeurée; la représentation du monde matériel que chaque théoricien construit, c'est l'échafaudage qui lui permet de sculpter une figure nouvelle à la frise du temple de la science; l'échafaudage enlevé,

nos yeux n'en contemplent que mieux l'œuvre de l'artiste et l'harmonieux enchaînement qui la relie à l'œuvre de ses prédécesseurs.

Les idées hydrodynamiques d'Huygens ont vieilli; mais à l'optique mathématique elles ont donné la notion de surface d'onde, la forme de cette surface pour les milieux isotropes et pour les milieux uniaxes. Les corpuscules lumineux de Newton ont disparu, avec leurs accès de facile réflexion et de facile transmission; mais l'optique a continué à représenter le phénomène lumineux par une grandeur qui varie périodiquement avec le temps et dont la période, très courte, caractérise la couleur. Young assimilait l'éther d'un rayon de lumière à une colonne d'air en vibration; cette assimilation n'est plus admise, mais elle a conduit à attribuer une direction à la grandeur qui représente le phénomène lumineux et à composer ces grandeurs entre elles comme des forces ou des vitesses. L'éther de Fresnel et ses mouvemens semblent prêts à disparaître; mais, grâce à eux, l'optique sait que la grandeur représentative du phénomène lumineux est régie par les mêmes équations que les mouvemens transversaux des solides élastiques. Ainsi, sous les théories qui ne s'élèvent que pour être abattues, sous les hypothèses qu'un siècle contemple comme le mécanisme secret et le ressort caché de l'Univers, et que le siècle suivant brise comme des jouets d'enfant, se poursuit le progrès lent, mais incessant, de la physique mathématique.

A l'heure où le flot monte à l'assaut d'une grève, une lame se forme, ondule, déferle et couvre le sol sec jusque-là; mais, aussitôt, il lui faut abandonner sa conquête, laisser assécher le sable qu'elle avait couvert, et se perdre dans la lame qui se forme derrière elle; ce fracas des lames, qui ne surgissent que pour s'écrouler, semble un vain effort de la mer, donnant un peu d'écume et beaucoup de bruit; cependant, deux heures plus tard, la grève où vous aviez marqué vos pas dort sous la profondeur des eaux; par l'incessant va-et-vient des lames qui se dressent et qui se brisent, qui avancent et qui reculent, sans relâche, l'Océan a monté.

P. Duhem.

SUR L'ALEXANDRINISME

M. Georges Lafaye : *Catulle et ses modèles.* — M. Auguste Couat : *Essai sur Catulle.* — Le même : *La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.* — M. Franz Susemihl : *Geschichte der Griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit.*

M. Georges Lafaye, par son excellent livre sur *Catulle et ses modèles* — si précis, si bien informé et d'un tact littéraire si juste et si prudent — a ramené l'attention sur cette question de l'alexandrinisme, qui, pour être purement littéraire, n'en est pas moins intéressante à tous ceux qui pensent, avec quelque raison, que les études littéraires sont des enquêtes psychologiques, et qu'un état d'esprit littéraire révèle une tournure de caractère et un ensemble de penchans, d'inclinations morales.

Non point du tout que nous soyons sur le point de tomber dans le lieu commun trop complaisamment accepté naguère qui assurait que « la littérature est l'expression de la société », sorte de préjugé qui a fait son temps, ce qui ne serait pas une suffisante raison de le rejeter, mais qui, surtout, à un peu de vérité, mêle une part si considérable d'hypothèse qu'il doit être laissé à l'écart avec un soin extrême. Non, quoiqu'il soit bien certain que la littérature n'est pas, ne peut pas être séparée de la « société », c'est-à-dire du monde où elle vit, par un abîme naturel ou artificiellement creusé, il est bien vrai aussi et plus vrai encore qu'elle vit surtout de sa propre vie, comme aussi bien la philosophie, comme aussi bien, sinon la morale dans l'acception générale de ce mot, du moins l'*éthique*, comme aussi bien l'art, comme aussi bien tous les grands rêves de beauté ou de vérité que l'on dit que l'humanité poursuit éternellement, quand on devrait dire qu'au sein de l'humanité une petite élite poursuit et partiellement réalise chacune le sien.

La littérature, pour nous en tenir à celle-ci, est un petit monde

qui n'est pas fermé, sans doute, et qui perdrait à l'être, mais qui perdrait beaucoup plus encore, à ce point qu'il cesserait d'exister, s'il se bornait à être l'expression de la société, c'est à savoir, probablement, l'écho de toutes les banalités qu'échangent les hommes assemblés, et le reflet des pauvres pensées que les hommes dans leurs rapports entre eux laissent s'échapper de leurs cerveaux. La littérature n'est l'expression de la société qu'en ses parties, si je ne dis pas les plus basses, du moins je dirai les plus communes et qui sont celles auxquelles elle tient le moins, et seulement par cette raison que, bon gré mal gré que nous en ayons, nous tenons toujours quelque chose de l'air du temps, de nos entours, de notre habitat et de notre berceau. Mais les parties élevées de la littérature d'un temps sont bien plutôt le résultat de l'effort qu'elle fait pour se démêler et se développer de ce temps même, que l'effet d'une soumission servile, aussi peu artistique que possible, qu'elle garderait soigneusement à l'égard de ce qui l'entoure.

Et donc, de quoi vit surtout la littérature? De la pensée personnelle de chaque auteur, d'abord, et de la pensée collective des différens auteurs d'un même temps, et de la pensée collective d'un certain nombre d'auteurs de différens temps. D'où il suit qu'elle vit d'elle-même, actuellement et successivement, à chaque moment de la durée et aussi dans le prolongement plus ou moins grand qu'elle sait établir et soutenir à son profit à travers les siècles écoulés. Elle vit comme une petite société au milieu de la grande, avec ses forces propres et avec ses traditions, comme une corporation très ouverte et très libre, mais qui n'emprunte ni ses inventions, ni ses procédés, ni même toute sa matière, et il s'en faut, à la société qui l'entoure, et qui se suffit presque, aidée de ses dotations et héritages, et qui, certainement, donne plus au monde qu'elle ne reçoit de lui.

Si donc nous parlons d'études morales à propos d'alexandrinisme, ce n'est point qu'*alexandrinisme*, ou même *humanisme*, ou même *classicisme* révèle au moment où il apparaît dans un peuple un état national particulier, et cela nous ne le croyons pas, et regrettons de ne le croire point, tant il serait agréable à démontrer, relativement facile à développer, et amusant à mettre en lumière. Mais, s'il ne donne pas, à notre avis, de clartés sur l'histoire générale, l'alexandrinisme en donne de grandes et précieuses sur l'état d'esprit, à un moment donné, de cette petite société qui s'appelle la « Littérature », dont les citoyens sont toujours fort intéressans à bien connaître, ne fût-ce que parce que c'est eux qui sont nos premiers maîtres et nous donnent ces premières leçons dont la vie ne réussit pas toujours à nous détacher.

Étudions donc un peu l'alexandrinisme, c'est-à-dire une des tournures d'esprit dont sont coutumiers les naturels de ce pays-là.

L'alexandrinisme n'est pas un genre, c'est un état d'esprit, c'est, à ce qu'il me semble, la tendance à un repos relatif après une période d'agitation. On pourrait appeler les périodes littéraires où l'alexandrinisme règne les momens de repos de la littérature personnelle, en prenant littérature personnelle dans un sens un peu plus large que celui où nous l'employons habituellement. Homère, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Euripide, Pindare écrivent ou chantent leurs admirables poèmes. Certes, ils ne sont point *personnels* dans le sens que nous donnons à ce mot. Rien n'est plus étranger même à la littérature antique, surtout grecque, que le goût d'être très apparemment soi-même, de se distinguer formellement par une invention ou une nouveauté dans l'allure et la démarche. Tout au contraire, ces artistes semblent avoir aimé à suivre la voie tracée, à se conformer aux habitudes prises par l'art qu'ils cultivaient, et rien n'est plus traditionnel et lentement évolutif que l'art littéraire grec. Cependant, ceux que j'ai nommés sont personnels en ce sens qu'ils suivent, mais n'imitent point, n'étudient pas des « modèles » pour s'en inspirer. Ils sont traditionnels, mais ne sont pas scolaires. Ils prennent l'art au point où l'a laissé le prédécesseur, mais ne semblent pas compulser le prédécesseur immédiat où éloigné pour lui dérober ses secrets. Ils acceptent docilement les lois générales, et même assez particulières de l'art, mais non point le patronage et la discipline des artistes qui les ont précédés, et, d'un mot, ils sont héritiers, non imitateurs. Voilà dans quel sens j'entendais littérature personnelle tout à l'heure.

Cette littérature finit par se fatiguer, sinon s'épuiser. Alors, et ceci se place trois cents ans au moins environ avant Jésus-Christ, viennent des gens, qui certes, et M. Lafaye l'a très bien remarqué et non moins bien dit, se piquent très précisément d'être « modernes » et de créer une littérature toute nouvelle; mais en procédant par l'étude scrupuleuse, diligente, cette fois, et détaillée et minutieuse des grands poètes des siècles passés, de sorte qu'ils sont, relativement à ceux dont nous parlions tout à l'heure, moins traditionnels et plus imitateurs. Moins traditionnels, car ils ne prennent point l'art au point où il se trouve chez leurs prédécesseurs immédiats; mais ils interrogent l'art ancien tout entier, d'où il suit que ce qu'ils feront pourra être extrêmement différent de ce qui les précède immédiatement, et c'est en effet ce qui est arrivé; — plus imitateurs; car ce soin minutieux, que n'avaient pas les classiques, d'étudier savamment les grandes

œuvres *autorisées* amènera certainement notre nouvelle école à vivre pour ainsi parler de reflets, de réverbérations, d'airs empruntés et de physionomies apprises. Les hommes dont nous parlons, ce sont les alexandrins.

Ce sont gens infiniment lettrés et très artistes; mais qui sont avant tout des savans. Ils ne croient pas qu'il soit très nécessaire de penser par soi-même quand tant d'hommes de génie ont si bien pensé, et, depuis si longtemps qu'il y a des hommes et qui pensent, ils estiment qu'il suffit de penser à nouveau, par une sorte de méditation sur les textes, ce qui a été si bien pensé autrefois. C'est le relâche de la littérature personnelle. C'est une halte, qui, sans doute, est utile, où la littérature fait le compte de ses richesses et ne met son soin et son art qu'à les placer dans un plus bel ordre, ou simplement dans un ordre nouveau. Cet ordre nouveau est exception encore, étant choix d'abord, disposition ensuite, expression enfin. L'application qu'on met à le réaliser est même un merveilleux exercice pour l'esprit humain et infiniment salutaire. Mais enfin c'est un relâche. L'originalité, si l'on veut, se déplace pour se délasser. Elle était au fond, elle se réduit à se jouer à la surface: elle créait, elle arrange; elle produisait, elle perfectionne, ou croit perfectionner. Art très amusant du reste, et j'irai jusqu'à dire plus instructif que l'autre, formant matière plus riche d'enseignement littéraire. Car en présence d'un auteur alexandrin, il faut étudier d'abord lui, et puis tous ceux, autant qu'on le peut, qu'il a étudiés lui-même, et enfin les rapports et les différences entre eux et lui, et les poètes de ce genre obligent, pour être connus, à connaître tous ceux qu'ils ont eux-mêmes connus et pratiqués. Et c'est ainsi que les auteurs originaux se placent tout naturellement dans ce que nous appelons l'enseignement secondaire, à commencer par Homère, et les auteurs alexandrins tout naturellement aussi dans l'enseignement supérieur.

A un autre égard aussi ils sont essentiels. Non seulement les récapitulations sont utiles en choses d'art pour que le trésor ancien ne tombe pas en oubli et en une sorte de mépris nonchalant, mais les retours, les régressions le sont aussi pour que le sens du primitif ne se perde point. Il est utile qu'il existe des préraphaélites pour mieux comprendre Raphaël. Les alexandrins sont les préraphaélites de la littérature. Il est assez probable, quoique je n'en sache rien, mais je le gagerais, qu'à l'époque alexandrine Euripide, dont on sait que la gloire fut immense et le prestige universellement victorieux, avait un peu fait perdre de vue Eschyle, Hésiode et peut-être Homère lui-même. Il était très bon que les alexandrins revinssent en arrière pour remettre en

honneur, et ce ne serait rien, pour remettre, pour ainsi parler, en actualité et en *activité* littéraire, en influence à son tour fécondante et rénovatrice les premiers maîtres de l'art.

Pour leur donner leur vrai nom, les alexandrins de tous les temps sont des critiques qui ont un peu de génie créateur et des historiens littéraires qui sont en même temps des artistes. Ils sont excellens, à ce titre, pour faire revivre le passé et y ramener les esprits, non en simples curieux, et c'est une chose froide et assez stérile que la curiosité, mais en admirateurs passionnés et dévoués, ce qui est tout autre chose et infiniment précieuse. Quand Victor Hugo écrit ses *Eviradnus* et ses *Aymerillot*, il fait œuvre d'alexandrin; il est un homme, peu savant par lui-même à la vérité, mais séduit et excité par les travaux scientifiques qui ont été faits récemment sur le moyen âge, et y ajoutant son génie, renouvelant l'art des anciens trouvères, faisant leur œuvre dans l'esprit où ils l'ont faite, et avec la perfection de forme qu'ils auraient dû y mettre; il rend d'un seul coup un plus grand service aux études d'art médiéval que tous les experts et savans professionnels qui en ont écrit. — Et voyez comme, dans cet exemple récent, partant plus clair et plus facile à saisir, l'art et la science concourent sans se concerter, et se donnent mutuellement appui et secours. Une partie considérable de l'art romantique, nonobstant le caractère de littérature éminemment personnelle que le romantisme a eu et gardé longtemps, une partie considérable de l'art romantique a eu la marque alexandrine. Les romantiques se sont dès l'abord épris du moyen âge, sous l'influence, extraordinaire à cette époque, de Walter Scott et de Macpherson. Mais leur moyen âge était un moyen âge très conventionnel, très vague, très superficiel et très frivole, un moyen âge de romance. Seulement ils en ont donné le goût; c'est d'eux qu'est parti le mouvement scientifique si considérable qui a eu le moyen âge pour objet, et, en retour, les études sur le moyen âge une fois faites et poussées assez loin, voilà, vers 1850, que ces travaux et investigations ramènent Victor Hugo et quelques autres au moyen âge encore, mais à un moyen âge mieux connu, vu plus précisément et plus près des textes. Ceci est exactement de l'alexandrinisme : le concours et le concert de savans et d'artistes, tantôt savans et artistes se donnant la main et se passant leurs notes, tantôt savans et artistes se confondant dans le même homme, le tout en vue de reconstituer, de faire revivre et d'*illustrer* une partie importante, oubliée ou méconnue ou négligée ou qui menace de l'être, de l'histoire de l'art.

Voilà, en ses traits généraux, ce qu'est l'alexandrinisme. Cet

état d'esprit, ce repos de la littérature personnelle, il reparaît en différens temps, toutes les fois ou que la littérature personnelle est un peu lasse d'un certain surmenage et d'une certaine surproduction, ou que la littérature personnelle n'a pas encore la force de naître. Les Romains ont commencé et ont fini par être alexandrins. Ils l'ont été, d'une façon élémentaire, pour ainsi parler, en commençant; ils se sont à peu près bornés à reproduire les chefs-d'œuvre grecs qu'ils admiraient, ou à les imiter de très près avec une prudence timide, qu'ils n'avaient qu'en littérature et qui ne sentait point du tout le conquérant. Et de même, à la fin de leur histoire littéraire, et aussi de leur histoire politique, ils sont revenus à la littérature d'imitation, mais à la littérature d'imitation s'appliquant aux œuvres romaines elles-mêmes, alexandrins en ceci comme l'avaient été les alexandrins d'Alexandrie, faisant porter leur effort d'imitation et de rénovation sur les œuvres de leur nation même et de leur race. Entre ces deux époques, entre ce commencement et cette fin analogues, se place le beau temps de la littérature romaine, qui n'a jamais été complètement originale, mais qui a été imitatrice d'une certaine façon toute particulière, raison pour quoi c'est dans cette autre partie de cette étude que nous aurons à la considérer.

Alexandrins encore ces cicéroniens de la Renaissance qui non seulement n'admettent que l'art antique, mais croient encore que c'est sous la forme même sous laquelle il s'est manifesté autrefois, et dans la langue qu'il a parlée, qu'il convient de le présenter à nouveau au monde. Prose latine et de la meilleure époque, vers latins et du meilleur coin, voilà ce qu'il faut retrouver, et voilà ce qu'il faut élaborer avec une curiosité diligente pour enchanter et pour fortifier les esprits.

Pour ce qui est de la prose latine, ils avaient, à la vérité, une autre raison, et, alléguant cette raison, ils avaient raison. Parler latin et maintenir cette coutume, c'était tout simplement maintenir la langue universelle, au lieu d'en chercher une. Qui parlait ou écrivait en latin était entendu de toute l'Europe. C'est quelque chose que cela, et il est plus court d'apprendre une langue ancienne, utile du reste par elle-même, et qui permet de lire des chefs-d'œuvre, que d'apprendre huit langues modernes pour pouvoir être au courant du mouvement scientifique, historique et philosophique d'un pays grand comme la main qui s'appelle l'Europe. Sachons bien qu'à cet égard nous avons fait un pas en arrière. Les ouvrages d'art ne doivent être écrits que dans la langue maternelle de l'artiste qui les écrit; c'est dans cette langue seule que son génie est à l'aise et reste personnel; mais tous les

ouvrages scientifiques et même les ouvrages qui ne contiennent que des idées devraient toujours être écrits en une langue universelle, et cette langue universelle, il est inutile de la chercher, de la créer : nous l'avons, et c'est le latin. Il est excellent, et pour cause, que l'Histoire de Michelet soit écrite en français ; mais quel avantage y a-t-il à ce que l'Histoire d'Henri Martin soit écrite en notre langue? et quel avantage n'y aurait-il pas au contraire à ce qu'elle fût écrite en une langue commune qui permettrait qu'on la lût sans peine, aussitôt qu'elle aurait paru, dans toutes les écoles du monde? Écrire en sa langue maternelle devrait être le signe qu'on prétend faire œuvre d'art, ne devrait être accordé qu'à ceux qui font œuvre d'art en effet, et devrait être tourné à la confusion de ceux qui, écrivant ainsi, auraient affiché l'ambition d'être tenus pour artistes, alors qu'ils ne le seraient point.

Mais ce n'était pas de cette manière que l'entendaient nos cicéroniens. C'était précisément l'ouvrage d'art qu'ils prétendaient qui devait être écrit en latin, c'était le discours sur des points de morale, c'était la lettre méditée et laborieuse sur un sujet littéraire ou philosophique, c'était la matière poétique industrieusement disposée en vers latins. Voilà qui était proprement l'alexandrinisme et poussé à un degré de raffinement que n'avaient guère connu les anciens ; car ce n'est que par caprice et assez rarement que les Romains se sont avisés de faire des vers grecs. On peut dire, et c'est une chose en effet que Renan a dite souvent sous une autre forme, que l'enseignement littéraire dans les collèges du XVIIe et du XVIIIe siècle a été une application assez curieuse de l'alexandrinisme. Discours latins et vers latins étaient des exercices éminemment alexandrins, surtout par ce tour ingénieux et bien significatif qui consistait à mettre en discours latin et en vers latins de préférence des choses contemporaines. C'est là le point, et le trait caractéristique. Ainsi faisaient très souvent les alexandrins d'Alexandrie, appelant à leur aide toutes les ressources de l'art antique et de la mythologie, à laquelle ils ne croyaient pas, pour placer dans le ciel la chevelure d'une reine d'Égypte leur contemporaine. C'étaient donc de vrais alexandrins que nos bons professeurs, jésuites ou autres, du XVIIe siècle. Seulement, remarquez-le bien, c'était à des enfans qu'ils s'adressaient, c'étaient des enfans qu'ils conviaient à cet art très artificiel, et, réduit à cet emploi, l'alexandrinisme est une chose excellente, et ne l'employant qu'à cet effet les maîtres d'école du XVIIe siècle avaient pleinement raison. C'est précisément parce qu'écrire une œuvre d'art en sa langue maternelle suppose du talent et n'est excusable que si l'on en a, qu'il est naturel et qu'il est salutaire de n'exercer les en-

fans aux choses du style que dans une langue qui n'est pas la leur. Quelque paradoxal que cela paraisse, cela est vrai. Une classe où l'on ferait faire aux enfans des vers français serait parfaitement ridicule et parfaitement dangereuse, parce qu'elle semblerait être et serait en effet une préparation à la vie littéraire, un conservatoire de poètes français, et ce n'est pas sans doute le but pour lequel est institué l'enseignement secondaire national; tandis que discours latins, vers latins, narrations anglaises ou vers italiens ne sont évidemment que des exercices, ne sont pris que pour cela par les jeunes gens que l'on appelle à les faire, ne leur donnent aucune tentation périlleuse, ne les font pas croire à une vocation précoce, et ne les entretiennent pas dans des illusions souvent funestes. L'alexandrinisme scolaire du XVIIe, du XVIIIe siècle et de la première moitié du XIXe était la chose la plus innocente et même la plus judicieuse du monde. Je serais tenté de dire qu'il est la forme sous laquelle l'alexandrinisme doit se conserver parmi les nations. Le musée d'Alexandrie a été dispersé : il doit y en avoir, il faut qu'il y en ait une pierre à la base de tous les établissemens scolaires du monde moderne.

L'alexandrinisme c'est comme le premier degré de l'humanisme. L'humanisme est déjà autre chose. Tout humaniste est alexandrin, plus certaines tendances et penchans propres; c'est un alexandrin développé et complété. Le propre de l'humaniste, c'est non seulement la passion de l'art antique, la curiosité d'antiquaire et d'érudit, mais encore une faculté de se faire ancien soi-même, de vivre réellement avec les sentimens, les préjugés, les tendances, les passions même des temps que l'on a étudiés jusqu'à s'en pénétrer et imprégner jusqu'au fond. C'est une sorte d'atavisme artificiel. Il n'est jamais complet, dira-t-on. Complet? Non sans doute; mais il va très loin. Mettons ensemble, comme nous le pouvons légitimement, car les choses se sont assez souvent disposées ainsi, l'hérédité, l'éducation et les habitudes de toute une vie : de telles forces continues peuvent très bien transporter un homme, et plusieurs, d'un temps dans un autre, et faire que, Français du XVIe siècle, ils vivent beaucoup plus de vie grecque ou latine que de la vie de leur temps. C'est après tout l'histoire de tous les gens qui lisent passionnément, et de don Quichotte dans son grenier, et de la grisette romanesque habituée des cabinets de lecture. Ainsi l'humaniste vit de la vie antique, et promène parmi les hommes des temps modernes un contemporain de Périclès.

On voit bien ici la différence, qu'il ne faudrait pas exagérer du reste, réelle pourtant, entre celui-ci et l'alexandrin. L'alexan-

drin, je le faisais remarquer tout à l'heure, et M. Lafaye, à propos des alexandrins d'Alexandrie, l'a noté avec beaucoup de finesse et y a insisté, l'alexandrin tient essentiellement à être moderne; il étudie l'art antique pour le faire servir à l'expression d'idées nouvelles, ou du moins de sujets nouveaux. « Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques », formule inventée du reste par un véritable alexandrin moderne, est tout à fait une maxime alexandrine et pourrait servir de devise commune à tous les alexandrins. L'humaniste, lui, ne tient pas du tout à être moderne; il vit dans l'antique, y séjourne, y demeure et s'y plaît, ne se plaît que là. Sa devise à lui serait plutôt : « Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées », ce qui a été dit du reste par un homme qui n'y croyait qu'à moitié, et Dieu merci. L'humaniste est essentiellement misonéiste, comme on dit de nos jours, et l'innovation n'est point du tout son fait; elle lui semble un acte d'irrévérence et d'audace très singulier, et inutile, et, au sens propre du mot, elle le dépayse.

Cela ne va point sans grandes conséquences, même en dehors et très loin du domaine littéraire. Julien l'Apostat est le plus grand humaniste de l'antiquité. Son horreur du christianisme lui venait de ce qu'il savait trop bien le grec et peut-être même trop bien le latin. Il est le modèle même de tous ceux, et ils sont plus nombreux qu'on ne croit, que l'amour de la forme entraîne à l'amour du fond dont cette forme a été l'expression. Julien l'Apostat aimait les dieux homériques à cause d'Homère, et du reste était le meilleur républicain de son empire à cause d'Ennius et de Catulle. On se rappelle bien l'aventure de Michelet. Michelet, dans les premiers livres de son Histoire, par grande admiration de l'architecture gothique, s'était montré très favorable au moyen âge. Tout à coup il frémit; il s'aperçut qu'il avait fait acte de réactionnaire. Comment avait-il pu tomber dans une si horrible erreur? Et de se rétracter, et d'expliquer, et de se perdre un peu dans ses explications, et de se mettre en colère comme il arrive quand on s'embrouille, et de devenir très éloquent comme il arrive quand on est en colère; ce qui tendrait à prouver qu'un certain trouble dans les idées est une des sources de l'éloquence. Mais comment avait-il pu donner dans une si affreuse hérésie? Comment? Humanisme, ce sont de tes pièges! Par humanisme, par admiration de l'art d'un certain temps, il s'était laissé aller à être admirateur, et presque partisan, et quasi fauteur de ce temps lui-même.

Humanistes, ils l'étaient encore ces beaux esprits de la fin du XVIIe siècle qui de très bonne foi ont cru quelque temps qu'on

pouvait et qu'on devait donner à la France les mœurs de Sparte ou plutôt, ce qui est très significatif de l'état d'esprit en question, les mœurs à la fois de Sparte, d'Athènes et de Rome; en un mot, — qui est juste quoique ridicule, — des mœurs classiques. Cette conception, un peu divertissante, était née d'une passion, innocente en son principe, pour le *Conciones*. — Qu'on ne fasse pas cette objection : « Les humanistes sont donc à la fois misonéistes et révolutionnaires? » Il n'y a pas incompatibilité ni antinomie en cela. Les révolutionnaires ne sont pas conservateurs, mais ils sont presque toujours réactionnaires. La confusion entre conservateur et réactionnaire est un des préjugés de la langue. Le conservateur est l'homme qui est à peu près content du présent, le réactionnaire est l'homme qui en est mécontent et qui veut retourner en arrière; et, quand il veut retourner très loin en arrière, il est un révolutionnaire radical. Et réciproquement le révolutionnaire, très souvent, est un homme qui, rêvant une société totalement différente de celle où il vit, en trouve le modèle dans une société qui a existé très anciennement et dont il caresse amoureusement le souvenir, mêlé, du reste, d'une foule d'imaginations qui l'embellissent encore. Et tels étaient, pour une bonne part de leurs conceptions, de leurs rêves et de leurs espérances, les révolutionnaires parfaitement rétrogrades de 1788. Songez que nos socialistes, même ceux d'aujourd'hui, ne sont pas sans entretenir leur pensée de la République de Platon, voilà pour la théorie, et des mesures constitutionnelles de Cléomène, voilà pour les faits.

Pour en revenir au point de vue purement littéraire, l'humaniste est donc un archéologue devenu un archéonome. Il a l'esprit antique en lui. Et cette disposition s'accuse à mesure que l'antiquité fuit davantage derrière nous, le respect étant plus grand de loin, et aussi l'amour, du moins en choses littéraires. L'alexandrin d'Alexandrie est alexandrin dans le sens que j'ai donné à ce mot, il est peu humaniste au sens où je viens de prendre ce terme; il est, je l'ai dit, et il veut être très moderne. Le Latin amoureux des Grecs est déjà beaucoup plus humaniste. Catulle, quoique trop large, trop complexe, et trop grand pour être ramené à ces étroites limites, est humaniste beaucoup plus que Callimaque, et Properce est presque humaniste exclusivement; c'est un Grec qui se promène dans Rome, que du reste il admire, mais la patrie de son cœur est de l'autre côté de l'Adriatique. Et quand nous arrivons à la Renaissance, l'humanisme est tellement une passion qu'il en devient inquiétant. Sait-on bien que Ronsard, le bon catholique Ronsard, en vient quelque part à regretter de n'être point païen?

Certes, si je n'avais une certaine foi,
Que Dieu par son esprit de grâce a mis en moi,
Voyant la chrétienté n'être plus que risée,
J'aurais honte d'avoir la tête baptisée.
Je me repentirais d'avoir été chrétien...

Voilà Julien l'Apostat qui renaît sous une forme très inattendue..

Et comme les premiers je deviendrais payen.
La nuit, j'adorerais les rayons de la lune,
Au matin, le soleil, la lumière commune,
L'œil du monde ; et si Dieu au chef porte des yeux,
Les rayons du soleil sont ses yeux radieux
Qui donnent vie à tous, nous conservent et gardent,
Et les faits des humains en ce monde regardent.
. . . .
J'adorerais Cérès qui les blés nous apporte
Et Bacchus qui le cœur des hommes réconforte,
Neptune le séjour des vents et des vaisseaux,
Les Faunes et les Pans et les nymphes des eaux,
Et la terre hôpital de toute créature,
Et ces dieux que l'on fait ministres de nature.

C'est proprement ici le rêve de l'humaniste, et il est assez curieux de le rapprocher de quelques fantaisies tout du même genre chez nos poètes modernes, par exemple de la *Vie harmonieuse* de notre aimable, quelquefois puissant poète Emmanuel des Essarts :

Jadis, j'aurais vécu dans les cités antiques
Svelte comme un héros, libre comme un vainqueur,
Et tous mes jours, pareils aux Visions plastiques,
Se seraient déroulés noblement, comme un chœur.
. . . .
Là j'aurais contemplé l'avenir et la vie
Sur le blanc piédestal de la sérénité,
Sans effort surhumain, sans excessive envie,
Heureux d'un idéal visible et limité.

Et j'aurais promené sur la nature entière
Les regards assurés et calmes d'un payen,
Qui sent des âmes sœurs frémir dans la matière,
Ne se sent jamais seul et sait que tout est bien ;

Et qui, dans les frissons mystérieux du monde
Dans toutes les clartés du ciel mélodieux,
Dans les tressaillemens de la terre et de l'onde
Adore autour de lui tout un peuple de dieux.

Oh ! la vie élégante, amoureuse et facile
. . . .

Mais l'homme qui a sans doute le plus entièrement réalisé le

rêve de l'humaniste, c'est Joachim du Bellay. Il fut amoureux à Rome d'une Romaine qui s'appelait Colomba, et il la chanta en vers latins, en distiques élégiaques et en hendécasyllabes. Voilà qui est complet. « L'histoire romaine à Rome, » disait J.-J. Ampère. L'amour romain, à Rome, en vers latins, c'est l'humanisme vécu, c'est l'atavisme amené par les circonstances à son plein effet, c'est l'illusion chère à l'humanisme portée à son dernier point de perfection, jusqu'à une manière d'hallucination charmante. Joachim dut se prendre lui-même pour Catulle. Il est vrai qu'au même temps la Rome moderne ne lui plaisait guère et lui faisait regretter son Paris et son Anjou. L'humanisme est toujours troublé par quelque chose, à savoir par la réalité qu'on aime et par la réalité qu'on n'aime point. Le réel reprend toujours ses droits et sa revanche. On ne le supprime jamais tout à fait, quelque désir qu'on en puisse avoir. Du Bellay, en son humanisme presque réalisé, n'en dut pas moins avoir « quelques minutes supérieures ».

L'humanisme a en quelque sorte trois phases successives par lesquelles passent à peu près tous ceux qui entrent une fois dans son domaine, et c'est l'admiration, puis l'imitation, puis l'émulation. On commence par admirer les grands modèles que l'on s'est mis sous les yeux. L'admiration a quelque chose en elle de respectueux qui tient toujours un peu loin de l'objet, si bien, du reste, qu'on le connaisse. Elle n'est point passive, mais elle est discrète. Elle jette dans une certaine émotion un peu tremblante. Certains humanistes ne dépassent point cette première phase, et ce sont, du reste, peut-être, les plus heureux. La plupart se familiarisent et osent au moins traduire, ce qui est la plus grande audace, encore que passant pour de la modestie. La plupart encore vont jusqu'à imiter, adapter, accommoder, et ici se placent toutes les formes, qui sont innombrables, de la contrefaçon littéraire, depuis le plagiat jusqu'à « l'imitation originale ». Imitateurs, les humanistes qui dépassent la phase de simple admiration le sont tous avec des différences infinies dans le degré. Tous les Latins le sont, depuis celui d'entre eux qui pense le plus, c'est-à-dire Lucrèce, jusqu'à celui qui pense le moins, c'est-à-dire, si l'on veut, Silius Italicus, ou si on le préfère, un autre; car on a le choix. Peut-être faudrait-il faire une exception pour le seul Lucain, qui, fond et forme, a bien prétendu faire quelque chose de complètement nouveau. Quand Horace s'écrie : *O imitatores servum pecus*, comment se fait-il qu'il ne s'aperçoive point qu'il s'indigne contre toute sa race et à commencer par lui-même? Il est très probable que par imitateurs il n'entend que ceux qui, Latins, imi-

tent les Latins. Le Latin qui imite les Grecs procède si bien comme ont procédé tous les Latins depuis Ennius qu'il semble être dans son office propre et faire ce qu'il serait étrange qu'on ne fit pas, et ce qu'il est presque impossible qu'on ne fasse point.

L'imitation des modèles a du reste de tels charmes qu'il est tout naturel qu'on s'y abandonne et qu'on s'y attarde. Elle est instinctive dans ce qu'on appelle de nos jours un « tempérament artiste », et il ne s'en faut pas de tant qu'elle en soit la marque. On crie sur tous les tons : « La nature! » et « le naturel! » Voilà qui est bien; mais la nature, après tout, c'est le réel quotidien, c'est la rue, c'est la *taberna* ou la boutique, c'est la *fornix* ou le cabaret, c'est l'*atrium*, le *triclinium* ou le salon, et tout ce qui se pense et se dit en tous ces lieux-là. Il n'est pas si étonnant qu'on ne prenne pas tant de plaisir à toutes ces choses. C'est la nature pourtant, et c'est le naturel. Il faut donc être un peu vulgaire pour aimer passionnément la nature. Le paradoxe maladif de Baudelaire qui tenait le naturel en horreur, et dont la poétique avait pour premier principe qu'il ne faut aimer que l'artificiel, ne laisse pas de pouvoir se soutenir, et n'est que l'outrance et l'exagération préméditée d'une idée à demi juste. L'artiste est donc assez naturellement porté à aller vers une nature et vers un naturel *sur lequel l'art a passé déjà*, qui est déjà mêlé d'art, où la pensée d'une élite a déjà laissé sa marque. Cette nature ainsi élaborée déjà et ainsi déjà purifiée, qu'est-elle bien, que peut-elle être sinon les ouvrages des grands poètes qui nous ont précédés? « Eh! oui, j'aime les paysans, dirait Virgile, et je les connais de mes yeux; mais encore je les aime surtout dans Théocrite. C'est ainsi remaniés qu'ils sont dignes d'un consul, et vous savez que je veux dire par là dignes de moi. »

Rien donc n'est plus artistique que l'imitation, et vous verrez, si vous rassemblez un peu vos souvenirs littéraires, que les « naturels » et les réalistes, j'entends sans mélange, ont toujours été gens qui n'avaient que très peu d'études littéraires, ou point du tout, doués du reste de génie naturel; et ce n'est point parce qu'ils n'avaient point d'études littéraires qu'ils furent réalistes, mais parce qu'ils avaient le goût et la tournure d'esprit réaliste qu'ils eurent peu de penchant aux études littéraires. C'est un certain degré de sens artistique qui leur manquait.

Nous avons dit : 1° admiration, 2° traduction et imitation. Il y a une troisième phase où l'humaniste arrive presque toujours, et que j'appelle émulation. Le respect est profond dans l'admiration silencieuse, grand encore dans l'office de traducteur, persistant, quoique déjà un peu familiarisé, dans l'imitation. Il s'atté-

nue par l'accoutumance, sans cesser d'exister, sans disparaître. On s'enhardit. Ces modèles, si on essayait de rivaliser avec eux, sans espérance d'y parvenir, mais en cherchant l'honneur de l'avoir entrepris ? C'est l'émulation. Ce sont les audaces, ce sont les licences, c'est le libertinage de l'humaniste. Elle consiste, non pas sur des sujets différens, ou analogues seulement, à essayer d'être aussi parfait que les modèles que l'on adore ; ceci est autre chose, que nous verrons plus tard ; mais sur les mêmes sujets, et tout en imitant, à substituer aux « beautés » du modèle des « beautés » que l'on tire de son propre fonds, ou, aux traits jugés admirables du modèle à en ajouter d'autres, que notre imagination nous fournit.

C'est un entraînement fatal et un jeu assez dangereux. M. Lafaye nous en donne quelques exemples fort agréables et parfois divertissans. Sapho écrit ces vers, dont Racine se souviendra très bien quand il écrira le rôle de Phèdre : « Quand je le vis franchissant d'un pied léger le seuil de la porte, je devins plus froide que la neige, tandis que de mon front dégouttait la sueur, abondante comme la rosée du matin ; mes lèvres immobiles se refusaient aux paroles. » Théocrite reproduit en d'autres termes ces beaux cris ; puis il ajoute : *Je n'aurais pu proférer même les sons inarticulés que font entendre les enfans quand ils appellent leur mère pendant le sommeil.* » Et voyez ici les différences. Théocrite amplifie, Racine abrège, marques assez frappantes du genre propre à chacun d'eux. De même ailleurs Théocrite suit de près Alcée dans le passage suivant. Ce que je souligne est ajouté par lui : « Toi aussi souviens-toi qu'hier tu étais plus jeune qu'aujourd'hui et que nous devenons vieux et ridés *en moins de temps qu'il ne t'en faut pour cracher quand tu m'aperçois...* Moi qui maintenant irais volontiers chercher pour toi les pommes d'or, moi qui pour toi irais trouver Cerbère, le gardien des âmes, alors, quand j'aurai cessé d'éprouver cet amour qui me fait tant souffrir, tu auras beau m'appeler, *ta voix ne me fera pas même venir sur la porte de la cour.* »

L'émulation de l'humaniste lui fait quelquefois trouver des choses heureuses ; mais plus souvent le jette dans deux défauts assez pénibles, qui sont le délayage et l'anachronisme. Très naturellement il ajoute à ses modèles. Il s'imagine que ce que le sujet comporte et que le modèle n'a point dit, c'est qu'il n'y a point songé, a oublié de le faire entrer dans son œuvre, tandis que, le plus souvent, ce qui fut omis ainsi l'avait été à dessein, par bon goût et comme négligeable ; de sorte que ce que l'imitateur ajoute est précisément ce que le modèle avait eu l'esprit de mépriser ; et

c'est ainsi dans son perfectionnement que l'imitateur marque et prouve son infériorité. Quand on veut rivaliser en imitant, il faut faire comme La Fontaine, qui peut-être fut extrêmement avisé et malin, qui, en tous cas, soit hasard soit adresse, s'est attaché à des modèles extraordinairement secs : Ésope, et aussi Phèdre et aussi Boccace. Il ne risque point, lui, dans ces conditions, de délayer quand il développe et de surcharger quand il amplifie. Il est bon de choisir des modèles qui ne donnent que la matière de l'œuvre d'art, ce qui revient à dire que, quand on prétend rivaliser, il est expédient de choisir des modèles qui ne soient que des occasions. « A propos d'Ésope » aurait pu être le titre des Fables de La Fontaine, comme « à propos de Théophraste » le titre des *Caractères*.

Un autre danger que court l'humaniste quand il rivalise, c'est l'anachronisme. Il est vrai que le fond de l'humaniste c'est l'anachronisme précisément. Il est un homme de 1550 qui vit dans la 76ᵉ olympiade. Seulement, pour l'unité de son œuvre il faut que cet anachronisme soit constant. Il faut que l'humaniste ne soit pas infidèle à l'anachronisme qu'il constitue. Il faut qu'il ne sorte point, tant qu'il écrit, de sa 76ᵉ olympiade, ou qu'il ne s'en écarte que médiocrement. Or quand il ajoute à son modèle, d'où lui vient ce qu'il y ajoute? Souvent, très souvent, presque toujours, du temps où il vit matériellement, charnellement, si je puis dire, du monde qui entoure sa personne mortelle. Quand il ajoute, c'est donc, fréquemment, l'homme de 1550 qui intervient dans l'œuvre antique, y mêle un trait, y met un accent, y jette un esprit qui sont modernes. C'est alors être de son temps, pour un moment, qui est un anachronisme; c'est renoncer à l'anachronisme fondamental qui est en faire un qui éclate à tous les yeux, comme aussi, car c'est la même chose dans d'autres termes, c'est redevenir soi-même qui sonne faux et c'est rentrer dans son pays qui dépayse. — Ce genre de dissonances est extrêmement fréquent chez les humanistes, je dis même chez les plus grands, chez ceux qui sont beaucoup plus que des humanistes, et je n'ai pas besoin de rappeler Euripide, non seulement mettant une plume, du papier à lettres, et un cachet entre les mains d'Agamemnon, mais prêtant, ce qui est plus grave, des maximes et des subtilités de philosophie, très éloignées de leurs conceptions accoutumées, aux héros d'Homère. On sait même que l'anachronisme chez les humanistes de génie devient presque une beauté de plus, que Racine par exemple, mêlant dans telle de ses tragédies antiques les légendes de la mythologie primitive, les souvenirs de la Grèce historique et humaine, et les impressions que ses yeux et son cœur conservaient du palais de Versailles, nous permet de planer en quelque

manière au-dessus de l'humanité tout entière, affranchis du temps, ainsi que des dieux, et que l'anachronisme devient chez lui une prestigieuse et délicieuse achronie. Du moins c'est M. Jules Lemaître qui l'a prouvé et dans une page si spirituellement poétique qu'on se ferait conscience de n'en être pas convaincu.

Admiration, imitation, émulation, ce sont les trois phases ordinaires et comme normales par lesquelles passe communément l'humanisme; c'est son évolution classique; le parallélisme entre la France au temps de Ronsard et Rome au temps de Catulle est ici presque absolu, et les deux littératures semblent se copier l'une l'autre et passer exactement par les mêmes chemins à cet égard. A peine pourrait-on remarquer, et c'est ce que M. Lafaye n'a pas manqué de faire, que les Romains se sont montrés plus discrets, dans les deux sens du mot, et principalement dans celui qui signifie doué de discernement, que ne l'ont été nos Français, et que Catulle aussi bien qu'Horace ont su du premier coup ce que Ronsard n'a su qu'après une fâcheuse expérience, à savoir qu'il ne fallait ni imiter Pindare, ni essayer de rivaliser avec lui : *Pindarum quisquis studet æmulari...*

Mais en général la marche et les démarches sont bien les mêmes, et c'est ce qui permet de considérer nos trois phases indiquées ci-dessus comme une véritable loi des littératures commençantes, et des littératures sur leur déclin. Les littératures commençantes, *ou qui recommencent*, admirent, imitent, rivalisent, le regard fixé sur une littérature ancienne; les littératures sur leur déclin admirent, imitent, rivalisent, le regard attaché sur elles-mêmes, sur le moment brillant de leur histoire, et cela fait deux genres différens d'humanisme, un humanisme international et un humanisme patriotique. L'humanisme des commencemens, celui des Horace et celui des Ronsard, est toujours suspect de trahison, de *transfugisme*, et de crime de lèse-patrie. On reprochait à Horace de ne pas admirer les premiers monumens de la littérature latine, à savoir les Lois des XII Tables et les chants des frères Arvales dictés par les Muses mêmes, que dis-je là? par les « Camènes » sur le Mont Sacré. On reprochait aux Ronsard et aux du Bellay de ne pas admirer le *Roman de la Rose*, pour lequel ils n'avaient du reste nulle horreur, mais auquel ils préféraient les roses d'Anacréon. Dans les deux cas, c'était infidélité à la patrie, c'était renier l'héritage des pères. Que nous veut ce Grec, que nous veut ce Gréco-Latin? Il veut enrichir l'héritage par un emprunt qui peut devenir une conquête, il veut greffer habilement le sauvageon; mais cela paraît trop subtil à certains esprits et ne passe que pour une grossière désertion.

Et de même, quand les romantiques, qui étaient très complexes,

qui étaient d'abord, et surtout, littérature personnelle et originale, on ne l'aura jamais assez répété, mais qui étaient aussi imitateurs de l'étranger, et qui étaient aussi humanistes à leur manière, c'est-à-dire imitateurs du moyen âge, et encore, un peu, imitateurs du XVIe siècle, créèrent une littérature dont le principal caractère était de rompre avec les traditions du XVIIe et du XVIIIe siècle, les traditionnels, qui s'appelaient classiques, leur reprochaient amèrement de n'être point patriotes, de renier les gloires les plus pures et les plus éclatantes de notre littérature nationale, de ne point faire preuve d'admiration pour Corneille en l'imitant, de ne point montrer leur goût pour Malherbe en le contrefaisant, et de ne pas faire profession de culte pour Racine jusqu'à être des Campistron. « Voltaire alors régnait » dans le camp des classiques, non point tant pour ses audaces, qui même en littérature sont réelles, encore qu'intermittentes, que pour ses timidités, que parce qu'il avait été, souvent, comme hypnotisé par les souvenirs du grand siècle de Louis le Grand, que parce qu'il avait cru qu'il qu'il n'y avait guère autre chose à faire qu'à imiter discrètement les grands auteurs du XVIIe siècle *dans les genres où ils avaient brillé*, quitte, du reste, si l'on pouvait, à en inventer d'autres. Et c'était toujours Voltaire qu'on opposait aux novateurs. Un si grand homme a bien été traditionnel! Un si grand homme a eu moins de confiance que vous en ses propres forces!

Entre les répliques très nombreuses que les romantiques pouvaient faire, ils auraient pu, relativement au grief d'anti-patriotisme, faire celle-ci qu'eux-mêmes étaient humanistes et traditionnels d'une certaine sorte, puisqu'ils remontaient au moyen âge et se réclamaient du XVIe siècle, et c'est en effet ce que Sainte-Beuve en ses commencemens et quand il était encore comme au service du romantisme, s'est attaché à démontrer à plusieurs reprises. Mais, encore qu'en partie légitime, au moins comme argument de polémique, cette défense valait assez peu. Au fond, et ils le sentaient ne fût-ce qu'à leur ignorance, ne fût-ce, si l'on préfère, qu'à leur peu de goût pour les études livresques et le maniement des textes, les romantiques étaient surtout littérature personnelle, et leur moyen âge était bien conventionnel, et leurs prétendus rapports avec le XVIe siècle n'étaient qu'une erreur, une erreur presque absolue, le XVIe siècle étant plus que tout autre littérature d'imitation, et littérature d'imitation de l'antique, ce que le romantisme était aussi peu que possible, et le XVIe siècle étant le vrai père de toute cette littérature classique du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle qui était celle avec laquelle le romantisme rompait. Le reproche qui consistait à dire que les romantiques n'étaient point patriotes parce qu'ils n'étaient pas traditionnels restait donc vrai. La

vraie réponse à faire était que le patriotisme littéraire consiste à enrichir sa patrie d'une beauté littéraire nouvelle. Les adversaires des romantiques n'étaient que des humanistes de déclin, de ces humanistes qui étudient pour les imiter les chefs-d'œuvre littéraires du pays dont ils sont, des Silius Italicus ou des Rutilius.

Tel est l'humanisme sous sa forme ordinaire tant au commencement qu'au déclin des littératures. Mais, du reste, et sans que nous songions à épuiser la matière, il y a des humanistes de bien des sortes. Il y en a par exemple qui sont exclusifs et d'autres qui sont synthétiques. Il y en a qui bornent leur étude et qui limitent leur culte à une seule littérature et même, dans une littérature, à une seule époque. Horace, en tant qu'humaniste (il est par surcroît bien d'autres choses) semble bien avoir concentré son admiration et son imitation sur les seuls lyriques grecs de l'époque classique, Alcée, Sapho, etc. Il écarte Pindare, par excès d'admiration et commencement de terreur, il écarte les alexandrins, peut-être dans un autre sentiment. Il est exclusif parce qu'à la fois il a le goût très délicat et une prudence très circonspecte. Je ne m'aventure pas sur ce terrain difficile à tout le monde, vu la rareté des textes grecs, et particulièrement à mon incompétence; je puis dire, puisqu'il s'agit d'Horace, que j'y rencontre *ignes suppositos cineri doloso;* mais il me semble bien qu'Horace est un humaniste d'un genre unique, ou à peu près. Un humaniste est quelquefois un collectionneur. Il se cantonne dans le commerce d'une génération littéraire ou d'une époque littéraire, ou d'une école littéraire, comme d'autres dans la familiarité d'une catégorie spéciale de coquillages, ou dans l'ameublement de telle époque. L'amateur de tulipes ou l'amateur de prunes de La Bruyère se retrouve très bien dans le monde littéraire, et tel dilettante se rencontrera qui ne voudra point sortir du pur Louis XIII, comme tel expert en meubles ne voudra pas sortir du pur Louis XVI. Le tout dans ce cas est de bien choisir l'objet de sa prédilection, et on ne saurait dire qu'Horace ait choisi mal. Comme on le voit par ses jugemens sommaires et ses exécutions, sommaires aussi, des écrivains latins, il est à croire qu'il avait le goût très difficile et très dédaigneux, mais très juste du reste, et il était quelque chose comme un *pococurante* qui aurait fait cinq ou six exceptions et qui aurait aimé d'autant plus vivement ce qu'il aimait qu'il méprisait franchement tout le reste.

D'autres humanistes ont l'humeur plus éclectique, et par exemple, — et c'est ce que M. Lafaye a très fortement mis en lumière, — Catulle ne limite point son admiration à une seule époque de la littérature grecque. On le prend à l'ordinaire pour un simple admirateur des alexandrins. Il l'est, mais il est autre chose,

et il éclate aux yeux, après le livre que nous venons de lire, qu'il a puisé aux sources vraiment antiques autant qu'aux sources prochaines, et chez les classiques grecs autant que chez les parnassiens d'Alexandrie. Tout de même Virgile, qui ne dédaignait rien, sachant bien ce qu'il était capable de faire de toutes choses, est tout plein d'Homère et de Platon, et fait son profit d'Apollonius de Rhodes, de Quintus de Smyrne, de Théocrite, sans compter Ennius lui-même, et sans compter tous ceux que nous ne connaissons pas. Et c'est en cela qu'il est le vrai classique, comme nous aurons sans doute l'occasion de le dire plus loin.

Et c'est aussi comme cela que l'ont entendu nos grands humanistes de la Renaissance française. C'est toute Rome et toute la Grèce connue d'eux qu'ils ont voulu nous rendre. L'humanisme éclectique est leur formule même, comme on aime à dire de nos jours, ou, si vous aimez mieux, leur principe. A vrai dire ils sont non seulement des humanistes éclectiques mais des humanistes insatiables. Ils ne voudraient rien laisser perdre, et ils voudraient tout absorber, c'est à savoir et l'antiquité et les Italiens et même le moyen âge français ; car si, pour ce qui est de l'éducation, de l'imagination et de l'art du style, c'est à l'antiquité qu'ils veulent qu'on s'adresse, sans négliger les Italiens ; *pour ce qui est de la langue*, on sait et il faut toujours répéter que c'est surtout par l'étude des vieux « Gaulois » qu'ils estiment qu'il faut la renouveler, la rafraîchir et l'enrichir. Comme compréhension, sinon absolument comme haute intelligence littéraire, ce sont les plus « larges » aussi bien que les plus ambitieux des humanistes.

Cette compréhension, qui ne leur a pas été d'un très grand profit, peut avoir d'éminens avantages. Elle détourne précisément d'imiter, comme il arrive souvent que le terme d'une évolution intellectuelle est contraire à son principe et se retourne contre lui. Quand on sait tout avec intelligence, on s'aperçoit qu'à imiter tant de choses si différentes, d'origines et d'esprits si divers, on ne fait qu'une œuvre incohérente et qu'une mosaïque pleine de dissonances. Et alors on s'avise de ne point imiter précisément, de laisser comme dormir au fond de soi tout ce qu'on a appris, pour n'en recevoir quand on écrit et pour n'en laisser passer dans ses œuvres que l'influence indirecte, l'écho lointain, le parfum adouci, l'essence subtilisée et élaborée par notre pensée propre, et devenue véritablement, quoique étrangère à l'origine, quelque chose cependant qui est de nous. C'est là le secret. Dans ce cas, alexandrinisme et humanisme disparaissent dans leur triomphe même, s'évanouissent en aboutissant, ont leur terme dans leur but atteint, et c'est le vrai classicisme qui commence. La littérature impersonnelle a rejoint la littérature personnelle et se perd en la fécondant. Mais

ce qui vient de naître, c'est une littérature personnelle d'un caractère très particulier. C'est une littérature personnelle qui suppose derrière elle et qui contient encore toute une littérature impersonnelle qu'on n'a pas voulu qui se répandît. C'est une littérature personnelle qui est savante et profite de sa science, mais sans vouloir la montrer, et sans même en avoir trop conscience, et qui s'est mise en état de pouvoir en profiter inconsciemment. C'est bien un *moi* qu'elle exprime, mais un moi qu'elle a pris soin d'enrichir, de munir et d'ensemencer. Le classicisme commence où l'humanisme finit, à la condition qu'il ait existé; comme l'humanisme commence où l'alexandrinisme finit à la condition qu'on ait commencé par lui. L'alexandrin est un scolaire qui n'a pas eu le temps ou la puissance de devenir humaniste; l'humaniste est un alexandrin qui n'a pas eu le temps ou la puissance de devenir un classique.

On a tenté bien souvent une définition du classique, et il est certain que le classique est un personnage assez complexe pour que la définition en soit difficile, et ce lui est un honneur qu'il soit malaisé de le définir. En général on s'en tire par une définition indirecte qui consiste à dire qu'un classique est un auteur devenu scolaire ou destiné à le devenir; mais cette désignation, pour être appliquée, demande l'épreuve du temps et l'on ne peut savoir si un auteur est un classique que par le long usage fait de lui après sa mort. — Je ne risquerai pas une définition; mais je dirai quels sont, selon moi, les principaux caractères de l'auteur classique. Le classique doit réunir en lui des qualités et surtout des facultés qui chez les talens ordinaires sont opposées jusqu'à s'exclure. Il doit avoir une très forte personnalité et écrire des œuvres qui ont un caractère à peu près impersonnel; il doit être national, c'est-à-dire de son temps et de son pays, très fortement, et écrire des œuvres qui aient un suffisant caractère de généralité, d'humanité, pour qu'elles puissent et doivent être lues de tous les peuples dans tous les temps; il doit être savant; et l'on peut être sûr que, si son œuvre paraît savante aux yeux, surtout paraît « scientifique », la gloire d'auteur classique ne s'attachera jamais à son nom; il doit être original, apporter avec lui une manière vraiment nouvelle de sentir; et il faut pourtant que cette manière, encore que nouvelle, soit accessible et abordable, sinon à tout le monde, c'est ce qu'on ne me fera jamais dire, du moins aux élites successives de l'humanité, c'est-à-dire, les générations très différentes d'esprit et de mœurs se succédant indéfiniment, à une foule, à une foule très intelligente et très exercée aux choses intellectuelles, mais à une foule.

Reprenons. Il doit avoir une très forte personnalité : la chose

n'a même pas besoin d'être prouvée. On ne tient vraiment qu'à soi, on ne tient à une idée ou à un sentiment que quand cette idée ou ce sentiment est bien à soi, quand on la sent ou quand on le sent bien véritablement sorti du fond de soi-même. C'est alors qu'on a de l'accent, parce qu'on a de la passion, parce qu'on se sent engagé dans ce qu'on dit, parce que vous avez conscience que dans ce que vous écrivez ou dans ce que vous dites, il y va de vous. Quand vous sentez que vous imitez, ou que vous adaptez, ou que vous arrangez, ou que vous avez une réminiscence, vous ne pouvez pas écrire sans une certaine nonchalance, qui, du reste, peut ne pas laisser d'être agréable. Il faut, pour faire œuvre de grand artiste, croire à son œuvre, et on ne croit avec un certain degré de passion qu'à soi-même. Toute littérature forte est donc personnelle. Seulement, si elle est l'expression personnelle d'une pure et simple individualité, elle reste vive, elle reste ardente, elle reste passionnée, mais elle est indigente. C'est une personnalité enrichie d'une foule d'autres sans s'être perdue, sans s'être atténuée elle-même, qui vaut la peine d'être exprimée. Il faut donc que l'artiste classique ait su sortir de lui sans perdre la faculté d'y rentrer, soit sorti de lui pour y rentrer plus riche, soit sorti de lui sans se renoncer, se soit transformé en une foule d'êtres autres que lui sans cesser d'être lui-même, et pour mieux dire se soit transformé en d'autres avec assez de force pour les transformer en lui. Et notez bien que ce ne sont pas là deux périodes successives et distinctes dans la vie du grand artiste; il ne doit pas passer dix ou quinze ans de sa vie à s'ensemencer et quinze ou vingt ans de sa vie, ensuite, à produire. A la vérité c'est un peu cela, et il y aura toujours une période qui sera plus d'acquisition et une autre qui sera plus de fécondité. Cependant, et dans la première période, l'artiste destiné à être grand produira déjà, ne fût-ce que pour lui : qu'il ne produisît rien, ce serait signe que sa personnalité ne serait pas très forte, et il y aurait danger qu'il ne s'habituât à être un simple dilettante; et dans la seconde période il sentira le besoin de continuer à s'enrichir : qu'il n'en éprouvât point le besoin ou au moins le désir, ce serait signe qu'il se contenterait de lui, et qu'il en serait content, marque des natures vulgaires, et il y aurait danger qu'il ne se renouvelât point, plus de danger encore, qu'il se copiât, qu'il se répétât, qu'il se « développât » et se paraphrasât, qu'il devînt, ce qui est affreux, un imitateur personnel et comme un humaniste de lui-même. C'est donc une vie en partie double et plutôt en partie multiple que celle du grand artiste destiné à devenir classique, une vie où l'intelligence qui comprend est sans cesse en jeu en même temps que l'imagination qui crée, et, pour tout dire,

une vie de grand critique unie à une vie de grand créateur.

Le classique encore doit être de son pays et de son temps, plus de son pays que de son temps, à la vérité, mais cependant de l'un et de l'autre. Vous avez bien remarqué le caractère le plus désobligeant des écrivains purement humanistes, s'il en est, — car ces classifications ne s'appliquent jamais exactement, — mais du moins des écrivains qui sont surtout des humanistes : ils ont « une parole qui sent l'étranger », un accent qui semble avoir été appris, je ne sais quoi qui, marquant l'emprunt, sent l'effort. Ils ne sont pas francs. Je sais bien, qu'à un certain degré de raffinement, c'est un charme. Il y a tant d'artificiel dans l'art que l'artificiel lui-même donne une sensation artistique assez savoureuse. On dit : « Comme c'est ingénieux, comme c'est bien prendre la voix d'autrui; ce néo-grec est plus grec que le grec lui-même. » Et c'est vrai ; du moins c'est à dire que les sensations rares et inattendues que le vrai grec nous donne seulement quelquefois, quand il est l'interprète de sentimens et de mœurs tout à fait et décidément différens des nôtres, celui-ci nous les donne continûment, avec insistance, ayant été particulièrement ému et séduit par celles-là. De là son charme, mais aussi, à la longue, l'impression de faux, de non naturel, d'appuyé, au moins, et de trait trop creusé, que laisse l'écrivain humaniste. Dans un roman d'Alphonse Daudet, un faux Anglais, au cours d'une discussion chaude, et quand on va en venir aux coups, jette brusquement son masque et interpelle son antagoniste en pur français et avec le pur accent de Paris, en « bon jargon de Grève » : « Oh! oh! répond l'autre... Eh bien! je m'en doutais. Tu étais aussi par trop Anglais. » Le néo-grec chez les romains, le néo-grec ou le néo-latin chez les Français, sonne un peu faux, parce qu'il est aussi par trop grec ou par trop latin.

Il faut donc être de son pays et même de son temps pour être un vrai classique, le naturel étant la première des qualités du grand écrivain, et cependant rien n'est plus contraire à l'esprit classique, rien n'empêche mieux de devenir classique que d'avoir une trop précise couleur locale et que de *dater*. On sait même que « *cela date* » est la formule par laquelle on marque précisément qu'une œuvre n'est pas destinée à entrer dans le patrimoine commun. Il y a des œuvres qui sont trop françaises ou trop anglaises ou trop italiennes; et il y a des œuvres qui sont trop Louis XIII ou trop Louis XV. C'est aux auteurs de ces œuvres qu'on est tenté de dire en les lisant : « Vous n'êtes pas du temps, vous êtes du moment, » et : « Vous n'êtes pas du pays, vous êtes du terroir. » Le nationalisme dans ce cas est une espèce de provincialisme; il sent le clocher. Au fait, c'est bien un provincialisme en effet;

c'est l'air d'un homme qui est de son pays et qui n'a pas voyagé. Le classique est homme qui est de son pays, qui a voyagé à l'étranger sans devenir exotique, et dans le passé sans se pénétrer d'archaïsme.

Le classique encore doit être savant et ne le point paraître, ce qui est extrêmement difficile. Il doit l'être, et tout ce que je viens de dire le prouve, et il doit ne le point paraître, parce que la science qui se montre enlève à une œuvre son caractère, ou, du moins, sa saveur artistique. Buffon sait ce qu'il dit quand il assure qu'il n'y a que le style qui soit le propre de l'écrivain, la seule chose qui soit de lui et à lui, et que tout le reste, faits, découvertes, observations, n'est pas plus à lui qu'à un autre. Or, quand la science, le savoir, le trésor des connaissances acquises apparaît trop dans un écrivain, son œuvre, n'apparaissant plus comme personnelle, n'apparaît plus comme artistique. Elle semble l'œuvre collective de tous ceux que l'auteur a lus et qui ont versé en lui ce qu'il nous donne. Derrière lui on les voit, derrière lui on les compte. L'impression artistique ne se produit pas, ou perd infiniment de sa force. Le plus grand service que la fatalité ait rendu à Lucrèce est de détruire les œuvres d'Épicure. Si on les avait, le livre de Lucrèce ferait sans doute l'effet d'un simple cours de philosophie. Lucrèce est devenu classique parce que, « son texte » ayant été perdu, il paraît avoir inventé ce qu'il expose. Tel doit être par lui-même, et sans le secours de cette bonne fortune, l'écrivain classique. Il doit avoir si bien et si fortement pensé à nouveau ce qu'il a lu, qu'il nous semble inventer ce qu'il a appris. Dès lors sa personnalité reparaît, elle enveloppe et embrasse et pénètre cette matière étrangère, qui déjà n'est plus étrangère ; l'œuvre semble bien sortie vivante et d'un seul mouvement d'un cerveau unique, et quoique beaucoup plus riche que celle qui aurait été conçue par un seul esprit, elle est personnelle nonobstant, et artistique à cause de cela.

Enfin l'écrivain classique devra être original, je ne dis pas sans l'être trop, ce qui serait une puérilité, mais en l'étant d'une certaine façon. Sans parler de cette originalité artificielle et facile qui n'est qu'excentricité et qui consiste à bien saisir l'opinion courante et le ton du moment pour en prendre le contre-pied, il y a une originalité vraie qui est dangereuse encore, dont il faut bien se contenter quand on n'a que celle-là, mais qui, tout en donnant de très beaux succès pour un temps, interdit de devenir un écrivain classique. Elle consiste dans certains défauts brillans de notre caractère, convertis par le talent en qualités ou du moins en puissances littéraires. La malice par exemple, l'esprit chagrin et misanthropique, le don de saisir les ridicules sans con-

naître l'homme tout entier, l'exaltation facile et l'enthousiasme toujours prêt à s'enflammer, la sensibilité trop vive et le don d'être malheureux, j'en oublie ou j'en passe, sont des particularités de caractère qui deviennent des originalités littéraires fort appréciables quand le talent d'expression s'y joint. Elles font les humoristes, les satiriques, les lyriques de second ordre, ou qui ne sont pas tout à fait du premier, en prose et en vers, les élégiaques, les romanciers, les faiseurs de confessions, de confidences ou de mémoires. Nous avons des œuvres de très grand mérite qui ont leur source première dans un défaut de ce genre, défaut assez précieux, sans aucun doute, qui constitue bien une originalité, puisqu'il a singularisé entre les hommes le personnage, doué de talent du reste, qui en était honoré et affligé.

Mais remarquez le genre très particulier aussi de gloire qui s'attache à ces hommes et à ces œuvres. Ils n'ont pas pour eux la postérité tout entière. Leurs lecteurs sont une clientèle, et ils ont des partisans plutôt que des admirateurs, ce que, du reste, ils ont dû souhaiter. Ils plaisent, à travers les âges, chacun à ceux qui ont exactement le même caractère, les mêmes inclinations et surtout les mêmes défauts qu'ils avaient eux-mêmes. Ceux-ci, à la vérité, leur sont très dévoués, sont même ardents pour eux, mais ce n'est pas là la vraie gloire, la gloire incontestée et universelle, la gloire classique.

Le grand auteur classique a, lui, un autre genre d'originalité. Son originalité c'est surtout sa supériorité. Il est, dans son genre, un héros de l'humanité, un de ces hommes où l'humanité se reconnaît elle-même portée à un plus haut degré de puissance, d'énergie et de perfection.

Pour serrer les choses de plus près, le grand écrivain classique est un homme qui représente, non pas le caractère tout entier de la race à laquelle il appartient, c'est chose impossible; non pas aussi, comme tout à l'heure, un des défauts de la nation dont il est, poussé à un degré extraordinaire, mais une des qualités de cette nation élevée à une hauteur, amenée à une grandeur inaccoutumées. Et comme c'est par les défauts qu'on se distingue le plus, et par les qualités qu'on se reconnaît ou qu'on croit se reconnaître, et qu'on s'entend ou qu'on croit s'entendre, ce même écrivain, si original par la supériorité éclatante d'une qualité rare à ce degré, si national puisque cette qualité est une des qualités, ordinaires à un degré moindre, de sa race, sera reconnu et entendu cependant, et admiré de l'humanité tout entière tant qu'elle n'aura pas changé; et elle ne change jamais.

On voit assez quels dons extraordinaires à la fois de force et de souplesse il faut à un écrivain pour avoir quelque chance de

devenir un écrivain classique. Ces facultés presque opposées de personnalité et de compréhension, je dirai presque d'hospitalité facile, de puissance créatrice et d'assimilation, d'originalité et de transformation, de nationalisme et de cosmopolitisme, on les trouve chez un Virgile, chez un Corneille, chez un Racine, chez un La Fontaine, chez un Chateaubriand, chez un Gœthe; mais le concert en est une des « réussites » les plus rares de l'histoire de l'esprit humain.

Une littérature classique sera donc... mais il n'y a pas de littérature classique, et c'est là décidément un mot impropre; il y a, répondant aux définitions, ou plutôt aux conditions, que j'ai énumérées plus haut, un petit nombre d'hommes supérieurs naissant ici et là, à tel moment ou à tel autre, et qui sont classiques parce qu'ils sont ce que j'ai dit, sans que ce qui les entoure soit classique le moins du monde. Ils ont autour d'eux et après eux des imitateurs qui rappellent leur manière et leur démarche habituelle, mais qui, précisément en tant qu'imitateurs, ne sont pas des classiques, mais des humanistes ou des alexandrins, selon le degré et la façon. Disons donc, non pas une littérature classique, mais un grand écrivain classique sera comme en un milieu à égale distance de la littérature purement personnelle et de la littérature savante, qu'on l'appelle humaniste ou alexandrine. Il tiendra l'entre-deux, comme dit Pascal, précisément parce qu'il est également capable de faire tout ce que fait l'une et tout ce que fait l'autre, et capable aussi de les concilier en lui. Il n'y a pas d'art plus personnel et plus impersonnel, tour à tour, et même à la fois, que celui de Gœthe ou de Chateaubriand. Mais n'oublions pas, pour ne pas tomber dans l'ingratitude, que l'alexandrinisme et l'humanisme sont la préparation nécessaire du grand classique, sa matière, et aussi, à un autre point de vue, les états d'esprit par lesquels il doit commencer par passer et où, même, il ne doit pas laisser de revenir. Il n'y a pas un grand écrivain classique, en laissant, bien entendu, de côté Homère, dont nous ne pouvons connaître ni les antécédens, ni ce qu'il a été, ni s'il a été, qui n'ait eu son éducation et comme en ses racines un puissant aliment d'humanisme et même d'alexandrinisme. Les époques où les classiques, dans tout le sens que j'ai essayé de donner à ce mot, se font rares, ne paraissent plus, ce sont les époques où l'humanisme décroît et disparaît.

C'est le XVIe siècle qui a fait le XVIIe, fils glorieux et ingrat; la stérilité artistique du XVIIIe siècle doit être en grande partie attribuée à la décadence des études classiques. Si les grands génies poétiques de la première moitié du XIXe siècle, si admirablement doués, mieux doués par la nature peut-être qu'aucun

des génies que la France ait jamais produits, ont constitué pourtant une littérature presque purement personnelle, ont été surtout élégiaques et lyriques, ce qui du reste est beau, n'ont ni renouvelé vraiment le théâtre, ni donné à la France une grande épopée, ni écrit un grand poème philosophique ou scientifique, ne sont arrivés au genre épique, indirectement, d'ailleurs, et s'y essayant par fragmens de courte haleine, qu'après être devenus humanistes à leur manière et avoir pris pour leurs Homères les trouvères du moyen âge; c'est peut-être parce qu'ils étaient tous assez ignorans, et n'avaient pas suivi l'exemple et la leçon ou de Gœthe, ou de Chateaubriand, ignorant à vingt ans, mais de vingt à trente refaisant son éducation littéraire avec la fougue et l'acharnement de Ronsard.

La renaissance contemporaine de l'humanisme, qui a été réelle, et dont on peut fixer les dates de 1850 à 1870 environ, n'a pas été sans une grande et salutaire influence. Ce nouvel humanisme n'a pas, il est vrai, rencontré un ou deux de ces génies supérieurs, dont l'humanisme ne peut pas se passer, étant certainement impuissant à lui tout seul à créer un grand classique; mais il a, comme il fait toujours, dans le repos de la littérature personnelle épuisée par son magnifique effort, suscité, échauffé et nourri quatre ou cinq poètes d'un très grand talent, qui semblent bien être nés tels, que, sans lui ils n'eussent ni trouvé leur voie, ni rencontré la matière conforme à leur tempérament. Et ce Parnasse moderne, trop humaniste à mon gré, et peut-être même un peu alexandrin, est après tout ce qu'il y a de plus brillant et de plus durable dans la littérature française du milieu du siècle.

Aux dernières nouvelles, l'humanisme semble être très peu en faveur et avoir extrêmement peu de vigueur, et l'on ne sent l'influence de l'antiquité que dans les rares survivans du Parnasse de 1860, qui seront demain les hommes d'avant-hier. La jeune littérature n'a absolument rien de traditionnel. Ne faut-il pas attribuer cet état général à l'affaiblissement des études classiques en France depuis 1870 et au mépris, peut-être passager, très probablement durable, où elles sont tombées, en partie avec la complicité de ceux qui devaient naturellement en avoir la garde? Rien n'est plus probable. Et c'est aussi pourquoi le moment actuel est un des plus intéressans à étudier de toute l'histoire littéraire de la France. Nous sommes, pour des causes tout autres, dans la même situation littéraire qu'en 1815, c'est-à-dire en présence d'une génération littéraire qui n'a pas fait ses humanités, ou qui les a faites très superficiellement, sans passion, sans foi certainement, et sans émotion.

Est-ce une littérature personnelle et originale qui va en résulter? Il est possible, et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il est souhaitable. Les signes ne semblent pas pourtant être dans le sens de cette hypothèse. Les grands génies personnels ne s'annoncent pas. En attendant, ce qui devait arriver naturellement se produit en effet. La littérature humaniste est d'ordinaire le repos de la littérature personnelle. La littérature personnelle se reposant, et la littérature humaniste, pour les raisons que j'ai dites, n'ayant aucune force, que reste-t-il? Non pas rien du tout. Faites attention. M. Auguste Couat, dans son livre sur Catulle, publié il y a vingt ans, avisait déjà une manière d'alexandrinisme particulier qui est celui-ci : « ... ressusciter par un effort d'imagination dans notre France moderne le moyen âge ou l'antiquité, *peindre dans des vers laborieux la Perse, la Chine ou le Japon...* c'est être alexandrin. » C'est peut-être forcer ou étendre un peu trop le sens des termes, et l'exotisme n'est pas l'alexandrinisme, et il doit avoir son nom à lui; mais il y a des rapports. Oui, l'exotisme est dans une certaine mesure un genre d'alexandrinisme, un genre d'humanisme. Il le remplace. Il a les mêmes origines, il vient, comme lui, d'une certaine impuissance unie à une certaine curiosité. Il est, si l'on veut, un succédané de l'humanisme. Eh bien, l'humanisme et aussi l'alexandrinisme de notre temps, c'est l'exotisme.

La passion, pour les Tolstoï hier, pour les Ibsen et les Björnson aujourd'hui, n'a pas d'autres causes que l'absence de littérature personnelle d'une part et l'oubli de la littérature humaniste d'autre part. Un mot d'un écrivain d'une de nos « jeunes revues » m'a bien frappé : « Ce à quoi nous faisons la guerre, c'est à la littérature nationale. » C'est un mot de polémique, et qui dépasse la pensée de l'auteur, bien entendu; mais il en indique bien la tendance. Or c'est un mot d'humaniste effréné, tout simplement; c'est un mot qu'aurait pu dire Horace dans un de ces momens de mauvaise humeur où il biffait toute la littérature romaine d'avant lui; c'est un mot qu'aurait pu dire Ronsard aux premières années d'enivrement et de frénésie classiques. C'est un mot d'humaniste ; mais de nos jours, c'est le mot d'un homme qui regarde au delà des frontières dans l'espace, au lieu de regarder au delà des frontières dans le temps, qui regarde du côté de l'étranger au lieu de regarder du côté de l'antique. L'exotisme a remplacé l'humanisme, et a les mêmes ardeurs, la même intempérance aussi et le même exclusivisme que l'humanisme avait souvent.

Aura-t-il les mêmes effets? Sera-t-il, pour quelques grands écrivains destinés à devenir classiques, la préparation nécessaire,

la matière première, ou l'excitant, ou le levain ? Il est possible. On en peut douter, parce qu'il ne faut pas oublier que cette matière première ou cet excitant doit être déjà assez conforme à la nature de celui qui l'absorbe pour qu'il puisse l'assimiler facilement. Or le Latin qui s'instruit chez le Grec; le Français, l'Italien, l'Espagnol, qui s'instruisent chez le Latin, ne sortent pas autant de leur monde intellectuel, font une moindre violence à leur nature que le Français qui s'instruit chez l'Allemand, le Russe ou le Norvégien. La greffe ne doit pas être d'une essence trop éloignée de l'arbre à laquelle on l'applique. — Cependant, qu'en savons-nous ? Quelques différences qui existent entre nous et les Allemands et les Russes et les Norvégiens, n'oublions pas pourtant que c'est chez nous qu'eux-mêmes ont commencé leur éducation pour en tirer une littérature d'abord analogue à la nôtre, qu'ils ont rejetée, et avec raison, quand, grâce à ces premiers exercices, ils sont arrivés à se donner une littérature originale. S'ils étaient capables de tirer quelque chose de nous, c'est sans doute un signe que nous pouvons tirer quelque chose d'eux. Il ne faut nullement décourager nos humanistes par exotisme.

Encore pourtant faut-il ajouter que cette littérature française où les peuples de l'Europe les plus différens de nous à tous égards ont puisé leur éducation littéraire était une littérature *à base d'humanisme*, et que par conséquent c'est bien l'antiquité qui reste la source première et commune qui, soit directement, soit par de longs canaux, soit par lointaines infiltrations, a versé partout, ou a partout animé et fécondé la vie littéraire, disons mieux, la vie intellectuelle. Peut-être, au risque d'être humanistes à l'ancienne manière, au risque même d'être un peu alexandrins à l'ancienne mode, faudrait-il ne pas négliger complètement ces origines, d'où, directement ou indirectement, et dignes d'elles comme indignes, et plus ou moins, nous venons tous.

C'est y revenir avec le plus grand profit, prenant pour guides des savans aussi distingués que M. Georges Lafaye et M. Auguste Couat, que de relire ce charmant et puissant Catulle, si original et en même temps si pénétré d'antiquité grecque, si humaniste, si alexandrin, si national aussi, et si original, premier modèle peut-être du poète classique dans tous les sens du mot, sinon dans toute la grandeur qu'il peut avoir.

ÉMILE FAGUET.

LE

MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

Il serait difficile de fermer les yeux à l'importance grandissante que prennent les questions économiques dans la vie intérieure des nations civilisées et dans leurs relations entre elles et avec ce qui reste du monde barbare. Le progrès incessant des sciences, la multiplicité des découvertes, l'extension indéfinie de leurs applications à la culture du sol, à l'industrie, aux communications maritimes et terrestres, aux modes de règlement des comptes internationaux, toutes ces nouveautés de la seconde moitié du XIXe siècle ont accru dans une inconcevable proportion la complexité des rapports entre les citoyens d'une même nation, puis entre tous les peuples. Les événemens qui affectent le bien-être d'une région se répercutent aujourd'hui avec une intensité jadis inconnue sur les intérêts d'autres pays, quelle que soit la distance matérielle ou morale qui les sépare.

L'économie politique, qui se flattait naguère encore d'être une science, est ébranlée par les formidables démentis que les faits ne se lassent pas de donner à ses antiques enseignemens. Elle se défend avec une énergie superbe, opposant ses lois et ses principes au torrent des phénomènes qui menace de balayer les théories d'école, et la fortune lui apporte encore de temps à autre une belle revanche, lorsque quelque grande révolution économique vient démontrer qu'après tout, elle avait mieux su prévoir que les politiciens ou les hommes d'affaires l'enchaînement des causes

et des conséquences. Mais son caractère se modifie, ses anciens cadres se disloquent, les profanes envahissent en foule son domaine; on la voit peu à peu se transformer en un immense répertoire de statistiques, où ses adeptes exercent leur sagacité sans épuiser une matière dont la masse, grossie indéfiniment, commence à défier la capacité du cerveau le plus encyclopédique.

Thorold Rogers, professeur d'économie politique à l'Université d'Oxford, infatigable remueur d'objections contre les doctrines en vogue ou devenues classiques, ennemi des économistes du type Ricardo et Malthus, auxquels il opposait l'économiste moderne, un obstiné travailleur en statistiques compliquées, comme M. Giffen, s'est efforcé de substituer à la science spéculative, dite économie politique, un certain art patient et érudit d'interpréter les faits dans l'histoire au point de vue économique, c'est-à-dire dans leur rapport avec les conditions de la vie matérielle des hommes et des nations.

Cette vue de Rogers est d'autant plus applicable aux faits présens qui constituent l'histoire en formation, que la politique pure a commencé de céder le pas, à peu près dans le monde entier, à l'économie politique. Non pas que les grandes questions morales, les problèmes élevés, ne gardent leur ancienne primauté. En Europe, la lutte de la libre pensée contre les religions, l'éclosion des aspirations et des sectes subversives de l'état social, l'opposition entre la triple alliance et l'entente franco-russe restent le substratum de la vie et de la pensée politiques. Mais à la surface combien d'autres sujets, d'ordre exclusivement économique, provoquent et absorbent l'attention des gouvernemens et des gouvernés!

L'Allemagne a débuté dans sa carrière impériale par une révolution monétaire, la démonétisation de l'argent. Elle a réformé son système de banques, réalisé l'utopie de l'exploitation des chemins de fer par l'État. Elle a versé dans le protectionnisme à outrance, pour revenir depuis deux années à la politique des traités de commerce. Elle se débat depuis quinze ans contre le déficit et a dû créer une dette impériale; elle travaille à bouleverser tout son système d'impôts.

L'Autriche-Hongrie a réussi au contraire dans cette période à sortir du gâchis financier où elle était restée si longtemps embourbée. Du déficit elle a émergé à l'équilibre, puis à l'excédent, et elle s'est engagée dans cette grande aventure, la réforme de la *valuta*. Absorbée par ses accumulations de métal jaune, elle semble presque se désintéresser du sort de l'alliance où elle était entrée naguère par précaution.

La Russie, sous le sage gouvernement de son souverain, arbitre suprême de la paix, a relevé son crédit avec le concours de la France. Elle a placé chez nous des titres de sa dette pour un capital de plus de cinq milliards, et elle amasse une énorme quantité d'or, à l'instar de la Banque de France. La grande préoccupation des ministres du tsar est d'assurer l'écoulement des blés et du pétrole de l'empire, de maintenir l'équilibre dans le budget, et d'empêcher le change de se relever trop vite, l'agriculture russe ayant un intérêt manifeste à la dépréciation, au moins au taux actuel, du rouble-crédit.

L'Italie est dans une effroyable crise politique et financière. Toutes les fictions de ses budgets passés se sont évanouies; le scandale des banques a suivi le krach immobilier; le nœud de l'imbroglio italien est bien plus dans le programme d'impôts nouveaux de M. Sonnino que dans la demande de pleins pouvoirs pour M. Crispi. L'Italie a rompu ses conventions commerciales avec nous, mais elle fait toujours partie, à côté de la France, de l'Union latine, et vient, à ce titre, de conclure une convention monétaire pour le rapatriement de ses monnaies divisionnaires qui en douze années avaient toutes pris le chemin de l'étranger.

L'Espagne a eu récemment l'incident de Melilla, mais déjà il est résolu, tandis que le problème du déficit, posé depuis une dizaine d'années, attend toujours sa solution. Les questions importantes en ce pays sont, maintenant, les griefs des compagnies de chemins de fer et la préparation d'un grand emprunt de 750 millions de pesetas.

La Grèce a eu des ambitions excessives. L'idée hellénique, — ici, au moins, il y avait une idée, et non plus seulement un intérêt, — lui a valu la Thessalie, mais l'a condamnée au régime du papier-monnaie et finalement lui inflige l'humiliation de la banqueroute. Tricoupis a été appelé par la royauté comme un sauveur; tel Crispi, en Italie, mandé par le roi Humbert. A Athènes comme à Rome, le souci présent, l'affaire urgente, c'est le mal financier, la souffrance économique.

Les Portugais ont passé avec désinvolture du système de l'emprunt à jet continu à la banqueroute; dans l'affaire de la Compagnie royale des chemins de fer, ils ont aggravé par leur déloyauté le fait matériel de la suspension de paiemens. Les obligataires ont crié, et notre ministre des affaires étrangères a rappelé de Lisbonne le représentant de la France. Les faits économiques ont amené les mesures diplomatiques. Le Portugal a compris.

A l'autre extrémité de l'Europe, la Turquie, le vieil empire des Osmanlis, devient méconnaissable. A l'inertie d'antan, au

mépris souverain de l'exactitude, ont succédé une activité tout occidentale, l'ardeur au travail, l'aptitude à s'assimiler les méthodes rigoureuses de paiement. Les chemins de fer se multiplient sur le sol ottoman; des ports sont creusés, les impôts sont perçus avec régularité et donnent des résultats plus élevés chaque année. Pour opérer ce miracle en douze années, il a suffi que le sultan, homme avisé, intelligent, constant dans ses desseins, confiât à une commission européenne la perception de quelques-uns de ses revenus et créât ainsi dans sa capitale un instrument puissant de régénération économique.

En aucun point du monde peut-être l'envahissement moderne du terrain politique par les questions économiques n'apparaît sous des traits plus frappans que dans l'Amérique du Nord. Qui pourrait dire aujourd'hui à quels traits spéciaux on distingue un démocrate d'un républicain? Les deux grands partis ont la même soif du pouvoir et luttent avec autant d'acharnement qu'autrefois, mais plus rien ne les divise que des questions d'ordre commercial et financier. A la « chemise sanglante » a succédé le tarif, au radical Sumner le protectionniste Mac Kinley, à la querelle sur les droits des États la grande dispute sur la frappe de l'argent. C'est par simple tradition que les deux partis sont encore désignés sous leurs vieux noms de démocrates et de républicains, qui n'ont plus de signification. On les dénommerait plus justement protectionnistes et argentiers. Les protectionnistes ont gouverné avec Harrison pendant quatre années, et rien n'est singulier comme l'énergie qu'ils ont apportée, pendant cette période, à la satisfaction des intérêts manufacturiers, faisant de la politique paradoxale, s'attachant par tous les moyens possibles à diminuer les recettes et à augmenter les dépenses publiques. C'eût été insensé si ce n'avait été surtout déshonnête et machiavélique, les républicains, ou du moins la coterie d'usiniers, surtout de métallurgistes, qui les dirigent, ayant un intérêt immense à faire disparaître les excédens de recettes d'autrefois et à rendre par là impossible la renonciation à un tarif élevé. Les argentiers revenus au pouvoir ont été obligés d'abroger une loi qui leur était chère, la loi Sherman; en revanche, ils travaillent à démolir le tarif de leurs adversaires.

Au Mexique, au Venezuela, au Pérou, dans la Colombie, les seules questions intéressantes à l'heure actuelle sont celles qui se rattachent aux chemins de fer et à l'exploitation du sol. Lorsque le Brésil sera débarrassé de la stupide guerre civile qui use depuis six mois son énergie vitale, il n'aura rien de plus urgent que la recherche d'une solution aux problèmes économiques

posés par la révolution de 1889 et par les mouvemens politiques désordonnés qui l'ont suivie : pléthore de circulation fiduciaire, discrédit du papier, hausse du change. Le Chili s'occupe à se guérir de ses blessures balmacédistes en suivant un rigoureux régime économique. La République Argentine s'est aussi donné le luxe d'une révolution, et aussitôt les difficultés économiques ont relégué toutes les autres au second rang. Moratorium, banqueroute partielle, débauche de circulation fiduciaire, prospérité intérieure par le développement de l'exportation, arrangement avec les créanciers étrangers, tels devraient être les titres des chapitres d'une histoire de la République Argentine dans les dernières années. Le document politique le plus remarquable qu'ait publié le gouvernement à Buenos-Ayres depuis 1890 est l'exposé rédigé par le ministre des finances, M. Terry, sur la situation économique de la république à la fin de 1893.

L'Afrique avec ses mines de diamans de Kimberley, ses innombrables exploitations aurifères du Transvaal, ses laines du Cap, ses grandes compagnies commerciales, ses courses d'explorateurs vers le lac Tchad, nous apparaît comme une vaste école de colonisation, un champ international d'application des études commerciales et géographiques.

Au delà de l'océan Indien, voici l'Inde des Rajahs, si poétique si pittoresque ; toute la péninsule est pleine du bruit que fait le cours de la roupie, de la perturbation jetée dans les transactions commerciales par la suspension de la frappe de l'argent décrétée en juin 1892. Le gouvernement anglo-indien est subitement en déficit; il lui faut, pour parer ce coup, emprunter dans la métropole 250 millions de francs, et protéger l'industrie naissante du pays contre la concurrence de la Chine par des taxes à l'entrée des marchandises.

Dans l'Australasie enfin, les grands événemens des quatre dernières années ont été trois grèves colossales qui toutes ont tourné à la confusion des associations ouvrières et de leurs prétentions à la suprématie sur le continent australien, puis le krach des banques à Melbourne et à Sydney. Il y faut ajouter, là encore, la question douanière, et, dans la partie septentrionale, le problème du travail étranger par l'importation de coolies ou de Canaques.

Ainsi le monde entier est en proie au travail des problèmes économiques. Les détails varient, mais le fond est uniforme ; c'est toujours, d'une part, le conflit entre les consommateurs qui veulent acheter à bon marché les produits de tous pays, et les producteurs qui réclament une protection contre la concurrence

étrangère ; de l'autre, et relié par une connexité étroite avec le conflit douanier, l'obscur et mystérieux problème monétaire. Ce grand fait économique, la baisse du métal argent, dont l'action lente et continue échappe à la masse des observateurs, enserre en ce moment presque tous les peuples civilisés dans le réseau des conséquences inévitables qu'entraîne, depuis 1873, la rupture de l'ancien équilibre de valeur entre les deux métaux qui de tout temps ont fourni la matière de la monnaie. Le problème monétaire est universel, et lorsque le prix de l'argent baisse ou monte à Londres de deux ou trois points, cette indication barométrique annonce que quelque fait économique important se sera passé à Calcutta, à New-York ou à Berlin, dans lequel se trouvent impliqués à la fois les intérêts du paysan hindou, du fabricant de cotonnades dans le Lancashire et du sénateur américain, richissime possesseur d'une mine dans le Nevada. La question de l'argent occupe les gouvernemens d'une façon continue : après les travaux de la grande commission anglaise de l'or et de l'argent, ceux de la conférence monétaire de Bruxelles, puis les débats sur l'abrogation de la loi Sherman aux États-Unis; en Angleterre les discussions sur le budget indien et sur la politique de la suspension de la frappe. En ce moment encore une grande commission étudie à Berlin les mérites respectifs des solutions monométalliste et bimétalliste.

Nous n'avons pas certes épuisé dans ce rapide exposé la nomenclature des problèmes économiques qui s'agitent au jour le jour. Nous en avons au moins noté les principaux au passage. Tel est le mouvement dont nous nous attacherons à suivre ici périodiquement les péripéties, relevant les faits saillans qui se seront produits dans le trimestre écoulé, les solutions intervenues ou celles qui se préparent. La place principale dans cette étude sera naturellement réservée à notre pays et aux faits économiques où sa fortune, sa prospérité, son rôle dans la civilisation et dans l'équilibre politique international sont intéressés. Presque toutes les grandes questions relatives à l'agriculture, à l'industrie, au commerce et à la monnaie, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, ont leur répercussion chez nous; mais la France a aussi ses questions spéciales, comme cette redoutable affaire des Caisses d'épargne, sur laquelle devrait se porter, toute occupation cessante, l'attention du législateur. Les pouvoirs publics ont donné satisfaction à notre agriculture qui réclamait un surcroît de protection. Enfin deux années écoulées permettent d'apprécier les premières conséquences, au point de vue de nos échanges avec l'extérieur, du triomphe obtenu chez nous par les protectionnistes

au début de 1892. Bientôt s'agiteront les questions budgétaires que les propositions de M. Burdeau pour l'exercice 1895 vont mettre à l'ordre du jour dès la rentrée des Chambres après les vacances de Pâques. Dans le même temps se décidera le sort du programme financier de M. Sonnino, puis celui des lois d'impôt que discute le Reichstag allemand pour l'augmentation des forces militaires de l'empire votée l'année dernière.

I

Le commerce extérieur de la France a suivi depuis l'adoption du tarif douanier de 1892 un mouvement continu de recul. Les partisans du système protectionniste peuvent chercher à donner de ce phénomène des raisons étrangères à la politique douanière et montrer que le commerce extérieur a également décru dans les autres pays, notamment en Angleterre, aux États-Unis, en Italie, en Espagne. Ils ne peuvent nier le phénomène, et celui-ci a une portée d'autant plus significative que notre commerce extérieur n'avait cessé de se développer depuis 1860, et que l'année 1891 a marqué le point culminant de cette progression.

De 1857 à 1861, le montant moyen annuel de nos échanges avec l'étranger avait été de 3 milliards 927 millions. Dix années plus tard il atteignit 6056 millions. Le total s'élevait à 8 milliards 190 millions en 1890, à 8337 millions en 1891 (1). Le régime des traités de commerce avait fait ainsi ses preuves. Il ne viendra certes à la pensée de personne de lui attribuer exclusivement l'honneur d'une telle poussée d'expansion commerciale. Chacun fera la part qui convient à la multiplication des voies ferrées, aux applications merveilleuses des découvertes de la science, aux grands phénomènes économiques produits par ces applications dans la période de 1860 à 1870. Au moins ne saurait-on soutenir sérieusement, comme quelques protectionnistes l'ont osé faire, que les innovations de 1860 ont compromis la prospérité de notre commerce extérieur.

Les courans commerciaux que représentent les énormes totaux des dernières années accusent une intensité remarquable d'activité dans toutes les branches du travail et de la production. Ils impliquent des relations extrêmement nombreuses avec les nations voisines ou lointaines et sont la source de bénéfices industriels considérables. Leur développement continu a été un des facteurs

(1) Tous ces chiffres et ceux qui suivent se rapportent au commerce « spécial » (importations et exportations réelles), distinct du commerce « général » dans lequel sont compris l'entrepôt et le transit.

principaux de l'augmentation prodigieuse de la richesse publique en France depuis un quart de siècle.

Les représentans de la nation et les pouvoirs publics devaient avoir à cœur de ne pas oublier, dans leur sollicitude pour des intérêts spéciaux, assurément très dignes de sympathie, ce qu'exigeait cependant le respect de ces grands intérêts commerciaux. Sans doute on ne pouvait rester sourd aux appels désespérés des usiniers et des agriculteurs. Les consommateurs eux-mêmes, dont la cause a été un peu perdue de vue dans ces derniers temps, auraient été les premières victimes d'une fidélité ridicule aux pures doctrines libre-échangistes, qui eût abouti à la ruine de nos manufactures et de nos fermes.

Ce n'était pas une raison pour n'ouvrir plus l'oreille qu'aux doléances des filatures de laine, ou des vins du Midi, ou du bétail normand, et pour briser, par un appareil compliqué d'entraves, les relations si fructueuses établies depuis une génération entre la production française et les peuples étrangers.

Les avertissemens n'ont pas manqué. La France a eu d'abord l'exemple de l'Italie. L'exportation italienne s'élevait à 1 milliard en 1887 sous le régime douanier conventionnel. Elle est tombée à 892 millions en 1888 et à 875 millions en 1890 sous l'influence du tarif autonome, inauguré chez nos voisins en 1888, et qui avait relevé tous les droits d'entrée.

M. Teisserenc de Bort, dans un rapport sur notre commerce extérieur pour 1890, présentait cette déconvenue du protectionnisme italien comme une leçon préventive pour la France. Les projets de tarifs qui étaient alors en faveur dans notre Parlement causaient de vives appréhensions à plusieurs des membres de la commission des valeurs de douane que présidait M. Teisserenc de Bort. Après avoir reconnu que les droits votés sur les blés par les Chambres françaises étaient en quelque sorte l'aveu d'un déni de justice commis jusqu'alors à l'égard de l'agriculture, M. Teisserenc de Bort concluait ainsi : « De ce que l'on donne à l'agriculture une réparation tardive, s'ensuit-il qu'il faille bouleverser notre régime économique et ajouter à la protection dont nos industries jouissent depuis trente ans, protection qui a suffi au maintien et au développement de leur prospérité ? Il est permis d'en douter. Toute faute dans cette voie peut avoir les conséquences les plus désastreuses sur la fortune de la France. Il est facile de ne pas la commettre. Il serait à peu près impossible, si elle avait été commise, de la réparer.

« Craignons de donner aux industriels français la tentation de rehausser leurs prix, sans une nécessité absolue et pour la seule

satisfaction de leur impatience d'arriver plus vite à la fortune. Craignons aussi, craignons surtout de fournir un prétexte aux pays de l'Europe qui sont nos concurrens et qui ne se feraient pas faute de suivre notre exemple et d'exclure par représailles nos fabrications de leurs marchés. »

Le parti de la protection l'a emporté et le Parlement a voté les fameux tarifs autonomes, maximum et minimum, dont la mise en vigueur en février 1892 était rendue possible par l'expiration, à cette même date, des traités de commerce signés en 1882 pour dix années avec un certain nombre de pays étrangers.

Quelques mois après la substitution des tarifs autonomes aux tarifs conventionnels, nous nous demandions à cette même place (décembre 1892) si la France avait eu vraiment raison de répudier la politique des traités de commerce, d'adopter un régime d'isolement économique qui risquait de fermer à nos produits de sûrs et lucratifs débouchés. Nous montrions les premiers mécomptes accusés par les relevés de l'administration des douanes depuis l'inauguration du nouveau régime, les liens avec la Suisse à la veille d'être rompus, nos relations avec plusieurs autres pays maintenues dans un fâcheux état d'incertitude.

Les événemens se sont chargés de la réponse. On a vu plus haut que le total de nos échanges avec l'étranger, en progression continue depuis 1860, avait dépassé 8 milliards en 1890 et atteint 8337 millions en 1891. Ce total s'est abaissé brusquement à 7 650 millions en 1892, à 7 146 millions en 1893. Une diminution de 1 200 millions de francs en deux années, voilà la mesure du ralentissement d'activité de notre commerce extérieur depuis que fleurit le régime de la protection.

La démonstration n'est pas moins nette si nous portons plus spécialement notre examen sur les chiffres de notre commerce d'exportation.

La valeur de nos envois à l'étranger s'élevait en moyenne à 1 712 millions par an pendant la période de 1851 à 1860. Elle fut portée à 2 750 millions dans la période décennale de 1861 à 1870, à plus de 3 milliards dans celle de 1871 à 1880. Il se produisit un temps d'arrêt dans le mouvement d'expansion entre 1881 et 1889; mais l'année de l'Exposition universelle vit le chiffre de nos exportations porté à 3 704 millions ; en 1890 fut obtenu le total de 3 753 millions.

Déjà en 1891 le total recula à 3 569 millions ; il a faibli encore à 3 460 en 1892, à 3 209 en 1893, le chiffre le plus bas qui ait été vu depuis 1885. La diminution est de 251 millions sur 1892, de

360 millions sur 1891, de 544 millions sur 1890. Qui oserait prétendre qu'une telle reculade soit sans signification?

Il faut considérer que, d'une manière générale, nos achats au dehors portent sur deux catégories principales de marchandises, les objets d'alimentation et les matières premières, tandis que la branche dominante de nos exportations comprend les objets fabriqués.

L'activité ou le ralentissement dans nos achats d'objets d'alimentation dépend de facteurs naturels, de l'influence des saisons, de l'abondance ou de l'insuffisance des récoltes. Mais il dépend de nous d'établir ou de maintenir nos relations avec les étrangers sur des bases telles que nous ayons toujours assurés nos approvisionnemens en matières premières et l'écoulement de nos objets fabriqués.

Or les protectionnistes ont pris les objets d'alimentation pour pivot de toute leur politique et ils ont rompu nos traités de commerce au risque de compromettre nos débouchés.

II

Lorsque l'on examine les chiffres annuels de nos importations, et de nos exportations, on remarque la persistance d'un écart considérable entre les uns et les autres, les premiers étant toujours les plus élevés. Cet excédent des importations a été de 840 millions en moyenne par année depuis 1885. Il a été de 470 millions pour le premier trimestre de cette année.

Voilà certes un beau thème à déclamation pour les derniers fidèles de la théorie mercantile, du vieux paradoxe de la balance commerciale. La commission des douanes, qui élucubrait les tarifs autonomes vers la fin de 1891, ne pouvait manquer de s'emparer de cet argument. Il fut expliqué gravement dans la commission que, depuis les traités de commerce de 1860, la balance commerciale avait toujours été contre la France.

En 1859 la France touchait de l'étranger 626 millions de plus qu'elle n'avait à lui payer.

Trente et un ans plus tard, elle avait à payer à l'étranger 683 millions de plus qu'elle ne lui avait vendu.

Vraiment l'argument avait bon air ; on en voyait ressortir que chaque année jadis la France s'enrichissait, tandis que maintenant, chaque année, elle est en perte et doit s'appauvrir.

L'argument ne vaut rien cependant; la théorie de la balance commerciale est encore applicable aux pays jeunes, de production

agricole, débiteurs de l'étranger, comme la République Argentine, le Brésil, l'Australie, même les États-Unis. Pour ces pays une balance commerciale défavorable est un indice sérieux d'appauvrissement. Pour l'Allemagne encore elle constitue une condition fâcheuse.

Mais pour des pays riches comme l'Angleterre, la France, la Belgique, grands créanciers de l'étranger, la théorie n'a plus d'application.

Si la France avait en effet à payer chaque année au dehors, à s'en tenir aux seules conclusions de la balance commerciale, des centaines de millions, après plusieurs années ce drainage s'élèverait à des milliards et la ruine apparaîtrait fatale. Mais ce prétendu drainage de nos capitaux n'existe que dans l'imagination d'une commission des douanes où dominent des protectionnistes. Il faut considérer d'abord que le prix des marchandises importées, tel qu'il figure dans les tableaux officiels, comprend non seulement le prix de revient de la marchandise au lieu d'origine, mais encore le fret maritime, l'assurance, les commissions, jusqu'au bénéfice commercial, tandis qu'à l'égard des exportations, la valeur classée dans les statistiques ne comprend que le prix de revient de la marchandise en fabrique. L'écart des deux résultats est donc moindre en réalité qu'en apparence.

En outre la commission des douanes ne tenait pas compte de deux élémens essentiels : 1° l'importance énorme des sommes que touche l'épargne française comme intérêt des capitaux qu'elle a prêtés par milliards à l'étranger ; que l'on songe seulement à la valeur totale des coupons payés chaque trimestre par la Russie aux porteurs français de titres de sa dette ! 2° la dépense que font chez nous les étrangers, à Paris, sur nos côtes ou dans nos villes d'eaux. Les évaluations les plus modérées portent à 800 millions ou à un milliard la valeur de cet appoint de capitaux.

Par là se trouve comblé, et bien au delà, le déficit de la balance commerciale. Depuis que cette balance s'obstine à nous être défavorable, le développement de la richesse a pris une allure accélérée. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à additionner les quantités de numéraire détenues à la Banque de France avec les disponibilités des institutions de crédit, sans parler des quantités indéterminées tenues en réserve par les particuliers, et de l'énorme accumulation du stock des caisses d'épargne.

Des pays qui ne se trouvent pas dans de telles conditions, ne pourraient naturellement supporter longtemps le fardeau d'une dette annuelle énorme à acquitter à l'extérieur par suite d'un excédent des importations sur les exportations. L'Allema-

gne en a fait la pénible expérience. Au temps où le prince de Bismarck avait élevé autour de l'empire les barrières d'un haut tarif douanier, l'industrie germanique, très protégée, eut une période de prospérité; mais tandis que, grisée de son succès, elle se livrait à une production excessive, le tarif, par ses exagérations, fermait les issues par où auraient pu s'écouler les produits, et l'Allemagne faillit étouffer de pléthore.

M. de Caprivi et Guillaume II avaient prévu cette crise redoutable; pour la conjurer ils en étaient revenus à cette politique de traités de commerce tant honnie de nos économistes parlementaires, et ils la faisaient triompher au moment même où nos Chambres la vouaient à l'exécration. Dans ce même mois de février 1892, en effet, où commençait l'application de nos tarifs autonomes, étaient mis en vigueur les traités de commerce que venaient de conclure entre eux pour une période de douze années l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Belgique et la Suisse.

Depuis février 1892, on n'a entendu parler que de traités de commerce. La Russie elle-même s'est lassée de sa guerre commerciale avec l'Allemagne; pour accroître ses exportations de céréales, elle a volontiers accueilli l'idée d'un traité aliénant sa liberté pour dix années, et elle vient de conclure, après deux ans de négociations, une convention qui abaisse pour son blé et son seigle les tarifs de la frontière allemande, à l'heure même où nous portions de 5 à 7 francs notre taxe d'entrée sur le blé. O opportunisme!

La Russie négocie maintenant avec l'Autriche-Hongrie. Toute l'Europe s'est remise ou se remet au régime des conventions commerciales. Nous seuls tenons bon pour la politique de l'isolement et des mains libres. La France est assez forte pour supporter quelque temps les conséquences économiques, même d'une très fâcheuse politique. Nous rappellerons toutefois encore un passage du discours de M. de Caprivi sur les traités de commerce du 7 décembre 1891 : « Si je fais à quelqu'un une guerre économique, c'est que j'ai l'intention de l'affaiblir; or notre intérêt est, au contraire, de fortifier nos alliés. Je crois qu'il ne nous est pas permis de léser d'une façon durable les intérêts d'États avec lesquels nous entretenons des relations amicales. »

La guerre économique a cessé entre la Russie et l'Allemagne, et l'on verra se produire la répercussion, si clairement indiquée par M. de Caprivi, des traités de commerce sur les relations politiques. Notre droit de 7 francs sur les blés n'affaiblira pas l'entente franco-russe, soit; il serait téméraire d'affirmer qu'il la fortifiera.

Nous ne voudrions pas laisser sans réponse l'argument des

protectionnistes que la diminution du commerce extérieur depuis 1891 n'est pas un fait spécial à la France, mais un phénomène commun à la plupart des pays qui nous entourent, à l'Allemagne, à l'Angleterre, aux États-Unis.

L'observation est exacte; il est facile de comprendre d'abord que, la France ayant mis des entraves à ses transactions avec le dehors, l'adoption de cette politique ait eu sa répercussion sur le volume des transactions des pays étrangers, non seulement avec nous, mais encore avec d'autres pays, d'autant que la législature française, en élaborant son tarif de janvier 1892, n'innovait point, mais suivait docilement l'exemple que venaient de donner les États-Unis avec leur fameux tarif Mac Kinley.

L'Angleterre s'est donc trouvée, depuis 1891, en présence du tarif Mac Kinley du côté des États-Unis, et du tarif de 1892 du côté de la France. Or, c'est avec ces deux pays, qu'elle fait le plus d'échanges. Comment le volume de ses transactions n'aurait-il pas baissé, dès que ses deux cliens les plus importans réduisaient systématiquement leurs échanges avec elle?

On ne saurait donc arguer, de la réduction survenue dans les totaux du commerce extérieur de la Grande-Bretagne, contre les motifs allégués à la réduction subie par nos propres échanges dans la même période.

D'autres causes ont encore exercé une action déprimante sur l'activité des échanges de l'Angleterre pendant les deux dernières années : la crise financière de la République Argentine, suivie du krach colossal de la maison Baring à Londres; la révolution, puis la guerre civile au Brésil; en Australie, la grande débâcle des banques; en Angleterre même, enfin, les terribles grèves qui ont amené une si longue et si funeste interruption dans la production industrielle.

Les trois premiers mois de 1894 ont déjà accusé un relèvement sensible du mouvement commercial anglais, et il semble bien que ce relèvement ne soit qu'à son début. Les crises de 1893 ont restreint momentanément les ressources aux États-Unis et en Australie ; mais le développement de la richesse n'aura été interrompu dans ces deux pays que pour une courte période. Or, c'est principalement sur les envois aux Australiens et aux Américains que porte la diminution des exportations britanniques en 1893.

III

« Vous avez à examiner d'abord la situation si douloureuse des deux plus grandes branches de la production française, celles

qui constituent le fonds même de notre agriculture et de la richesse publique : la production du blé et celle du vin. Par l'état de souffrance où elles sont en ce moment, on peut juger de ce qu'elles seraient si nous n'avions rien fait pour elles, et si, en dépit de toutes les résistances, nous n'étions pas venus à leur secours depuis dix ans. La meilleure preuve que nous avons été modérés et que nous n'avons pas encore fait assez pour elles est qu'il nous faut aujourd'hui aller plus loin. »

Telles sont les paroles mélancoliques par lesquelles M. Méline a ouvert le 23 janvier dernier les séances de la grande commission des trente-trois, chargée par la Chambre d'étudier divers projets de solution de la question du blé.

Ainsi les précautions prises depuis 1885, l'établissement de droits protecteurs à l'entrée des céréales étrangères, les entraves mises à l'importation des vins d'Espagne, rien n'avait suffi. L'agriculture et la viticulture étaient, et sont encore, en proie aux plus vives souffrances; le président de la nouvelle commission des douanes déclarait qu'il fallait aller plus loin dans le sens de la protection.

Il y eut une période où notre agriculture était fort prospère, et quant à la viticulture, elle a pendant plus de vingt ans suscité et développé d'énormes fortunes; mais on ne parlait alors ni de protection ni de phylloxera. Le blé n'était frappé à l'entrée que d'un droit de statistique de 0 fr. 60, et, grâce à des traités de commerce qui nous avaient ouvert de nombreux débouchés, nos vins se vendaient par grandes quantités à l'étranger, en même temps qu'ils trouvaient chez nous un immense marché.

Comme le faisait remarquer M. Charles-Roux dans sa magistrale étude parue ici le 15 janvier dernier sur la question du blé, aussi longtemps qu'a duré le régime de la liberté commerciale pour les céréales, c'est-à-dire pendant les vingt-cinq années écoulées de 1860 à 1885, les prix du blé ont été à la fois fermes et stables; c'est pendant cette période que la production a atteint le chiffre le plus élevé : en 1874 la France a produit 133 millions d'hectolitres.

De 1873 à 1882 le prix du quintal de blé avait varié entre 23 fr. 71 et 33 fr. 48. A la suite de la crise agricole de 1884, le droit de statistique de 0 fr. 60 par 100 kilogrammes fut remplacé par un droit de protection de 3 francs, droit qui fut porté à 5 francs par la loi du 29 mars 1887, abaissé à 3 francs du 19 juillet 1891 au 1er juin 1892, relevé à partir de cette date à 5 francs. Or si l'abaissement temporaire du droit à 3 francs, de 1891 à 1892, fut causé par une hausse subite du prix du blé à 27 francs en 1891, pen-

dant le reste de la période décennale les prix par quintal avaient constamment baissé, variant de 24 fr. 98 à 21 fr. 70.

L'année 1893 a vu se continuer cet avilissement. Dans la seconde quinzaine de décembre, le cours moyen a été de 20 fr. 29 à Paris les 100 kilogrammes et, dans le même temps, il était de 18 francs à Berlin, de 16 francs à Vienne, de 15 fr. 30 à Londres, de 13 fr. 53 à Amsterdam, de 13 fr. 56 à New-York, de 12 fr. 66 à Chicago.

Le contraste entre la première période et la seconde est saisissant. Ce n'est pas à dire que le droit de douane ait causé directement cette déroute continue des cours du blé, puisque l'établissement du droit de 5 francs n'eut lieu que parce que la crise sévissait déjà. Mais la taxe douanière est restée impuissante à conjurer le mal. Imposée pour empêcher l'avilissement des prix, elle n'a pas enrayé ce mouvement, et n'a eu pour résultat que de maintenir sur le marché français un écart de 4 fr. 50 à 5 francs entre le prix national et ceux des marchés de l'extérieur.

C'est d'ailleurs en soi un résultat encore appréciable, et ce qui le prouve bien c'est que tous les amis protectionnistes de l'agriculture, après avoir constaté l'insuffisance de l'action du droit de 5 francs, en ont conclu, non pas qu'il le fallait supprimer, mais au contraire qu'il était urgent de l'élever à 7, 8 ou même 10 francs, ainsi que le proposèrent les plus ardens.

Sur les causes de cet avilissement de prix, si elles sont permanentes ou passagères, si elles se rattachent exclusivement à l'action irrésistible de la concurrence étrangère, ou si une certaine lenteur, chez nos populations agricoles, à adopter des procédés plus industriels, des méthodes plus scientifiques de culture, n'explique pas en partie l'infériorité dont elles sont actuellement frappées; sur ces divers points et sur bien d'autres, M. Graux et M. Sébline ont présenté de savans rapports à la Chambre et au Sénat. Les mêmes sujets ont été traités devant ces assemblées avec un talent et un éclat remarquables dans une série de belles séances qui ont rappelé le souvenir de quelques-unes des plus brillantes discussions d'autrefois.

Il ressort du débat que l'agriculture française, malgré l'appui que lui a donné le droit de 5 francs, ne peut résister à l'action déprimante exercée sur les prix par l'importation des blés des États-Unis, de l'Inde, de l'Australie et de la Russie, où la production ne cesse de s'accroître. Tout concourt à diminuer les prix non seulement du blé, mais d'un grand nombre d'autres produits, tels que les huiles, les fers, les fils, les tissus : les facilités des communications télégraphiques, la rapidité croissante et le bon marché

des moyens de transport, la substitution des machines au travail agricole, généralement tous les progrès scientifiques, puis l'abaissement presque incroyable du fret, 1 fr. 50 par quintal d'Odessa à un port français, 2 francs de New-York, 3 francs de Buenos-Ayres. Or l'agriculteur français, a soutenu M. Graux, ne peut établir le prix de revient de son blé au-dessous de 24 à 25 francs le quintal. C'est donc à ce niveau qu'il faut relever les prix sur nos marchés intérieurs au moyen de la surtaxe, si l'on veut que les emblavures en froment ne diminuent pas sur notre sol et que la France ne suive pas l'exemple de l'Angleterre, où l'on ne fait plus la culture du blé que d'après des méthodes intensives, sur quelques terres de choix, et où chaque année on importe en moyenne 50 millions de quintaux de blé.

La question des changes et de leur influence sur la crise de notre agriculture a suscité les opinions les plus contradictoires. Un livre récent d'un économiste distingué, M. Edmond Théry, *la Crise des changes*, cherche à établir que toute perte au change est une prime d'exportation pour les pays qui la supportent, et que l'importance de la prime est en raison directe de l'importance de la perte. Cette thèse, d'apparence paradoxale, a été combattue avec éclat par M. René Brice (séance du 12 février).

Les protectionnistes cependant espéraient beaucoup de cet argument du change. La plupart des pays neufs, agricoles, ont une monnaie avariée. On peut acheter chez eux avec une quantité d'or une quantité plus grande de papier ou d'argent représentant une quantité plus grande de quintaux de blé. D'où la perte au change devient une prime d'exportation.

Mais ceux qui tirent des conclusions extrêmes du fait du change n'ont pas plus raison que ceux qui n'en veulent tirer aucune. Les premiers raisonnent ainsi : Le change étant de 60 pour 100, on peut, dans le pays où ce change existe, acheter, avec 100 francs d'or, 160 francs de monnaie de papier avec lesquels vous acquérez la même quantité de marchandises que vous feriez chez vous pour 160 francs d'or. Cela n'est pas, car les prix des marchandises et denrées haussent dans un pays à mesure que la monnaie se déprécie.

Ce qui est vrai, d'autre part, c'est que cette hausse des prix ne suit pas une progression aussi rapide que la dépréciation de la monnaie, en sorte que, pendant le période de la dépréciation, le change offre en effet aux acheteurs étrangers une véritable prime favorisant les sorties de marchandises et productions du pays. Le phénomène a été constaté de la façon la moins équivoque pendant nombre d'années dans l'Inde, et actuellement il se manifeste

très nettement dans la République Argentine où le relèvement économique s'accomplit en partie grâce à une énorme dépréciation de la monnaie de papier. Aussi voit-on dans ce pays le gouvernement et la population s'unir dans un commun effort pour maintenir le change au taux le plus élevé possible, au grand détriment d'ailleurs des créanciers étrangers de la République.

La Chambre, après avoir entendu les partisans et les adversaires des nouveaux droits, a repoussé par 427 voix contre 81 la taxe extrême de 10 francs et par 360 contre 150 la taxe de 8 francs.

M. Méline s'était rallié à la dernière heure au droit de 7 francs que le gouvernement avait proposé dès le début et qui a obtenu 362 voix contre 166. On a sacrifié d'un commun accord la combinaison de l'échelle mobile que la commission avait présentée comme un correctif du droit de 8 francs. Aucune suite n'a été donnée à l'idée de droits proportionnels à la perte au change dans certains pays étrangers.

Le Sénat ayant ratifié presque sans débat le vote de l'autre assemblée, le seul résultat de cette mobilisation générale de l'armée protectionniste a été l'imposition d'une surtaxe de 2 francs au droit existant. Cette modération relative, après de si violentes démonstrations en faveur de mesures beaucoup plus énergiques, a été déterminée par une double considération. Les amis les plus déterminés de l'agriculture ont dû reconnaître qu'il pouvait être dangereux de jouer sans précaution de l'arme protectionniste. Le traité de commerce que la Russie a conclu avec l'Allemagne, celui qu'elle négocie avec l'Autriche-Hongrie, leur ont ouvert les yeux. Puis, derrière les questions douanières ils ont vu apparaître les questions sociales, derrière M. Méline les citoyens Jaurès et Jules Guesde.

Les protectionnistes ont eu l'imprudence de reprocher aux libéraux de favoriser par leur doctrine du « laisser faire » la propagande révolutionnaire et anarchiste. Les libéraux n'ont pas eu de peine à démontrer que le protectionnisme conduisait à l'*étatisme* (abominable néologisme, aussi affreux que la chose qu'il représente) et que de l'étatisme on versait dans le socialisme et dans le collectivisme.

La démonstration était superflue, car M. Jaurès est venu très franchement étaler le phénomène à la tribune. Que demandait-il? Rien que de raisonnable, si l'on pousse à ses conséquences extrêmes la doctrine qui a inspiré le droit de 7 francs. Il demandait que l'État eût seul le droit d'importer les blés et les farines, et de les revendre à un prix fixé par une loi chaque année.

C'est du collectivisme, mais appuyé sur les plus solides argumens protectionnistes. M. Jaurès est l'ennemi de la concurrence, comme les adeptes de M. Méline. Comme eux, il hait les intermédiaires, le grand commerce, la spéculation. A leur exemple, il considère la cherté des denrées comme une source de richesse, et la baisse des prix comme une calamité publique. Comme eux enfin, il invoque l'intervention de l'État.

On se demande pourquoi les protectionnistes n'ont pas adopté avec enthousiasme sa proposition. Elle présente en effet de grands avantages, ceux-là mêmes que l'on recherche dans l'école Méline. Elle supprime la spéculation, elle intervient dans les contrats, elle garantit aux cultivateurs de blé le prix minimum de 25 francs.

M. Jules Guesde a été naturellement plus loin que M. Jaurès. Ce n'est pas assez que l'État se fasse l'importateur unique de blé, il faut qu'il soit aussi le distributeur des subsistances, l'arbitre souverain des profits et des salaires. A quoi bon ce droit de 7 francs qui ne protège que la grande culture, genre de protection qui enrichit les riches et appauvrit les pauvres? Laissez le commerce libre, s'écrie alors l'économie politique dans sa simplicité d'âme. — Non, répond M. Jules Guesde, la liberté ne profite qu'aux forts et écrase les faibles. A la protection dont vous favorisez la grande culture, il faut opposer la protection pour les ouvriers agricoles. Votez une loi qui établisse un salaire minimum pour les ouvriers de la terre. Ceux-là sont vraiment les producteurs, et, par une misérable ironie de la destinée, ils ne sont pas les vendeurs du blé que leur travail fait jaillir du sol. Acheteurs du pain quotidien, ils sont les premières victimes du droit de 7 francs.

Il n'est pas mauvais que la Chambre ait eu ainsi un aperçu des solutions socialistes que recèle le protectionnisme. Et tout d'abord la perspective paraît l'avoir singulièrement intimidée. Elle n'a pas osé repousser nettement les propositions relatives à la fixation d'un salaire minimum pour les ouvriers agricoles, elle les a renvoyées à la commission du travail. La protection du travail n'est-elle pas, après tout, le corollaire de la protection de l'industrie et de l'agriculture? S'il convient d'assurer au producteur un prix minimum rémunérateur pour la vente de ses produits, comment ne conviendrait-il pas de garantir au travailleur un salaire minimum rémunérateur pour l'emploi de sa peine?

De cette grande discussion que reste-t-il? Une surtaxe de 2 francs dont profiteront à peu près seuls les propriétaires de grandes exploitations agricoles, et dont ils ne pourront pas pro-

fiter avant une année au moins, à cause des énormes quantités de blés étrangers qui ont été importées en France dans les deux mois de janvier et février. La surtaxe de 2 francs n'empêchera pas la Russie, les États-Unis, l'Australie, la République Argentine de nous envoyer leurs blés. Nous paierons seulement la farine et par conséquent le pain un peu plus cher. Et cependant, quand l'heure sera venue pour les agriculteurs de commencer à recueillir le plein bénéfice de la surtaxe, il est plus que vraisemblable que les mêmes causes générales qui ont fait baisser le prix du blé avec le droit de 5 francs, ne permettront pas que le nouveau droit procure le prix minimum rémunérateur de 25 francs. Toutefois, et c'est le plus net des résultats du vote, une apparente satisfaction a été donnée aux plaintes de l'agriculture. Des promesses avaient été faites aux dernières élections par un grand nombre de députés à leurs électeurs; ces promesses sont dégagées.

IV

La viticulture ne souffre pas moins que l'agriculture. Elle a même une cause plus immédiate et plus aiguë de faire entendre des lamentations. La crise présente en effet cette singularité qu'elle est la conséquence d'une récolte magnifique. Mais cette récolte a un défaut radical, celui du cheval si beau qui n'avait oublié que d'être vivant, ou du navire parfait dont l'unique inconvénient est de ne pouvoir naviguer. Cette récolte est la plus belle qu'on ait vue depuis le phylloxera; mais elle ne se vend pas.

Les vendanges de 1893 ont donné 50 millions d'hectolitres; 15 millions sont encore dans les celliers des producteurs qui ne peuvent les écouler à aucun prix.

La mévente des vins! cri poussé depuis trois mois dans tout le Midi, et aussi dans la Bourgogne et dans la Gironde! Mévente! c'est-à-dire grève d'acheteurs, absence d'ordres, abstention des consommateurs. L'étonnement du Midi, devant le phénomène de la mévente, a été si profond, qu'il a engendré l'indignation et presque soufflé la révolte. On a vu, dans certaines régions, des groupes d'habitans menacer le gouvernement du refus de l'impôt, s'il ne mettait un terme à la mévente.

Il est certain que la déconvenue est grande, que les populations viticoles sont durement frappées, et qu'il est naturel que dans leur détresse elles se soient adressées aussitôt à l'État. Il faut rendre cette justice à ceux qui ont pris la parole en leur nom,

au corps législatif, qu'ils ont eu le courage, au lendemain du vote de la surtaxe du blé, de déclarer qu'un relèvement du droit de douane sur les vins serait un remède insuffisant, que la question douanière n'avait rien à voir avec la question de la mévente des vins.

Rien de plus juste. Ce n'est pas la concurrence des vins étrangers qui empêche la consommation française d'absorber les 15 millions d'hectolitres de vins nationaux restés en souffrance, c'est la bière, le cidre, les vins artificiels, les habitudes nouvelles prises par la population pendant la longue bataille engagée contre le phylloxera; c'est aussi, il faut bien le dire, le défaut de ressources. La consommation reste insensible aux appels éperdus de l'industrie viticole; elle n'achète pas, quoique l'on prétende lui céder la marchandise à vil prix, parce que ses ressources ne lui permettent pas d'accroître sa dépense habituelle en ce qui concerne ce produit.

La principale raison de la mévente est donc la surproduction. La terre a donné 15 millions d'hectolitres de trop, et ils restent pour compte à leurs producteurs. Peut-être aussi la qualité n'a-t-elle pas répondu à la quantité. La chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux de Paris et du département de la Seine a parlé, dans une note adressée au gouvernement, de vins à faible degré, dont la conservation sera difficile et incertaine.

« L'affaiblissement du degré des vins français est un des côtés caractéristiques de la reconstitution de nos vignobles, » dit ce même document, attribuant le phénomène aux nouvelles méthodes de culture et au changement de cépages. Si de telles assertions ont quelque chose de fondé, on trouverait là une raison déjà suffisante des hésitations du commerce.

Les viticulteurs ne se sont pas adressés en vain à la Chambre. Celle-ci ne leur a pas accordé tout ce qu'ils demandaient, elle ne pouvait leur donner ni la suppression de l'octroi, ni les transports à prix infiniment réduits, ni la destruction radicale et immédiate du privilège des bouilleurs de cru, ni la prohibition de la consommation de l'alcool. Du moins la viticulture a obtenu, sous la forme d'un ordre du jour contenant de pressantes invitations au gouvernement, des promesses qui ont une sérieuse valeur.

Le gouvernement devra, pour réaliser ces promesses, alléger les impôts qui pèsent sur les vins, déclarer une guerre acharnée aux fraudes et aux sophistications, et présenter des mesures propres à augmenter l'exportation des vins.

V

Le 8 juin de l'année dernière, M. Denormandie présentait son rapport au Sénat au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi voté par la Chambre sur la réforme des caisses d'épargne. Malheureusement la discussion du budget de 1894 ayant absorbé les dernières journées de la session, le projet de loi sur les caisses d'épargne, après une première délibération, resta en route avec tant d'autres.

Les élections générales eurent lieu, la nouvelle Chambre se réunit, renversa le ministère Dupuy, édifia le ministère Casimir-Perier. On dut s'occuper des bombes anarchistes, puis l'année 1893 se termina et deux mois de 1894 s'écoulèrent. Le travail de M. Denormandie restait sur le chantier, son auteur cherchant à le rajeunir de temps à autre; de là un premier rapport supplémentaire le 16 février, un second le 27. Enfin le Sénat mettra sans doute dans le plus bref délai à son ordre du jour l'éternelle question des caisses d'épargne. Le moment est donc propice pour constater en quel état se présente aujourd'hui cette fameuse réforme dont l'opinion publique s'était si fort et si justement occupée l'année dernière.

Un fait capital résume les causes et les circonstances qui ont fait naître le besoin d'une réorganisation du système des caisses d'épargne. Pendant trois ou quatre années, grâce au taux d'intérêt avantageux que servaient ces établissemens à leurs déposans, les dépôts ont afflué aux caisses privées et à la caisse nationale en telle proportion que le total en atteignait, à la fin de 1892, l'effrayante somme de près de quatre milliards.

Somme effrayante, parce que le gouvernement a la responsabilité de ces dépôts, et parce que les fonds ainsi confiés à la Caisse des consignations et employés en rentes, sont remboursables à vue. La gravité extrême de ces deux points constitue tout l'intérêt du travail de réforme, par voie législative, du régime des caisses d'épargne, travail commencé en 1887 et qui n'est pas encore achevé aujourd'hui (1).

Ce qui fait la force actuelle de nos caisses d'épargne et l'indiscutable confiance dont elles jouissent dans le public, c'est que les classes populaires, qui constituent la grosse clientèle des guichets, sont intimement persuadées que porter leur argent à la caisse d'épargne c'est le prêter directement au Trésor, le débiteur

(1) Voyez *Le projet de réforme des Caisses d'épargne* dans la *Revue* du 15 juin 1892

le plus solvable qui puisse exister. Il y aurait eu un péril extrême à modifier ce sentiment. Le crédit des caisses s'étant associé, par des transitions successives, au crédit même de l'État, il était trop tard pour épiloguer sur les faits, pour discuter les points de droit. Tout le monde croit que la caisse d'épargne, c'est l'État, et celui-ci a fait ce qu'il fallait pour encourager cette appréciation. Jusqu'en 1886 la Caisse des dépôts et consignations, à laquelle toutes les caisses d'épargne sont obligées de transmettre les fonds qu'on leur confie, pouvait, soit verser au Trésor en compte courant, soit employer en titres de l'État français, les fonds ainsi recueillis. Le montant des versemens en compte courant effectués par la caisse au Trésor n'était d'ailleurs pas limité. Un article inséré à la fin de 1886 dans la loi de finances pour 1887 décida que ce montant serait à l'avenir fixé à 100 millions au maximum et que le surplus serait employé à des achats de rentes. Depuis cette époque, ce que le public a su de plus intéressant sur la Caisse des dépôts et consignations est qu'elle représente le plus gros acheteur de rentes françaises qui existe et ait jamais existé.

La Caisse des dépôts et consignations, on ne saurait l'oublier, c'est l'État, se rendant acquéreur de titres d'une *dette perpétuelle* contractée sur lui-même, pour garantir une *dette à vue* qu'il lui plaît de contracter à l'égard des déposans des caisses d'épargne, et qui d'année en année devient plus lourde. De ses rentes sur l'État, le porteur n'attend absolument que l'intérêt promis ; on ne lui doit point le capital, on lui doit tant pour cent par an, payable par trimestre. Ses fonds à la caisse d'épargne au contraire, il faut qu'il les sente toujours, et en toute circonstance, à sa disposition : il faut qu'il soit assuré que, même en temps de crise, — et surtout en temps de crise, — il n'aura qu'à se présenter aux guichets de la caisse pour retirer son argent.

S'il n'en va pas ainsi, ne parlez plus de caisses d'épargne ; ces établissemens sont transformés en banques de dépôts ; l'ancienne institution, populaire, protectrice et instigatrice de la petite épargne, n'existe plus.

Or les quatre milliards de dépôts sont-ils réellement remboursables à vue, aujourd'hui qu'ils sont placés en rentes françaises pour la plus forte partie de ce montant ? Poser la question c'est la résoudre. Entre le principe et le fait a existé dès lors une antinomie dont le péril n'était pas seulement théorique, mais pouvait subitement surgir dans le domaine de la réalité.

Comment endiguer cet afflux des dépôts, empêcher que la masse n'en dépasse les quatre milliards déjà atteints, et préparer les moyens de ramener peu à peu ce total à trois, puis à deux

milliards? Deux causes avaient provoqué l'afflux des dépôts : un taux d'intérêt excessif, et le maintien à 2000 francs du maximum des dépôts individuels. Abaisser le taux d'intérêt, et ramener le maximum à 1 000 francs ou tout au moins à 1500 francs, telle était la solution toute rationnelle et toute pratique du problème.

La réduction d'intérêt fut la première mesure adoptée.

En 1890 les caisses recevaient encore un intérêt de 4 pour 100 l'an. Mais le taux paraissait si exagéré, la rente française ayant déjà dépassé 92 francs, que la loi de finances du 26 décembre 1890 le réduisit à 3,75 pour 100 à partir de 1891. Mais, disait elle-même la commission de surveillance de la Caisse dans son rapport sur les opérations de 1890, « cet intérêt réduit est de beaucoup supérieur à celui que la Caisse peut retirer actuellement de ses placemens nouveaux en valeurs d'État, et il est vraisemblable qu'il devra être encore abaissé, si l'on veut éviter le recours à la garantie du Trésor. »

Le taux fut maintenu à 3,75 pour 100 pendant les deux années 1891 et 1892, puis de nouveau abaissé, par une simple clause de la loi de finances du 26 décembre 1892, à 3,50 pour 100 pour l'année 1893. L'intérêt était ramené en même temps à 2,75 pour 100 pour les déposans à la Caisse d'épargne postale.

Les retraits de fonds qui se produisirent immédiatement fournirent la preuve que ceux-là avaient vu juste qui dénonçaient le taux excessif d'intérêt comme une des causes directes de l'hypertrophie des caisses d'épargne.

C'est au cours de cette période de retraits qu'arriva devant la Chambre (février 1893) un projet de réforme des caisses d'épargne déjà voté en première lecture, et que la commission rapportait revu, corrigé, amélioré pour une seconde délibération. Entre autres innovations, il ramenait de 2000 à 1000 francs le maximum du compte ouvert à chaque déposant.

La limite de 2000 francs est manifestement trop élevée. Si une somme de 1 000 francs peut être considérée comme de la petite épargne, c'est-à-dire exactement de l'espèce d'épargne que les caisses ont pour mission d'aider à se former et de recueillir, il n'en est plus de même pour une somme variant de 1 000 à 2 000 francs. Pour celle-là, tous les genres de placement sont ouverts aux capitalistes, la caisse d'épargne lui doit rester fermée. La commission l'avait sagement compris; mais elle était quelque peu naïve en supposant qu'elle le ferait comprendre au gouvernement et à la Chambre.

Elle dut se contenter d'une demi-mesure et obtint que le

montant maximum des comptes nouveaux serait désormais fixé à 1 500 francs.

La partie originale du projet de la commission était la concession à un certain nombre de caisses d'une liberté d'action, fort limitée d'ailleurs, pour l'emploi des dépôts.

Les caisses auxquelles pouvait s'appliquer la réforme projetée sont au nombre d'environ cinquante, soit le dixième à peu près du montant total. Ce sont celles qui s'administrent elles-mêmes, sans l'intervention d'aucune autorité municipale ou départementale. Actuellement, rien ne distingue leur fonctionnement de celui de toutes les autres caisses. Elles font comme ces dernières l'office de pompe aspirante pour drainer les petites épargnes et les envoyer au réservoir commun de la Caisse des dépôts et consignations.

La commission proposait de donner à ces cinquante caisses une petite part d'autonomie, la faculté de consacrer à des placemens locaux, rigoureusement déterminés par la loi, un montant des capitaux qui leur sont confiés, correspondant à trois fois celui de leur fortune personnelle, mais ne dépassant pas le quart des dépôts.

La Chambre a reculé devant une expérience, même si modeste. Elle a voulu que toutes les caisses restassent comme par le passé de simples rouages de l'État pour la concentration des capitaux. On doit le regretter, car le danger était nul et l'essai promettait d'être intéressant. Tout ce que la Chambre concéda dans cet ordre d'idées fut l'élargissement du cercle des emplois pour la fortune personnelle des caisses.

Tel est l'état dans lequel fut porté devant le Sénat, vers le milieu de l'année dernière, le projet de réorganisation. Les grandes lignes en ont été conservées par la commission sénatoriale. Toutefois le nouveau projet se distingue du précédent par quelques modifications d'une réelle importance.

Les caisses d'épargne étant obligées de se dessaisir des fonds à elles versés, sous la réserve de la partie nécessaire pour leur gestion, et la Caisse des dépôts et consignations ayant reçu mission de gérer ces fonds, cette caisse peut les employer : 1° en valeurs de l'Etat ou jouissant d'une garantie de l'État; 2° en obligations négociables et entièrement libérées des départemens, des communes, des chambres de commerce; en obligations foncières et communales du Crédit foncier.

M. Denormandie dit, dans son premier rapport supplémentaire, que la difficulté des emplois est insoluble, au moins absolument parlant, et qu'on ne peut la corriger que par certaines

mesures, en diminuant la nature et l'importance des périls qu'elle peut faire courir.

La difficulté de la gestion, en effet, est en raison directe de l'énormité du capital. Si des réalisations deviennent nécessaires, elles doivent procéder par masses, et, même portant sur des rentes, c'est-à-dire sur la valeur qui a le marché le plus large, elles peuvent exercer une action fâcheuse sur les cours. Que serait-ce si le champ des placemens de la Caisse était étendu de telle sorte qu'elle fût obligée de chercher à réaliser des valeurs malaisément négociables?

On objecte que la Caisse des dépôts aurait la ressource de s'adresser à la Banque de France. M. Denormandie démontre sans peine qu'en cas de crise sérieuse (et c'est le seul cas à examiner) on ne pourrait trouver à la Banque qu'un concours relativement limité.

Il est donc de toute nécessité, non seulement que le portefeuille des caisses d'épargne ne contienne en tout temps que des valeurs négociables presque à cours certains et par grandes masses, mais encore que les disponibilités de la Caisse soient accrues.

Depuis 1886, la somme non employée par la Caisse des dépôts ne peut excéder 100 millions; elle est placée en compte courant au Trésor. La commission du Sénat propose de remplacer cette disposition par la suivante :

« Les sommes non employées ne peuvent excéder 10 pour 100 du montant des dépôts au 1er janvier. Elles sont placées soit en compte courant au Trésor dans les mêmes conditions que les élémens de la dette flottante portant intérêt, *soit en dépôt à la Banque de France*. La partie déposée en compte courant au Trésor ne peut dépasser 100 millions. »

Le solde des dépôts étant, au 31 décembre dernier, de 3150 millions, la Caisse des dépôts pourra donc laisser sans emploi 315 millions, dont 100 en compte courant au Trésor, et 215 déposés à la Banque de France, ces derniers sans intérêt.

Cette mesure entraînera nécessairement une diminution dans le taux d'intérêt servi aux déposans. Le rapporteur entrevoit sans inquiétude cette conséquence. « La grande préoccupation de tous, dit-il, est l'accroissement continu et excessif des dépôts qui affluent dans les caisses de l'État, et engagent sa responsabilité en cas de crise. Or le seul et véritable remède à cette situation réside dans l'abaissement du taux d'intérêt servi aux déposans ; tant que ce taux ne sera pas inférieur sensiblement à celui des valeurs de tout repos et en particulier de la rente

nationale, la caisse d'épargne ne sera pas seulement le refuge assuré du capital en formation, elle deviendra une caisse de placement jusqu'à la limite autorisée par la loi, ce qui est contraire au but de son institution. »

Ainsi le taux d'intérêt cessera de dépasser celui du rendement que donnerait le placement direct en rentes françaises et l'incitation sera moins grande pour beaucoup de déposans à conserver à la caisse d'épargne le maximum de leurs dépôts.

Avec l'abaissement prochain à 3 pour 100 du taux de l'intérêt versé aux caisses et la réduction du minimum des dépôts à 1500 francs, il est permis d'espérer que l'afflux des dépôts, s'il n'est totalement arrêté, ce qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses, sera au moins ralenti.

VI

Sur la question des facilités plus grandes à donner à toutes les caisses d'épargne pour les emplois de leur fortune personnelle et aux caisses dites indépendantes pour le placement d'une partie de leurs dépôts, on ne pouvait attendre du Sénat qu'il se montrât plus novateur que la Chambre des députés où les réformateurs n'ont pu sur le dernier point obtenir gain de cause.

On sait quelle brillante campagne ont menée pour ce « libre emploi » un petit nombre d'hommes énergiques, résolus, phalange hardie, portée par de vigoureuses convictions, à la tête de laquelle figure le président de la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, M. Rostand. Si peu ambitieux que fût le programme présenté par ces prétendus révolutionnaires, il n'a pas trouvé grâce devant le Sénat plus que devant l'autre assemblée. Non seulement on lui reprochait d'ouvrir le champ à des expériences téméraires, mais il constituait un régime boiteux, rompant la belle ordonnance de la législation uniforme pour toutes les caisses. Or on sait quelle passion nous avons en France pour l'uniformité en matière administrative.

Si l'on vient à chercher ce que pensent les caisses d'épargne elles-mêmes des projets dont elles sont l'objet, on découvre que quelques-unes réclament un peu de liberté, telle la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône, mais que l'immense majorité des caisses ne souhaite rien tant que le maintien du *statu quo*.

Prenons pour exemple une caisse de nos grandes villes de province, devant à ses déposans de 25 à 35 millions. Ce solde s'est accru de 2 ou 3 millions dans les années 1891 et 1892. Le

président de la caisse, c'est-à-dire le maire de la ville et le conseil des directeurs, sont enchantés de ce développement des opérations, car ils sont préoccupés avant tout d'un point, capital à leurs yeux : l'augmentation continue du solde dû aux déposans. Si chaque année voit s'élever le solde, tout est bien, l'institution des caisses d'épargne est en pleine prospérité.

Cet état d'esprit des caisses d'épargne explique la résistance obstinée qu'ont rencontrée les timides innovations élaborées par le Parlement et formulées dans le projet de loi que va discuter le Sénat.

Un observateur désintéressé estimera qu'il est contraire à toute raison que l'État assume la responsabilité de rembourser à vue 3 milliards de francs, dont il n'a pas besoin, auxquels il ne doit d'ailleurs pas toucher, et qu'il est obligé de placer en ses propres valeurs.

Tout autre est le point de vue des administrateurs d'une caisse d'épargne particulière. Là n'existe plus la préoccupation des 3 milliards. On se trouve en présence d'un capital relativement modeste, 25 ou 35 millions, qui a été envoyé à la Caisse des dépôts et consignations. Celle-ci répond du capital, paie un intérêt de 3,50 pour 100 et se charge d'envoyer les fonds nécessaires s'il survient des demandes anormales de remboursement. Nulle crainte, par conséquent.

La Chambre vient à voter une disposition aux termes de laquelle le maximum de chaque dépôt sera ramené de 2000 à 1 500 francs. La mesure est trouvée détestable, et justement pour la raison qui la faisait réclamer par les économistes, parce qu'elle tendra à réduire le total des dépôts par l'élimination progressive des comptes les plus forts appartenant à des capitalistes ou à des commerçans qui se servent de leur dépôt aux caisses comme d'un compte courant chez un banquier.

On invoque l'argument qui a été plusieurs fois porté à la tribune, même par des membres du gouvernement, savoir que ce sont les livrets supérieurs à 1000 francs qui seuls fournissent aux caisses d'épargne les ressources annuelles avec lesquelles elles s'administrent. Or, sur le total de 3 milliards que doit l'État aux caisses d'épargne, il y a au moins un milliard (1), probablement un milliard et demi, constitué par des dépôts supérieurs à 1 500 francs et auxquels logiquement les caisses d'épargne devraient

(1) A la fin de 1892, sur un ensemble de 5 948 882 livrets correspondant à une somme totale de 3 052 760 000 francs, on comptait 787 285 livrets de 1 000 à 2 000 francs pour 1 135 millions, et 495 391 livrets de 2 000 francs et au-dessus, ces derniers passibles de réduction dans un délai de trois mois, pour 1 022 millions.

être fermées. Faudra-t-il cependant les conserver et maintenir la limite à 2000 francs, uniquement pour que les caisses puissent faire face à leurs dépenses et réaliser un léger bénéfice? Cette thèse, qui est celle de chaque caisse d'épargne en son particulier, est cependant insoutenable, car il y a un intérêt supérieur à celui des frais d'administration des caisses, c'est l'intérêt public qui exige que l'afflux des dépôts soit enrayé.

La plus grande confusion règne donc encore dans les esprits au sujet du rôle que doivent jouer les caisses d'épargne.

Écoutons les réformistes :

« Faire de l'État l'unique dispensateur d'un capital d'épargne qui est aujourd'hui de 3 milliards et demi et qui paraît destiné à s'accroître indéfiniment, est une conception financière monstrueuse. Pour sortir de cette impasse, il n'existe qu'une issue, c'est de rendre aux caisses d'épargne la liberté, non pas une liberté immédiate, sans précaution, brutale en quelque sorte, mais une liberté progressive et mesurée. Il faut « décentraliser » les fonds des caisses d'épargne. »

Demandons d'autre part aux conservateurs ce qu'ils pensent des libertés que la commission du Sénat propose de concéder aux caisses relativement à l'emploi de leur fortune personnelle, c'est-à-dire de l'ensemble des bonis annuels réalisés sur la distribution des intérêts :

« En principe les déposans ont droit aux revenus totaux du portefeuille, et si ce revenu dépasse le taux normal de l'intérêt, l'excédent devrait être réparti. C'est ce qui a lieu dans plusieurs États voisins, où les revenus de l'exercice donnent lieu, tous les cinq ou six ans, à des distributions complémentaires entre les titulaires de livrets.

« Par conséquent, on ne voit pas du tout pourquoi la loi autoriserait les administrations des caisses à employer ces bonis en souscriptions volontaires à des œuvres d'assistance publique ou en prêts de faveur, ce qui veut dire en libéralités non remboursables. Il n'est pas difficile de prévoir les abus qui s'introduiront par cette brèche. On va placer les administrations des caisses d'épargne aux prises avec toutes les sollicitations locales. Les influences politiques entreront en scène pour obtenir des concours financiers destinés à subventionner des entreprises de prétendue bienfaisance, et les caisses seront exposées à tous les périls.

« La Chambre a rejeté avec raison toutes les innovations qui avaient pour but de donner à ces institutions une initiative incompatible avec la responsabilité de l'État. Il faut rester dans cette voie. Nous avons vu en 1893 l'extrême impressionnabilité des

déposans et comment la campagne entreprise contre nos caisses avait provoqué l'arrêt des dépôts. Il n'y avait aucun prétexte à cet effarement. Que serait-ce si on introduisait dans la législation des mesures imprudentes?

« Quant aux caisses libres que des esprits théoriques voudraient instituer à côté des caisses officielles et qui auraient la pleine disposition de leurs dépôts, elles compromettraient le crédit des caisses officielles. Leur mauvaise gestion réfléchirait, dans le public, sur celle des caisses ordinaires et leur ferait perdre la confiance des déposans. Ces caisses libres existent en Italie. On n'a qu'à aller voir ce qu'elles deviennent. »

Voilà les deux opinions extrêmes. Mais il y a bien des nuances entre le maintien du *statu quo* et le système des caisses libres ou de la « décentralisation » des fonds des caisses d'épargne. Le Sénat aura pour se guider les rapports si instructifs de sa commission; il saisira toute l'importance des deux innovations qui y sont proposées: la constitution d'une énorme réserve qui pourra atteindre 10 pour 100 du montant des dépôts, et la faculté donnée à la Caisse de déposer 200 millions en espèces à la Banque de France, outre les 100 millions remis en compte courant au Trésor. Présenter de telles mesures, n'est-ce pas accuser la gravité des problèmes posés par l'accumulation croissante des dépôts aux caisses d'épargne ?

On a vu, il est vrai, l'année dernière, le public retirer subitement des fonds dans une proportion inusitée. A la fin de juin l'excédent des retraits dépassait même 200 millions; mais dans le deuxième semestre, cette espèce de panique, que rien ne justifiait, s'est calmée, et la confiance est revenue peu à peu. Les dépôts dépassèrent de nouveau les retraits; la Caisse des consignations, qui pour la première fois s'était trouvée transformée en vendeur de rentes, n'a pas tardé à redevenir acheteur. Dans les deux derniers mois de février et mars, elle a consacré à des acquisitions de rentes un capital de 57 millions. Que l'on multiplie ce chiffre par six, on verra de combien sera accru en 1894 le solde général dû aux déposans des caisses d'épargne, au cas que le vote du projet de loi de réforme soit encore retardé.

VII

Si la réorganisation du régime des caisses d'épargne intéresse surtout l'avenir économique de la France, la configuration qui va être donnée à son plus prochain budget, celui de 1895, dont le

projet a été présenté à la Chambre avant son départ pour les vacances, engage, dans le présent, la solidité de nos finances.

Il y avait à pourvoir, cette année, à une insuffisance de 139 millions de francs. Prenant en effet, comme point de départ, le montant des recettes voté l'année dernière pour le budget de 1894, le ministre devait, dans les prévisions relatives à 1895, diminuer ce montant d'une somme de 50 millions, dont 30 millions de ressources exceptionnelles sur lesquelles il n'y avait plus à compter, et 20 millions représentant l'ensemble des moins-values de rendement accusées par les relevés mensuels en 1893. D'autre part il avait à inscrire 89 millions de dépenses nouvelles. Recevant 50 millions de moins, ayant à débourser 89 millions de plus, le Trésor devait se trouver à découvert de 139 millions.

Heureusement la conversion effectuée en janvier dernier, en enlevant aux porteurs de rentes 4 1/2 pour 100 deux neuvièmes de leur revenu, a allégé d'une somme de 68 millions les charges de la dette publique. Il eût été désirable que cette splendide économie pût être appliquée à quelque dégrèvement important, dont la population se fût montrée reconnaissante envers la République. Mais l'économie était dévorée d'avance par l'accroissement des dépenses. Le bénéfice de la conversion a donc servi à couvrir 68 des 139 millions manquans, et il restait encore à pourvoir à un déficit de 71 millions.

Le projet de M. Burdeau est à la fois très complexe et très hardi. L'intention de faire une œuvre démocratique y est manifeste. Si les combinaisons qu'il propose sont adoptées par la Chambre, un très grand nombre de contribuables qui ne participent aux charges publiques que pour un chiffre presque insignifiant paieront moins encore ou ne paieront plus du tout, et le fardeau se trouvera reporté sur les classes moyennes, déjà pourtant suffisamment atteintes.

Quoi qu'il en soit, voici l'économie du projet : M. Burdeau, constatant une insuffisance de 71 millions et demi, l'accroît encore de 13 1/2 et la porte à 85 millions par deux innovations, fort intéressantes l'une et l'autre. Il rétablit un chapitre d'amortissement, avec une dotation de 12 millions, qui s'appliquera en 1895 à l'extinction d'obligations sexennaires. Il inscrit en outre un crédit de 1 500 000 francs destiné à constituer des bonifications pour les pensions que se créent à eux-mêmes par leurs cotisations les membres des sociétés de secours mutuels. Ces retraites sont de très faible importance et, dans beaucoup de cas, la bonification sera plus élevée que leur montant. Un pensionné de 65 ans, qui aura versé 15 francs par an pendant trente-cinq années, ne se sera

constitué qu'une retraite inférieure à 60 francs; la bonification accordée par l'État sera de près de 80 francs. La charge, limitée à 1 500 000 francs pour 1895, s'accroîtra ensuite chaque année, de 400 000 francs d'abord, bien plus rapidement plus tard.

A l'insuffisance de 85 millions M. Burdeau oppose des ressources nouvelles pour 35 millions et une ingénieuse combinaison d'emprunt dissimulé pour le surplus.

Les 35 millions de ressources nouvelles proviennent, jusqu'à concurrence de 21 millions, de mesures diverses propres à prévenir la fraude et à assurer dans de meilleures conditions la rentrée des taxes existantes. Les 14 millions restans sont le produit de la grande réforme fiscale qui fait l'originalité du projet de budget de 1895.

La réforme embrasse toutes les contributions directes, sauf les patentes. Elle supprime la taxe personnelle, la taxe mobilière et l'impôt des portes et fenêtres, et propose, comme taxe de remplacement, une contribution d'habitation composée d'une taxe sur les loyers et d'une autre sur les domestiques. En outre, le taux de l'impôt sur les propriétés bâties est élevé de 3,20 à 4 p. 100. Cette contribution d'habitation est un essai d'impôt sur l'ensemble présumé des revenus des contribuables. C'est ainsi que la présente le ministre des finances dans son exposé des motifs. On réserve d'ordinaire, dit-il, le nom d'impôt sur le revenu à une contribution ayant pour base soit une déclaration du redevable, soit une enquête sur les biens de chacun. Le projet écarte toute disposition de ce genre comme pouvant constituer soit une duperie pour le Trésor, soit un système vexatoire à l'égard des particuliers. Il détermine la charge devant incomber à chaque citoyen, d'après deux indices aisés à constater : la valeur locative de son habitation et le fait qu'il emploie ou non des domestiques attachés à sa personne.

La taxe sur les loyers est un impôt de répartition ; le taux en varie de 4,95 p. 100 à Paris à 6,60 dans les petites communes, le législateur supposant, avec raison, que le loyer représente une dépense d'autant plus lourde, par rapport au revenu du contribuable, que celui-ci habite une localité où la population est plus dense. La préoccupation démocratique apparaît d'ailleurs dans les dégrèvemens accordés aux loyers les plus modestes et aux familles chargées d'enfans dont le loyer imposable ne dépassera pas un chiffre déterminé.

La taxe sur les domestiques, complémentaire de la précédente, est un impôt de quotité qui a une base certaine dans la taxe sur les loyers. Elle consiste en effet dans une majoration de 40 p. 100

de celle-ci. Elle croît en conséquence avec l'importance du loyer, puisque un loyer coûteux entraîne d'ordinaire un service de domesticité plus considérable et réciproquement. On voit que la taxe est établie non sur le nombre des domestiques, mais sur le fait d'en avoir un nombre quelconque. Toutefois les contribuables qui n'ont à leur service qu'un seul domestique du sexe féminin, ne seront assujettis qu'à 20 p. 100 de leur taxe de loyer.

M. Burdeau a établi ses prévisions de telle sorte que la suppression de l'impôt personnel et mobilier et de l'impôt sur les portes et fenêtres soit exactement compensée par l'augmentation de l'impôt sur la propriété bâtie et par l'établissement de la taxe sur les loyers, et que la plus-value attendue de 15 millions provienne toute de la taxe sur les domestiques.

Le ministre des finances n'a pas voulu dresser un budget impitoyable et demander à de nouveaux sacrifices imposés aux contribuables les 50 millions qui lui manquaient encore. Il a mieux aimé inscrire dans ses prévisions 50 millions de moins au chapitre des garanties d'intérêt aux chemins de fer et rejeter cette charge sur la dette flottante, puis conclure avec deux grandes Compagnies, l'Orléans et le Midi, une convention aux termes de laquelle ces Compagnies émettront, pour 300 millions de francs, des obligations avec le produit desquelles elles se déchargeront de leur dette antérieure de garantie à l'égard du Trésor. Le gouvernement appliquera une partie de ces fonds à l'acquittement en 1895 des garanties non portées au budget; le solde allégera d'autant la dette flottante.

Ce qui est grave dans ces comptes budgétaires, c'est l'irrésistible mouvement qui, en dépit des plus énergiques résistances, pousse toujours plus haut le total des dépenses publiques. Pour trouver dans notre budget de sérieuses économies, il faudrait bouleverser l'administration. En revanche les accroissemens de dépenses s'imposent chaque année avec un tel caractère d'implacable nécessité qu'aucun ministre des finances ne pourrait se flatter d'enrayer la force d'un tel courant.

Car toutes ces dépenses nouvelles sont justifiées. Il n'en est aucune qui n'ait sa raison d'être et ne doive trouver sa place dans le compte général. Il y a d'abord les augmentations inévitables de traitemens (instituteurs, employés des postes et télégraphes, etc.), puis l'application des lois sur l'assistance ouvrière, l'extension de l'enseignement primaire, la création d'un ministère des colonies et d'une armée coloniale, les chemins de fer au Tonkin, le renforcement des garnisons à Madagascar, la charge toujours

croissante des pensions, les primes à l'industrie, enfin les exigences des deux ministères de la guerre et de la marine.

Tandis que se produit ce phénomène de la montée constante des dépenses nationales, un grand danger menace la sécurité de notre régime fiscal et de tout notre édifice budgétaire, l'assaut que se prépare à livrer au Trésor l'armée des réformateurs de l impôt.

Comptez le nombre de leurs propositions de loi depuis le début de la session! Il faudrait, si jamais la porte du budget leur était ouverte par la faiblesse du Parlement, supprimer toutes les taxes existantes et les remplacer par les systèmes de l'invention radicale, d'un rendement incertain, mais dont l'objet principal est de faire peser la charge entière de l'impôt sur les classes riches ou simplement bourgeoises, et d'exonérer la masse des électeurs.

Parmi tous ces projets de réforme, il en est quelques-uns de moins chimériques que les autres. Le ministre lui-même introduit d'importantes modifications dans le régime des droits de succession et de mutation. Il réalise la refonte de l'impôt des boissons et prépare la suppression des octrois. Enfin il substitue, ainsi qu'on vient de le voir, à la contribution personnelle-mobilière une taxe d'habitation, nouveauté vieille, il est vrai, de plus d'un siècle, mais qui, sous sa forme rajeunie, est un acheminement à l'établissement d'un impôt général sur le revenu.

Nous marchons donc, à notre tour, à grands pas vers cet impôt sur le revenu, qui a si fortement répugné jusqu'ici par son caractère inquisitorial à l'esprit français, qui existe cependant en Angleterre, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, que les Américains, après l'avoir établi pendant la guerre civile, n'avaient conservé que pour leurs budgets locaux, mais qu'ils songent, en ce moment même, à introduire de nouveau dans leur système fiscal national.

AUGUSTE MOIREAU.

POÉSIE

MATIN D'HIVER

La neige tombe en paix sur Paris qui sommeille,
De sa robe d'hiver à minuit s'affublant.
Quand la ville surprise au grand jour se réveille,
Fins clochers, dômes ronds, palais vieux, tout est blanc.

Moins rudes sont les froids, et la Seine charrie :
D'énormes blocs de glace aux longs reflets vitreux
Éclaboussent d'argent l'arche du pont Marie,
Poursuivent leur voyage et se choquent entre eux.

Les cloches qui tintaient à si grandes volées,
Pour fêter dignement les jours carillonnés,
N'ont plus qu'un timbre mat et des notes voilées,
Comme si leurs battans étaient capitonnés.

Les barques des chalans au long des quais rangées,
De leur unique voile ont fermé l'éventail,
Et toutes dans la glace, en bon ordre figées,
Sont prises dans leur coque et jusqu'au gouvernail.

Enrobant le soleil sous deux ailes de flamme,
Un goéland du Havre ou de Pont-Audemer
Vient comme un Saint-Esprit planer sur Notre-Dame :
On reconnaît de loin le grand oiseau de mer.

Ce fut par de joyeux et clairs matins de neige,
Où l'aurore allumait ses premiers feux pourprés,
Qu'autrefois les Normands, blonds fils de la Norvège,
Dressaient la haute échelle à Saint-Germain-des-Prés.

LE RETOUR

I

Quand on vieillit, on aime à lire l'Odyssée,
Comme on aimait, enfant, Robinson Crusoé,
Le berceau de Moïse et l'arche de Noé
Achevant sur les monts sa haute traversée.

Et quand ces livres d'or à regret sont fermés,
On revoit en esprit de fabuleux parages,
De fraîches oasis aux verdoyans mirages,
Dont nos clairs souvenirs restent longtemps charmés.

En parcourant les mers sur un navire antique,
L'illustre voyageur du monde oriental,
Par les flots emporté loin du pays natal,
Chaque soir, voyait fuir son île fantastique...

Ithaque... Il en était parti depuis vingt ans,
Et baisa le rivage en retrouvant la terre;
Tous ses compagnons morts, il revint solitaire,
Vieux et la barbe inculte après un si long temps.

L'apercevant de loin, sa grande meute aboie
Sur le pauvre honteux en haillons, presque nu.
Un seul parmi les chiens au flair l'a reconnu
Et se traîne à ses pieds en expirant de joie.

L'homme est changé... Ce n'est qu'en voyant son genou
Marqué d'une profonde et blanche cicatrice,
Que, le cœur défaillant, son ancienne nourrice
De ses deux bras émus enveloppe son cou.

Mais c'est en vain qu'il a transpercé de ses flèches,
L'un sur l'autre abattus, tous les fiers prétendans
Qui dans ses gras troupeaux mordaient à belles dents,
Et qu'il est rouge encor de leurs blessures fraîches.

Avant de lui passer au doigt l'anneau royal,
La reine, qui douta trop longtemps de son maître,
Tombe dès qu'en lui seul elle a pu reconnaître
Le robuste ouvrier du grand lit nuptial.

II

Je me souviens d'un vieux matelot saintongeais
Né près de l'Océan, à Talmont-sur-Gironde.
Son rapide voilier courait autour du monde,
A l'époque où moi-même autrefois voyageais.

En pleine mer du Sud, de longs groupes d'îlettes
Émergent au hasard sur des bancs de corail
Qui fourmillent d'écueils, où bricks et goélettes
Sur des rocs à fleur d'eau brisent leur gouvernail.

Ce fut là qu'en débris disparut son navire,
Dans la chaude contrée où les paradisiers
S'enivrent en mangeant la noix des muscadiers,
Où les cygnes sont noirs, où règne l'oiseau-lyre.

Un seul des naufragés fut sauf... le matelot,
Intrépide nageur qui put gagner la terre,
Et des jours et des mois resta sur un îlot,
De ses grands bois déserts ermite involontaire.

Il devint prisonnier de pirates malais,
Puis au banc des rameurs sur des jonques chinoises.
Quand il put échapper aux peuplades sournoises,
En rade appareillait un trois-mâts bordelais.

Mais l'homme avait perdu treize ou quatorze années
De son bel âge mûr et dans un rude exil
Sous de lointains soleils tristement égrenées;
Au cher pays natal il revint en droit fil.

III

Il rentra dans le bourg après la nuit tombée.
Déserte était la rue... on ne l'attendait pas.
Dans une maison basse, une claire flambée
Rougissait la fenêtre... Il marchait à grands pas.

De la porte entr'ouverte, il vit sa cheminée
Et reconnut la haute armoire de noyer
Par un feu de sarment très vif illuminée...
Une femme était là, travaillant au foyer;

Malgré l'heure tardive encore bien éveillée,
Et la quenouille en main filant comme autrefois,
Seule, toute songeuse et de noir habillée...
Il eût voulu parler, mais il resta sans voix.

La pauvre et sainte femme à chevelure grise
Ne comptait plus le voir... elle avait pris son deuil...
Sur sa chaise de paille elle rêvait assise...
Lui s'arrêta d'abord haletant sur le seuil...

Puis vint à deux genoux s'incliner devant elle,
Rivant ses yeux noyés de larmes sur les siens
Dans un profond regard d'espérance immortelle,
En lui disant tout bas: « Oui, c'est moi qui reviens. »

APRÈS

Quand un ardent soleil s'éleva de la plaine,
Tous les glorieux morts n'étaient pas enterrés:
Habits galonnés d'or et capotes de laine
S'étalaient par lambeaux richement éclairés.

Plus rien ne remuait dans la chaude lumière.
Pas un tressaillement aux baisers du soleil.
L'œil ouvert, mais éteint, ou fermant la paupière,
Tous étaient endormis de leur dernier sommeil.

Petits blonds de vingt ans, vieux à moustache grise,
Conscrits et généraux, pêle-mêle étendus,
Sur le champ mortuaire où chacun fraternise,
Côte à côte gisaient dans les rangs confondus.

Héroïques d'entrain et de sauvagerie,
La veille, triomphans ou vaincus tour à tour,
Ils s'étaient bien rués à la grande tuerie
Dans le rude combat qui dura tout un jour.

Jamais le pur soleil, naissant au pied des ormes,
Ne vit pareil désastre entre deux camps rivaux,
Tant d'arbres abattus sur les débris informes,
Dans cet écrasement d'hommes et de chevaux.

Les vaillans avaient-ils déployé leurs bannières
Pour l'intérêt d'un peuple ou la cause d'un roi,
Pour un humble ruisseau limitant les frontières?
Les chroniqueurs du temps n'ont jamais dit pourquoi.

Et Jeanne d'Arc, la bonne et pieuse Lorraine,
Qui, sur un cheval blanc, lancée à corps perdu,
De la Patrie en deuil fut jadis la marraine,
Eût pris en grand'pitié tout le sang répandu.

CRÉPUSCULE D'HIVER

En se couchant au fond de la grande avenue,
Le soleil disparaît dans un ciel pourpre et noir:
Et, de la tête aux pieds, la haute forêt nue
Profondément tressaille au premier vent du soir.

Déjà tout est bien mort : plus une feuille aux branches,
Plus un chant dans les bois, plus un vol dans les airs;
Seul, le gui parasite avec ses perles blanches
Jette un peu de verdure autour des nids déserts.

Le bûcheron se dit que l'hiver sera rude
Et regagne à pas lents son gîte pour la nuit.
Le silence envahit la froide solitude...
Mais un dernier écho parfois répand son bruit...

Un bruit vague, un bruit sourd, montant des marécages...
Quelle est donc cette grave et lointaine rumeur?
Ce sont de grands troupeaux qui rentrent des pacages,
Saluant d'un adieu triste le jour qui meurt.

André Lemoyne.

CATHERINE SFORZA

Pier Desiderio Pasolini: *Caterina Sforza*, 3 vol. in-8°. — Roma, Ermanno Lœscher e C°. 1893.

Les paysans de l'Apennin qui vivent sous la tour ruinée de Piancaldoli assurent qu'on en voit sortir, la nuit, une femme belle et terrible; elle court les environs, une lance à la main, et jette des rais de flamme. Le meilleur temps pour la rencontrer est la veillée de Noël, à l'instant où la clochette sonne l'élévation de la messe de minuit. Des traditions semblables s'attachent à la plupart des donjons embusqués, entre Imola et Forli, sur les collines où vient mourir le versant septentrional de la chaîne apennine. La belle guerrière qui garde ainsi sa forte seigneurie sur l'imagination populaire, c'est l'ancienne maîtresse de ces châteaux, la « madone de Forli, » comme l'appelaient les Italiens de la Renaissance, Catherine Riario-Sforza.

Un Romagnol érudit et passionné pour sa province, le sénateur comte Pasolini, a fixé l'apparition qui hantait ses compatriotes; avec les documens épars dans toutes les archives d'Italie, avec l'iconographie dispersée dans les Musées, il a élevé un laborieux et solide monument à la mémoire de Catherine. Visiblement épris de son héroïne, il a eu la constance de l'aimer en dix-sept cents pages. Au premier abord, ces trois énormes volumes ont l'aspect rébarbatif des tours où se défendait jadis la fière comtesse. N'ayez crainte, donnez l'assaut : vous trouverez derrière le rempart une des plus attachantes figures de l'histoire. C'est le moment où l'histoire n'est qu'un prodigieux et tragique roman d'aventures, pour tous les personnages en vue de la fin du xv° siècle; la fille des Sforza en a sa large part; toujours aux prises avec ces fauves magnifiques, lâchés en liberté autour d'elle, Catherine les dompte souvent, les domine et les résume.

Dans son âme, éminemment représentative de l'âme italienne, les ressorts vitaux ont une puissance, et les combinaisons de sentimens un imprévu, qui déconcertent notre psychologie. En achevant le récit de cette vie tourmentée, nul ne taxera d'exagération le cri qui échappe à la prisonnière du château Saint-Ange : « Si je pouvais tout écrire, le monde en demeurerait stupide. »

I

Pour s'expliquer la Dame de Forli, il faut entrevoir par delà son berceau la lignée de gens violens et hasardeux d'où elle sortit. Le premier de ces Sforza, Muzio Attendolo, l'ancêtre, n'était à la fin du siècle précédent qu'un paysan de Cotignola. Un jour qu'il piochait le champ paternel, des soldats passèrent et lui proposèrent de l'enrôler dans leur compagnie ; Muzio lança sa pioche sur un chêne, s'en remettant au sort de partir, si elle s'accrochait aux branches, de rester, si elle retombait à terre. La pioche ne retomba pas : Muzio partit pour chercher fortune avec les condottieri. Ils lui donnèrent le sobriquet de Sforza, parce qu'il était le plus forcené d'entre eux. Bientôt capitaine de grosses bandes, amant de la reine Jeanne de Naples, il devint riche et fameux au service des papes et des rois, il saccagea l'Italie et périt le soir d'une bataille gagnée, devant Pescaire, en traversant le fleuve à la nage. Deux fois on vit ses gantelets de fer se rejoindre au-dessus de l'eau dans un geste de prière ; puis l'aventurier disparut brusquement de ce monde comme il y avait surgi : son corps ne fut jamais retrouvé. Celui-là était resté manant, rustre d'allures et de mœurs ; sa fortune hâtive n'avait affiné ni ses dehors ni son esprit. Mais la race se créait vite, alors. Son fils, Francesco, le héros de la famille, fut un seigneur magnifique autant que redoutable. Il épousa Blanche-Marie, unique héritière des Visconti : il prit Milan en 1450, fit de son duché un des États puissans dans l'Italie, et mourut en 1466, laissant une haute renommée de bravoure et de politesse. Francesco, disent ses biographes, était l'idéal du guerrier et les délices de la bonne société : il honora la religion, maintint la justice, et eut dix fils naturels. — Chez le troisième Sforza, Galeazzo, cette sève vigoureuse est déjà épuisée ; l'audace et l'ambition de ses ascendans deviennent en lui inquiétude maladive, astuce, cruauté froide. Il fit mourir de chagrin, — par le poison, disent quelques-uns, — sa mère Blanche Visconti. Il tyrannisa ses sujets, et les poignards qui devaient le frapper ne tardèrent pas à s'aiguiser contre l'épée trop courte du prince.

L'âme du sauvage Muzio et du grand Francesco était passée

tout entière dans la petite fille qui allait porter seule le poids du nom de Sforza et lui donner un nouveau lustre. Elle naquit en 1463 d'une liaison de Galeazzo, — il avait alors 17 ans, — avec une dame de Milan, Lucrezia Andriani. Suivant l'usage accepté dans ces cours italiennes, la duchesse Bonne de Savoie éleva Catherine et les autres bâtards de son mari avec la même affection, sur le même pied que les enfans légitimes.

La fille du duc de Milan était encore aux langes qu'on cherchait pour elle un grand établissement : il ne se fit pas attendre. Sixte IV venait de monter sur le trône pontifical; l'ex-capucin de Savone y apportait la politique du népotisme à outrance, et les mariages avantageux étaient l'un des moyens qu'il employait pour grandir ses neveux. Ce pape avait appointé l'union de l'un d'eux, Girolamo Riario, fils d'un batelier génois, avec Constance Fogliani, nièce du duc Galeazzo. Il faut tout dire, quand on veut peindre ce monde étrange, fou de cupidité, que fut l'Italie du *Quattrocento*. La fiancée n'avait pas onze ans; pressé de mettre la main sur la dot promise, le Riario accourut à Milan et réclama un droit qui ne se refusait guère alors, si l'on en croit les *Usi e costumi nuziali principeschi* de Pietro Ghinzoni; le droit *di passare ad un effettivo atto matrimoniale, anchè se la sposa era ancora bambina*. Galeazzo ne s'embarrassa pas de cette prétention; mais la mère, Gabrielle de Gonzague, défendit son enfant et rompit. Le duc, peu soucieux d'irriter le pontife romain, proposa alors à Riario sa fille Catherine, qui accomplissait ses dix ans; à la condition que le pape constituerait les futurs époux vicaires souverains du comté d'Imola, objet d'un litige entre Milan et le Saint-Siège. Les accordailles furent conclues par les soins du cardinal Riario, frère de Girolamo; son ambassade éblouit Milan; elle répondit à la magnificence légendaire de ce favori de Sixte IV, qui dépensait huit cents ducats d'or pour couvrir de perles fines les mules de sa maîtresse.

L'enfant dont on disposait ainsi grandissait sous la protection de sa mère adoptive, l'excellente Bonne de Savoie. A peine avait-on assuré son avenir, que son père disparaissait dans une de ces catastrophes qui seront désormais pour Catherine les événemens habituels de la vie domestique. A la Noël de 1476, le duc Galeazzo expirait sous les poignards des conjurés milanais, au seuil de l'église Saint-Étienne. Dans le tableau animé qu'il fait de cette scène, M. Pasolini met justement en relief un trait de caractère commun à tous les conspirateurs de l'époque, et qui est l'un des premiers effets de la renaissance classique : le singulier alliage dans leur esprit de la légende grecque et romaine avec la légende dorée du moyen âge.

Les assassins s'entraînent au meurtre du tyran en lisant Plu-

tarque. Un lettré qui tient école d'éloquence, Cola Montano, arme leurs mains par ses enseignemens : les grands citoyens peuvent-ils naître et prospérer ailleurs que dans une libre république? Ces meurtriers se sentent en parfaite sécurité de conscience, parce qu'ils sont couverts par des exemples admirés dans les bons auteurs, Harmodius et Aristogiton, Brutus et Cassius. A cet égard, leur état d'esprit est tout semblable à celui de nos révolutionnaires du dernier siècle, tel que nous le rendent naïvement les Mémoires d'une Mme Roland. Mais ils ont de plus que ces derniers la foi italienne dans la protection des saints. Rien de curieux comme la déposition d'un des assassins de Galeazzo, l'Olgiati. Enflammé par la prédication classique de Cola Montano, ce jeune homme de vingt-deux ans est d'abord allé prier saint Ambroise, afin que le bienheureux soit propice à la grande entreprise qui rendra la liberté à la patrie; puis, avec ses complices, dans l'église où ils font la répétition du crime, l'Olgiati implore le protomartyr saint Étienne en faveur d'une action « si sainte et si louable ». Jusque sous le couteau du bourreau qui écartèle ses membres, il s'écrie : « L'œuvre sainte pour laquelle je meurs tranquillise ma conscience sur mes autres péchés... Sois ferme, Girolamo, la mémoire de ce que tu as fait durera toujours : la mort est cruelle, mais la gloire est éternelle! » Le peuple fut ému de cette assurance; Machiavel en parle avec une admiration consentante aux sentimens qu'elle révélait. Pour ces hommes, le prix de la vie humaine est nul, le moyen qui la supprime indifférent; le mobile de l'acte, s'il est classique, décide seul un jugement favorable; et aussi l'exécution, si elle est élégante. — Cet égarement de conscience n'est-il plus qu'une curiosité historique? Avant de répondre, réfléchissons sur certains « gestes » contemporains et sur la complaisance croissante qu'ils trouvent dans notre dilettantisme.

Mûrie par cette tragédie, la jeune Catherine partait quelques mois après pour Rome. Elle recueillait sur la route les premières ovations de ses futurs sujets d'Imola. Le 25 mai 1477, tout un cortège de cardinaux venait recevoir aux portes de la Ville Éternelle l'épousée de quatorze ans; dès le lendemain, Sixte IV l'unissait solennellement à son neveu et la comblait de riches présens. Le vieux et rude franciscain avait passé sur le tard des austérités du cloître aux soucis d'une politique ambitieuse; il prit en affection particulière cette délicate enfant, que tous proclamaient déjà la plus gracieuse et la plus belle personne de l'Italie. Un portrait attribué à Marco Palmeggiani nous montre Catherine à l'âge de dix-huit ans, fine, sérieuse, d'une carnation éclatante sur le visage aux traits encore incertains; les doigts graciles disposent des cyclamens dans une coupe. C'est la beauté un peu impersonnelle

des types de madones préférés par l'école lombarde. Cette figure juvénile prendra bientôt, sur les tableaux, les fresques et les médailles, un profil plus accusé, des lignes nobles et volontaires; les yeux s'agrandiront, tant ils auront vu de choses effrayantes; le travail de la vie, — et de quelle vie! — dégagera de la vierge timide une femme de passion et de combat, consciente de sa supériorité, de son doux et sombre pouvoir pour l'amour et pour la mort.

Durant ces années faciles (1477-1484) qui sont pour Catherine une fête brillante sans bonheur, elle est la souveraine de Rome. Nièce favorite du pape, épouse du capitaine-général de l'Église, elle voit à ses pieds tout ce monde intrigant et corrompu; il porte au palais de la Lungara des adulations intéressées. Comment sort-elle de cette épreuve et que se passe-t-il dans son âme? Elle a vite jaugé son mari, ce vil et féroce Girolamo Riario, bête de proie et de rapines, uniquement occupé d'enfler à son profit le trésor de l'Église, qu'il dépense en jouant aux dés sur l'autel du Latran, à cheval sur une châsse de reliques. Sixte IV adjoint au comté d'Imola la seigneurie voisine de Forli, enlevée aux Ordelaffi; il ferme les yeux sur les exactions de son neveu, il appuie les entreprises perpétuelles de Girolamo contre les Orsini et les Colonna, jusqu'à laisser supplicier un de ces derniers qui réclamait contre le spoliateur; si bien que la vieille Colonna peut crier au peuple romain, en brandissant par les cheveux le chef sanglant de son enfant: « C'est la tête de mon fils! Et voilà la foi du pape Sixte! » Le pontife a tout donné à ce médiocre parvenu, sauf le discernement et l'art de commander; on eût pu dire de Riario ce que la plus spirituelle des Italiennes dira dans la suite d'un autre grand de la cour pontificale, qu'il n'attrapait jamais une idée, même par mégarde.

Cependant Catherine reste irréprochable dans sa conduite et fidèle à ce forban. A dix-neuf ans, elle lui a donné quatre enfans. Elle a vu dans son triste mariage une association pour de grands intérêts. Contrairement à l'ordre accoutumé, l'ambition devance l'amour dans cette âme virile. Du jour où elle a joint la vipère des Sforza à la rose des Riario, elle s'est promis d'incliner toute l'Italie devant l'écusson à ces armes. Le discernement et l'art de commander, c'est elle qui s'en chargera. Catherine n'a pas vingt ans, et déjà elle est pénétrée du dogme commun à tous ces personnages de la Renaissance: le pouvoir d'expansion indéfinie de l'individu. L'idéal sévère de cette jeune femme, c'est celui que définit Machiavel: par la mise en œuvre d'une volonté ferme et le recours à l'astuce, l'homme peut vaincre n'importe quel obstacle pour atteindre son but; par la seule force mentale, il peut créer l'état de choses qui le conduira à la fin qu'il s'est assignée.

Cet homme se révéla dans Catherine dès le premier coup de la fortune adverse. Le 14 août 1484, Sixte IV mourait subitement. A l'instant, la renverse habituelle en pareille occurrence se produisait dans Rome; les rancunes, les haines longtemps contenues se déchaînaient contre les favoris et les tout-puissans de la veille. La populace forçait le palais Riario et mettait à sac les richesses, les meubles précieux; le Sacré-Collège intimait au capitaine-général, campé hors de la ville, l'ordre de rentrer avec ses troupes.

Tandis que le pusillanime Girolamo obéissait, Catherine fit ce qu'il aurait dû faire. Grosse de huit mois, elle monte à cheval, court au château Saint-Ange, se fait ouvrir la porte, prend le commandement, baisse les herses, et déclare qu'elle ne rendra pas la citadelle tant qu'on n'aura pas confirmé les Riario dans tous leurs fiefs et charges, tant qu'on n'aura pas soldé les sommes dont ils se disent créanciers. Intimidés par cette endiablée, les cardinaux refusent de s'assembler en conclave avant que leur sécurité ne soit assurée par la reddition du château. On négocie, on parlemente; Catherine trouve moyen de renforcer secrètement sa garnison. Convaincu qu'elle ne cédera pas, le Sacré-Collège lui délègue huit prélats qui prennent en bonne et due forme, au nom du futur pape, tous les engagemens qu'elle demande. Alors seulement elle permet au conclave de s'ouvrir, et le cardinal Cibo est élu sous le nom d'Innocent VIII. Munis de toutes les sûretés nécessaires, les Riario abandonnent Rome, qui leur sera désormais hostile, et vont s'établir dans leur seigneurie d'Imola.

II

C'est là, sur ce petit théâtre, que Catherine déploiera pendant quinze ans toutes les ressources d'une grande politique pour louvoyer entre les ligues italiennes, toute l'énergie d'un héros pour dompter les séditions et résister aux sièges en règle. Elle y demeura bientôt souveraine unique. Les gens de Forli étaient travaillés par les partisans de leur ancien seigneur Ordelaffi, par les émissaires d'Innocent VIII et de Laurent de Médicis; le Florentin ne pardonnait pas à Riario la part que celui-ci avait prise dans la conjuration des Pazzi, il lui redevait depuis dix ans un coup de poignard, et l'on sait que ces dettes ne se prescrivaient pas en Italie. Le mécontentement provoqué dans le peuple de Forli par une aggravation de taxes fournit un prétexte à la conspiration; elle couvait chez les Orsi, l'une des principales familles de la ville. Le drame se déroula suivant les règles d'un scenario qui devient monotone, à force de se répéter dans les histoires de cette époque.

Un soir que le comte Girolamo prenait le frais à la fenêtre de son palais, les chefs du complot, introduits dans la salle, l'abordèrent avec courtoisie : quelques minutes plus tard, le Riario, dépêché par leurs dagues, précipité sur la place, était déchiré par la populace aux cris de : Liberté!

La comtesse reposait dans la chambre voisine. Avec sa décision habituelle, elle se lève, et tandis qu'on traîne le cadavre de son mari par les rues, tandis que les conjurés s'emparent de ses enfans, elle se jette dans le donjon de Forli, commandé par un homme à elle, et tourne ses canons contre la ville. La situation de Catherine était critique; avec une petite garnison, et peu sûre, elle devait tenir tête à un peuple soulevé; et les révoltés avaient contre cette mère la meilleure des armes : ils étaient maîtres de ses six enfans, dont deux en nourrice, et de sa jeune sœur. Dès qu'ils virent leur dame résolue à se défendre, les Orsi poussèrent au pied du rempart ces malheureuses petites créatures; ils excitèrent les cris et les pleurs des orphelins qui imploraient grâce; un atroce marchandage commença. Ici se place l'épisode légendaire qui a contribué plus que tout autre à fixer la figure de Catherine Sforza dans la mémoire des Italiens.

Selon la version acceptée par les chroniqueurs du temps, elle serait venue en personne parlementer sur la muraille; aux sommations des Orsi, aux menaces de mort dirigées contre les fruits de ses entrailles, la fière héroïne aurait répondu d'un geste et d'un mot : relevant brusquement ses vêtemens, elle aurait crié à ses bourreaux : « Regardez, imbéciles! Ne voyez-vous pas que je suis bâtie de façon à en faire d'autres? » — Un trait si conforme aux souvenirs de l'antiquité classique, et qui semble emprunté aux histoires des matrones romaines, devait faire fortune dans l'imagination théâtrale des Italiens de la Renaissance. La légende s'établit solidement; je crains qu'elle ne cède pas devant les recherches consciencieuses du biographe de Catherine. M. Pasolini s'efforce de prouver que la mère ne parut point, et que le commandant du château mena seul les pourparlers, au cours desquels cette boutade lui serait venue à l'esprit.

Un peu rassurée par l'intervention du légat pontifical, qui crut devoir prendre sous sa protection les enfans de Riario, la comtesse pressa son oncle, Ludovic le More, de lui envoyer un secours de Milan. Ce secours arriva enfin; les rebelles levèrent le siège du donjon et prirent la fuite. Rentrée en possession de sa ville et de ses chers petits otages, Catherine fit saisir les principaux conjurés dans les retraites où ils s'étaient réfugiés; l'un après l'autre, le bourreau Babone les jeta au bout d'une pique, par la fenêtre d'où ils avaient précipité Girolamo, à la canaille

qui lacéra leurs corps comme elle avait fait naguère celui de son seigneur.

Le seigneur, maintenant, c'est Catherine. Je ne suivrai pas le comte Pasolini dans tous les détails de ce gouvernement si ferme et si avisé. La Madone de Forli dépense des prodiges de diplomatie pour défendre son petit État, convoité par tant de grands voisins, placé au nœud d'un réseau de ligues et d'intrigues changeantes. Elle s'appuie sur Milan, sur Florence, elle se maintient contre Venise, le pape, les Français. La cour d'Imola devient un des centres diplomatiques les plus actifs de l'Italie; on y va chercher les conseils d'une personne si réputée pour sa sagesse. Machiavel y vint, et il remporta de sa légation une haute idée de la jeune comtesse. Elle semblait au-dessus de l'humanité, l'étrange femme qui montait à cheval la nuit pour aller reprendre son château de Forli à un commandant peu sûr, faisait assassiner cet homme, et revenait le lendemain accoucher à Imola, après une traite de dix milles dans les montagnes. On admirait ses stratagèmes subtils, alors même qu'ils impliquaient quelques meurtres et quelques traîtrises. C'était la morale du temps. M. Pasolini la résume fort bien dans les lignes où il excuse Catherine : « Quant à la forme ingénieuse et pour ainsi dire élégante de la trahison, n'oublions pas que la règle et la fin des actions humaines était la jouissance par le moyen de la beauté. Le sentiment de la beauté était devenu l'unique mobile, l'unique critérium de la conscience italienne, partout où elle se manifestait, dans l'art, le plaisir, la lutte, le gouvernement et même la coquinerie. On ne comprenait pas alors que le crime ne peut jamais être beau, et que rien de moralement illicite ne peut être louable. Les atrocités de Ferdinand de Naples, les perfidies de César Borgia sont représentées par Machiavel comme des chefs-d'œuvre ; *un bellissimo inganno*, dit monsignor Paul Jove. » — Oui, le voilà bien, ce double regard qu'ils ont jeté sur la vie. Le but atteint à tout prix par des moyens élégans, au sens que les mathématiciens attachent à ce dernier mot dans leurs démonstrations; la satisfaction de l'égoïsme dans ses appétits et de l'esprit dans ses besoins d'eurythmie ; c'est toute la Renaissance italienne ; et c'est par là que l'on a pu justement y rattacher Napoléon. Faudrait-il jurer qu'il n'y a plus trace de cet atavisme dans ces races artistes? Il était un peu cousin de Paul Jove, ce prélat de notre temps devant qui l'on stigmatisait l'énorme coup de filet opéré par un écumeur dans un des récens scandales financiers; quand on lui eut dit le chiffre, vraiment coquet : *Oh! come è bello!* ne put-il s'empêcher de s'écrier. Comme l'évêque de Nocera, il était involontairement charmé par la *bellezza*, par le

capolavoro dans la coquinerie. Aussi bien, leurs mots n'ont pas le même poids que les nôtres : ils sont plus légers, et pleins de pardon.

La cour d'Imola, très magnifique au début, tant que durèrent les ressources tirées de Rome par le capitaine-général de l'Église, fut plus tard réduite à une sévère économie. Catherine employait le plus clair de ses revenus à fortifier et à bien munir les châteaux qui gardaient ses villes. La passion des arts et des lettres, aimable luxe de tant de cours voisines, ne mordit qu'incidemment sur cet esprit tout occupé de politique et de guerre : le mécénat ne fut jamais son affaire. Melozzo da Forli et Palmeggiani, artistes locaux, ont représenté leur dame sur les fresques des sanctuaires : elle ne chercha pas à attirer des peintres plus illustres. — De tous les Grecs lettrés auxquels on faisait si grand accueil chez les princes, un seul échoua à Imola, Marullo Tarchianota : homme docte et poète, il servait comme soldat dans la citadelle, soit par un inique oubli de la fortune, soit, comme on le disait, par dévoûment passionné à la Madone de Forli. N'oublions pas Leone Cobelli, chroniqueur attitré de l'État, source abondante de renseignemens pour l'historien de Catherine. Ce Cobelli, musicien, maître de ballet, barbouilleur de peintures, grand bavard et grand curieux, est une figure amusante ; il a le génie du journalisme : entend-il un bruit dans la rue, il laisse son dîner, descend et prend ses notes. Pas de conjuration, d'émeute, de bel assassinat sans lui : on le voit toujours au premier rang de la foule ; il se glisse jusque dans la forteresse, il devient héroïque pour les besoins de l'information. Dans quelques-uns de ses récits, la candeur épique et l'accent de satisfaction professionnelle font penser aux grands reporters de notre âge.

Très peu enclin à l'étude contemplative, l'esprit pratique de Catherine s'appliquait plus volontiers aux recherches qui lui représentaient une utilité immédiate. On a d'elle une sorte de livre de raison, publié après sa mort sous ce titre : *Les expériences de l'illustre Dame Catherine de Forli*. C'est un volumineux recueil de recettes pour l'hygiène et la toilette, avec un peu d'alchimie. On y trouve quelques élixirs à transmuter les métaux, à dissoudre les perles, à rendre plus pesans les ducats ; des formules de bons poisons lents et des remèdes contre toutes les maladies. Mais la majeure partie de ces recettes est groupée sous la rubrique habituelle : *Pour se faire belle*. C'est une infinité d'essences et de poudres, extraites des pierres, des simples et des animaux, pour blanchir le visage, raffermir les chairs, diminuer les seins, donner de l'éclat aux yeux, teindre les cheveux plus blonds que l'or et les faire croître jusqu'à terre. Ils repousseront même sur le crâne le

plus dénudé, si vous l'oignez avec un orpiment fait d'huile de roses, de têtes de grenouilles et de queues de lézards verts. Il y a pour le même objet d'autres baumes aussi efficaces; et les eaux de beauté sont d'une vertu miraculeuse. Mais les personnes de peu de foi préféreront sans doute connaître la suite des aventures de Catherine.

Nous avons vu jusqu'ici la princesse politique et guerrière, toujours embesognée de négociations et de combats. Chez cette veuve de vingt-huit ans, la femme se réveilla et prit sa revanche : elle fut ardente à l'amour, comme elle l'était à tout. Quelques mois après l'assassinat de Riario, la comtesse tirait de l'obscurité où il végétait un jeune soldat de vingt ans, Giacomo Feo; elle le faisait coup sur coup châtelain de Forli, chef de toutes les milices et forteresses de l'État; charges et dignités pleuvaient sur lui. Les langues se délièrent; nonobstant quelques coups de corde et quelques jours de cachot infligés aux bavards, à Cobelli entre autres, la passion de Catherine devint l'entretien public, et l'envoyé de Florence pouvait écrire au Médicis : « Plutôt que de laisser chasser Messer Giacomo de ce gouvernement, ils souffriront toutes les extrémités. Madonna sacrifiera sa personne, ses enfans et tous ses biens, elle donnera son âme au diable et ses États au Turc, avant qu'on ne les sépare l'un de l'autre. » — Esclave des volontés de son jeune maître, la comtesse n'osait plus recevoir un ambassadeur sans que Feo fût présent; elle pliait sa politique aux caprices du parvenu. Ce fut le seul moment de sa vie où elle abdiqua son empire sur elle-même et sur les autres, où l'amour rompit ce parfait équilibre qui lui faisait toujours subordonner ses intérêts de femme et de mère aux intérêts de l'État; avant et après l'épisode de Giacomo Feo, elle offre une singulière parenté de nature avec une autre Catherine, la grande impératrice de Russie, très femme, mais encore plus souveraine.

Néanmoins sa rectitude de jugement lui fit horreur d'une liaison illégitime qui eût étonné fort peu de gens, à cette époque de relâchement général. Par un scrupule bien rare chez ses contemporaines, et malgré les dangers d'un mariage qui l'aurait fait déchoir de tous ses droits souverains, s'il eût été publiquement avoué, elle s'unit secrètement à Feo, elle reconnut le fils qu'elle avait de lui et l'éleva avec les enfans de Riario. Ce fut l'origine de dissentimens dans la famille qui eurent bientôt leur répercussion dans la cité. Après quelques années de pouvoir absolu, le favori s'était rendu insupportable à ses concitoyens. Un jour que la comtesse revenait gaîment de la chasse avec lui, deux prêtres arrêtèrent le cheval du jeune homme sous la porte de Forli; des sbires apostés le renversèrent et le poignardèrent. On rapporta son corps affreu-

sement mutilé à la malheureuse femme, qui avait déjà vu sous le même aspect les restes sanglans d'un père et d'un premier mari. Catherine n'avait tiré des assassins de Riario qu'une punition relativement modérée, eu égard aux mœurs du temps. Cette fois, l'amante désespérée s'abandonna à une rage folle; elle vengea Feo comme elle l'avait aimé, éperdument. Coupables ou simples suspects, le bourreau ne distingua pas; quelques complices ayant échappé, la comtesse fit traîner au château leurs femmes et leurs enfans; on jeta ces victimes pêle-mêle dans une oubliette. La férocité des supplices épouvanta les populations des Romagnes, la mémoire de Catherine en resta longtemps ternie. Plus tard, dans les calamités de sa vie finissante, elle se consumera de remords au souvenir de ce massacre des innocens, elle entendra au fond de sa propre prison les gémissemens des petits êtres ensevelis dans le souterrain de Forli; elle multipliera les prières et les bonnes œuvres pour expier cet accès de fureur.

Présentement, la vie bouillonne encore en elle. Une année se passe, et nous la retrouvons consolée par l'arrivée de Jean de Médicis, celui qu'on appelait le *Popolano*. C'était un des hommes les plus accomplis de son temps; on comprend la séduction que les contemporains lui prêtent, quand on regarde à la Signoria de Florence le beau portrait que Vasari fit de lui. Voilà Catherine de nouveau *incorporata*, comme ils disent dans leur jolie langue. Nouveau mariage secret : la politique le veut ainsi, bien que le sang des Médicis soit déjà assez illustre pour s'allier publiquement à celui des Sforza. La comtesse trahit par sa conduite et son enchantement visible un mystère qu'elle dissimule adroitement en paroles à ceux qui essaient de le pénétrer. L'orateur de Venise est fort en peine de renseigner exactement la sérénissime République : que la dame de Forli soit amoureuse, il le voit clairement et l'affirme avec certitude; qu'elle soit mariée et qu'elle ait lié sa politique à celle de Florence, c'est plus difficile à savoir. L'infortuné diplomate termine sa dépêche par cet axiome incontestable : *Maledictus homo qui confidit in homine et maxime in muliere.* — Maudit est l'homme qui se confie à l'homme et plus encore à la femme.

Catherine ne devait pas garder longtemps son dernier bonheur. Elle s'était donnée à Jean de Médicis en 1496; il s'éteignit d'une maladie de langueur à l'automne de 1498. Il lui laissait un fils, qui allait être le préféré, le suprême espoir de la mère. Toute sa vie, elle avait vainement cherché dans ses maris et dans ses enfans l'égal des grands aïeux Sforza, le héros idéal qu'elle eût voulu donner à l'Italie. Elle savait trop qu'il n'y avait pas de chances de réaliser son rêve avec les médiocres rejetons de Riario. L'aîné,

Ottaviano, engagé au service de Florence, n'était qu'un assez piètre soldat; pour les autres, elle demandait des bénéfices ecclésiastiques, n'attendant d'eux rien de mieux. Un instinct secret l'avertit que le héros toujours appelé vagissait dans ce dernier berceau. Cet enfant sera, en effet, le fameux Jean des Bandes Noires, l'orgueil de l'Italie, le fondateur des milices régulières et le plus grand capitaine de la péninsule. Par lui, par son fils Côme et par Marie de Médicis, le sang des Sforza passera dans les veines de toutes les maisons royales de l'Europe. La préparation et l'intuition mystérieuse de ce radieux avenir soutiendront seules Catherine, dans l'effroyable ruine qui va anéantir, au soir de la vie, toutes les grandeurs et toutes les félicités de la Madone de Forli.

III

Amené par son sujet à peindre la Rome du xve siècle et à parler des papes qui ont élevé, puis précipité son héroïne, M. Pasolini montre un sentiment très juste des obligations de l'histoire. En le lisant, on se dit que des Italiens devraient seuls écrire sur l'Italie d'alors. L'Allemand, l'Anglais, avec leur sérieux rigide et leur honnêteté tout d'une pièce, obéissent aujourd'hui encore à la répulsion qui suscita leurs réformateurs; sauf rares exceptions, ils ne font pas de distinction entre le principe et les hommes, ils confondent dans une même réprobation le pontificat et ses indignes dépositaires. Le Français, s'il vient du camp de M. Homais, tire un facile avantage des scandales romains pour déclarer, avec sa logique simpliste, que la barque du Pêcheur fut toujours une arche de charlatans ou de brigands. S'il se rattache à la foi catholique, un agaçant fétichisme pèse trop souvent sur sa plume; l'histoire qu'il écrit ressemble à l'autruche cachant sa tête; il esquive ou il essaie de blanchir des turpitudes notoires. Le génie plus souple des Italiens sépare les hommes de l'idée, il replace plus aisément chaque personnage à son plan, dans le milieu qui l'explique : fidèles à la tradition de Dante et des grands chrétiens du moyen âge, leurs historiens savent demeurer respectueux pour l'Église avec une entière liberté de jugement sur les ecclésiastiques malfaisans. — « La triste période de Sixte IV, d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, dit notre auteur, fut comme un orage d'été où l'on croit voir la ruine du monde; mais chacun sait qu'il est circonscrit dans notre atmosphère terrestre, et qu'au delà règnent le calme, la lumière éternelle du ciel. » — Et plus loin, après qu'il a raconté les abominations et la fin d'Alexandre VI, il ajoute simplement : « Si l'Église ne lui est pas morte entre les bras, c'est le signe visible que Dieu la protégeait. »

Roderic Borgia avait succédé à Innocent VIII. Avec lui, ce n'étaient plus des neveux, c'étaient des enfans qu'il fallait pourvoir; et entre tous le grand rapace, César, duc de Valentinois. Il avait jeté son dévolu sur les Romagnes; en 1499, une bulle transfère sur sa tête la souveraineté d'Imola et de Forli. Catherine, qui avait décliné l'alliance de Lucrèce pour son fils Ottaviano, est irrémédiablement perdue; Florence refuse de la secourir, Milan est paralysé, et César marche contre elle avec l'épée de la France. Ses sujets atterrés l'abandonnent lâchement; à l'approche du fléau, ils ouvrent les portes des villes, ils vont cacher dans les montagnes leurs richesses, leurs filles, les plus jeunes femmes, livrant les autres à la discrétion de la soldatesque française. En décembre 1499, le duc de Valentinois entre sans coup férir dans Imola et dans Forli, accompagné d'Yves d'Allègre, de Louis de Bourbon et du bailli de Dijon.

Restait à prendre Catherine : ce ne fut pas chose facile; le siège de trois semaines que soutint cette femme égale les plus beaux épisodes de l'histoire militaire. Depuis longtemps elle renforçait pour la lutte suprême ce donjon de Forli qui l'avait si fidèlement gardée contre tant de séditions. César essaya d'abord de la désarmer par caresse et par ruse: il venait au pied du rempart, à cette même place où la mère avait vu ses enfans sous le couteau des Orsi rebelles, il saluait courtoisement la comtesse; quelques historiens prêtent aux deux adversaires de longs colloques à l'antique, remplis de *concetti* héroïques, et que je soupçonne d'avoir été forgés dans le cabinet. J'en crois plus volontiers celui qui écrit : « Elle ne parla que par la bouche de ses canons. » Borgia, qui n'aimait pas cette voix, disparut, mit au prix de 10000 ducats la tête de Catherine, et envoya les Français contre la muraille. La comtesse les reçut à la tête de ses gens d'armes. Sur pied jour et nuit, elle ne quittait plus la cuirasse dont elle avait la longue habitude: peut-être cette armure de femme, sans attribution d'origine, qu'on voit au musée de Bologne; M. Pasolini croit d'après quelques indices qu'elle servit à Catherine. L'assiégée négociait avec le dehors, lançant à toute l'Italie des appels désespérés ; nul n'était en mesure de la secourir. Elle continuait avec une admirable présence d'esprit l'administration des plus petites affaires; on a d'elle une lettre écrite durant ces jours d'angoisse, pour réprimander les chanoines d'Imola au sujet de la nomination d'un sacristain. C'est aussi élégant que le décret de Moscou.

Cependant le fossé se comblait, sous les fascines apportées par les anciens serviteurs des Riario; la brèche s'élargissait, la place n'était plus tenable. Catherine restait sourde aux sommations

répétées. Le 12 janvier de l'an 1500, on donna le dernier assaut. Refoulée dans le réduit de sa citadelle, la comtesse fit sauter les poudres. L'explosion la laissa vivante, avec une poignée de fidèles fanatisés par son courage. Elle combattait encore sur un monceau de cadavres, quand un anspessade du bailli de Dijon la saisit par les épaules. Elle eut la présence d'esprit de s'écrier : « Je me rends au roi de France! » Cette inspiration, qui devait la sauver plus tard, faillit à ce moment la perdre; peu s'en fallut que les soudards ne l'égorgeassent, dans la dispute qu'ils eurent avec le duc de Valentinois sur le prix de leur capture.

Souveraine dépossédée, mère séparée de ses enfans, captive livrée à un scélérat sans scrupules et sans pitié, Catherine allait connaître toutes les horreurs de la pire fortune. Comme on pouvait l'attendre de lui, César s'efforça d'abord de la déshonorer; pour faire dire et croire qu'il abusait d'elle, il la contraignit à partager son appartement. La loyauté française se révolta : Antoine de Bissey, bailli de Dijon, réclama la prise de ses hommes d'armes; il signifia au Borgia que la loi de France ne permettait pas de retenir une femme prisonnière de guerre. Yves d'Allègre s'interposa entre le duc et le bailli; il fut convenu que la comtesse, désormais sujette du roi, resterait sous sa garde. Mais un ordre de Louis XII rappela bientôt les capitaines français en Lombardie. Catherine retomba au pouvoir du bandit, qui la conduisit à Césena et la condamna de nouveau à une odieuse promiscuité. Sur la fin de février, il la traîna à Rome, « chargée de chaînes d'or », au dire de ses biographes; pourtant le *Journal* de Burchard, qui raconte minutieusement l'entrée triomphale de Borgia, ne mentionne pas la présence de Catherine dans le cortège.

La victoire de César jeta le pape dans des convulsions de rire et de larmes. *Et lacrymavit et risit*, dit Sanuto. Alexandre avait jadis connu et flatté Catherine à la cour de Sixte IV ; il avait été le parrain du premier enfant de Riario. Quand on lui reparla de la comtesse, son premier mot fut : « Est-elle toujours belle? » Puis il émit l'opinion réfléchie qu'on aurait dû la mettre à mort sur-le-champ, parce que, disait-il par allusion à la vipère du blason milanais, « cette maison Sforza est la semence d'un serpent endiablé ». Le Valentinois amena sa conquête à son père. Nous n'avons aucun détail sur cette dramatique entrevue. Il est facile d'en reconstituer la physionomie extérieure; il suffit de regarder, dans les chambres Borgia où elle eut lieu, les fresques historiques du Pinturicchio. Ces cœurs ignobles ont des enveloppes exquises. Sur les personnes et dans les façons, tout est majesté, politesse, bonne grâce. Plus rien de la rudesse vulgaire des Rovere, les âpres Liguriens, dans la haute mine de ces Espagnols affinés, qui

passaient leurs devanciers en vice et en scélératesse. A l'audience décisive de Catherine Sforza, un étranger n'eût vu sans doute que trois personnes de bonne compagnie qui s'entretenaient cérémonieusement ; il n'eût pas soupçonné les perfidies, les ulcères et la dévastation au fond des âmes.

Durant quelques semaines, la comtesse fut logée au Belvédère et traitée avec certains égards. Bientôt, il n'y eut plus à se gêner avec elle. En avril, Milan succomba sous les armes françaises; Ludovic le More fut conduit au donjon de Loches où il devait mourir; son frère, le cardinal Ascanio, partagea son exil. La maison Sforza s'était écroulée jusqu'aux fondemens; les jeunes fils de Catherine mendiaient l'hospitalité de Florence ; la pauvre femme n'avait plus un appui, plus un espoir au monde. Les Borgia l'enterrèrent dans un cachot de ce château Saint-Ange où elle avait commandé, vingt ans auparavant, d'où elle avait tenu en respect le Conclave et l'État romain. Séparée de son Giannino, l'enfant du Médicis qu'elle élevait avec tant d'amour, persuadée qu'on allait le faire périr, hantée par les spectres des petits innocens que sa vengeance passionnée avait suppliciés de même à Forli, elle tomba « malade de crèvecœur », dit son historien, — *ammalata di crepacuore*. Dans cette misère, elle devait encore lutter contre les affidés de César, qui la tourmentaient pour lui extorquer une renonciation formelle de ses droits et les décharges de certaines sommes. Elle devait répondre à une accusation d'empoisonnement sur le pape, qu'Alexandre s'était avisé d'intenter contre la prisonnière. Il paraîtrait qu'un homme de Forli, par compassion ou par amour pour sa Dame, aurait eu recours en effet à ce moyen de vengeance. Elle-même attendait chaque jour du poison dans ses alimens, ou la mort sous une autre forme. Dans Rome, où chacun savait que le château Saint-Ange ne rendait pas ses hôtes, on ne la comptait déjà plus au nombre des vivans.

L'opinion commune eût été probablement justifiée, si l'armée française, cette même armée qui avait pris Forli un an auparavant, ne fût revenue en juin 1501 camper sous les murs de Viterbe. Les soldats parlaient encore avec admiration des exploits de « la comtesse Sforce »; ils la croyaient libre et honorée. Quand ils apprirent son misérable sort, un murmure s'éleva dans le camp; Yves d'Allègre, complice involontaire de cette tragédie, en sentit le déshonneur sur lui. Aussitôt instruit, il monta à cheval, courut d'une traite au Vatican, et seul, sans se faire annoncer, il entra brusquement chez le pape. — « Saint-Père, Madame Catherine Sforce n'est pas votre prisonnière, elle est la protégée du roi de France mon seigneur. Le pacte conclu entre le duc de Valentinois et moi a été violé. Si Votre Sainteté ne libère pas immédiatement Madame,

mon armée, qui est à Viterbe, sera ici sous peu de jours; elle aura tôt fait justice et pourvu à l'honneur de la France. » — Au rude langage du gentilhomme français, le Borgia comprit qu'il fallait lâcher sa proie. D'Allègre se rendit en personne au château Saint-Ange; à peine s'il put reconnaître la belle amazone de Forli dans la triste créature qu'il tira de ce tombeau, consumée de chagrin, épuisée par seize mois de tortures surhumaines.

Fuir à Florence, près de ses enfans, ce fut la première pensée de Catherine. Comme elle se sentait guettée par les poignards du Valentinois, elle prit la voie d'eau, sous la protection de la bannière de France; elle descendit le Tibre jusqu'à Ostie et s'embarqua pour Livourne. Enfin elle respira librement, en vue de Florence, quand les enfans de ses trois maris, accourus à sa rencontre, la serrèrent dans leurs bras. Cette vie agitée, si courte et déjà si pleine, devait s'achever là dans l'obscurité. Le « mal de crèvecœur » avait brisé les ressorts de l'indomptable comtesse d'Imola. Retirée dans une villa des Médicis, elle ne s'occupa plus que de soins domestiques, d'œuvres pies, et surtout de l'éducation de ce petit Giannino, dont elle couvait en rêve la grande destinée. On rapporte que le sauvage enfant ne voulait obéir qu'à sa mère. Lorsqu'elle sentit ses forces défaillir, Catherine le recommanda tendrement à la Seigneurie et lui légua le peu de bien qu'elle avait sauvé de ses désastres. Le 28 mai 1509, elle s'éteignit doucement, à l'âge de quarante-six ans.

On l'ensevelit dans la pauvre église du couvent des Murate. En 1835, quand ce monastère fut converti en prison d'État, les ouvriers qui refaisaient le pavement brisèrent la pierre tombale et dispersèrent les cendres de la fameuse Sforza. La terre italienne n'a rien gardé de sa plus vaillante enfant, de celle qui dépensa le plus largement la vie féconde que cette terre communiquait alors; rien qu'un fantôme incertain, flottant dans la légende, et qui s'évanouissait entre les ruines éparses sur les collines d'Imola. Il vient de reprendre corps et durée dans l'excellente histoire de M. Pasolini. Elle est faite avec science; elle est faite avec amour. N'en fallait-il pas un peu pour bien parler de la dame qui en inspira tant, de la noble et douloureuse Madone de Forli?

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

PREVOST-PARADOL

ET SES LETTRES CHOISIES

Dans l'attachante étude qu'il a consacrée à Prévost-Paradol, M. Gréard a tracé d'une main amoureuse le portrait d'un homme dont il avait été le camarade d'études, le confident, et plus d'une fois le consolateur. Avec ce portrait, il nous a donné un choix de lettres inédites, où, comme il le dit, l'auteur de la *France nouvelle* nous apparaît « dans la droiture et la fougue de sa nature passionnée, dans la spirituelle et merveilleuse souplesse de son talent (1). » M. Gréard nous devait ce livre. Personne n'avait été plus étroitement lié avec le brillant écrivain pour qui la destinée s'est montrée tour à tour si clémente et si dure; personne n'avait pénétré plus avant dans l'intimité de cet esprit charmant et superbe, à qui il en coûtait de se livrer.

Il avait fait connaissance avec lui sur les bancs de l'école, et dès la première heure il s'était senti attiré vers cet adolescent à la taille élancée, au regard vif et ardent, qui alliait l'enjouement à une gravité précoce et, quand il lui plaisait, la grâce à l'autorité. Dès la première heure aussi, il avait conquis sa sympathie et sa confiance. Il devint l'ami à qui l'on dit tout, ses joies, ses espérances et ses douleurs. Le jour où l'Académie française décerna le prix d'éloquence à son éloge de Bernardin de Saint-Pierre, Prevost-Paradol écrivait à *son cher Ottavio* : « Victoire! j'ai le prix tout seul, tu entends, tout seul. Es-tu en état de me faire dîner au Palais-Royal? J'ai douze sous à moi. » Quelques mois auparavant il disait : « Je suis mécontent de moi et de l'univers. J'ai ici un trésor dont j'abuse. C'est Gréard, mon refuge; je suis toujours pendu à son bras. Je l'étourdis de mes lamentations et de mes

(1) *Prévost-Paradol,* étude suivie d'un choix de lettres; Paris, 1894, librairie Hachette.

châteaux en Espagne, et je ne parviens pas encore à lasser sa patience et son amitié. Nous passons en proverbe à cause de notre sauvagerie croissante et de notre inaltérable intimité. » Cinq jours avant sa mort, il lui écrira de Washington : « Me voilà débarqué et tout enveloppé de tristesse. Que je voudrais t'avoir près de moi, avec ton bon sens pénétrant, délicat et ferme, pour me réconforter doucement ainsi que tu l'as fait tant de fois! » Que sait-on? Si son cher Ottavio avait été auprès de lui pour l'aider à traverser une de ces heures sombres où l'on songe à se tuer, peut-être le *Lafayette*, qui l'avait transporté en Amérique, n'eût-il pas, quelques jours plus tard, ramené en France un cercueil.

Parmi les lettres de sa jeunesse, on remarquera celles qu'il adressait à Taine, « cet homme spécial en tous les genres ». Il y expose la philosophie qu'il s'était faite à l'âge de vingt ans et à laquelle il demeura toujours fidèle; il était de ces jeunes gens qui se hâtent de philosopher, sachant bien que plus tard ils auront autre chose à faire. Taine avait aussi sa doctrine, qui différait sur plus d'un point de celle qu'il a enseignée dans ses livres. « Je t'ai donné Spinoza, écrivait-il à Prevost, tu m'as donné Burdach et Geoffroy Saint-Hilaire. Je t'ai initié à la métaphysique; tu m'as appris la physique et la physiologie. Frères en philosophie, en politique, en littérature, nos deux esprits sont nés ensemble et l'un pour l'autre, et si je te perdais, il me semble que je perdrais tout mon passé. »

Ces deux spinozistes croyaient l'un et l'autre à l'unité du monde, à l'éternelle substance dont nous ne sommes que les accidens et les modes: « Écouter dans un bois les jeunes oiseaux qui chantent, voir les feuilles s'ouvrir au soleil et sentir en même temps dans notre pensée Dieu se réjouir de sa vie et s'enivrer de son éternelle floraison, n'est-ce pas là l'hosannah dont parle l'Évangile, le vrai psaume digne des bienheureux, l'adoration convenable et douce au vrai Dieu, en ce monde et ailleurs, partout où il végète, respire et pense? » Mais, partant du même principe, ils n'arrivaient pas aux mêmes conclusions. L'un voyait dans la nature l'œuvre d'une intelligence inconsciente supérieure à sa création, l'autre considérait l'esprit comme le dernier mot de la nature. Le maître ayant enseigné que la loi naturelle de tout animal comme de toute plante est de conserver et d'étendre son être, il en tirait la conséquence que nos passions, qui nous servent à nous défendre et à nous agrandir, sont divines comme la nature et « aussi légitimes et salutaires que le feu du soleil, le courant de l'eau et la marche des mondes. » Il disait avec Fourier que les attractions sont proportionnelles aux destinées, et que la sagesse consiste à cultiver ses goûts, en s'interdisant les excès nuisibles aux autres et à nous-mêmes.

Taine lui représentait en vain que sa prétendue morale n'était que

la théorie du plaisir. — « Qu'on le veuille ou non, répondait-il, c'est un fait désormais que l'idée du bien-être est souveraine du monde, et que les gouvernemens, qui se croient nés pour la combattre n'ont de chance de succès qu'en la prêchant. » Plus tard il plaidera, contre les puissans qui la méconnaissent, la cause de la dignité humaine et d'une morale publique supérieure au bien-être; il reprochera au fondateur du saint-simonisme de s'être trop préoccupé du sort matériel des sociétés et d'avoir eu une coupable indifférence pour leur honneur. Mais en ce qui concernait le gouvernement de sa propre vie, il fut jusqu'à la fin un de ces épicuriens raffinés, qui s'appliquent à donner de la grâce à leur vertu et de la distinction à leurs plaisirs, et quelqu'un dira de lui : « Il demeure dans un pauvre petit appartement rue Saint-Georges, aimant, je crois, le luxe et les chevaux, mais aimant mieux encore la dignité et la raison. »

Si les deux amis disputaient sur la morale, ils s'accordaient moins encore dans leur façon d'entendre le bonheur. Taine posait en principe que la plus belle destinée est celle du penseur, qui regarde vivre les autres; que les joies de la science ont des douceurs que rien n'égale; que rien ne vaut la félicité d'une intelligence solitaire, pour qui les choses d'ici-bas ne sont que des mystères à débrouiller; que l'amour de la vérité est le seul qui ne trompe pas, que comprendre est la vraie manière de posséder, que le vrai souverain du monde est l'homme capable de lui dire ce qu'il est et par quelles lois il se gouverne. Les joies de la pensée étaient pour Prevost-Paradol, quel qu'en fût le prix, des joies grises qu'il faut laisser aux habitans du royaume des ombres. Comme un jeune poulain longtemps captif dans l'écurie, il lui tardait de se mettre au vert, de se jeter dans ce qu'il appelait la grande aventure de la vie. « Oui, s'écriait-il, j'ai mille raisons d'être ambitieux et amoureux de la vie. Je voudrais être puissant, je voudrais être riche, je voudrais être aimé. » On sait quel goût il avait pour Vauvenargues, et que, pour l'admirer davantage, il lui prêtait ses propres idées. Il avait converti ce mort au spinozisme, et Vauvenargues s'était laissé faire ; les morts sont si complaisans! Mais ce qu'il aimait le plus en lui, c'est que ce noble et généreux moraliste prêche l'action, la met au-dessus de la pensée, et que, comme l'a dit Sainte-Beuve, n'ayant pu être ambitieux pour son compte, il avait été le plus vertueux professeur d'ambition.

Prevost-Paradol entendait joindre la pratique à la théorie, et pour mettre son ambition d'accord avec son spinozisme, il déclarait que désirer le commandement, c'est vouloir s'étendre et reculer les limites de son être, c'est aspirer à vivre hors de soi, à remplir un plus grand espace dans le monde, et que le besoin de subjuguer les volontés rebelles et d'agir par les autres est conforme aux règles de l'ordre moral et aux

lois sacrées de la nature. Un jour il découvrira que quiconque aspire à commander doit accepter de dures servitudes; que la vie de l'ambitieux est un chemin semé de chausse-trapes, un voyage où il y a bien des torrens à passer. Mais dans sa jeunesse, il se faisait une idée si vive des joies de l'arrivée, que les chemins les plus âpres lui semblaient aussi doux à fouler que la mousse et le velours, et tout entier à son rêve, il en était possédé, enivré.

Taine lui tenait de longs discours pour le convaincre de son erreur et le ramener au couvent. Il lui reprochait de caresser une chimère, d'oublier à quelles déceptions cruelles, à quels déboires, à quelles ingratitudes s'exposent les ambitieux, et que la vérité seule récompense les hommes de la peine et des tourmens qu'ils se donnent pour la servir. Prevost répliquait que l'amour violent pour la vérité philosophique a, lui aussi, ses déboires et ses dégoûts. « Don Juan avait en lui cet amour pour la femme idéale, il a couru le monde, serrant et brisant de dépit dans ses bras toutes les imparfaites images qu'il croyait un moment aimer, et il est mort, épuisé de fatigue, consumé de son insatiable amour. Qui sait si la vérité absolue, ta chère et pure maîtresse, ne te suivra pas ainsi d'une course légère et éternelle; si la doctrine que tu serres en ce moment dans tes bras n'est pas une de ces imparfaites images qui ont abusé et reposé un moment l'âme avide de don Juan, et si, comme lui, tu n'arriveras pas à ton dernier jour, sans avoir atteint ton idéal ? Ta vie serait alors perdue, noblement perdue, il est vrai, dans une belle recherche et dans une grande illusion. » Ils parlaient bien l'un et l'autre, tout en désespérant de se convaincre. S'il en faut juger par l'événement, c'est Taine qui avait raison. Il a été l'un des heureux de ce monde, et son seul tort était de ne pas croire assez à son bonheur. Il avait su reconnaître sa vraie destinée. Prevost-Paradol a longtemps cherché la sienne; le jour où se flattant de l'avoir trouvée, il la contempla face à face, elle lui fit horreur et, confus de sa méprise, il se tua.

Était-il vraiment né pour la vie d'action? Y avait-il en lui l'étoffe d'un vrai politique ? Le vrai politique est avant tout un homme d'affaires, et comme les affaires dont il s'occupe concernent d'autres que lui et que ses entreprises peuvent avoir quelque influence sur le sort d'une nation, son premier devoir est de persuader aux foules qu'il travaille pour elles, que ses desseins particuliers s'accordent avec l'intérêt public. Si infatué qu'il soit de lui-même, il se sent très dépendant; certain que le jour où il serait seul, il ne serait plus rien, il impose à son orgueil tous les sacrifices nécessaires, et il s'arrange pour qu'on ne sente pas la violence qu'il lui fait. Fût-il fermement convaincu que la plupart des êtres pensans, discourans et votans ne savent ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils font, il s'étudie à leur faire croire qu'il les prend au

sérieux, il ménage leur amour-propre, il flatte leurs passions et leurs préjugés. Peu lui importe que les hommes lui plaisent ou lui déplaisent, il ne leur demande que de lui être utiles; faisant bon marché de ses goûts et de ses dégoûts, de ses préférences et de ses antipathies, il réserve ses attentions, ses empressemens pour les grands ou les petits qui peuvent lui être bons à quelque chose. Il connaît la vie, il sait qu'un jour peut-être l'occasion se présentera où quelques voix lui manquant pour obtenir ou pour conserver le pouvoir, la voix d'un sot sera son salut.

Dès sa première jeunesse, Prevost-Paradol eut un vif sentiment de sa supériorité, et il prenait plaisir à la faire sentir aux autres. Se livrant à ses amis, sa réserve hautaine tenait à distance les ennuyeux et les médiocres; c'était une maison fermée, où l'on n'entrait que muni d'une carte d'invitation en forme, et les invités étaient rares. Nombre de ses camarades l'accusaient d'être insociable, sans se douter que son commerce intime était d'un charme extrême. M. Gréard nous raconte qu'à l'École normale, il ne frayait guère qu'avec l'élite, qu'on eut toujours de la peine à l'entraîner dans les communes réunions, qu'il était sans cesse occupé à se garder, qu'il adorait la lecture, la controverse à deux, mais seulement à deux, que lorsque, dans une salle d'étude ou de conférence, il était maître de choisir sa place, il la prenait au bout d'une table, près du mur, afin de n'avoir qu'un voisin. Un jour que son grand et sage ami lui faisait remarquer qu'on n'agit sur les hommes qu'en se mêlant à eux : « Ah! répondit-il avec un éclair dans les yeux, je ne gouvernerai jamais que par la parole, mais je gouvernerai de haut. » C'était condamner son ambition. On ne gouverne pas les hommes de haut; il est des cas où il faut leur parler de très près et il y a des choses qu'il faut leur dire à l'oreille, autrement ils n'entendent pas. Il n'a jamais eu les fausses modesties, les hypocrisies d'amour-propre qui conviennent aux politiques. Il était né dédaigneux; c'est le genre d'orgueil le plus agressif, celui qui nous isole le plus et qu'on nous pardonne le moins.

Non seulement il dédaignait trop de choses et trop de gens, il y avait en lui un fond de réflexion chagrine et sceptique, qui l'empêchait de se donner tout entier à ce qu'il faisait. Le vrai politique s'intéresse passionnément à ses entreprises, il croit à son idée, il croit à sa mission, il a la foi du charbonnier, les candeurs et les certitudes obstinées d'un cœur vraiment épris. Telle est la puissance de l'amour sur cette terre, il est le secret de tous les grands succès. Les hommes qui ont fait de grandes choses, les hommes qui ont agité, remué, changé le monde, étaient tous de la race des grands amoureux, avides et fiers de souffrir pour ce qu'ils aiment. Prevost-Paradol n'était pas amoureux. Il disait lui-même que toute sorte de joug et de gêne lui était insupportable.

En coûte-t-il de se gêner quand on aime? Il n'a jamais connu que les passions de tête, les fièvres de l'esprit, qui sont des fureurs froides.

M. Charles de Rémusat me disait un jour que les hommes d'État dignes de ce nom sont à la fois les plus passionnés et les plus indifférens des hommes. Il voulait dire par là que les grands politiques sont tout feu pour leurs idées et leurs projets, mais qu'ils n'apportent aucune passion dans le choix de leurs instrumens et de leurs moyens. L'indifférence de Prevost-Paradol avait un tout autre caractère. Après s'être échauffé, il se refroidissait subitement; à de certaines heures, il l'a confessé lui-même, il prenait ses rêves en pitié, et cet ambitieux ne pouvait se regarder sans rire. Il se connaissait bien : — « Mes travaux, mes actions, mes désirs, écrivait-il, sont des voyages; l'indifférence est ma patrie. » Ce qu'il avait dit à vingt ans, lorsqu'il philosophait, il le répétera jusqu'à sa mort : « La vie est un néant, nos plaisirs et nos douleurs sont d'imperceptibles mouvemens dans une goutte d'eau, et le tout ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe... La conviction du néant de nos individualités, la pensée de l'infini auquel nous aspirons tous et qui nous avalera tout à l'heure, c'est le *suave mari magno*. »

Il savait qu'il était condamné « à désirer ardemment quelque chose, jusqu'à ce que sa petite lampe fût éteinte et son rideau tiré, » et après avoir savouré les plaisirs de l'ivresse, il goûtait les joies amères du dégrisement. — « Pauvres créatures que nous sommes, comme un coup de vent nous change! Qu'avons-nous donc de stable en nous et à quoi nous attacher? Mais pour être philosophe, il faut adorer nos variations mêmes, qui sont dans l'ordre de la nature comme les mouvemens de la mer et comme les changemens du temps. Qu'il est bon d'avoir conscience de soi et de contempler avec clarté, du haut de sa raison, notre déraison elle-même et l'inconstance aveugle de nos sentimens! Figure-toi la Terre ayant conscience des saisons et se résignant à l'hiver, comme Cérès à l'absence de Proserpine. » Ce sont là des récréations permises au philosophe, mais que le politique doit s'interdire, sous peine de perdre tout son crédit. Vous aurez beau démontrer aux hommes que vos variations sont dans l'ordre de la nature, ce qu'ils demandent avant tout à ceux qui aspirent à les gouverner, c'est d'être sûrs d'eux-mêmes, et il leur paraît moins dur d'obéir à un tyran qu'à un sceptique, qui, après avoir sollicité les suffrages de ses électeurs, contemple superbement ces insectes du haut de sa raison.

Les défauts de Prevost-Paradol autant que la supériorité de son esprit le rendaient impropre au métier pour lequel il se croyait né; mais il faut conveir, pour être tout à fait juste, que s'il échoua dans ses campagnes électorales, les circonstances furent pour quelque chose dans l'insuccès de ce spirituel et éloquent publiciste, qui rêvait de devenir un homme d'action. Sainte-Beuve a dit de lui qu'il avait mal choisi

son heure pour venir au monde; que s'il était né trente ans plus tôt, on l'aurait vu sous la Restauration professeur en Sorbonne applaudi et destitué, sous la monarchie de Juillet, membre autorisé du conseil d'État et du conseil de l'instruction publique, puis brillant député, cherchant sa voie entre M. Thiers et M. Guizot, et bientôt peut-être sous-secrétaire d'État. Ce qui me paraît certain, c'est qu'il avait raison de regretter le régime du suffrage restreint, que, n'ayant rien du tribun, il y avait incompatibilité d'humeur entre le suffrage universel et ce doctrinaire impénitent.

Il détestait la démocratie plus encore qu'il ne l'a dit. A ses yeux le premier mérite du gouvernement constitutionnel, tel qu'il le comprenait, était de servir de rempart contre l'omnipotence du nombre et de garantir les libertés publiques contre la tyrannie d'en bas. Il déclarait que de lord Byron et de M. Thiers au prolétaire, qui n'est qu'un esclave affranchi, il y a une lente et continuelle dégradation de l'espèce, que le dernier est plus près de la brute que de l'idéal humain. Il s'indignait à la pensée « qu'une masse d'êtres inférieurs » lui faisait la loi, lui imposait sa volonté; que, ne pouvant s'élever jusqu'à lui, elle l'abaissait jusqu'à elle; que, n'ayant pas ses besoins, elle le privait de ses jouissances; que, n'ayant pas ses facultés, elle lui en interdisait l'exercice: « Et je laisserais se faire patiemment cette mutilation de ma nature par ces Procustes hébétés! Non, pas plus que je ne laisserais ronger mes livres par les rats, qui, innocemment aussi, ne les trouvent bons qu'à être rongés; pas plus que je ne laisserais casser mes lunettes par un aveugle, mon peigne par notre camarade X***, qui s'en passe, ou mon pot à eau par X***, qui n'en a pas besoin. »

A deux reprises cependant il essaya de conquérir les bonnes grâces de ce souverain juge qu'il méprisait. Candidat au Corps législatif en 1863, à Paris et à Périgueux, il échoua dans les deux collèges. En 1869, à Nantes il tenta de nouveau la fortune, et une fois encore, il perdit la partie. Il y avait dans ces campagnes désespérées quelque chose qui aiguisait son courage, il combattait comme un lion. Il avait du sang-froid et le don de la parole. Dans les réunions les plus bruyantes, au milieu d'un tapage d'enfer, il attendait impassible, les bras croisés, qu'on lui permît d'ouvrir la bouche; puis, la colère le prenant, il commençait « si haut et si clair » qu'il fallait bien l'écouter : « J'ai été vraiment éloquent, parce que j'ai été dur et insolent pour des adversaires que je croyais voir en face, et que j'avais un plaisir extrême à mettre en déroute. » Il se contentait de peu; on chagrine ses adversaires en leur disant leur fait, on les chagrine bien davantage en se faisant élire à leur barbe.

Il faisait ses tournées à cheval, nous dit-on, une rose à la boutonnière, le sourire aux lèvres. On l'eût pris pour un grand seigneur visi-

tant ses terres; mais s'il plaisait aux gens d'esprit, il ne savait pas trouver les mots et les formules qui subjuguent les foules, et il écrivait à M. Ludovic Halévy : « Pour quelques bons Français éclairés et honnêtes dont la vue réjouit le cœur, combien de vilaines gens et surtout d'imbéciles! La bêtise est maîtresse du monde. » Les vrais politiques, comme je l'ai dit, prennent facilement leur parti de l'existence des imbéciles. Le poète grec disait qu'il ne faut pas gouverner pour les coquins, mais qu'on ne peut gouverner sans eux. Les vrais politiques ne gouvernent pas pour les bêtes, mais ils ne sauraient se passer de leur bénigne assistance, et ils s'arrangent pour leur parler une langue qu'elles ne comprennent pas, mais qu'elles croient comprendre. Quand M. de Bismarck prononça son fameux mot : « Nous n'irons pas à Canossa ! » — il devint en un instant le plus populaire des hommes d'État. Tous les imbéciles d'Allemagne avaient tressailli de joie, ils se flattaient d'avoir compris.

Prevost-Paradol s'était refusé résolument à comprendre le 2 décembre, et quoique Spinoza, son maître, lui eût appris qu'au lieu de s'indigner des accidens qui nous déplaisent, il est préférable de se les expliquer, sa philosophie fut prise au dépourvu. Il aurait cru déchoir en reconnaissant que tout est explicable, même les coups d'État, et que les imbéciles avaient peut-être leurs raisons pour se réconcilier avec l'événement. Le roi Léopold disait de Napoléon III : « Il durerait à jamais, s'il consentait à ne rien faire. » S'il s'est perdu, c'est qu'il a trop entrepris, et ce n'est point par sa politique intérieure qu'a péri celui que Prevost-Paradol appelait « un piètre illuminé ». L'empire était la forme autocratique de la démocratie, et Prevost ne savait ce qu'il détestait le plus de la démocratie ou de la dictature. Il résumait sa pensée en disant : « Les ilotes ont pris Lacédémone. » L'horreur de ce régime, qui blessait ses préjugés autant que ses principes, lui était entrée dans le cœur et dans le sang. Quand il définissait le gouvernement parlementaire tout établissement politique où les assemblées ont la haute main sur les affaires du pays, il entendait que ces assemblées fussen composées de telle façon qu'elles assurassent le règne des optimates. C'était se mettre en guerre avec les temps nouveaux et, faute d'espérances, se condamner à n'avoir plus d'autre passion qu'une haine implacable, jointe à l'amer regret de ce qui n'était plus et ne pouvait plus être.

La haine a ses plaisirs; Prevost-Paradol en a connu les délices. Personne n'a su mieux que lui donner des coups de griffe à un gouvernement détesté; personne n'a porté plus loin l'art des allusions, des sous-entendus perfides, des insinuations scélérates, l'art de tout dire en ne disant rien et de tout se permettre sans se laisser prendre. Il sentait lui-même combien un régime de liberté très restreinte était propice à

son talent : « Quelle volupté de compter et de peser ses mots, d'enfoncer délicatement l'aiguille, d'ajuster ces brigands à coup posé! Vive l'oppression pour donner toutes ses ressources et tout son prix à la pensée, pour nous instruire à la force contenue, aux nuances savantes, au style laconique et acéré! Que ce silence général est favorable! les braillards se taisent; il faut une voix métallique, dure, vibrante, pleine d'intonations fines et mordantes : plus de chanteurs de rue, place aux artistes! » On ne s'est jamais si bien défini ni si bien loué. Quel serait aujourd'hui le sort de cet admirable virtuose? Réussirait-il à enfler sa voix? Les braillards et les chanteurs de rue lui causeraient de grands chagrins. Il écrivait à Sainte-Beuve, en 1860, que ne sachant parler qu'à demi-voix, le jour où tout le monde crierait, on ne l'entendrait plus.

Ce genre d'éloquence discrète a ses dangers. Il n'est vraiment apprécié et goûté que dans les salons, et les salons sont des endroits où selon les cas l'esprit se forme ou se déforme, s'aiguise ou s'émousse, s'affine ou se rapetisse. Prevost-Paradol y passait une notable partie de sa vie, car on hante volontiers les gens qui vous louent. On l'y fêtait, on l'y choyait, on lui prodiguait les adulations et les chatteries. Il buvait à petits coups ce délicieux poison, mais il se reprochait parfois d'y prendre trop de goût. S'il aimait beaucoup le monde, il s'en défiait un peu et se gardait d'être sa dupe. Cet homme si avisé savait combien il est inconstant dans ses affections, intéressé dans ses enthousiasmes, fallacieux dans ses promesses, exigeant avec ses idoles et prompt à s'en lasser, à quel prix il faut acheter ses faveurs, par quelles complaisances, par quels assujettissemens volontaires on mérite ses caresses et ses sourires. Comme la fortune, le monde vend ce qu'on croit qu'il donne, et certains marchés sont aussi funestes au talent qu'au caractère.

Les vieux partis, dont Prevost-Paradol était l'enfant gâté, auraient voulu qu'il se donnât à eux sans réserve, qu'il adoptât toutes leurs croyances, tous leurs principes, tous leurs mots d'ordre. Il entendait ne sacrifier à personne la liberté de ses opinions; et dans l'intimité des commerces comme dans les dissipations du monde, il y avait au fond de son cœur une solitude où habitait le Dieu de sa jeunesse, le Dieu de Spinoza. « Si c'est un plaisir, écrivait-il, que de dire la vérité à ceux qu'on n'aime point, pour goûter ce plaisir sans remords, il faut avoir aussi le courage, autrement difficile, de dire la vérité, telle qu'on la voit, à ceux qu'on vénère et qu'on aime. » Il a gardé jusqu'au bout sa probité d'esprit, sa fidélité à ses idées. Pour satisfaire ses amis et ses prôneurs, il aurait dû se résoudre à n'être plus content de lui-même, et c'est à lui-même qu'il se souciait surtout de plaire.

Mais devait-il se résigner à ne jamais remplir sa destinée, à écrire

éternellement sur la politique sans jamais en faire? C'était trop lui demander. Il y a des désirs vivaces qui ressemblent à ces branches gourmandes qu'on coupe ou brûle en vain, elles repoussent sans cesse et c'est là que monte la sève. Il n'avait pu forcer l'entrée du Corps législatif; il devait renoncer aux succès de tribune et à se faire une des premières places parmi les chefs de l'opposition militante, qui étaient, à la vérité, des généraux sans soldats. Le suffrage universel lui avait tenu rigueur, il désespérait de le fléchir. Désormais il n'avait plus qu'un parti à prendre; il fallait s'adresser au prince qu'il avait si vivement attaqué et lui dire : « Oubliez tout le mal que j'ai dit de vous, appelez-moi dans vos conseils, et je vous servirai fidèlement. » Il était certain d'avance de l'accueil qui lui serait fait. Lorsque, au lendemain de sa réception à l'Académie, il avait été présenté à l'empereur par M. Guizot, Napoléon III lui avait dit : « Je regrette qu'un écrivain si distingué ne soit pas de nos amis. » Il savait que la conversion d'un seul pécheur causait plus de joie aux Tuileries que la persévérance d'un grand nombre de justes; que le souverain avait de tendres complaisances pour les ralliés, qu'il allait au-devant de leurs désirs, que son ironie comme sa générosité y trouvait son compte.

Prevost-Paradol avait le droit de se dire qu'au surplus, en se prêtant à « l'essai loyal », il n'abjurait aucun de ses principes, que l'empereur converti subitement aux idées libérales était un maître qu'il pouvait servir sans se déshonorer. Aussi bien tout le monde se ralliait. Fallait-il bouder éternellement et se contenter à jamais du maigre plaisir qu'on peut éprouver à se savoir applaudi « par quelque cinq cents personnes »? Il sentait cependant la gravité de sa démarche. Il n'en est pas de plus grave pour un homme d'honneur que de se réconcilier du jour au lendemain avec un ennemi puissant. Cela fournit une riche matière à la médisance des jaloux et des gloseurs. M. Gréard prétend qu'après tout Prevost-Paradol n'avait jamais été « un irréconciliable ». Comment donc faut-il haïr pour mériter le nom d'irréconciliable ennemi? A la haine pour le régime il avait joint le mépris pour l'homme et mêlé parfois les injures aux épigrammes. Il est dur de solliciter les grâces d'un souverain qu'on a traité de palefrenier.

Mais il est des tentations et des entraînemens auxquels on ne résiste pas, des dégoûts plus forts que tout scrupule et des maladies de la volonté qu'il faut guérir à tout prix. Cet incomparable journaliste en avait assez de son métier de politique consultant. Il avait pris son écritoire en horreur, et il disait lui-même que sa plume lui pesait, qu'il ne pouvait plus la sentir entre ses doigts sans éprouver littéralement des nausées. « Nous revenions ensemble, lui et moi, d'une séance de la commission de décentralisation, a raconté M. Maxime Du Camp, nous étions dans la grande allée centrale des Tuileries, d'où l'on

découvre le palais, et je lui dis : « Quel est votre rêve ? » Il s'arrêta et me montrant le pavillon de l'Horloge, il répliqua, avec une sorte d'exaltation que je ne lui connaissais pas : « Le maître de la France est là; eh bien! je voudrais être le maître de ce maître. »

Il y a commencement à tout. On lui offrit un poste diplomatique, une mission à Washington; il accepta. Le 12 juin 1870, il était nommé, et quelques jours après, on le recevait en audience de départ. Une lettre de Gambetta avait paru le matin. — « C'est la République prochaine, dit l'empereur. — Que voulez-vous, sire! Il y a là trois ou quatre gouvernemens qui attendent, le chapeau à la main, la grande faute qui leur permettra d'entrer. » Ce qui le frappa surtout, c'est que Napoléon III avait sur sa table la *France nouvelle*, et qu'il déclarait vouloir la paix : « Nous ne pouvons affronter la guerre que les mains pleines d'alliances. » Son dernier mot fut : « Terminez l'affaire des tarifs, et revenez prendre votre place dans le gouvernement. » Ce rallié de la dernière heure n'ignorait pas les jugemens rigoureux que portaient sur sa palinodie des hommes à grands principes qui, moins heureux que lui, avaient tendu la main et n'avaient rien reçu. Il engageait ses amis à ne point s'émouvoir des niaiseries qui se débitaient à son sujet : « Ces choses-là ont bien peu d'importance. Le temps est un galant homme qui rend justice à tout le monde. Ceux qui crient le plus haut comprendront mieux un jour... Je tâcherai, disait-il encore, pour me revancher de leur mauvaise volonté, de faire que tout aille assez bien pour qu'ils en entendent parler. » L'occasion s'était offerte à lui de donner sa mesure ; il l'avait saisie au vol. Mais en débarquant en Amérique, il y trouva un télégramme annonçant que la guerre entre la France et la Prusse éclaterait avant peu. Il lui vint aussitôt de sinistres pressentimens, et il eut comme une vision de Sedan.

« On a cherché à sa mort, dit M. Gréard, des explications diverses : l'accueil réservé des Américains, la froideur presque malveillante du personnel de la légation française, les difficultés auxquelles se heurta dès l'abord son inexpérience diplomatique pour le règlement de la neutralité, une insolation, un jeûne prolongé, un trouble dans la circulation du sang, dont les premières atteintes s'étaient manifestées l'hiver précédent. » Le mal était plus profond et plus ancien. L'homme qui se tue fait une telle violence à la nature humaine que cet acte de folie raisonné doit avoir été préparé de loin ou par des fatalités ataviques ou par des troubles cérébraux, ou par le retour fréquent, obstiné de certaines pensées, qui prennent tant d'empire sur l'esprit qu'il ne songe plus à les discuter. Prevost-Paradol se plaisait à discourir sur le néant de toutes choses ; il semble qu'il ait passé sa vie à s'apprivoiser et à faire amitié avec la mort. — « Quelle vie splendide que celle de Dieu-Océan, toujours nouveau et toujours éblouissant! Quand ma petite vague

sera-t-elle submergée? Voici quelques milliers de secondes qu'elle élève sa petite tête écumante au soleil. » C'est une joie pour une petite vague, dégoûtée d'elle-même, de sa course folle et du soleil, de se replonger à jamais dans la nuit de l'insondable abîme.

Nombre d'hommes prédisposés au suicide ne se sont point tués ; ils n'avaient pas passé par une de ces crises terribles et décisives, où le fond de l'âme se révèle. M. Thiers avait dit de Prevost-Paradol : « Il est parti pour l'Amérique content, mais pas fier. » A cette heure, il n'était ni fier ni content. Dans une nouvelle intitulée : *Mon ami Hermann*, il avait raconté jadis la fantastique histoire d'un étudiant allemand fort honnête et bien doué, à qui tout le monde prédisait le plus brillant avenir. Ce jeune savant avait ceci de singulier qu'il s'endormait tous les jours au coucher du soleil et ne se réveillait qu'au matin, avec un sentiment d'indicible tristesse. Pendant la nuit, son âme l'avait quitté, elle était aux antipodes, en Australie, où elle habitait le corps d'un aventurier destiné à mal finir. Comme Hermann, Prevost-Paradol avait une âme à deux fins, qui se mettait tour à tour au service de deux maîtres fort différens l'un de l'autre. Le premier était un adolescent, qui devait conserver jusqu'à sa quarantième année la jeunesse du désir, la fraîcheur de ses espérances et le don de l'illusion. Le second était un juge à barbe grise, rigoureux jusqu'à la cruauté et d'une incorruptible clairvoyance.

C'est à ce juge inexorable qu'il faut imputer le suicide de cet imprudent. Après avoir examiné son cas, il lui signifia brutalement que, sans forfaire à l'honneur, on expose quelquefois sa fierté à de fâcheuses aventures ; que certaines actions équivoques ont besoin d'être justifiées et ne sauraient se légitimer que par le succès, qu'il y avait désormais dans sa vie quelque chose qui ne pouvait s'expliquer, une défaillance sans excuse. Sa situation était celle d'un homme qui, ayant épousé pour sa dot une femme qu'il n'aimait pas et qu'il estimait peu, apprend dès le lendemain de son mariage qu'elle a engagé sa fortune dans une spéculation malheureuse. Prevost-Paradol avait cru, en violentant ses inclinations, se donner à un souverain habile et heureux ; il avait épousé une irréparable infortune. Il rougissait de son erreur, il se sentait compromis et ridicule, et le juge au cœur dur lui criait jour et nuit : Plutôt mourir !

A quoi nous sert notre fierté ? A compliquer, à embarrasser notre vie. Et cependant, pour peu qu'il nous en coûte de nous mépriser, elle a tant de prix à nos yeux qu'en la perdant nous croyons tout perdre, et qu'il nous semble que nous n'existons plus. L'homme qui avait vendu son ombre s'avisa trop tard qu'il y a des biens inutiles dont on ne saurait se passer.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Falstaff*, comédie lyrique en 3 actes et 6 tableaux ; poème de M. Arrigo Boito, traduit par MM. Paul Solanges et Arrigo Boito ; musique de Giuseppe Verdi.

Il ne faut jamais dire aux gens :
Écoutez un bon mot ; oyez une merveille !
Savez-vous si les écoutans
En feront une estime à la vôtre pareille ?
Voici pourtant un cas qui peut être excepté.

Ce cas est celui de l'œuvre qu'on vient de saluer chef-d'œuvre. Les « écoutans » par bonheur ont fait de cet admirable *Falstaff* une estime pareille à celle que nous en faisions nous-même depuis une année. On ne nous taxera donc aujourd'hui ni de précipitation, ni d'engouement, ni de singularité. Peu nous importe d'être les derniers à dire : « Oyez une merveille » ; une seule chose importe et nous enchante : c'est que, fût-ce avant nous, tant d'autres l'aient dit.

La légende raconte qu'un jour Artaxercès recevait les hommages et les tributs de ses sujets. Ils lui offraient de l'or, de l'argent, des pierreries. Un paysan vint, qui présenta au roi un peu d'eau, et le roi le remercia plus que tous les autres. Verdi ressemble à ce paysan. A la musique, rassasiée elle aussi et gorgée de richesses, il a fait ce don inestimable de l'eau ; sous la main du vieillard une jeune source a jailli. Ainsi l'aqueduc antique apporte encore à Rome la fraîcheur et la pureté sans pareille de l'*acqua Vergine*.

Falstaff est une œuvre de vie, de santé, de lumière et de joie. Œuvre de vie, et d'une vie si intense, si naturelle surtout, qu'elle ne paraît pas imitée, mais véritable ; la vie que Dieu donne, et non celle que l'homme copie ou contrefait. Œuvre de joie aussi, et la joie, quoi que

pensent ou feignent de penser aujourd'hui l'art maussade et la littérature morose, la joie est l'une des deux faces du monde. Cette joie, les plus sérieux, les plus sombres même, Shakspeare, Corneille, Racine, Beethoven, ont voulu la connaître et l'exprimer. A quatre-vingts ans, le génie tragique de Verdi l'a souhaitée à son tour, la *gioia bella*, comme l'appelait Mozart, un de ceux qui l'ont le plus aimée. On se demandait comment il allait la ressentir et la comprendre; on le sait à présent. Cette joie d'abord est simple. Elle n'a rien de commun avec la joie en quelque sorte métaphysique d'un Beethoven, par exemple, dans le finale de la *Symphonie avec chœurs*. Ce n'est pas non plus, oh ! non, la joie chargée d'arrière-pensées, d'intentions et de symboles, la joie compliquée, souvent épaisse et pesamment germanique des *Maîtres-Chanteurs*. C'est la joie de la jeunesse, la joie de ces enfans auxquels il faut être semblable pour entrer dans le royaume de l'esprit aussi bien que dans le royaume de l'âme. Cette joie, de plus, est bonne. Faite de gaîté et de malice, elle est faite aussi de bienveillance et de bonhomie. Elle ignore l'ironie et l'amertume. Le rire de *Falstaff* éclate aussi large que celui de la *Servante maîtresse*, mais plus indulgent. Si, d'autre part, il sonne aussi clair que celui du *Barbier de Séville*, il sonne souvent avec plus de finesse encore et de distinction. Comparez à cet égard le finale du panier dans *Falstaff* et le fameux finale du *Barbier :* celui-ci, qui reste admirable, est admirable tout d'une pièce ; la beauté pour ainsi dire en paraît sommaire et sans nuances, auprès des exquises délicatesses et de l'élégance princière de Verdi. Enfin cette joie est poétique et tendre. Ni le sentiment de la nature ni l'amour n'en sont absens. L'esprit du *Barbier* est un esprit de sécheresse et d'intrigue ; Rossini n'a fait de Lindor qu'un galant et de Rosine qu'une coquette. Mais Verdi parmi les grelots de sa comédie a mêlé des clochettes d'or, qui parfois entre deux éclats de rire donnent des notes profondes et qui touchent le cœur.

Comme le livret d'*Otello*, le livret de *Falstaff* est l'œuvre de M. Arrigo Boito. Une seconde fois, avec le même talent, le même respect et le même amour, M. Boito a traduit Shakspeare pour Verdi. J'admire ce musicien-poète qui ne veut plus être que l'intermédiaire entre un poète et un musicien plus grands que lui. Il est vrai que s'inspirer de Shakspeare pour inspirer Verdi n'est point une tâche ordinaire, et l'accomplir ainsi n'est pas un médiocre honneur. Honneur moral, car tant de modestie, tant de désintéressement est rare ; honneur esthétique aussi, peu de créations personnelles pouvant être plus enviables qu'une aussi glorieuse entremise. M. Boito a condensé la fameuse comédie des *Joyeuses Commères de Windsor*. Il en a simplifié l'intrigue et tressé les fils épars. Quant au type de Falstaff, il l'a complété par quelques traits empruntés au personnage tel qu'il figure non plus dans les *Commères*, mais dans *Henri IV*. Ainsi le poème italien, s'il

ne contient pas tout le Shakspeare de la comédie, ne renferme rien au moins qui ne soit de Shakspeare; hors le style pourtant, hors la facture des vers, et ce rien est quelque chose; quelque chose, hélas! que nulle traduction ne peut sauver, et que les auditeurs qui comprennent et qui aiment l'italien, surtout l'italien de M. Boito, ne se consolent pas d'avoir perdu.

Le sujet de *Falstaff* est des plus gais et des plus simples. Il s'agit, on le sait, des entreprises du gros chevalier sur la vertu de Mrs Alice Ford et de Mrs Meg Page; entreprises deux fois déjouées par les honnêtes et spirituelles commères, avec l'aide de leur voisine et amie Mrs Quickly, et de Nannette, fille de Mrs Ford. Deux rendez-vous donnés à sir John tournent également à sa confusion : l'un, chez Mrs Ford, se termine par le fameux plongeon dans la Tamise; l'autre, la nuit, dans le parc de Windsor, sous le chêne légendaire de Herne, par une fantastique mystification : mascarade et bastonnade jusqu'à confession du pécheur et réconciliation finale. J'oubliais, et j'avais tort, les amours de Nannette et du petit Fenton, mêlées gracieusement à la comédie, et que le dénouement consacre suivant l'usage.

Il y a trois aspects principaux sous lesquels on peut envisager la musique de *Falstaff* et l'admirer. L'action ou le mouvement, la peinture des caractères, la poésie, voilà les trois élémens et comme les trois facteurs principaux qui concourent à la complexe beauté de l'ouvrage. L'étude de la partition va nous les révéler tour à tour et quelquefois ensemble.

L'action d'abord. Depuis longtemps on l'interdisait à la musique, et la musique ne paraissait plus capable de la représenter. « Le mouvement ne lui convient pas » répétaient à l'envi ceux qui à l'envi l'alourdissent et la paralysent. Ils avaient ankylosé l'art des Haydn, des Mozart et des Rossini. Mais voici qu'un maître octogénaire vient dire à la musique : Lève-toi et marche! Et elle marche, elle court, elle a vingt ans. Quelle course elle fournit tout d'abord! Avec Verdi, jamais de faux départ. Il ne tâtonne pas, il ne se prépare pas à commencer : il commence d'un seul coup, par un accord foudroyant. La porte s'ouvre à deux battans; que dis-je? elle vole en éclats. L'introduction, la querelle de Caïus avec les deux acolytes de Falstaff, traitée dans le style du *quatuor* classique, est menée à toute vitesse. Le motif principal jette çà et là des touches brillantes, allume une flamme à tous les coins de l'orchestre. Il circule, bondit et rebondit, accroissant par le choc et son élan et sa force. Il frappe un instrument, puis un autre; rien ne l'arrête, rien ne l'essouffle et rien ne l'entame. Sur lui tombent d'aplomb, dru comme grêle, apostrophes, répliques, injures. Falstaff cependant, impassible, se carre en son fauteuil, interposant entre deux ripostes des phrases flegmatiques sous lesquelles ploie l'orchestre subitement aminci. Puis, congédiant Caïus, il demeure seul avec les drôles. Alors

son personnage se dessine: corps, esprit, âme, de lui tout est rendu. Le corps le premier. « *En ce bedon*, s'écrie-t-il, *tonne un millier de voix qui proclament mon nom!* » A ces « voix intérieures » les voix du dehors répondent. De mesure en mesure, par les rythmes et par les timbres l'orchestre se dilate; il engraisse véritablement; les harmonies et les sonorités se fortifient ensemble. « *Falstaff immense!* » hurlent les deux compagnons; et ce n'est plus seulement lui, c'est toute la gent porte-bedaine, les Gargantua et les Sancho, c'est la puissance de la matière, c'est l'apothéose de la chair, que célèbre, à la manière d'un tableau de Jordaëns, la tonitruante acclamation. De cette masse aussitôt l'esprit se dégage. Que de prestesse et de précision dans la confidence faite par Falstaff de ses rencontres amoureuses et de ses galans desseins! Sur quel fond de symphonie, sur quelle riche trame le dialogue sème ses broderies! Comme cela est copieux et cependant comme cela est léger! Comme cela enfin, lorsqu'il le faut, est sérieux! Le monologue sur l'honneur a des dessous de psychologie où se révèle à qui sait l'y chercher une profonde intelligence de Shakspeare. Dans ces éclats de colère et ces dédaigneux silences, tantôt dans cette plénitude et tantôt dans ce vide où tombent quelques notes à peine, dans le fracas ou dans le mutisme de l'orchestre, Falstaff est tout entier; il y est avec ses fureurs cyniques, avec l'insolence de son ironie, avec son mépris et presque son dégoût de lui-même et de ceux qui lui ressemblent.

Le tableau qui suit est pour l'oreille et pour l'esprit un éblouissement. On se le rappelle, après l'avoir entendu, comme un feu d'artifice de mélodies, d'harmonies, de rythmes et de timbres, comme la floraison musicale d'une imagination et d'un génie de vingt ans. C'est, entre neuf personnages, quatre femmes et cinq hommes, une succession, puis une combinaison de commérages et de caquets jusqu'ici, je crois, sans exemple. Les femmes d'abord se montrent les billets doux de Falstaff, les lisent, les relisent en riant, et cette lecture commencée sur un plaisant motif de cor anglais, interrompue, reprise en des tonalités de plus en plus claires, de plus en plus savoureuses, s'achève avec l'effusion que Verdi seul sait donner à la chute d'une période vocale. Au quatuor féminin s'enchaîne un quintette masculin, sur un rythme et dans un ton différens. Idées, mouvemens, sonorités, tout incessamment se renouvelle. Entre les divers épisodes pas un vide, mais des transitions exquises, musicales autant que scéniques ; des fils ténus et brillans, pour nouer le collier. Délicieux, l'intermède des petits amoureux et le double baiser pris au vol, dont la douceur se prolonge avec l'adieu qui s'achève en fuyant — Maintenant les deux groupes, compères et commères, se réunissent. Le quatuor et le quintette, tous deux rapides, et syllabiques tous deux, courent ensemble, l'un enveloppant l'autre dans un balancement harmonieux. Seule au milieu de ce babillage, la voix du ténor trace en notes tenues une ligne idéale autour de

laquelle voltigent les autres voix. Enfin les hommes se retirent, et les femmes, auxquelles reste toujours le dernier mot en cette comédie, lancent encore une fois ensemble, à l'adresse du séducteur qu'elles ont résolu d'éconduire, leur éclat de rire et leur défi joyeux.

Tout différent est le style des deux duos, l'un entre Mrs Quickly et Falstaff, l'autre entre Falstaff et Ford, qui composent le tableau suivant. Mrs Quickly vient, au nom des deux dames, prier Falstaff de se rendre auprès d'elles. La musique ici change d'allures, de langage. Ce n'est plus seulement dans la rapidité des rythmes qu'elle cherche et trouve l'esprit : c'est dans l'intensité de certaines notes riches de sens et de sève, c'est dans la savoureuse brièveté de certaines formules, presque de certaines exclamations. Mais c'est toujours aussi dans la grâce et l'agilité, témoin le plaisant : *De deux heures à trois*, ces deux petits triolets, dont le musicien au cours des deux duos a tiré la plus vive et la plus spirituelle symphonie.

Volontiers nous nous arrêterions au duo de Falstaff et de Ford, pour en louer l'abondance musicale, la vérité et la variété psychologiques, les merveilles mélodiques et instrumentales, pour en signaler surtout la fin, le motif à la fois élégant et comique, sur lequel, au seuil de la porte, les deux compères se font leurs civilités. Mais nous avons hâte d'arriver au centre de l'œuvre, à ce qui en est véritablement et le cerveau et le cœur.

Pour leur malicieuse vengeance, les joyeuses commères ont tout préparé. Voici le paravent, et voici le panier à linge où tout à l'heure le gros Falstaff sera réduit à se cacher.

Gaje comari di Windsor! E l'ora!
L'ora d'alzar la risata sonora!

Ainsi chantent les aimables femmes dans l'original italien, et toute la verve de la comédie pétille en cette chanson à la gloire du rire, du rire féminin, du beau rire d'or. Du rire honnête au moins, de bon aloi et de bonne compagnie, car je sais, dans l'étincelant trio, telle phrase d'Alice; moins que cela : tel accord mineur, aussi distingué que le majeur eût été vulgaire, qui ennoblit toute cette gaîté et révèle en ces femmes d'esprit des femmes de bien. Savez-vous à qui Verdi ressemble ici? A Molière autant qu'à Shakspeare. Verdi n'est plus seulement un maître du drame lyrique, il est un maître du cœur humain. Jamais encore il n'y avait lu si avant ni si finement, et le progrès le plus merveilleux de son génie est celui qu'il a fait dans la connaissance des âmes. L'homme qui a su représenter ainsi avec les sons ce milieu bourgeois, cette famille qui gaîment et honnêtement s'amuse ; l'auteur de cette comédie musicale de mœurs et de caractères, celui-là peut-être serait capable d'écrire demain la partition de *Tartuffe*. C'est à la table d'Elmire que s'assied Mrs Ford pour attendre Falstaff, c'est avec l'hon-

nêteté et la malice de la femme d'Orgon qu'elle le reçoit. Écoutez sa réponse aux déclarations du galant : coquette, mais d'une coquetterie franche et sûre de soi. La phrase musicale rappelle de très près une phrase de Desdemona abordant Otello. C'est la même pureté, souriante ici, là-bas mélancolique; ce sont les deux aspects, l'un heureux et l'autre triste, de la même beauté.

Quelle petite merveille encore, et de musique et de psychologie, que le *scherzetto* déjà fameux : *Quand j'étais page du sire de Norfolk!* Comme une telle mélodie est formelle et plastique! Comme on peut en quelque sorte l'isoler pour la regarder dans tous les sens et en faire le tour! La voilà, la musique qui ne devient pas, mais qui est; qui ne fuit pas, mais qui demeure. Et là encore Falstaff est tout entier. Il y est avec son esprit fringant, sa fatuité, avec le regret aussi, témoin deux ou trois notes graves d'une flûte furtive, avec le regret de sa svelte jeunesse, avec l'élégance enfin, la race et le sang du gentilhomme shakspearien, que le désordre et la débauche n'ont pu complètement avilir.

Mais au beau milieu du duo Mrs Quickly accourt, annonçant le mari: Falstaff n'a que le temps de se blottir derrière le paravent. Voici le centre et le nœud du chef-d'œuvre, le finale du panier. Tout y est admirable : l'intensité de la vie, les dimensions, les proportions et l'ordre; oui l'ordre parfait, car il y a de l'eurythmie jusque dans ce vertige, et ce tourbillon est une harmonie. A l'orchestre courent deux motifs principaux, l'un fait de notes piquées, l'autre, le plus important, de notes liées au contraire, tournant en spirale folle, et qui rappelle un peu le finale de la symphonie en *si bémol* de Beethoven. C'est sur le second motif que va se dérouler la poursuite endiablée.

Voici Ford avec ses compagnons, et la chasse commence. Le thème enragé la conduit et l'excite. C'est lui qui court devant; il passe, repasse, sort et rentre par les portes furieusement ouvertes ; il fouille la maison de la cave au grenier ; d'un bond il franchit l'escalier; il bouscule les meubles, vide les bahuts, les tiroirs, et s'élance au dehors, cherchant partout l'introuvable gros homme. Celui-ci, profitant de l'accalmie, se blottit dans le panier où le tassent les commères; aussitôt, derrière le paravent les petits amoureux viennent prendre sa place, et dans le silence momentané qui s'établit, c'est un charme d'entendre leur jeunesse chanter. Mais soudain la meute des poursuivans rentre et reprend sa course. Le motif aussi reprend à plein orchestre, et prodigieux est l'effet de cette secousse brutale, sans préparation, qui d'un seul coup redonne le branle à la symphonie. Haletante, elle s'arrête bientôt une seconde, et derrière le paravent sonne un baiser. Cette fois, croyant enfin tenir les coupables, Ford et sa troupe se taisent et se concertent. Alors peut se développer à l'aise, et sans guère manquer à la vérité dramatique, le plus adorable ensemble. Du panier s'exhalent les

soupirs de Falstaff, qui étouffe ; en avant, pour le cacher, les femmes étalent leurs jupes, et, souples, moelleuses comme les jupes mêmes, s'étalent aussi leurs voix. Et du paravent replié, de cet asile où les deux enfans oublient la bagarre environnante, ou l'ignorent, s'envole l'exquise chanson de leur exquise tendresse. Oh! l'aimable répit et la halte délicieuse! La musique est ici plus que la musique de la comédie et des personnages : elle les dépasse et les déborde. Elle acquiert, comme tout art parvenu à une certaine hauteur, une puissance de sympathie générale et même universelle. Elle devient la musique de chacun de nous lorsque nous sommes gais ou lorsque nous aimons, la musique de toute gaîté et de tout amour. — D'une main fiévreuse Ford écarte enfin le paravent : au lieu de sa femme avec Falstaff, c'est Nannette et Fenton qu'il découvre. Nouvelle déception, fureur nouvelle, et sur un nouvel éclat, voilà la chasse repartie. Les valets alors, appelés en hâte par les quatre commères, saisissent le panier, dont l'orchestre exprime jusqu'au poids accablant ; on le soupèse, on le soulève, on le hisse sur le rebord de la fenêtre, où certain trille de cors, avec une terreur comique, le tient un instant suspendu. A ce moment Ford reparaît, hors de lui ; il voit, il comprend, et le plongeon vengeur met fin à l'une des scènes les plus vivantes que créa jamais la musique, l'art par excellence de la vie.

Mais la vie, j'entends la vie complète, celle que les chefs-d'œuvre ont mission de représenter, n'est pas action seulement : le rêve y a sa part et son heure. Shakspeare le savait bien, et voilà pourquoi il termine en poète, surtout, celle-là même de ses pièces que M. Montégut appelle avec raison « la plus franche de ses comédies ». — Au sortir de cet imbroglio (c'est encore M. Montégut qui parle), « nous demanderions de l'air, si le poète ne semblait avoir prévu ce désir de son lecteur et n'avait subitement fait circuler une brise rafraîchissante en transportant le dénouement de la pièce dans le parc de Windsor, et en lui donnant pour couronnement la légende romantique d'Herne le chasseur. »

Ce désir, le musicien lui aussi l'a prévu, l'a comblé, et la vie ardente de l'œuvre s'apaise à la fin et se rafraîchit dans le calme de la nature et dans ses nocturnes enchantemens. Il le fallait pour la perfection de notre plaisir ; il le fallait aussi pour compléter les personnages, pour ajouter à toutes leurs grâces la grâce dernière de la poésie, à tout leur esprit un peu d'émotion, un peu de vague tendresse pour les choses. Émotion légère sans doute, et que sauve de la banalité l'idée de comédie et de mystification qui s'y mêle : l'éclat de rire d'Alice, par exemple, interrompant, de peur de faire peur, la fantastique légende du Chasseur noir ; émotion réelle pourtant, et dont les âmes charmantes de toute cette jeunesse ne sauraient ni ne voudraient se défendre. Écoutez les gentilles compagnes préparer la mascarade

et se distribuer leurs rôles de fées : « *Tu seras la Dryade... Toi, tu seras la nymphe bocagère...* » Les voix s'égaient et rient, mais sous les voix il suffit d'un arpège de flûte pour ouvrir la sereine perspective de la nuit, des gazons et des bois.

A cette sérénité des choses, tous finissent par se laisser gagner. Au clair de lune, dans le parc royal, devant le chêne hanté, le petit amoureux arrive le premier au rendez-vous général. Sous la futaie bleuâtre sonne le cor des gardes-chasse. Après toute la gaîté du jour, voici toute la douceur de la nuit. Et l'enfant, pénétré par la beauté de l'heure, chante plus longuement, plus lentement aussi qu'il n'a jamais chanté. Que ne peut-il le chanter en italien, le divin sonnet, que trahit, hélas! toute traduction, excepté la traduction musicale. Je ne connais pas une ligne de chant plus pure que celle-ci, pas une mélodie où de chaque note s'exhale plus de poésie et d'amour. Elle va, sans jamais se répéter, suivant sa courbe exquise ; au-dessous d'elle se groupent des échos qu'elle éveille et qui l'environnent mollement. Puis un contre-chant timide lui répond. Ne se sentant plus seule, comme dit à peu près le sonnet italien, elle vibre de joie en un mystérieux accord. Alors les notes s'unissent comme les lèvres dont elles chantent le désir. « *Bocca baciata non perde ventura! — Bouche baisée ne perd plus le bonheur!* » c'est la devise et pour ainsi dire le mot d'ordre d'amour que dans leurs rencontres précédentes Nannette et Fenton avaient coutume de se renvoyer. Ils l'échangent encore ici, et l'orchestre, qui d'habitude se taisait pour les écouter, les accompagne cette fois et les jette aux bras l'un de l'autre.

Puis la mystification commence. Autour de Falstaff épeuré se déploie une féerie musicale dont seraient jaloux le Weber d'*Obéron* et le Mendelssohn du *Songe d'une nuit d'été*. Il faudrait ici tout citer : le lointain appel de Nannette, où la voix forme avec l'orchestre de si fins, de si nouveaux accords ; la *canzone* elle-même, pour laquelle on épuiserait en vain toutes les subtilités du vocabulaire shakspearien ; les cadences ralenties, aux douceurs de velours, et les terminaisons à dessein retardées, comme si les voix ne pouvaient se résigner à mourir.

Enfin la comédie reprend ses droits. « Apothéose ! » s'écrie Falstaff berné, battu et content ; et une fugue étonnante, aux dix parties réelles, aux basses solides et profondes, à la somptueuse sonorité italienne, achève le chef-d'œuvre dans les transports d'une copieuse joie.

C'est fini, et il nous semble n'avoir rien dit encore, surtout n'avoir pas touché le fond ni surpris l'essence de cette musique. Toute l'étude technique en resterait à faire ; il en faudrait analyser la forme pure : les trésors d'harmonie, la qualité mélodique, le détail des rythmes, le coloris instrumental. On pourrait à propos de *Falstaff* écrire un

chapitre de la psychologie des timbres. Quant à la mélodie, elle est ici d'une nature particulière : abondante et brève, semée à pleines mains un peu comme une poussière sonore. Mais le détail ne dévore jamais l'ensemble; le génie du maître se multiplie et ne se disperse point, et constamment sur la poussière un coup de soleil tombe, où les milliers d'atomes se rassemblent et ne font qu'un rayon de lumière. Ainsi l'œuvre est à la fois puissante et délicate; œuvre de nuances, mais œuvre aussi de fond et de grand parti pris. De plus elle est formelle et elle est saine. Elle sonne allégrement le réveil longtemps espéré du génie latin. « Il faut, disait un jour M. Boito, méditerraniser la musique. » — Non pas toute la musique, sans doute; mais encore est-il bon qu'il y ait une musique de la Méditerranée. Trop souvent nous devons, hélas! pour admirer ou seulement pour comprendre, abdiquer notre nature et même lui faire violence. Nous n'avons cette fois qu'à nous y abandonner, à suivre notre pente, au lieu de la remonter. Et ne croyez pas que la gaîté du chef-d'œuvre en fasse l'intellectualité moins profonde. La joie est fille de l'esprit autant que la douleur, et du rire aussi la flamme est divine. Nous l'avons tous compris; tous nous avons acclamé le glorieux vieillard qui nous apportait l'étincelle de vie. Qu'il daigne agréer ici notre modeste hommage. Le grand Italien est venu parmi les siens, parmi ses frères d'armes d'autrefois, ses frères d'art de toujours, et les siens heureusement l'ont connu.

Falstaff a trois interprètes de premier ordre : l'orchestre d'abord, qui s'est montré merveilleux; M. Maurel ensuite, chez lequel il faut louer chaleureusement l'intelligence, la verve, la composition du rôle, un talent enfin qui serait irréprochable, s'il savait toujours se garder de l'exagération, et notamment des petites horreurs, je ne trouve pas d'autre mot, que se permet l'éminent artiste dans la seconde et la troisième reprise du *scherzetto : Quand j'étais page du sire de Norfolk;* enfin Mlle Delna, aussi admirablement comique aujourd'hui qu'elle était tragique hier et le sera demain. Cette jeune fille est plus que la plus grande artiste : elle est comme un chef-d'œuvre de la nature. Une débutante, Mlle Grandjean, n'est qu'une débutante, minaudière avec lourdeur et armée d'une voix agressive. M. Soulacroix est digne d'éloges. Mme Landouzy a chanté d'une très pure voix et dans un style très pur la chanson de la fée, et M. Clément n'a pas donné ce que nous attendions de lui dans le rôle délicieux de Fenton.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

La Chambre et le Sénat ont repris, le 24 avril, leur session interrompue pendant les vacances de Pâques. Dès sa rentrée, la Chambre s'est trouvée saisie du projet de budget qui avait été distribué à domicile une semaine auparavant, et sa première tâche a été d'élire dans ses bureaux la commission qui doit l'étudier et le lui rapporter. Un député de Seine-et-Marne, M. Montaut, grand ennemi des brigues, a proposé de tirer au sort des bureaux spéciaux qui, à peine constitués et sans avoir eu le temps de se reconnaître, procéderaient chacun à la nomination de trois commissaires. La Chambre a voté cette proposition à une grande majorité. Était-ce une précaution qu'elle prenait contre ses propres entraînemens? Était-ce seulement un moyen spirituel d'annuler d'un seul coup le long travail de sollicitations que quelques candidats avaient déjà opéré auprès des membres de leurs bureaux respectifs ? Quoi qu'il en soit, ce procédé, imité de celui qui consiste à mêler de nouveau les cartes avant de les distribuer pour une partie décisive, n'a pas produit des résultats très appréciables : la nouvelle commission du budget ne présente pas de noms nouveaux. En revanche, elle contient beaucoup plus de radicaux qu'on n'en avait encore vu dans les commissions précédentes. Ils ont essayé de porter à la présidence, d'abord M. Brisson, puis M. Cavaignac. Celui-ci est très éloigné d'être un radical en politique, mais il a présenté un projet d'impôt progressif sur le revenu qui faisait de lui, dans la circonstance actuelle, un candidat acceptable par la gauche même la plus avancée. Au troisième tour de scrutin, M. Rouvier et M. Cavaignac ayant obtenu 13 voix l'un et l'autre, le premier n'a été élu président qu'au bénéfice de l'âge. Dès le premier jour, après beaucoup de tiraillemens où les inimitiés personnelles ont joué leur rôle, la commission est arrivée à un résultat qui la coupe en deux et la menace déjà d'impuissance. On s'en consolerait si

l'impuissance de la commission devait assurer sur la Chambre l'autorité du gouvernement.

Le projet de budget présenté par M. le ministre des finances a déjà été l'objet de beaucoup de discussions. Il a recueilli des approbations extrêmement flatteuses, comme celle de M. Léon Say ; mais, d'autre part, il a fait naître d'assez nombreuses réserves. A coup sûr, il n'est point banal, il innove sur plusieurs points d'une manière originale, il oblige à réfléchir. Tel qu'il est, il fait grand honneur à M. Burdeau, parce qu'il repose sur des principes justes, et qu'il s'arrête dans l'application de ces principes aux limites qu'il serait dangereux de dépasser. Il y a dans ce budget des pierres d'attente sur lesquelles on construira peut-être plus tard. La subvention de 1 million 500 000 francs accordée aux sociétés de secours mutuels, en vue d'encourager l'épargne individuelle sans se substituer à elle, n'est qu'un commencement; mais il peut conduire fort loin ; c'est une porte ouverte sur un avenir dont l'horizon nous échappe. En revanche, M. Burdeau rétablit dans le budget un fonds d'amortissement à la résurrection duquel on ne saurait trop applaudir. Seulement, les sources destinées à l'alimenter sont déjà menacées d'être coupées.

Il y a dans le budget deux parties très distinctes : la première se rapporte au remaniement des impôts directs ; la seconde, à des arrangemens à prendre avec plusieurs compagnies de chemins de fer. Cette seconde partie est dès maintenant compromise; la grande majorité des commissaires élus dans les bureaux y est hostile, et ceux mêmes qui s'y sont montrés favorables ont pris soin de déclarer qu'on pouvait la détacher du budget sans porter atteinte à son équilibre, ce qui malheureusement n'est pas exact. Si on ne trouve pas de ce côté les ressources indispensables pour faire face aux dépenses, combler le déficit, alléger la dette flottante, et doter l'amortissement, il faudra bien les chercher ailleurs. On a parlé déjà d'un remaniement des taxes sur les successions.

L'opinion publique s'est peu occupée jusqu'ici de cette seconde partie du budget : elle s'est portée presque exclusivement sur la première. Nous sommes habitués, depuis le commencement du siècle, à payer les quatre contributions directes qui nous sont devenues familières, et l'habitude, en matière d'impôt, serait presque une seconde nature, s'il pouvait jamais sembler naturel de payer des impôts. Nous sentons moins ceux auxquels nous sommes déjà faits : les impôts nouveaux, au contraire, même lorsqu'ils sont doctrinalement meilleurs, étonnent et inquiètent. Tel a été le cas de l'impôt sur l'habitation, que M. le ministre des finances a substitué à l'impôt des portes et fenêtres, définitivement supprimé, et à l'impôt personnel mobilier. La taxe sur les domestiques, qui est venue s'y greffer, a fait naître aussi quelque hésitation dans les esprits : on s'est demandé, bien que la proportion

en ait été nettement spécifiée, dans quelle mesure ce coefficient augmenterait la taxe principale. On a généralement approuvé les modérations de taxes au profit des petits loyers, et surtout des familles nombreuses. Mais ce qui a jeté du trouble dans les esprits, c'est la demi-satisfaction avec laquelle les socialistes et les radicaux ont accueilli ces réformes. Certes, ils les ont déclarées bien insuffisantes, bien insignifiantes même ; mais, tout en les traitant avec le dédain qu'autorisent chez eux des conceptions démesurément supérieures, ils ont fait un effort habile pour y voir et surtout pour y faire voir une consécration timide, inavouée, réelle pourtant, de leurs propres principes. A les entendre, les atténuations de taxe au profit de certaines situations déterminées sont un impôt dégressif dans un sens et, par conséquent, progressif dans l'autre. La taxe sur les domestiques est un commencement d'impôt de superposition sur le revenu général, puisqu'elle se superpose à l'impôt sur l'habitation. Avons-nous besoin de dire que socialistes et radicaux se complaisent dans une équivoque? S'il y a dans le projet de budget deux points fermement établis, soit dans les déclarations de M. le ministre des finances, soit dans les réalisations pratiques qu'il en présente, c'est que l'impôt doit être proportionnel et non pas progressif, et que, dans la corrélation à établir entre les prélèvemens du Trésor et les revenus des contribuables, ces revenus doivent être présumés d'après un certain nombre de signes apparens, manifestes, tangibles, et non pas d'après des déclarations toujours incertaines, dont le contrôle introduirait dans nos mœurs fiscales une véritable inquisition. Que l'on multiplie ces signes objectifs du revenu, afin de corriger par les uns les chances d'erreur qui pourraient se trouver dans les autres, et de serrer de plus près la solution du problème au moyen d'un plus grand nombre d'approximations, rien de mieux ! Que l'on renonce comme démodés à quelques-uns de ces signes pour recourir à d'autres jugés plus exacts, rien de mieux encore ! On ne veut plus des portes et fenêtres ; nous n'y tenons pas davantage. Le loyer est un signe qui vaut bien celui-là. Le nombre des domestiques en est un autre. Le projet de M. le ministre des finances ne soulève, sur aucun de ces points, d'objections de principe, et les socialistes n'y trouveront d'autres satisfactions que celles qu'ils veulent absolument avoir l'air d'éprouver. Napoléon disait qu'une bataille perdue est une bataille qu'on croit perdue : ils pensent de leur côté qu'une bataille gagnée est une bataille qu'on croit gagnée. Soit ; mais il faut encore y faire croire.

Il est d'ailleurs bien rare que les premières impressions produites par un projet de budget ne se modifient pas avec le temps, et il faudra beaucoup de temps pour aboutir au vote, nous ne disons pas du budget tout entier, mais seulement des quatre contributions directes. Si on y

parvient avant le 15 août, c'est-à-dire avant la session des conseils généraux, ce sera merveille! La commission du budget commence à peine son œuvre laborieuse. Elle sera longue : que fera la Chambre en attendant? Les projets de loi déjà étudiés et à l'état de rapports ne sont pas nombreux : il est à craindre que les interpellateurs ne trouvent la place libre pour les exercices dont ils sont coutumiers, et qu'ils n'en profitent, qu'ils n'en abusent même. La Chambre a pourtant témoigné, dès le premier jour, son désir de travailler en renvoyant à un mois une interpellation de M. Jaurès sur la grève de Trignac; mais son ordre du jour est un peu vide, et M. Jaurès, sans parler de quelques-uns de ses amis, est homme à trouver tous les matins, sans le moindre effort d'esprit, un sujet ou deux d'interpellation.

On en trouvera, par exemple, dans les questions religieuses. L'incident très regrettable qui a été provoqué par une lettre de l'archevêque de Lyon et par les suites que le gouvernement y a données a ramené les esprits à ces problèmes irritans. On a beaucoup reparlé, à ce sujet, de « l' esprit nouveau ». — Où est donc cet esprit? a demandé la droite. Nous ne l'apercevons pas. — Voilà où il conduit! a déclaré la gauche : le cléricalisme relève la tête et devient provocant. — Là, on se plaint de la mesure de rigueur prise par le gouvernement contre un archevêque qui est parmi les plus concilians; ici, on la trouve dérisoire, et on en réclame de plus répressives. Presque nulle part on ne rencontre une approbation pleinement satisfaite, parce que de tous les côtés, il faut bien le dire, on cherche beaucoup moins à juger l'incident en lui-même qu'à en tirer parti au profit d'une politique particulière. Une certaine confusion en est résultée.

L'origine de toute cette affaire est la récente loi sur la comptabilité des fabriques, loi parfaitement justifiable dans ses intentions, mais très médiocre dans sa rédaction. Le Conseil d'État, qui aurait dû en rendre l'application plus facile, l'a encore aggravée : il en a, en effet, appliqué les prescriptions à la comptabilité du casuel, qui n'était pas en cause et ne devait pas l'être. Il aurait fallu, dans ce cas spécial, simplifier les règles ordinaires de la comptabilité : on n'en a rien fait, et on a étendu ces règles très au delà de la pensée première du législateur. Le clergé s'en est ému. Il a présenté des observations, ce qui était son droit : tout porte à croire que le gouvernement ne les a pas repoussées de parti pris. La question était complexe et délicate; elle méritait examen. Quelques prélats ont écrit des lettres véhémentes; ils ont été peu nombreux, et le corps épiscopal s'est sagement abstenu de manifestations collectives. L'affaire était à l'étude, lorsque la lettre de M. Coullié, archevêque de Lyon, est parvenue un peu par hasard à la connaissance du gouvernement. Que disait cette lettre? Laissant entrevoir des modifications probables et prochaines à la loi, elle

recommandait de ne pas en tenir compte et d'établir la comptabilité des fabriques comme par le passé.

M. Coullié est un prélat modéré. Il est un de ceux qui se sont conformés sans aucune résistance aux instructions du Saint-Siège, et son action personnelle, à Lyon, s'est toujours exercée dans le sens de l'union et de la paix. Il y jouit d'une grande considération personnelle, et les partis politiques eux-mêmes ont désarmé vis-à-vis de lui. Sa lettre n'en est pas moins incorrecte. Sans doute, il ne l'a pas écrite dans une pensée agressive ; les termes mêmes en font foi. Il n'a pas voulu faire acte d'opposition, ni de protestation ; il a pris seulement un peu trop vite ses espérances pour des réalités acquises. Il a été surtout imprudent D'autres aiment à casser les vitres avec fracas : ce n'est pas son genre Si les foudres administratives avaient atteint tel autre prélat qu'il est inutile de nommer, les uns auraient approuvé, les autres désapprouvé, personne n'aurait été surpris. Ici, on l'a été ; mais on l'a été d'abord de la lettre de M. Coullié, lorsqu'elle est arrivée à une publicité pour laquelle elle n'était point faite. Le gouvernement a sévi. Il a sans doute été le premier à regretter la nécessité où on l'avait placé. Il n'avait rien fait pour la provoquer ; loin de là ! Elle est provenue plutôt de ce qu'on savait de ses intentions conciliantes. Mais à un fait accompli il a cru devoir en opposer un autre. Il a renvoyé comme d'abus au Conseil d'État la lettre de M. Coullié, et il a suspendu le traitement du prélat. C'est trop de moitié, et de ces deux mesures la première aurait suffi. Si la lettre épiscopale constituait un abus, il fallait la déférer au tribunal compétent. On aurait vu ensuite, suivant l'attitude qu'il aurait prise, quelle attitude on devait prendre aussi à l'égard de M. Coullié. Sa modération antérieure permet de croire qu'elle aurait été ce qu'elle devait être : la lettre aurait été retirée et l'incident terminé. Au lieu de cela, on a supprimé tout de suite et comme *ab irato* le traitement de l'archevêque de Lyon. C'est une mesure d'autant plus grave que, si elle a des précédens assez nombreux, surtout dans ces derniers temps, elle n'est autorisée par aucune loi. Le traitement des archevêques et des curés ne leur est pas servi en vertu d'une bienveillance facultative, mais d'une obligation d'autant plus étroite qu'elle ne résulte pas seulement d'une loi intérieure, mais encore d'une convention diplomatique. On dit, à la vérité, que, dans le cas où un évêque manquerait le premier à ses engagemens, son inamovibilité ne laisserait aucun recours contre lui ; mais, si on le regarde comme un fonctionnaire, il n'est pas le seul qui soit inamovible, et jamais gouvernement ne s'est cru permis de suspendre, par exemple, le traitement d'un magistrat dont il serait mécontent. Au reste, ce n'est pas dans les limites d'une simple chronique que nous pourrions traiter cette question avec tous les développemens qu'elle comporte ; nous ne parlons ici que de l'impression générale produite par l'incident de Lyon.

Elle reste encore un peu confuse, parce que les premiers torts, volontairement ou non, appartiennent à l'archevêque, et que, si on peut contester quelques-unes des mesures par lesquelles le gouvernement y a répondu, il faut bien reconnaître qu'une abstention complète était de sa part à peu près impossible.

Jamais la presse européenne n'avait parlé de paix avec plus d'assurance et surtout plus d'abondance que depuis quelques jours. Rien, en effet, ne semble de nature à la troubler, et s'il y a des points noirs à l'horizon, ce sont ceux auxquels nous sommes dès longtemps habitués : ils ne croissent ni ne décroissent, ils restent stationnaires. D'où vient donc que la paix est devenue plus solide aux yeux de nos confrères allemands, autrichiens, russes et même anglais? C'est parce que deux jeunes princes, parens ou alliés de toutes les familles souveraines de l'Europe, épousent ou sont sur le point d'épouser deux jeunes princesses dont la parenté se confond déjà avec la leur. Le grand-duc régnant de Hesse-Darmstadt épouse la fille du duc de Saxe-Cobourg et Gotha, autrefois plus connu sous le nom de duc d'Édimbourg, fils de la reine d'Angleterre, frère du prince de Galles, et mari lui-même d'une sœur du Tsar. Cette heureuse circonstance a réuni à Cobourg la reine Victoria, l'empereur d'Allemagne, le prince de Galles et enfin le prince héritier de Russie. Le bruit s'est répandu que ce dernier était venu là pour son propre compte, et non pas seulement pour y jouir du bonheur d'autrui, et, en effet, la nouvelle de ses fiançailles avec la princesse Alice de Hesse, sœur du grand-duc, a été presque aussitôt officiellement annoncée. Elle a été accueillie dans toute l'Europe avec une grande satisfaction. On a même mis, en Allemagne et en Autriche, une sorte d'enthousiasme à en parler, comme si ce mariage devait amener un rapprochement intime entre des puissances qui s'étaient, depuis quelque temps, montré un peu de froideur. Le fils de l'empereur de Russie épousant une princesse allemande, c'est là un fait qui a évidemment sa valeur, et il est tout naturel que les journaux de la Triple Alliance cherchent à en tirer parti, au point même d'en exagérer l'importance; mais pourquoi faut-il qu'ils profitent ou qu'ils abusent de l'occasion pour signaler ce que l'isolement de la France, vrai ou supposé, a de dangereux pour la sécurité générale? A les entendre, toute l'Europe ne rêverait et ne voudrait que la paix ; toutes les puissances auraient les mêmes intérêts; aucune opposition ne risquerait de naître entre elles sur un point quelconque du globe; enfin on serait au moment d'entrer dans une ère nouvelle, inconnue jusqu'ici à l'humanité, où la guerre ne serait plus qu'un souvenir et comme le cauchemar du passé, où la houlette remplacerait l'épée, et où on fondrait l'acier des fusils pour faire des socles de charrue; tout cela serait sur le point d'arriver si la France n'était pas là avec son humeur inquiète et inquiétante, ses revendications et ses armemens. La France, c'est convenu, est seule

à armer. On ne tient aucun compte de l'effort menaçant que vient de faire l'Allemagne pour développer encore sa puissance militaire, non plus que des difficultés peut-être sans issue auxquelles s'expose l'Italie plutôt que de diminuer, même de quelques centaines de mille francs, les dépenses qu'elle prodigue pour son armée et pour sa marine. Il n'y a d'autre trouble-fête en Europe que la France; sans elle les peuples, comme leurs souverains, se jetteraient dans les bras les uns des autres. Paix et hyménée serait la devise du monde nouveau.

Nous ne perdrons pas notre temps à repousser les reproches qu'on nous adresse. Sil y a en Europe une nation qui aime la paix et qui en désire le maintien, assurément c'est la nôtre. Tout le monde le sait; et la Russie l'a compris mieux que personne lorsqu'elle s'est ostensiblement rapprochée de nous, afin de rétablir l'équilibre des forces rompu au profit de la Triple Alliance. Le véritable danger de guerre était là : l'empereur Alexandre, en nous tendant la main, a fait ce qu'il était possible de faire pour le conjurer. Il marie aujourd'hui son fils à une princesse allemande et l'on cherche, d'une manière trop apparente pour être habile, à provoquer à ce sujet nos susceptibilités ou nos craintes. On n'y réussira pas. Il faut bien que le césarevitch se marie, et, comme nous n'avons pas de princesse à lui offrir, il nous importe infiniment peu qu'il épouse une Allemande, ou une Autrichienne, ou une Anglaise. Il aurait pu aussi épouser une princesse appartenant à un pays moins important, ou à une famille moins riche en relations souveraines. On avait parlé, par exemple, d'une fille du prince Nicolas de Monténégro. Assurément ce mariage n'aurait eu rien d'inquiétant pour nous, mais peut-être n'en aurait-il pas été de même pour tout le monde. L'Autriche en aurait sans doute pris ombrage. Malgré les gages si nombreux et si probans que l'empereur de Russie a donnés de son esprit pacifique, le mariage de son fils avec une princesse monténégrine aurait été interprété comme le premier acte d'une politique active et entreprenante dans les Balkans. En a-t-il jamais été sérieusement question? Nous n'en savons rien : en tout cas il est aisé de comprendre qu'on y ait renoncé. Quant au mariage allemand, en quoi nous alarmerait-il? La jeune princesse de Hesse, en épousant le césarevitch, perd sa nationalité, comme elle renonce à sa religion : elle devient et elle restera Russe, elle adoptera et elle fera passer avant tout les intérêts de sa nouvelle patrie. Si elle ne se désintéresse pas de l'ancienne, comme cela est naturel et probable, et si elle a sur son auguste époux toute l'influence qu'elle mérite d'exercer, peut-être arrivera-t-il que la Russie, comme elle l'a fait si longtemps et parfois si utilement, s'intéressera aux affaires allemandes plus étroitement que dans ces dernières années. Pourquoi verrions-nous d'un mauvais œil cette conséquence? Qui sait si elle n'aurait pas des résultats heureux? L'espèce de détachement avec lequel la Russie et l'Autriche se sont

détournées des affaires de l'Europe centrale pour ne plus regarder que du côté de l'Asie ou des Balkans, n'a pas été de leur part une attitude politique dont nous ayons eu beaucoup à nous féliciter. Le mariage du césarevitch, à ce point de vue, n'a rien qui nous déplaise.

On nous accuse trop souvent d'apporter dans nos relations avec nos amis une humeur exclusive et jalouse, dont les exigences peuvent devenir pour eux incommodes. Ce reproche est bien injuste. Nous ne demandons pas à la Russie de sacrifier ses intérêts aux nôtres, mais seulement de les concilier avec eux sur les points où ils sont naturellement d'accord. Que la Russie fasse d'ailleurs un traité de commerce avec l'Allemagne, nous en sommes enchantés pour elle si ce traité lui est favorable. Qu'elle en fasse un autre avec l'Autriche-Hongrie, nous éprouverons le même sentiment. Que le prince héritier épouse une jeune et charmante princesse, nous lui souhaiterons tout le bonheur dont il est digne et nous bannirons de nos esprits toute autre préoccupation. Il faudrait, au surplus, avoir oublié l'histoire pour accorder aux mariages princiers une importance politique dont les événemens ultérieurs se jouent le plus souvent avec une impitoyable ironie. Les exemples en sont si nombreux qu'ils se présentent à tous les esprits : nous nous garderons d'en citer aucun. Si les mariages de ce genre devaient assurer la paix, il y a plusieurs siècles qu'on n'aurait pas vu de guerre en Europe, et ce n'est assurément pas la France qui aurait eu à le regretter le plus.

En Égypte, le ministère Riaz-Pacha a donné sa démission : il a été remplacé par un ministère Nubar-Pacha. Ce double mouvement n'a étonné personne. On savait, depuis quelque temps déjà, que le ministère Riaz était profondément ébranlé et condamné à une chute prochaine. Quant à Nubar, après une longue absence du pouvoir, son tour semblait venu d'y rentrer. Il attendait l'événement sans impatience apparente, et n'a pas manqué d'en profiter. Les télégrammes arrivés du Caire disent que son ministère est mal accueilli par la presse indigène. Cela non plus n'a rien de surprenant. Nubar, qui est Arménien et non pas Égyptien, n'a jamais été ce qui s'appelle populaire. De plus, si on le sait habile, on n'a pas grande confiance dans l'énergie de son caractère : il vit au jour le jour, sans principes arrêtés, se pliant aux circonstances. Il avait besoin, pour remonter au pouvoir, de l'adhésion de lord Cromer, peut-être même de son concours, et il n'a rien négligé pour se les assurer. Plein d'esprit d'ailleurs, et certainement un des hommes politiques les plus vraiment distingués que l'Orient ait produits, il est fertile en ressources, se décourage difficilement et use, sans parti pris, de vingt moyens différens pour atteindre son but. En Europe, son retour aux affaires a produit une meilleure impression qu'en Égypte même : on l'attend toutefois à l'œuvre avant de se prononcer définitivement.

Quant au ministère Riaz, il n'a pas répondu aux espérances de ses débuts. On se rappelle les circonstances au milieu desquelles il s'est formé. Quelque forte et prépondérante que soit la situation des Anglais en Égypte, il ne suffit pas de leur complaire en toutes choses pour se perpétuer nécessairement au pouvoir. Moustapha-Pacha-Fhemy en avait déjà fait la triste expérience. S'il y a jamais eu un instrument docile et passif entre les mains de lord Cromer, à coup sûr c'était lui. Sa complaisance ne l'a pas empêché de tomber, bien au contraire! Il y a aujourd'hui, en Égypte, grâce aux lumières qui se répandent de plus en plus dans les générations nouvelles, une opinion publique dont il faut tenir compte. Elle est sévère pour les ministres qui réduisent leur rôle à n'être que les premiers commis de l'agent général britannique, et tôt ou tard elle prévaut. Moustapha-Fhemy est mort d'une sorte d'impossibilité de vivre. Le Khédive a voulu le remplacer par Fakhry-Pacha, mais il a négligé de demander, au moins dans une forme assez soumise, l'adhésion de lord Cromer. Celui-ci a montré la mauvaise humeur de la fée qu'on a oublié de convier autour du berceau du nouveau-né, avec la différence qu'il n'a pas remis sa vengeance à plus tard. Il a traité le Khédive comme un écolier qui s'émancipe et l'a rudement rappelé à l'ordre. Mais le jeune Khédive, qui a une raison et un sang-froid très supérieurs à son âge, tout en renonçant à Fakhry-pacha, ne s'est pas montré disposé à accepter purement et simplement un ministre des mains de lord Cromer. De part et d'autre on a transigé, et de cette transaction est sorti le ministère Riaz. L'opinion publique l'a bien accueilli, parce qu'elle a vu dans son avènement un demi-succès pour le Khédive. La popularité de celui-ci en a été augmentée, et si Riaz avait compris le parti qu'il pouvait tirer des circonstances, son existence ministérielle aurait été probablement plus longue et, dans tous les cas, plus brillante.

Riaz-Pacha est un honnête homme, très entêté dans ses idées. Malheureusement ses idées datent de loin, et il n'a pas su les renouveler avec les circonstances. Il n'aime pas les Anglais, mais il éprouve tout juste le même sentiment à l'égard des Français, et il semble même que, par une bizarrerie de son imagination, ou par des réminiscences d'un passé mal interprété, il les craigne quelquefois encore davantage. En vérité, ce n'est pas le moment! Quoi qu'il en soit, ses défiances éveillées également dans les sens les plus divers l'ont mis peu à peu dans la dépendance des plus forts. Lord Cromer a usé adroitement de ses avantages, et le moment est venu où Riaz, bien qu'il soit très supérieur par son caractère à Moustapha Pacha-Fhemy, n'a plus été, à son exemple, qu'un instrument entre les mains de l'Angleterre. L'opinion s'est détachée de lui, la confiance du Khédive a diminué, et Riaz n'ayant plus de point d'appui que dans lord Cromer a été réduit, pour prolonger ses jours, à lui complaire en tout.

C'est alors qu'a eu lieu l'incident Kitchener autour duquel la presse anglaise a fait tant de bruit, et qu'elle a si perfidement dénaturé. Le Khédive, Abbas-Pacha, faisait un voyage dans la Haute-Égypte; il était accueilli avec un grand enthousiasme par les populations indigènes; les Anglais qu'il rencontrait sur sa route affectaient, au contraire, de le traiter avec un sans-façon volontairement désobligeant. Surveillé dans ses moindres démarches et dans chacun de ses propos, Abbas-Pacha a montré une réserve et un tact parfaits. Malgré la bonne volonté ou, pour mieux dire, le parti pris de le trouver ou de le mettre en faute, l'occasion cherchée ne se présentait pas. Il a fallu la faire naître. Le Khédive est, de par les firmans et les traités internationaux, le commandant supérieur de l'armée; à côté de lui, le sirdar ou généralissime est le major Kitchener, qui l'accompagnait dans son voyage. Abbas, arrivé près de la frontière, a passé en revue un grand nombre de bataillons, car il aime les exercices militaires et il s'y connaît : il a su parler à tous comme il convenait, distribuant les éloges avec des nuances délicates suivant qu'il s'adressait à un officier anglais ou à un officier indigène, toujours bienveillant, au besoin même indulgent. Un bataillon, toutefois, commandé par un officier anglais, s'est présenté à lui dans des conditions déplorables. Tous les soldats étaient en nage, ils manœuvraient de la manière la plus maladroite et la plus confuse. Le Khédive, usant de son droit incontestable, a fait quelques observations sur la tenue des hommes. « Commandant, a-t-il dit au chef du bataillon, j'attribue le mauvais état de vos soldats à leur fatigue, qui est visible. Vous devez venir au Caire l'année prochaine; j'espère que vous tiendrez à y présenter votre bataillon dans des conditions qui ne me permettraient plus de lui adresser les mêmes critiques. » Rien de plus. Aussitôt le major Kitchener a déclaré que sa dignité était offensée et qu'il donnait sa démission. Il voulait un incident, il le provoquait.

Une explication s'en est suivie entre le Khédive et le sirdar. Elle a été telle que ce dernier s'est montré un peu confus et embarrassé de son attitude. Brusque et cassant au début, il a fini par s'adoucir. Sur la demande du Khédive, il a retiré sa démission, et il a promis, avec les assurances les plus formelles, qu'il ne serait plus question de rien. L'affaire semblait donc terminée lorsque le major Kitchener, se ravisant, a couru au télégraphe et en a envoyé tous les détails à l'agent général britannique au Caire, en lui laissant le soin d'y donner la suite qui conviendrait. Lord Cromer n'a pas perdu une minute. Toutes les agences de publicité ont été chargées de télégraphier aux quatre coins de l'Europe le nouveau coup de tête du Khédive, imprudence d'autant plus grave qu'il en ressortait, disait-on, une offense pour l'armée britannique. La presse anglaise a jeté feu et flammes. Dès ce moment on a commencé à parler de la déposition éventuelle d'un prince

indiscipliné et indisciplinable. L'opinion européenne a été trompée avec une insigne mauvaise foi sur le caractère de l'incident et sur la responsabilité du Khédive. Quant à celui-ci, en attendant mieux, on a voulu l'humilier, et c'est ici que le ministère Riaz est entré en scène. Abbas-Pacha avait pris soin d'adresser à ses ministres une longue dépêche pour leur exposer avec une grande exactitude comment les choses s'étaient passées. Prévoyant les suites possibles de l'affaire, il leur indiquait l'attitude qu'ils devaient adopter, le langage qu'ils devaient tenir, les démarches qu'ils devaient faire pour le couvrir et le défendre. Le devoir du gouvernement, même en l'absence d'ordres, aurait été d'adopter cette attitude et de tenir ce langage. Mais, entre une feuille de papier qui contenait les instructions du Khédive et lord Cromer en courroux, Riaz n'a pas hésité. Ne tenant aucun compte du télégramme qu'il avait entre les mains, il a tout remis à la discrétion de l'agent britannique. Que fallait-il faire pour l'apaiser? Lord Cromer a dicté ses conditions. Il fallait que le Khédive disgraciât Maher-Pacha, sous-secrétaire d'État à la guerre, qui jouissait de toute sa confiance et la méritait, et de plus que, dans une proclamation à l'armée, il déclarât n'avoir que des éloges à lui faire et des encouragemens à lui donner. Riaz-Pacha, effrayé, a télégraphié au Khédive de revenir au Caire. Il s'est précipité au-devant de lui, l'a ému par la terreur qu'il manifestait lui-même et qu'il éprouvait réellement, a réussi à l'intimider, l'a amené à sacrifier avec douleur Maher-Pacha et finalement à signer la proclamation exigée. Le malheureux Khédive était livré.

Mais il ne l'a pas pardonné à ses ministres, et l'opinion publique, profondément émue par le dénouement de cette affaire, s'est tournée contre eux avec indignation. A partir de ce jour, ils étaient perdus. Lord Cromer lui-même n'aurait pas pu les sauver. Du reste, il n'y pensait pas, bien au contraire : lorsqu'on a faussé ou brisé un instrument par un emploi trop énergique, on en jette les morceaux désormais inutiles et on en cherche un autre. C'est ce qui est arrivé au Caire. Lord Cromer craignait d'ailleurs que le repentir de Riaz ne le mît trop complètement dans la dépendance du Khédive. Riaz est donc tombé et Nubar lui a succédé. Que fera celui-ci? On dit que son ministère est un ministère de conciliation, parce qu'il y a fait entrer les élémens les plus hétérogènes et les plus disparates. On y voit côte à côte Moustapha-Pacha-Fhémy et Fakhry-Pacha, un certain nombre de non valeurs, et même quelques hommes de mérite tels que Boutros-Pacha, ministre des affaires étrangères, et Mazloum-Pacha, ministre des finances : au total, mélange bizarre qui ne prend de caractère que par la présence de Nubar. Encore ce caractère n'est-il pas jusqu'ici bien nettement tranché.

Nous avons donné ces détails parce qu'ils sont peu ou mal connus, et qu'ils sont de nature à faire bien comprendre la situation actuelle de l'Égypte. Il y a aujourd'hui en Égypte deux forces avec lesquelles il

faut compter et qui n'existaient pas pendant ces dernières années : l'une est l'opinion, l'autre est le Khédive. Les Anglais en témoignent quelque embarras. Ils nient volontiers ce qu'il y a de sérieux et de respectable dans le progrès de l'opinion indigène, mais de plus en plus ils sont obligés de la ménager. Le jour viendra sans doute où il faudra y céder. Quant au Khédive, ils n'ont rien négligé pour le déconsidérer aux yeux de l'Europe. Ils l'ont présenté comme un jeune homme étourdi et léger, et se sont appliqués à faire entrer dans les esprits l'idée qu'il finirait mal : ils se chargeraient volontiers de réaliser ces pronostics. L'Europe, il faut le dire, est assez indifférente à ce qui se passe en Égypte, à l'exception pourtant de deux puissances qui ne sauraient jamais s'en désintéresser, et qui sont la Porte Ottomane et la France. Toute la question est de savoir ce que, dans certaines éventualités, feraient ces deux puissances. Il semble que la Porte Ottomane ait tenu à l'indiquer à propos du dernier incident. Le gouvernement anglais, enchanté et peut-être un peu étonné de son succès, a fait pleuvoir sur ses agens et ses sous-agens des décorations et des avancemens de faveur : il a voulu jusqu'au bout désobliger et humilier le Khédive, en donnant à des fonctionnaires qui sont censés être sous ses ordres des récompenses pour une victoire remportée sur lui. Aussitôt, le sultan a envoyé à Abbas-Pacha les marques les plus éclatantes de sa satisfaction. Il lui a conféré un de ses ordres les plus élevés, et lui a fait don d'un palais sur le Bosphore. Qu'est-ce que cela veut dire, sinon qu'Abbas-Pacha ne serait pas, à l'occasion, abandonné par son suzerain? Nous aimons à croire qu'il ne le serait pas non plus par la France, car elle est garante de l'exécution des firmans qui confèrent au Khédive des droits en même temps que des devoirs. Elle a en main le recueil des traités qui établissent la situation internationale de la vallée du Nil. Elle y a aussi les engagemens pris directement envers elle par l'Angleterre. Si celle-ci a pu croire que l'indifférence de l'Europe à l'égard de l'Égypte s'étendait à la Porte et à la France, elle s'est trompée. Le question n'est pas close. Il y a des puissances qui ont intérêt à ne pas laisser prescrire les droits du Khédive, et qui, instruites par l'expérience, ne renouvelleraient certainement pas les fautes du passé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

